



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08753100 4

Presented by

John Bigelow

to the

Century Association

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
OCTOBRE. 1728.



A PARIS,

GUILLAUME CAVELIER, rue
S. Jacques, au Lys d'Or.

Chez { LA VEUVE PISSOT, Quay de Conty,
à la descente du Pont-Neuf, au coin
de la rue de Nevers, à la Croix d'Or.

{ JEAN DE NULLY, au Palais,
à l'Ecu de France & à la Palme.

M. DCC. XXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

THE NEW
PUBLIC LIBRARY

335157

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
1905

A V I S.

LADRESSE generale pour toutes les choses est à M. MOREAU Commis au Mercure, vis-à-vis la Comédie Française, à Paris. Ceux qui pour le commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très - instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même les perdre, s'ils n'en ont pas gardé copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X . X X X . S O L S .

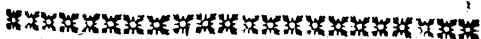


MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ¹ AU ROY.

OCTOBRE. 1728.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

ELEGIE.



Ssez, & trop long-tems, brûlant
sans esperance,

J'ai forcé, malgré moi, mon amour
au silence;

Il faut enfin qu'en proye aux plus vifs dé-
plaisirs,

Je donne un libre cours à mes tristes sou-
pirs.

A ij Un

2134 MERCURE DE FRANCE.

Un Amant malheureux & las de se contraindre ,

S'il ne se fait aimer , cherche à se faire plaindre ,

Et du moins le récit de ses tourmens affreux ,

Peut adoucir le poids de ses fers rigoureux.

Cher & cruel Objet de toute ma tendresse ,

C'est à vous , belle Iris , que ce discours s'adresse.

Peut-être il vous souvient de ces momens si doux ,

Où vous voyiez Cléon brûler à vos genoux ;

Au Char de Cythérée enchaînez l'un & l'autre.

Vous faisiez son bonheur , comme il faisoit le vôtre.

Helas ! de ses transports & de ses tendres soins ,

Un jour , pour mon malheur , mes yeux furent témoins ;

Vers vous , à ce Spectacle , un penchant invincible ,

Entraîna tout - à - coup mon ame trop sensible ,

Je me sentis blesser du trait qui le bleffoit ,

Et mon cœur fut l'écho des soupirs qu'il pouffoit.

Ce:

OCTOBRE. 1728. 2135

Cependant mon Rival , contre toute apparence ,

Déformais d'être à vous , perdit toute espérance ;

Il vit par vos Parens tous ses vœux dédaigner ,

Il sçût même déplaire à vos yeux indigner ,

Il partit ; & chez vous un accès plus facile ,

Sembloit me présager un Destin plus tranquille.

Crédule , chaque jour je me fis un devoir ,

De m'aller enivrer du plaisir de vous voir.

Dieux ! quel vif agrément , quel souris plein de charmes ,

Forçoient les moins soumis à vous rendre les armes !

Quelle grace regloit vos moindres mouvemens !

Que vos yeux dans les cœurs caussent d'embrasemens !

Quel esprit , qui bien loin de briguer notre estime ,

Modeste , refusoit un encens legitime !

Tant de rares vertus dans un corps si parfait ,

Justifioient assez le choix que j'avois fait.

Mes feux qu'à votre aspect je sentoís toujours croître ,

A iij Atten-

2136 MERCURE DE FRANCE.

Attendoient le moment qu'ils oseroient pa-
roître ,

Et déguisant l'Amour sous le nom d'amitié ,

A vos jeux les plus doux je fus associé.

Mais souvent des plaisirs , nos maux prennent
naissance.

Du sort capricieux , j'éprouvai l'inconf-
tance ;

Damis , l'heureux Damis s'introduit près de
vous ,

Vous voit , vous plaît , vous parle & devient
votre Epoux.

Jugez de ma douleur , quand un Ami fi-
dele ,

De ce fatal Hymen , m'annonça la nou-
velle.

Interdit & troublé d'un tel événement ,

On me vit sans couleur , sans voix , sans mou-
vement.

De mes sens suspendus je ne repris l'usage ,

Que pour mieux signaler mon amoureuse
rage ,

Et gémissant du coup qu'il n'avoit pû pré-
voir ,

Mon cœur n'écoula plus qu'un affreux déses-
poir.

Enfin de votre Epoux la présence odieuse ,
irri-

O C T O B R E. 1728. 2137

Irritant chaque jour ma douleur furieuse ,

Je crus que de mes fers , sous un Ciel étranger ,

Le tems & la raison pourroient me dégager.

A quelle épreuve , ô Dieux , ma flamme étoit
réduite !

Vers les rives du Rhin , je méditai ma fuite ,

Je tentai mon départ , mais prêt à vous
quitter ,

L'Amour , le tendre Amour tâchoit de m'ar-
rêter.

Toutefois entraîné par un Destin suprême ,

Je m'arrachai de vous , ou plutôt à moi-même :

Le visage couvert des ombres du trépas ,

J'attendrissois tous ceux qui conduisoient mes
pas ,

Et je fixois toujours ma vûë & ma pensée :

Aux lieux , où malgré moi , je vous avois
laissée :

Je parcourois des lieux , où les jeux , les
plaisirs ,

Sembloient devoir sans cesse attirer mes de-
sirs ;

Mais mon cœur , regrettant votre chere pré-
sence ,

Marquoit par ses ennuis le tems de votre ab-
sence.

A iij Tan-

2138 MERCURE DE FRANCE.

Tantôt (d'un insensé foibles & vains projets !)

Je voulois m'enflâmer pour de nouveaux Objets ;

Mais ce cœur démentant le pouvoir de leurs armes ,

N'a bien connu l'amour qu'en connoissant vos charmes :

Il se verra toujours , quels que soient ses malheurs ,

Esclave auprès de vous , libre par tout ailleurs.

Tantôt las de traîner une chaîne importune ,

Accusant tour-à-tour & vous & la Fortune ,

Honteux d'avoir versé tant de pleurs superflus ,

Je faisois un serment de ne vous aimer plus ;

Mais l'Amour aussi-tôt riant de ma foiblesse ,

M'en faisoit faire cent de vous aimer sans cesse.

D'un austere devoir l'indispensable loi ,

Ou plutôt l'ascendant que vous avez sur moi ,

Me ramena soudain au lieu de ma naissance ,

Lieu fatal , où vos yeux signalent leur puissance !

J'ar-

J'arrive , & le cœur plein du Dieu qui me
guidoit ,

Je courus audevant du joug qui m'atten-
doit.

Je l'ai porté long-tems sans plaintes , sans mur-
mures ;

Mais enfin vos regards irritant mes blessures ,

Je parle , je vous fais les plus tendres aveux.

Foible soulagement ! Un autre à tous vos
vœux...

Un autre en ce moment . . je sens que je m'é-
gare ,

Un transport furieux de mon ame s'empare...2

Ah ! puisqu'un nœud sacré vous lie à votre
Epoux ,

Qu'il jouisse en secret des transports les plus
doux ,

J'y consens ; mais du moins épargnez à ma
vûe ,

Ce spectacle amoureux qui le charme & me
rue.

Je ne me connois plus , si-tôt que je vous voi ;

Le flatter d'une main qui devrait être à moi ;

Et je ne répons pas qu'après tant de con-
trainte ,

Je ne laisse à la fin échapper quelque plainte ,

Si toujours à mes yeux dans ses embrasse-
mens ,

A v Vous

Vous voulez sans pitié jouir de mes tourmens.
Pardonnez , belle Iris , au trouble qui m'agite ,

Ces mouvemens jaloux dont votre amour s'irrite.

Eh ! pourquoi condamner le murmure indiscret ,

D'un Amant qui ne peut renfermer son secret ?

Loin ces Ecrits suspects où l'esprit qui se joüe ,
Recherche des discours que le cœur désavoue.

Pour vous peindre l'état où vous m'avez réduit ,

Je laisse aller ma plume où l'Amour la conduit.

Des peines où pour vous ce cruel Dieu m'expose ,

Daignez être témoin ; vous en êtes la cause ;

Et souffrez que du sort , corrigeant la rigueur ,
Au défaut de ma main , je vous offre mon cœur.

*Par M. Cocquart , Avocat au Parlement
de Dijon.*



LET-



*LETTRE écrite à M. . . . le premier
Août 1728, dans laquelle il est parlé
des Mémoires pour servir à l'Histoire
des Hommes Illustres, &c.*

JE viens, Monsieur, de recevoir un Livre qui me paroît mériter votre attention ; il est intitulé : *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres, avec un Catalogue raisonné de leurs Ouvrages. A Paris, chez Briasson, rue S. Jacques, à la Science. 1727. 5. vol. in-12.*

L'Auteur, que je ne connois point, mais qu'on m'a dit être un Religieux Benedictin, se plaint dans sa Préface que l'Histoire des Sçavans est trop négligée en France, qu'on y laisse tranquillement périr la mémoire de ceux qui se distinguent dans les Sciences & dans les Arts.. Il en est, à la verité, quelques-uns qui s'échappent, dit-il, de l'oubli, mais cette faveur est réservée à ceux à qui le devoir, la coutume, l'amitié ou l'intérêt procurent des Panegyristes.

Nous avons les éloges prononcez dans l'Académie des Belles-Lettres, & dans celle des Sciences ; les Journaux nous

A vj en

en présentent quelques-uns : il en est d'autres encore à la tête de certains Ouvrages posthumes. Mais tout cela , dit l'Auteur , est si épars , & si dispersé , qu'il faudroit une Bibliothèque entière pour acquérir la connoissance d'un nombre assez borné de Sçavans.

Les Bibliothèques qui nous représentent tous les Auteurs d'un certain genre , d'une certaine Profession , d'un certain Pais , pourroient suppléer à ce défaut ; mais nous en avons , dit-il , trop peu , & d'ailleurs elles sont trop peu étendues , pour nous satisfaire entièrement , principalement sur ce qui regarde le détail des Ouvrages.

Les Journaux & les Bibliothèques ont fourni à notre Auteur une partie des matériaux dont il s'est servi , mais il n'en a adopté les jugemens , que lorsqu'il les a vus conformes à ceux du Public. C'est une règle sûre en ce genre , ajoute-t'il , que de croire d'un Auteur & de ses Ouvrages le bien qu'en disent ses ennemis , & le mal qu'en avoient ses amis , & il s'y est toujours conformé. Quoiqu'il cite à la fin de chaque article les Livres dont il a tiré ce qu'il rapporte , il y a cependant certains traits entremêlez qui sont tirez d'ailleurs , & dont il auroit été , trop long de citer les sources. Mais
on

on peut s'assurer , dit-il , que j'ai été scrupuleux à n'en choisir que de certains.

Quoique le but principal de l'Auteur soit de donner une connoissance exacte des Ouvrages des personnes dont il parle, il y met cependant certaines restrictions.

1°. parce qu'il y en a un grand nombre qui n'en valent pas la peine. 2°. Il y en a de si connus , & qui portent à leur tête des noms si respectables , que tout détail , & tout éloge est inutile à leur égard. 3°. Quelques-uns roulent sur des Matières délicates , auxquelles il est dangereux de toucher. 4°. Il y en a plusieurs sur lesquels l'amour de la verité feroit dire certaines choses , qui ne serviroient qu'à blesser la délicatesse de ceux qui sont accoutumés à en juger plus favorablement. Tel est à peu près le Discours Préliminaire du premier Volume d'un Ouvrage , sur lequel l'Auteur dit qu'il ne manque pas de matière ; mais il attend le jugement du Public , prêt à en demeurer là s'il est désapprouvé , ou à continuer s'il est trouvé digne de son attention.

Ce Volume de 390. pages , est orné de trois Tables de noms d'Auteurs. La première Alphabétique. La seconde Necrologique , qui marque le tems de leur mort , & la troisième selon l'ordre des
Ma-

2144 MERCURE DE FRANCE.

Matieres qu'ils ont traitées dans leurs Ouvrages. Voici les Auteurs dont il est parlé dans le premier Volume selon l'ordre de la premiere Table.

ETIENNE BALUZE.	NICOLAS LE NORRY.
JACQUES BERNARD.	CASIMIR OUDIN.
GUILL. BLANCHARD.	ANTOINE PAGI.
ISMAEL BOULLIAUD.	IGN. GASTON PARDIES.
GEORGE BUL.	JEAN-PERINGSKIOLD.
PAUL CASATI.	JACQ. PERISONIUS.
JEAN COSIN.	PAUL PEZRON.
JEAN DE'E.	BENOIST PICTET.
GUILL. DELISLE.	VINCENT PLACCIUS.
HENRI DODWEL.	PAUL RABUSSON.
LOUIS FERRAND.	PAUL DE RAPIN DE
VINCENT DE FELI-	THOYRAS.
CAIA.	ADRIEN RELAND.
ESPRIT FLECHIER.	JACQ. RHENFERD.
DOMIN. GUILLEMINI.	L. ANTOINE DE
J. B. DU HAMEL.	RUEFFY.
PIERRE HEYLIN.	ALB. HENR. DE SAL-
P. DANIEL HUET.	LENGRE.
OLIGER JACOBEOUS.	SIGISM. SCHMIEDER.
LUDOLF KUSTER.	CONR. SAM. SCHURZ-
IS. DE LAREY.	FLEISCH.
JACQ. LE LONG.	PAUL SEGNERI.
JEAN MARSIANAY.	RICHARD SIMON.
GILLES MENAGE.	JEAN TOLAND.
CL. FR. MENESTRIER.	PHIL. DELLA TORRE.

On voit par la troisième Table, disposée selon l'ordre des Matieres, que les Medecins ne brillent pas beaucoup dans cet Ouvrage. Je ne sçai, au reste, pourquoi

quoï l'Auteur n'a pas mis à la suite de *Guglielmini*, & de *Jacobæus*, *Sigismond Schmieder*, & pourquoi il le place sous le titre d'*Anatomie* ; lui, comme vous sçavez, qui n'a point écrit sur cette Matière. On pourroit aussi lui faire remarquer que *R. Simon* & *J. Toland*, ne doivent pas être mis parmi les Voyageurs, jamais Sçavans n'ont moins voyagé qu'eux. Le premier n'a fait que traduire & commenter le Voyage du Jésuite *Dandini* au Mont-Liban, & le second n'a presque bougé de son Cabinet, que pour aller présenter un Livre à l'Électrice d'Hanover, à l'occasion de quoi il fit imprimer à son retour une *Relation des Cours de Prusse & d'Hanover*.

Si le nouvel Historien est Benedictin, comme quelqu'un me l'a dit, on ne doit pas l'accuser de trop de faveur à l'égard de ses Confreres, vous en jugerés par ce qu'il rapporte de *D. Martianay*. » Cet » Auteur, dit-il, avoit beaucoup de viva- » cité, & sur tout une grande vivacité d'i- » magination, mais, trop préoccupé par » ses propres sentimens. Il ne souffroit la » Critique qu'avec peine, le Public s'en » est souvent apperçû par la maniere dont » il a répondu à ses Adversaires. D'un au- » tre côté, il reprenoit les autres avec » une liberté qui n'étoit pas toujours ré- » glée

2146 MERCURE DE FRANCE.

» glée par la discretion & la raison ; il
 » n'épargnoit pas même les propres Con-
 » freres . . . Le P. Martianay étoit d'ail-
 » leurs habile dans les Langues Sçavan-
 » tes. Il sçavoit à fond l'Ecriture-Sainte,
 » & possédoit son S. Jérôme, encore le
 » possédoit-il selon son esprit particulier ;
 » car on ne peut pas disconvenir que l'E-
 » dition qu'il a donnée des Ouvrages de
 » ce Pere , ne soit la plus défectueuse de
 » toutes celles que les Benedictins ont
 » données au Public. Il lui manquoit une
 » plus grande connoissance des Auteurs
 » Profanes , une lecture plus assidue des
 » Commentateurs Modernes de l'Ecri-
 » ture & plus de déference aux avis de
 » ses amis. A l'égard de son stile , il par-
 » loit assez bien Latin , mais il n'est pas
 » assez naturel , & sa trop grande viva-
 » cité l'a empêché de le rendre aussi cor-
 » rect & aussi châtié qu'il auroit pû faire.
 » Enfin pour porter un jugement sincere
 » de cet Auteur , on peut dire qu'il n'a
 » point mérité toutes les louanges que
 » plusieurs Journalistes lui ont données ,
 » ni tout le mal qu'en ont dit ses Adver-
 » saires . . .

Voici ce qu'il ajoute sur deux de ses
 Ouvrages. Le premier intitulé : *Le Nou-
 veau Testament de N. S. J. C. Traduit
 en François sur la Vulgate , avec des Ex-
 pli-*

plications Litterales , tirées uniquement des pures sources de l'Ecriture. Paris , 1712. in-12. 3. vol. » Malgré le succès » dont l'Auteur s'étoit flatté, on ne voit » pas que cette Traduction l'ait emporté » sur les autres. Il faut plus que de l'éru- » dition pour réussir dans un Ouvrage de » cette nature. L'autre est intitulé: *Prodromus Biblicus , sive conspectus facilis ac simplex expositionis novæ Sacrorum Bibliorum , ex ipsis divinarum Scripturarum sententiis Parallelis penitus contex- ta.* » Ce Projet est accompagné de l'ex- » plication du premier Chapitre de la » Genèse , selon la méthode annoncée » par le Plan. Si cet Ouvrage n'a pas pa- » ru , on peut juger par l'essai qu'il a » donné que le Public n'y a pas beaucoup » perdu.

Vous pouvez , Monsieur , par-là voir à peu près quel est le dessein & le génie de notre Auteur ; mais pour vous mettre en état d'en porter votre jugement avec plus de connoissance & de liberté , voici un morceau tiré du même premier Volume qui me paroît propre à produire cet effet.

BENEDICT. PICTET , naquit à Ge-
neve le 30. Mai 1655. d'une famille
ancienne & Illustre de cette Ville. Son
pere qui étoit Syndic de cette Républi-
que ,

que , s'appelloit André Pictet , & sa mere Barbe Turettin , fille de Benedict , & sœur de François Turettin , qui ont été tous deux Ministres , & Professeurs en Théologie. Il eut dès sa jeunesse beaucoup de goût pour les Lettres : aussi ses Etudes avancerent-elles rapidement.

A vingt ans il se mit à voyager avec son ami inséparable , Antoine Leger , depuis Professeur en Philosophie , & ensuite en Theologie à Geneve. Il commença par la France , où il contracta d'étroites liaisons avec les Principaux Ministres , Messieurs Claude , Menard , Dail-
lé , Allix , Basnage , du Bosc , & plusieurs autres ; ensuite il passa en Hollande , & demeura quelque tems à Leyde , où il soutint des Theses publiques sous M. Spanheim. Enfin , il alla en Angleterre , où il fut fort bien reçu.

De retour dans sa Patrie , au bout de deux ans , il fut reçu au Ministère : deux ans après il fut agregé dans la Compagnie des Pasteurs & des Professeurs ; & enfin en 1680. il fut attaché à l'Eglise de S. Gervais. La même année, il épousa Catherine Burlamachi , d'une très-noble famille , qui lui a donné plusieurs enfans , & lui a survécu.

En 1686. M. Pictet fut fait Professeur en Theologie , pour soulager Messieurs
Fran-

OCTOBRE. 1728. 2149

François Turretin, & Philippes Mestresat, à qui l'âge & les infirmités ne permettoient plus de soutenir le poids de leurs Charges de Professeurs.

En 1690. M. Pictet fut élu Recteur de l'Académie, & exerça cette Charge avec honneur pendant plusieurs années. En 1706. il fut aggregé dans la Société de la Propagation de la Foi en Angleterre, & dans l'Académie Royale des Sciences de Berlin en 1714.

Il avoit été sollicité en 1702. de la part des Curateurs de l'Université de Leyde, d'aller occuper la place vacante par la mort de M. Spanheim; mais l'attachement qu'il avoit pour sa famille, qui est des plus considerables de Geneve, & en particulier pour sa mere, qui vivoit encore, l'empêcha d'accepter cette proposition. Il prit le parti de rester dans sa Patrie, de quoi le Magistrat le fit remercier solennellement.

Outre les Charges que lui imposoit son Ministère, & son Professorat, il fut encore établi Pasteur de l'Eglise Italienne en 1710. & Chef de la Direction des Profelytes en 1712. Sa santé qui se soutint long-tems au milieu de ses travaux, commença à s'alterer considerablement au mois d'Août 1723. Il tomba alors dans une langueur qui parut assez fâcheuse.

2150 MERCURE DE FRANCE.

cheuse. Cependant il sembloit s'être remis pendant l'hyver ; mais au mois de Mars 1724. ses incommoditez augmentèrent , & ses forces diminuerent peu à peu , jusqu'à ce qu'il mourut le 10. Juin 1724.

M. Pictet avoit une éloquence grave , & naturelle , soutenue par tous les talens nécessaires , tant du corps , que de l'esprit ; il avoit lû prodigieusement , & étoit fort laborieux , comme il paroît par le grand nombre d'Ouvrages qu'il a donnez au Public , & dont voici le Catalogue.

1. *Entretiens de Philandre , & d'Evariste , sur l'Avertissement Pastoral fait aux Eglises de France.* Geneve , 1683. in-12.

2. *Oratio Funebri in obitum Francisci Turretini.* Geneve , 1687. in-4°.

3. *Quatuor Dissertationes de magno pietatis Mystério.* Geneve 1690. in-4.

4. *Traité contre l'indifférence des Religions.* Neufchâtel. 1692. in-12. id. Geneve 1716. in-12. augmenté de plus de la moitié. Il a été traduit en Anglois en 1698.

5. *La Morale Chrétienne , ou l'Art de bien vivre.* Geneve , 1695. & 1696. 8. *Tomes in-12.* Le premier parut sans nom d'Auteur. Un Anonyme le fit réimprimer à Lion , & le dédia à l'Evêque de Beslay ;
l'Ou-

OCTOBRE. 1728. 2151

L'Ouvrage entier fut réimprimé avec des augmentations considérables à Geneve, in-4. & in-12. en 1710. C'est un cours de Morale dans toute son étendue, où tout est exposé avec un ordre très-exact & très-régulier.

6. *Theologia Christiana, Geneva., 1696. in-8. 2. Tom. id. Lugd. Bat. 1722.*

7. *De consensu & dissensu inter Reformatos, & Augustana Confessionis Fratres. Amstelod. 1697. in-8. M. de Pralins fit imprimer cet Ouvrage en François à Londres sans le nom de l'Auteur.*

8. *Trois Sermons sur divers Sujets. Geneve 1697. in-8.*

9. *Huit Sermons sur l'Examen des Religions 1698. Geneve, in-8. Cet Ouvrage a paru en Allemand en 1718.*

10. *Courte Réponse à un Livre intitulé: Remontrance aux nouveaux Convertis, Geneve, 1699. in-12.*

11. *Neuf Lettres de Controverses sur diverses Matieres. Geneve 1699. 1700, &c. in-12.*

12. *Amica Responsio Amica Disceptationi, Dan. Sev. Sculteti de rebus inter Protestantes Controversis. Amstel. 1700. in-12.*

13. *Græcorum recentiorum sententia cum Græcorum*

2152 MERCURE DE FRANCE.

Græcorum veterum placitis brevis collatio.
Amstelod. 1700. in-12.

14. *Vindicia Dissertationis de consensu,
ac dissensu inter Protestantes. Geneva 1701.
in-12.*

15. *Lutheri, & Calvini consensus in
materia Prædestinationis, & Augustini
sententiæ brevis Expositio. Geneva. 1701.
in-12.*

16. *Lettre contre les Mariages bigar-
rez. Geneve, 1701.*

17. *Theologie Chrétienne. Amsterd.
1701. in-4. 2. vol. 11. Geneve 1708.
augmentée d'un troisième volume. On l'a
traduite en Allemand en 1712.*

18. *Cinquante-quatre Cantiques sacrez,
sur divers Sujets. Geneve 1705. in-12.*

19. *L'Art de bien vivre, & de bien
mourir. Geneve 1705. in-12.*

20. *Les veritez de la Religion Chré-
tienne, tirées des Passages exprès, avec
une courte Explication. Geneve, 1705.
in-12.*

21. *Entretiens pieux d'un Fidele avec
son Pasteur. Geneve, 1710. in-12.*

22. *Suite de ces Entretiens sous le titre
de saintes conversations d'un Chrétien,
qui desire de travailler à son Salut, avec
son Pasteur. Rotterdam. 1713. in-12.
L'Auteur a laissé plusieurs Entretiens de
même genre.*

OCTOBRE. 1728. 2133

23. *Medulla Theologia.* Geneva 1711.

in-12.

24. *Medulla Ethica,* Geneva 1711.

in-12.

25. *Syllabus Controversiarum* 1711.

Geneva, in-12.

26. *Prieres sur chaque jour de la Semaine, & sur divers Sujets.* Geneve 1712.

in-12.

Histoire de l'Eglise & du monde de l'onzième siècle, pour servir de continuation à l'Histoire de l'Eglise & de l'Empire, de M. le Sueur. Geneve 1713. in-4.

2. Tomes. Il a fait aussi l'Histoire du XII. siècle. Le Continuateur est fort supérieur au premier Auteur.

28. *Dialogue entre un Protestant & un Catholique Romain.* Geneve 1713. in-12.

29. *Prieres sur les principales solennitez des Chrétiens,* Geneve 1713. in-12.

30. *Les devoirs des Chrétiens, tirez des passages formels dont on donne l'exposition.* Geneve, 1714. in-12.

31. *Catéchisme familier pour les enfans.* Geneve, 1713. in-8.

32. *La Religion des Protestans justifiée d'herésie, & sa vérité démontrée contre M. Claude Andry, Ecclesiastique Romain,* Geneve 1716. in-12. 2. Tomes.

33. *La Défense de la Religion des Protestans, ou Réponse à la Réplique de M.*

2154 MERCURE DE FRANCE.

M. Andri. Geneve 1716. in-12. deux Tomes.

34. *Dissertation sur les Temples, leur Dedicace, & plusieurs choses qu'on y voit, avec un Sermon. Geneve 1716. in-12.*

35. *Lettres à un Catholique Romain distingué, ou Réponse au Livre du sieur Papin. Geneve 1717. in-12.*

36. *Wiclefus Oratio Academica, Geneve 1718. in 4. C'est un précis de tout ce qu'on peut dire sur Wiclef.*

37. *Dissertationes Theologicae de Praesentia, & Divinitate Religionis Christianae, cum Oratione de Christi Trophaeo. Geneve 1721. in-8.*

38. *Quatre Sermons sur differens Textes. Geneve 1718. in-8.*

39. *Quatre Sermons sur divers Sujets. Geneve 1721. in-8.*

40. *Orationes Academicae. Geneve 1721. in-8.*

41. *La Conduite du Chrétien dans ses maladies. Geneve 1721. in-12.*

42. *Réponse à l'Abbé Nogaret. Geneve 1721. in-12.*

43. *Lettre contre les faux inspirez. Geneve 1721. in-12.*

44. *Réponse à M. l'Evêque de Valence. Geneve 1721. in-12.*

45. *Lettres de consolations pour ces tems*

OCTOBRE. 1728. 2155
tems fâcheux. Geneve 1721. in-12. avec
un Traité de S. Cyprien sur la mor-
talité.

46. *Prieres sur les Pseaumes.* Geneve
1722. in-12.

47. *Consolations Chrétiennes pour les
affligés.* Geneve 1722. in-12.

48. *Réponse à M. le Vasseur, Prêtre
de Blois.* Geneve 1722. in-12.

49. *Plusieurs Elevations de l'ame fide-
le à Dieu.* Geneve 1712. in-12.

50. *Prieres sur tous les Chapitres de
l'Ecriture-Sainte.*

Tiré de son Oraison Funebre , pronon-
cée à Geneve par *Antoine Maurice* ,
Pasteur & Professeur en Theologie , son
Successeur. *V. Bibl. Germanique* , Tom.
6. & 10.

Je me propose, Monsieur , de vous
rendre un pareil compte des autres Vo-
lumes de cet Ouvrage , & incidemment
des autres Livres qui viendront à ma
connoissance , & qui me paroîtront di-
gnes de votre curiosité. Je suis, &c.



B PLAINTÉ

*****:*****:*****

*PLAINTE DE MEDOR sur le
massacre des Chiens , ordonné par la
Police de Quebec , à l'occasion du bruit
qui couroit de Chiens enragés , &c.*

MEdor , ce Chien si fidele , & si cher
Au vieux Damon , la queue entre les
jambes ,

Endoctriné par son courroux amer ,
Grinçoit les dents , & grondoit ces jambes.

O désespoir ! O destin ennemi !
Que sert l'Amour , que sert la gentillesse ?
Tout est perdu ! la Saint Barthelemi
Est dénoncée à toute notre espece !

Loups carnaciers , égorgés nos Moutons ,
Rusés Renards , étranglés nos Poulardes ,
Voleurs de nuit , saccagés nos maisons ,
On a pros crit leurs vigilantes gardes.

Hommes pervers , dont la ferocité ,
Masque son front d'un voile de Police ,

P

Pour un Mâtin de rage tourmenté ,
Faut-il , cruels , que la race périclisse

S'il est un Chien de ce mal soupçonné ,
Pour éviter qu'il ne se communique ,
Juste est sa mort : qu'il soit assassiné ;
Mais pour les sains , la Sentence est inique.

Envelopper au massacre de^r Chien ,
Bons & mauvais , c'est terrible manie ;
Caligula , Néron , Domitien ,
N'exerçoient point si dure tyrannie.

Vous l'adoptés ce souhait inhumain ,
D'un de ces trois , * pire que la tempête ,
Quand il disoit à son Peuple Romain ,
O ! si ces Chiens n'avoient tous qu'une tête.

O genre humain , mille fois plus que nous ,
Gens enragés ! avez-vous le courage ,
Aiguillonnés , par un transport jaloux ,
D'exterminer vos compagnons de rage ?

Et qui de vous , de quelque passion
* Neron.

B ij Sc

2158 MERCURE DE FRANCE.

Se trouve exempt , plus que rage , funeste ,
Rage d'Amour , Rage d'Ambition ,
Rage d'orgueil , pire que tout le reste ,

Pour éviter cette contagion ,
En quel endroit la prudence civile ,
Est-elle allée à la précaution
De massacrer les Fauxbourgs & la Ville ?

Combien de fois & la femme de bien :
Et la coquette (acte à crier vengeance !)
De male-rage ont accusé leur Chien ,
Qu'elles avoient , d'aller voir la Provence. *

Ah ! que le Ciel est bien désabusé
De cette peur qui tant vous estomaque ,
L'air égaré , rouge , & l'œil embrasé ,
La Canicule y court le Zodiaque.

En plein mois d'Août , libre en son action ,
• Elle y poursuit sa route naturelle ;
Et cependant la Vierge & le Lion , **

* On va à la Mer quand on craint la rage.
** Constellations de Juillet & Août.

Ne

Ne craignent point être mordus par elle.

Dans la maison , comme dans un Tombeau ,
Je suis blotti , crainte qu'on ne me tuë ,
Et n'ose plus [bien qu'il soit assez beau ,]
Montrer mon nez , non plus qu'une Tortuë.

O liberté ! je n'ai plus le congé
D'aller courir comme j'avois coûtume :
Chacun sur moi criroit ; à l'enragé !
Tirés sur lui , voyés comme il écume !

Plus je ne puis, de tout plaisir exclus ,
Aller quêtant d'amoureuse conquête !
Las ! je ne puis misérable reclus ,
Aller flairant où les Chiens se font fête !

Quand viendra-t'il , ce bienheureux hyver ,
Nous délivrer de nos craintes tragiques !
Quand viendra-t'il , gens de flame & de fer ,
Vous garantir de vos terreurs paniques.]

O ! Musulmans , Peuples morigenés ,
Qu'avec raison par tout on vous renomme !

B iij Vous

Vous nourrissez les Chiens abandonnez ,
Et sans pitié le Chrétien les assomme.

Qu'ils soient vilains , décrépits ou galeux ,
Qu'ils viennent seuls ' ou qu'ils marchent en
troupe ,

Dans l'Hôpital chez vous bâti pour eux ,
Toujours ont-ils le couvert & la soupe.

Vive Stambol , * & vive Mahomet,
C'est le Prophete & le Sauveur des bêtes ,
En Paradis il a mis son Baudet , **
Et pour les Chiens , ça bas fondé des fêtes.

Ainsi Médor hurloit : lorsque Damon ,
Homme paisible , & craignant la justice ,
Lui vint apprendre à l'aide d'un bâton ,
A murmurer contre Dame Police.

DE SENECE.

* C'est le nom Turc de Constantinople.

** L'Alcoran place en Paradis la monture
qui portoit Mahomet à la Mecque.

LET-



*LETTRE écrite de Beauvais le 27.
Juillet 1728. sur les Questions propo-
sées dans le Mercure de Juin, par
M. d'Auvergne, Avocat.*

L Es Problèmes , dont la résolution est demandée dans le premier Volume du Mercure de Juin , sont , Monsieur , si je ne me trompe , du nombre de ceux où l'on n'a pour but , en les proposant , que de réjouir le Lecteur par de petites discussions ornées de traits , ou curieux, ou badins.

On pourroit , sans rien risquer , gager qu'il n'y a personne qui soit véritablement intéressé , à sçavoir : *dans quel état & dans quelles circonstances , il vaudroit mieux être aveugle que sourd* , puisqu'il n'y a point de conjonctures où il soit & libre & nécessaire de choisir entre l'un & l'autre. Démocrite s'est crevé les yeux , ou pour se délivrer des passions auxquelles il ne pouvoit résister à la vûe du beau sexe , ou pour être moins dissipé dans les méditations des secrets de la nature , ou pour ne plus voir la prospérité des méchans ; car si on demeure d'accord du fait , on ne convient pas

Biiij tout-

tout-à-fait des motifs ; mais toujours ç'a été dans ce Philosophe une extravagance qui a vengé admirablement tous ceux dont il s'étoit moqué. Celui qui sauta dans une Rivière , & qui la passa à nage , n'imaginant pas d'autre moyen d'esquiver certains Discoureurs qui le fatiguoient de leurs Questions , n'a pas raisonné comme Democrite. Il eût fallu , pour l'imiter , qu'il se fût rendu sourd , pour ne se trouver plus exposé une autre fois à l'obligation de se jeter dans l'eau. Mais nos sensations ne nous sont pas données pour nous en priver ainsi nous-mêmes , à mesure qu'elles nous assujettissent à quelque désagrément , ou que nous nous appercevions que nous en pouvons faire un mauvais usage ; nous les aurions dans peu détruit toutes successivement. D'un autre côté , il n'est pas non plus en notre pouvoir , quand nous pressentons que les loix de la nature sont prêtes à nous en ôter quelqu'une , d'en sacrifier une autre , pour conserver celle que nous affectionnerions davantage. Il est donc vrai , que quand on sçauroit parfaitement en quels cas , en quelles circonstances l'une seroit plus ou moins nécessaire que l'autre , on ne tireroit de cet éclaircissement aucune utilité.

Il en est de même des questions qui
sont

Sont faites sur l'*Art de voler*, & selon toutes les apparences, elles ne sont proposées aussi que pour s'égayer. J'ai lû autrefois dans une Relation, vraie ou fausse, un expedient assez singulier, dont s'avisâ un Voyageur, & qui, dit-on, lui réussit. Une tempête l'avoit jetté sur les Terres Australes, les gens du Pays le traitèrent fort bien à leur manière, & souffrirent qu'il vécût parmi eux. Mais il falloit suivre leurs Loix & leurs Coutumes, dont une étoit de quitter la vie aussi-tôt qu'on étoit parvenu à un certain âge, quoiqu'on fût encore plein de santé. Ce dernier usage ne fut pas du goût du Voyageur que l'envie de se soustraire à la loi rendit ingénieux. Il aprivoisa donc une Autruche, & l'accoutuma peu à peu à le porter, d'abord seulement sur terre, & ensuite à travers de l'air, & à s'y laisser conduire de tel côté qu'il vouloit. Quand il se vit près du terme fatal, & qu'il fut aussi bien assuré de son Autruche, il la monta à son ordinaire, lui fit prendre son vol; & passa de la sorte très-heureusement dans une autre Isle. Ce seroit là une façon de voyager dans l'air, qui, comme on voit, ne laisseroit pas d'être utile. Mais, sans doute, ce n'est pas de celle-là dont il s'agit ici, & il

n'y est question , je pense , que de l'*Art de voler* par soi-même.

Ce qui fait la matiere des Problèmes proposés sur ce Sujet , tombe & disparaît , s'il est évident qu'il n'y ait pas lieu de se flatter de réussir dans cet Art. Or une pareille esperance ne sçauroit entrer dans l'idée de tout homme qui ne veut pas renoncer aux lumieres de sa raison , & qui reflechit tant soit peu sur le systême du monde.

Peut-être, Monsieur ; qu'en me voyant décider ainsi de plein saut , vous m'allez reprocher ce que je vous marquois il y a quelque-tems , que je n'approuvois pas dans un endroit des Hommes Illustres du (*a*) R. P. Niceron. Je disois qu'en y traitant de chimere & de folie le Projet , sur lequel le Sçavant Wilkins a travaillé , d'une écriture universelle , c'est-à-dire , lisible & intelligible à toutes les Nations ; on a été plus vite que les Auteurs de la Bibliotheque Germanique , qui ont crû (*b*) devoir suspendre leur jugement sur le Mémoire que M. Solbrig a présenté sur le même Sujet à la Societé Royale de Berlin , jusqu'à ce qu'ils ayent vû les Tables qu'il a dressées , & l'essai qu'il a fait de sa nouvelle écriture sur le François ,

(*a*) Tome 4. p. 118. & 119.

(*b*) Tome 8. p. 150.

L'Allemand & le Latin ; que l'on doit être maintenant bien revenu de ces sortes de préventions contre les découvertes à faire , par le grand nombre de celles qui se sont faites dans les derniers siècles , & que l'on croyoit auparavant impossibles. Qu'en décrivant ainsi de haute lutte & sans examen , les efforts que des gens habiles & laborieux ont faits pour procurer de nouveaux avantages à la Société, on décourage la plupart de ceux dont les travaux & les veilles pourroient être très-profitables , &c. Telles sont les réflexions , qu'il semble que l'on pourroit ici rétorquer contre moi.

Mais voici une distinction , à l'aide de laquelle il est facile de discerner les Arts dont on ne doit ni condamner ni mépriser la recherche , d'avec les idées & les entreprises dont on peut avoir raison de se moquer.

Un Projet ne tend-il , soit directement , soit indirectement , qu'à faciliter le commerce entre les hommes , qu'à les préserver d'une partie des maux & des accidens auxquels ils sont sujets ? la réussite peut en être esperée, parce qu'elle ne contient rien d'opposé à l'ordre & à l'harmonie que le Créateur a établis. C'est ainsi que , puisqu'il n'a pas voulu , comme il paroît assez , que la multiplicité

Bvj des

2166 MERCURE DE FRANCE.

des Langues , dont il a puni l'esprit de rebellion de nos Peres , empêchât insurmontablement le commerce entre les diverses Contrées , mais seulement qu'elle le rendît plus difficile ; ce n'est point passer les bornes prescrites , ni se soustraire aux Décrets de l'Etre suprême , que de chercher un art qui , comme celui d'une écriture universelle , en facilitant la communication réciproque des pensées , ne feroit que diminuer la grandeur des obstacles que les hommes trouvent à former entr'eux tous la liaison qui est cependant une des fins auxquelles ils sont destinés. Rien par conséquent dans une pareille entreprise qui soit marqué à un de ces coins qui sont des indices de l'impossibilité.

Lors , au contraire, que la chose va à changer l'ordre & l'arrangement naturel , & à vouloir arroger à l'homme des perfections , des facultés que l'Auteur de la Nature n'a pas jugé à propos de lui donner , le Projet doit être regardé comme chimérique & comme insensé. On s'est mis en tête , par exemple , la possibilité de prévoir d'avance les événemens publics & particuliers , à force d'observer le mouvement , les conjonctions des Planètes , de calculer , de combiner ; mais ces prétendus Prophetes , s'il en existoit encore,

Encore, passeroient tous aujourd'hui pour des Fanatiques ou des Imposteurs. Pourquoi ? C'est que l'on a enfin fait attention que ce qu'il y a de l'avenir, dont la connoissance soit necessaire à l'homme pour le diriger dans sa conduite, lui a été révélé, & que le Très-Haut qui s'est réservé la connoissance de tout le reste, regarde d'un œil d'horreur & d'abomination (a) tous les moyens auxquels on peut avoir recours pour partager cet attribut de la Divinité.

Si on a essayé de prolonger la vie au de-là du terme prescrit par la transfusion du sang d'un jeune homme fort & robuste dans les veines d'une personne âgée & décrepite, ç'a été une nouvelle fontaine de Jouvence qui n'a pas eu plus de réalité dans ses effets que celle de nos anciens Fabulistes. Le Parlement a même solennellement condamné cette transfusion par des raisons de Police, de bien-séance & d'honnêteté, dit le Journaliste, qui en rapporte l'Arrêt; (b) il auroit pu ajouter, & parce que le nombre de nos jours est renfermé dans des bornes qui ne peuvent pas être passées, (c) & aude-là desquelles on ne sçauroit s'effor-

(a) Deuteron 18.

(b) Journ. des Aud. Tom. 3. Liv. 10. ch. 15.

(c) Job. 14.

2168 MERCURE DE FRANCE.

cer d'atteindre , sans offenser la volonté Divine. Le succès des opérations du fameux Tagliacotti , qui regreffoit des nez sur la racine de ceux qui se trouvoient perdus , (*a*) n'a pas été plus durable , parce que cela auroit participé de cette résurrection qui ne nous est promise à chacun en particulier , que pour le tems où elle se fera généralement pour tous les hommes.

Or l'*Art de voler* , ou de se transporter à son gré çà & là dans les airs , est de même nature que ces autres Arts que l'on a inutilement tentés. Il dérangerait le Systême de l'Univers , suivant lequel la nécessité du concours des divers Elémens pour entretenir la structure de tous les Estres animés , n'a pas empêché que chacun de ces Elémens n'ait été assigné plus particulièrement à un genre de Créatures qu'à un autre , l'eau aux Poissons , la terre aux Hommes & aux Quadrupedes , l'air aux Oiseaux , & le feu à une autre espece qui nous est moins connue. Ce fut pour arrêter l'exécution de l'entreprise que les Descendans de Noé avoient formée de troubler cet ordre par un édifice qui les approchât des Cieux , que Dieu détruisit leur uniformité de langage.

(*a*) *German. de miraculis mortuorum Lib. 1. cap. 2.*

Nous

Nous devons croire qu'un Art est au dessus des forces humaines, quand nous voyons que toutes les fois qu'il en eut été besoin pour l'accomplissement des desseins auxquels Dieu employoit ses Elûs, il y a suppléé par le secours, tantôt de son Esprit même, tantôt d'un Ange envoyé du Ciel ; car on auroit peine à citer un exemple qu'agissant toujours, comme il le fait, par les voyes les plus simples, il ait jamais fait usage de sa toute-puissance dans les choses qui ne sont pas hors de l'enchaînement des causes naturelles. Or, de quelle façon fut-il rendu possible à Habacuc de donner à Daniel, à l'heure même qu'il en reçût l'ordre de Dieu, les nourritures qu'il ne destinoit qu'à ses moissonneurs. (a) Un Ange vint le prendre par le sommet de la tête, le porta à Babilone dans la fosse aux Lions, où Daniel étoit depuis six jours, & de-là le reporta dans l'endroit de la Judée où il l'avoit pris. Ce fut également une main céleste qui, avec l'Esprit Saint, éleva Ezéchiel *entre le Ciel & la Terre*, (b) & le transporta par cette route à Jerusalem, pour y être témoin de l'idolâtrie des Israelites. L'Ecriture nous a transmis plusieurs faits semblables,

(a) Daniel 14.

(b) Ezechiel 8.

auf-

2170 MERCURE DE FRANCE

auxquels s'accorde parfaitement l'expression d'Abdias dans la réponse qu'il fit à Elie qui le chargeoit d'avertir Achab de sa venue. (a) A quoi, dit-il au Prophete, voulez vous m'exposer ? A peine vous aurai-je quitté pour aller vous annoncer au Roi, que *l'Esprit du Seigneur vous emportera dans un lieu que j'ignore*. Joignant donc à ces considerations celle du principe, qu'il n'est plus besoin aujourd'hui de démontrer, que Dieu ne voulant pas avilir les traits particuliers de sa grandeur & de sa puissance, n'y a recours que quand les facultés qu'il a distribuées aux Agens naturels, ne lui suffisent pas: le moyen de n'en pas conclure que la legereté des vents & des Oyseaux est une des choses qu'il a jugé qui ne nous convenoient point, & qui étoient opposées à l'œconomie qu'il a voulu qui subsistât parmi nous. Je suis, Monsieur, &c.

(a) Reg. 3. 18.



EPI-



EPITRE FAMILIERE.

Depuis qu'un Macha on,
 Ennemi de Pluton ,
 (Chose assez singuliere)
 A frustré l'Achéron ,
 De mon Ombre legere ;
 Ou pour parler selon
 Le langage vulgaire ,
 Depuis ma guérison ,
 Au Hameau de Plombiere ,
 Je passe la Saison ,
 Qui suit de près moisson.
 Là , je suis dans ma sphere ;
 Je laisse à l'abandon
 Tout l'ennuyeux jargon
 De Barthole & Jason.

 Aussi-tôt que la Mere
 Du malheureux Memnon ,
 Lasse du vieux Tithon ,
 Vient sur notre Hemisphere .

Semez

Semer son Vermillon ,
 J'entr'ouve la paupiere .
 Après mon Oraïson ,
 Je prens ma Gibeciere ,
 Et guidé par Cléon ,
 Que j'estime & revere ,
 Dans un Bois solitaire
 Je poursuis Actéon. *
 Au retour , Alizon ,
 Fameuse Cuifiniere ,
 Nous prépare grand'chere :
 Ragoûts , Perdreaux , Dindon ,
 Couronné de Cresson ,
 Ont de quoi satisfaire
 Mon appetit glouton.

Tantôt dans la Riviere
 Je jette un ameçon ,
 Où se prend le Poïsson.
 Tantôt sur la fougere ,
 Au bord d'une Onde claire ,
 Ainsi que Céladon ,
 J'entretiens ma Bergere ;
 (a) Actéon fut changé en Cerf.

Mais

fais quand son cœur selon
 le feroit trahison,
 e n'irois pas, Damon,
 a tête la premiere,
 ans ce nouveau lignon,
 niter le plongeon.
 n'en fais point mystere,
 traite sans façon
 e petit Cupidon.

Quelquefois, pour complaire
 mon Ami sincere,
 ui dans ce doux Vallon,
 eve un Pavillon,
 urant une heure entiere,
 lui fers de Masson:
 oeus le fut, dit-on,
 i Roy Laomédon;
 c'est une chimere;
 y'on s'en prenne à Nason. *

Souvent sur un gazon,
 in de tout Compagnon,

(a) *Ovid. Liv. II. de ses Métam.*

Qui

2174 MERCURE DE FRANCE.

Qui pourroit me distraire ,
 Je vais lire Maron ,
 Horace , Fenelon ,
 Despréaux , la Bruyere.
 Là , j'écris la leçon
 Que me dicte Apollon ;
 Mais mon stile differe
 De celui qu'à Dijon
 J'employois d'ordinaire.
 Chaque jour pour Glycere
 Je fais une Chançon ,
 Et la Belle prefere
 A la Lyre d'Homere
 Celle d'Anacréon ;
 Enfin tout m'est prospere
 Dans ce charmant Canton.

A la Ville au contraire ,
 Je vis comme Tymon , *
 De mon pere severe
 Je n'ai pas un Teston.
 Pour ravir sa Toison ,
 Il faut , comme Jason ,
 * *Misanthrope.*

Avois

OCTOBRE. 1728. 2175

Avoir un Caractere.

Pour comble de misere ,

Tous les jour sen colere ,

me tient ce dicton :

Quelle demangeaison ,

Te fait mettre en lumiere

Des Vers à la maniere

De Boyer , de Pradon ?

Si tu n'atteins Moliere ,

Corneille ou Campistron ,

Racine ou Crébillon ,

De la Motte ou Voltaire ,

Tu peux à la Beurriere

De tes Vers faire un don.

A peine un vieux haillon

Couvrira ton derriere ;

Et si , comme **

Ta Muse téméraire ,

Lance quelque lardon ,

Redoute le bâton.

Croi-moi , Visionnaire ,

Deserte l'Hélicon.

Pour te faire un renom ,

» Rentre

» Rentre dans la carrière
 » Que couroit Cicéron.
 » Le Marquis, le Baron,
 » A qui ton Ministère
 » Deviendra nécessaire,
 » Feront dans ta maison
 » Pleuvoir l'or à foison.
 » Alors tu pouras faire
 » Choix d'une Femme... » Bon !
 Et par quelle raison
 Me prêcher sur ce Ton ?
 Ai-je un cœur mercenaire ?
 Moi, qu'au Palais à braire
 J'aïlle user mon pòumon !
 Moi, que l'Hymen m'éclaire
 Plutôt de son brandon !
 Et que je sois Confrere
 De ce Dieu Forgeron,
 Dont la Femme Adultere
 A signalé le nom !
 La Noble est trop altiere,
 Et de la Roturiere,
 L'humeur est trop grossiere ;

L'un

L'une n'est qu'un Oïson ,
 L'autre ne peut se taire ;
 L'une est trop dépensière ,
 L'autre trop menagere ;
 Celle qui du Sermon
 Fait son unique affaire ,
 N'est souvent qu'un Démon ;
 J'aimerois mieux , mon pere ,
 Prendre en main l'aviron
 Et ramer en Galere ;
 Il ne m'importe guere
 Que l'on m'approuve ou non.



*III. LETTRE sur l'Histoire de la
 Ville & des Seigneurs de Coucy , &c.
 Par D. Toussaints du Plessis , &c.*

Les Pièces Justificatives de l'Histoire
 de Coucy , meritent , Monsieur ,
 comme j'ai eu l'honneur de vous le di-
 re dans ma dernière Lettre , une atten-
 tion particuliere. Il s'agit de vous en ren-
 dre un compte sommaire dans celle-ci.
 Elles sont au nombre de 51. dont la pre-
 miere est une Bulle du Pape Jean XV.
 de

2178 MERCURE DE FRANCE.

de l'année 988. & la dernière une Charte d'Enguerrand III. Seigneur de Coucy, donnée en 1207.

La Charte II. & la Charte VI. nous apprennent l'année de la naissance de Philippe I. Roi de France, & la Charte VII. nous donne la connoissance d'un Seigneur de Peronne, inconnu à tous les Historiens, quoique Peronne lui ait appartenu du chef de son Epouse pendant plus de 50. ans. En general, toutes ces Chartes éclaircissent divers Points de l'Histoire de Coucy, mais il y en a plusieurs qui en rectifient la Généalogie: telles sont les Chartes XV. XVII. XVIII. XXIX. XXX. XXXI., &c. Je me contenterai d'en rapporter ici deux ou trois qui ne vous fatigueront point par leur longueur, & qui suffiront pour vous donner une idée des autres, & du bon choix qu'en a fait l'Auteur de cette Histoire.

§. VII.

*Charta Ratbodi Episcopi Noviomensis
An. 1095. Ex Tabulario J. Sancti
Quintini de Monte.*

» In nomine Patris, & Filii, & Spiritus Sancti : Ego Ratbodus, gratiâ Dei,
» Noviomensis Episcopus, omnibus mihi
» in

OCTOBRE. 1728. 2179

» in Christo subjectis notum facio, &
» meis Successoribus in memoriam relin-
» quo, Rotbertum Peronensem Domi-
» num & uxorem ejus quæ Adeliz voca-
» tur, Ecclesiæ S. Quintini de Monte
» Alaniæ villam & omnia ejus appendi-
» tia post eorum mortis ingressum de-
» disse.... hoc Peronensis Castri militi-
» bus..... præsentibus factum est: à me
» cum Suffraganeis meis Galdrico Archi-
» diacono, Rosselino Decano, Petro
» Cantore, Petro Scholastico astipulante
» confirmatum est. Quicumque huic
» Privilegio contra ibit, in æterna dam-
» natione ab Ecclesia separetur. Ego Gui-
» do Cancellarius relegi & subter firma-
» vi. Actum coram Altari Basilicæ Montis
» S. Martyris Quintini. Anno ab Incar-
» natione Domini M. XCV. Indictione
» III. Epacta XII. regnante Philippo
» Rege Francorum. Anno XXXIV. Epif-
» copatus Ratbodi XXVII. Principatus
» verò Rotberti, uxorisque ejus anno
» quinquagesimo; Godefrido supra-
» dicti loci Abbatiam tenente anno
» XXXVIII.

C 5.

§. XXIX.

*Charta Rogeri , Laudunensis Episcopi.
An. 1200. ex Tabulario S. Vincentii Laudunensis.*

» ROGERUS, Dei gratia , Laudunen-
 » sis Episcopus , universis fidelibus in
 » perpetuum. Noverint universi præsen-
 » tes pariter & futuri quod quum Ecclesia
 » S. Vincentii Laudunensis , & Guido
 » Castellanus de Cociaco nemus quod
 » dicitur Alodium pro indiviso & per me-
 » dium possiderent , memoratus Castel-
 » lanus totum dictum nemus præfatæ Ec-
 » clesiæ vendidit , & perpetuo habendum
 » concessit sub pretio videlicet mille &
 » centum librarum Laudunensis monetæ ,
 » quarum idem Guido plenariam recepit
 » solutionem ; & sub annuo censu vi-
 » genti librarum Laudunensis Monetæ ,
 » solvendarum in crastino omnium San-
 » ctorum , &c. Hanc autem venditio-
 » nem & perpetuam concessionem lau-
 » davit Ingelrannus , Dominus Cociaci ,
 » dilectus noster ; & quidquid juris ha-
 » bebat , vel habere poterat , tam in dic-
 » to toto nemore de Alodio , quam , &c.
 » Concessit , &c.... Hoc autem factum
 » est in præsentia nostra , uxore dicti
 » Ingel-

OCTOBRE. 1728. 2181

» Ingelranni Eustachia, & fratribus ejus-
» dem Ingelranni Thoma & Roberto
» coram nobis constitutis : hoc factum
» laudantibus & suum præbentibus assen-
» sum. Quod ut perpetuum robur obti-
» neat, ad petitionem prædictorum no-
» bilium virorum Injoranni & Guidonis
» fecimus hic veraciter inscribi, & nos-
» tra imagine confirmari. Actum anno
» Incarnati Verbi M. CC. mense Aprili.
» Ego Willelmus Cancellarius scripsi.

§. XL.

*Charta Gulielmi, Codiciacensis Topar-
cha. An. 1317. Ex eodem Tabul.
S. Vincentii Ludun.*

A TOUS CEUX qui ces presentes Let-
tres verront, & orront : Nous Guillaumes
Sires de Coucy, de Marle, & d'Oisy,
Salut en notre Seigneur, saichent tint que
comme nous sorons tenu chacun an perpe-
tuellement envers nos ames Religieux hom-
mes l'Abbé & le Convent de l'Eglise saint
Vincent de Laon en cinquante & six li-
vres parisis d'une part sur nos Vina-
ges du Pont à Bucy, à payer chacun an
dedens le jour des Brandons : item en
cent sols de monnoie courant d'autre part
sur nos Vinages de le Fere, à payer chacun
C ij an

2182 MERCURE DE FRANCE:

an dedens le jour de la Chandelie, & de tout ce en aient li dis Religieux bonnes Lettres scellées de nos devaniers Seignurs de Concy. Item, soyons encor tenu aux dis Religieux chacun an en un muy Laonien de bleid sur nos Molins d'Alty à payer chacun an dedens la Feste S. Remy en Ouembre ou environ, pour les arrerages des choses & des termies devant dis. Nous reconnoissons à devoir & à paier aux dis Religieux sept vingt & cinq lib. & dis so's Paris, & les quatre muis Laonis de bleid devant dis. Nous promettons loyellement, & en bonne foi, & sur l'obligation de tous nos biens meubles & non meubles, présens & advenir, en quelconque lieu qu'ils soient, seront, & pourront être trouvés, à rendre & à paier ausdits Religieux avecques les dis arerages les rentes dessus dites, qui écherront & poiront escheoir dedens & jusques à la dite Feste S. Andrien, & ladite sainte Pasques; & volons, & nous consentons que li dis Religieux nous puissent contraindre, & faire contraindre par l'Agent, le Roi de France, ou par autres quelconques Justiciers qu'il leur plaira, s'il avenoit que nous defaussions de paier aux dis Religieux les choses dessus dites; fust en tout ou en partye, & renunçons expressement quant aux choses dessus dites

OCTOBRE. 1728. 218;

à toutes exceptions de bavat, de mal, de fraude & de lésion, & à toutes autres exceptions tant de droit comme de fait, qui contre ces présentes Lettres pourroient estes dites & proposées, & renunçons au droit, qui dit que generale renunciation ne doit valoir. Ainçois voulons & nous consentons que celle generale renunciation vaille autant aux dis Religieux, & nous puist autant nuire & grever, comme se elle étoit faite par especial en toutes les choses qui requerent especialité. En temoignage desquelles choses nous avons ces presentes Lettres données, scellés de notre Scel aux dis Religieux, qui furent reçues l'an de Grace mil trois cent & dix sept ou mois de Juing.

Après les Pièces Justificatives suit une Table Chronologique des principaux événemens, contenus dans cet Ouvrage, faite avec beaucoup d'exactitude, & qui peut servir de modele en ce genre de composition. Cette Table est enfin suivie de quelques Additions, corrections, & d'un *Errata*, tant pour le corps de l'Histoire que pour les Notes &c. ce qui marque l'attention & l'exactitude de l'Auteur.

Je ne sçai, Monsieur, si je vous ai marqué dans ma premiere Lettre qu'il y a dans cet Ouvrage plusieurs Planches fortbien gravées; le Combat du Lion &

C iij. d'En;

d'Enguerrand de Coucy ne se trouvoit plus que dans la petite Histoire de Jovet & assez mal gravé , on le trouve dans la nouvelle Histoire d'une meilleure main : on y trouve aussi le Plan de l'Abbaye de Nogent sous Coucy , & celui du Château même & de la Ville de Coucy , le premier dessiné sur les lieux , & le second tiré d'après un ancien Tableau de la Galerie des Cerfs à Fontainebleau , sans compter quelques sceaux communi-
 - quiez par M. de Clairembault à notre Historien , qui lui en marque publiquement sa reconnoissance.

Et à propos du Combat d'Enguerrand & du Lion , qui a donné lieu à la Note x x x. rapportée dans ma seconde Lettre , l'Auteur a trouvé bon de faire là-dessus une Addition , qui rendra la cérémonie *des Rissoles* plus curieuse à lire.

» La cérémonie des Rissoles , dit il , telle
 » que je l'ai copiée d'après Jovet , n'est
 » pas assez circonstanciée. Voici quelque
 » chose de plus pour ceux qui aiment le
 » détail. Un Fermier de l'Abbaye de No-
 » gent , revêtu d'un semoir , monté sur
 » un Cheval Isabelle , sans oreilles , & à
 » courte queue , suivi d'un Chien aussi
 » sans oreilles ; & portant une Rissole à
 » son col , entre dans la Ville par la Porte
 » de Laon , ayant devant lui un Panier
 » de

» de bât plein de Rissoles , & de Galet-
 » res. La Rissole est une sorte de Gateau
 » fait en forme de Croissant , & farci
 » d'un hachis de Veau cuit dans l'huile.
 » Il attend dans un Cabaret que les Offi-
 » ciers de la Ville & du Bailliage , qui
 » doivent se rendre à la cérémonie , soyent
 » assemblez pour le recevoir. L'heure ve-
 » nuë , qui est toujours le matin , &
 » avant la Messe Paroissiale , il remonte
 » sur sa bête , & va faire trois fois le tour
 » d'une Croix de pierre , qui est à la
 » tête de la ruë des Epousées , & à cha-
 » que tour il fait claquer son fouët. De-
 » là il descend aux Lions qui sont au
 » pied du Béfroy , ou de l'Hôtel de Ville ,
 » du côté de la Place , trois couche sur
 » le ventre , & sur les quatre pattes , le
 » dos couvert d'une longue pierre , sur
 » le milieu de laquelle est accroupi un
 » quatrième Lion d'une grandeur pres-
 » que naturelle. Là , le Fermier descend
 » de Cheval , monte sur la pierre , &
 » embrasse le Lion : après quoi les Offi-
 » ciers présens lui ayant donné Acte de
 » ses Foy & hommage , il retourne au
 » Cabaret , où se fait la distribution des
 » Rissoles. S'il manquoit un seul clou au
 » Cheval , ou si pendant la cérémonie un
 » besoin pressant lui faisoit faire quelque
 » incongruité , le Cheval & les Rissoles

2186 MERCURE DE FRANCE:

» seroient jconfisquez. Il est aisé d'éviter
» le premier défaut. Pour remedier à
» l'autre inconvenient , le Fermier a soin
» de se faire suivre par un homme à pied ,
» qui a l'œil attentif sur le Cheval , & qui
» en cas de besoin , ne manque pas de lui
» baisser la queue à propos , jusqu'à ce
» que toute la cérémonie soit achevée.

Je finis , Monsieur , en vous assurant
que ce livre se fera lire par les personnes
intelligentes , & qu'il merite , à plusieurs
égards , une place dans votre Cabinet.
Je suis , &c.



*A M. le Chevalier de S. Hubert , à l'oc-
casion de sa petite Pièce de Vers du
Paëtole & de la Garonne , par M. l'Ab-
bé de ***.*

Illustre favori des Muses ,
Légitime enfant d'Apollon ,
Les Vers qu'en vain tu nous refuses ,
Font retentir tout le Vallon ;
Chacun s'empresse de les lire ,
Le Mercure ne peut suffire ,
Pour contenter les curieux ,
Le vif enjouement de ton stile ,

A

OCTOBRE. 1728. 2187.

A fait dire à plus d'un habile

Qu'on ne peut rien trouver de mieux.

Quel accueil pour ton Elegie ,

Si plus sensible à cet honneur ,

Tu surmontois ta modestie ,

Qui la dérobe à l'Imprimeur !

Rien ne manqueroit à ta gloire ,

Ton nom d'immortelle memoire ,

Voleroit par tout l'Univers ,

Et, digne imitateur d'Ovide ,

La Critique la plus rigide ,

Ne sçauroit mordre sur tes Vers.

Puisque Pegase te seconde ,

Tu peux sans être audacieux ,

Guidé par ta veine féconde ,

T'élever jusqu'au plus hauts lieux :

Chanter , Bacchus , l'Amour , la Gloire ,

Et faire écrire dans l'Histoire ,

Si le Pactole roule l'or ,

Qu'au gré des neufs Sœurs , & Bellone ,

L'on voit sortir de la Garonne

Ce qu'on appelle vrai trésor.

C v Les



L Es dernières représentations qu'on a données de Tiridate sur le Théâtre François, ont donné lieu aux Observations qu'on va lire sur ce Poëme.

DISSERTATION CRITIQUE
sur la Tragédie de Tiridate.

L A Préface que M. de Campistron a mise à la tête de son Théâtre, est si remplie de confiance sur la bonté de cette Tragédie, qu'il semble qu'on n'y puisse porter des yeux critiques sans témérité. Voici ses propres termes : *de toutes mes Tragédies, c'est celle où il y a plus d'art & de délicatesse dans les sentimens. Le succès en fut prodigieux, & l'on n'en a point vu sur notre Théâtre, ni de plus brillant, ni de plus constant.* Après un témoignage si éclatant, la Postérité n'a qu'à admirer, si elle ne veut faire le procès aux Approbateurs des siècles précédens. Que l'Auteur nous annonce que Tiridate est celle de ses Pièces de Théâtre, où il a mis le plus d'art & de délicatesse, nous voulons bien l'en croire sur sa foi, mais que jamais succès n'ait été ni plus brillant, ni plus constant, le
 pre-

premier fait tort à son siècle , & le nôtre n'adopte pas le dernier ; en effet , quoique cette Tragédie ait fait plaisir par les situations , dans la dernière reprise , on n'a pas laissé d'en sentir les défauts , & l'on ne l'a pas mise à si haut prix que l'Auteur l'a présumé dans sa superbe Préface. Mais passons cette foiblesse à un pere prévenu en faveur de son enfant , & examinons son Ouvrage avec un parfait désintéressement.

Si nous en croyons M. de Campistron , *ce fut en lisant le second Livre des Rois , que l'amour d'Amnon , fils de David , pour sa sœur Thamar , lui inspira le dessein de faire une Tragédie sur ce sujet. Je crus , dit-il , devoir prendre pour cela quelque nom emprunté , & je choisis celui de Tiridate. Ce n'est pas , poursuit-il , qu'on trouve dans aucun Historien que ce Prince ait été amoureux de sa sœur ; mais plusieurs assûrent qu'il mourut d'une langueur dont la cause ne fut jamais connue. J'ai usé de ce Privilege qu'Aristote me donne , & j'ai imputé cette langueur à l'Amour. Le peu d'Analogie qu'il y a entre cette Tragédie & l'histoire d'Amnon , nous fait deviner la véritable cause qui a déterminé l'Auteur à la mettre au Théâtre. Le succès de la Phedre de Racine lui mit la plume à la main , les Epigrammes*

Cvj. qui

qui furent lâchées dès les premières représentations , font foi que le Public ne prit pas le change sur le véritable motif. La Pièce ne laissa pas de réussir malgré la différence sensible qui se trouva entre l'Original & la Copie : que cela soit dit sans rien diminuer de la gloire de l'Auteur de Tiridate ; on peut être beaucoup au dessous de Racine sans être bien bas , & d'ailleurs le Sujet de Phedre est infiniment plus susceptible du grand Tragique , que celui de ce Prince Parthe , dont l'Histoire ne dit autre chose , si non qu'il mourut d'une langueur dont la cause ne fut jamais pénétrée.

Je sçais que ce n'est point le Sujet tel qu'on le trouve dans l'histoire qui contribué le plus au succès d'une Tragédie ; *Astratus vixit* , a donné la naissance à une des Pièces les plus intéressantes de notre Théâtre , quoi qu'en dise M. Despréaux , c'est à l'Auteur à imaginer une Fable qui le dédommage de la sécheresse du sujet historique , & tout le monde doit convenir que M. de Campistron n'a pas été aussi heureux dans celle de Tiridate , que Quinault dans celle d'Astrate ; il est vrai que ce premier n'ayant qu'un seul fond de situation , qui étoit l'aveu de l'Amour incestueux , l'a menagé avec tant d'économie , qu'il nous en a donné

trois

OCTOBRE. 1728. 219

trois pour une. Il est beau d'être simple dans une Tragédie ; Racine nous l'a fait voir dans sa *Berenice* , mais il faut avoir son élégance continuë , pour oser marcher sur ses traces.

Rien n'est plus simple que la Fable de *Tiridate* : Voici en quoi consiste toute l'action.

Arface , Fondateur de l'Empire des *Parthes* , dont les Successeurs ont été appelez *Arfacides* , de son nom , avoit deux fils , dont le cadet est tout-à-fait inutile à la Pièce. Des raisons d'Etat obligent ce Monarque à marier son aîné à *Talestris* , Reine de *Cilicie*. Ce Mariage doit être le Sceau de la paix entre *Arface* & tous les Princes de l'Asie ; mais le sort en a disposé autrement. *Tiridate* est malheureusement devenu amoureux de sa sœur *Erinice*. Cette Princesse a été promise à *Abradate* , Prince du Sang d'*Arface* , autre Personnage presque aussi inutile que celui du frere de *Tiridate*. *Arface* veut être obéi ; *Tiridate* ne peut ni épouser *Talestris* , ni consentir qu'*Abradate* devienne l'époux de sa sœur. *Talestris* impute le refus de *Tiridate* à quelque penchant secret qui lui parle en faveur d'une Rivale ; mais sa juste jalousie se contient dans des bornes si étroites , qu'elle ne produit rien dans la Pièce. *Tiridate* fait
l'aveu

2192 MERCURE DE FRANCE.

l'aveu de sa passion incestueuse à Mithrane, son plus tendre ami ; il forme la résolution de chercher sa guérison dans l'absence. Tout est prêt pour son départ, mais pour son malheur il voit Erinice ; cette Princesse le prie tendrement de vouloir consentir à son Hymen avec Abradate qu'elle aime ; malgré ce fatal aveu d'un amour qui n'est pas pour lui, il garde le silence sur un secret qui lui fait horreur ; il n'a pas la même fermeté à une seconde vûe, le funeste secret lui échappe ; il veut s'en punir aux yeux même de sa sœur. Son frere vient lui arracher l'épée qu'il est prêt à se plonger dans le sein ; il s'empoisonne enfin, & vient mourir aux yeux de son Pere, d'Erinice & de Talestris. Voilà tout ce que M. de Campistron a inventé. Nous allons voir de quelle maniere il a traité ce médiocre effort de son imagination.

ACTE I.

Dans ce premier Acte l'action principale n'est presque point entamée, & l'exposition n'y a presque point de part. La premiere Scene est entre Artaban, frere de Tiridate, & Abradate, Prince de son Sang, à qui Erinice a été promise ; ces deux Princes sont unis d'une
tendre

rendre amitié qui est si forte du côté d'Artaban , qu'elle le rend injuste à l'égard d'un frere à qui il doit de l'estime & du respect ; il attribue l'opposition que Tiridate fait à l'Hymen d'Abradate & d'Erinice à une basse jalousie. Voici comme il s'exprime , en parlant de ce frere veritablement vertueux.

Ne cherchons point ailleurs le sujet de sa haine ;

Vos faits ont éclaté , votre valeur le gêne ;

Les Parthes entre vous ont partagé leur voix ,

Et confondu vos noms en comptant ses exploits.

Artabaze est plus genereux qu'Artaban ; il respecte assez la gloire de celui qui s'oppose à son bonheur pour attribuer ses refus à toute autre cause ; n'auroit-il pas été plus naturel & plus raisonnable qu'Artaban les imputât à la maladie mortelle dont il est atteint , & dont Artabaze lui a fait un récit assez touchant ? Mais l'Auteur vouloit apparemment fonder une inimitié entre ces deux freres , pour donner lieu à une Scene dé-liberative qui doit se passer dans le même Acte entre Arsace & les enfans , & d'où

2194 MERCURE DE FRANCE.

d'où l'Auteur prendra occasion de faire un grand étalage d'érudition.

La seconde & la troisième Scene n'avancent pas plus l'action principale ; dans l'une , Artabaze remercie Talestris de la bonne volonté qu'elle conserve pour lui , malgré les obstacles que son Amant apporte à son bonheur ; dans l'autre , Talestris témoigne à Tiridate la part qu'elle prend à cette langueur mortelle , qui semble le conduire au tombeau. Tiridate de son côté la prie de l'abandonner au malheur auquel les Dieux l'ont condamné. Talestris le quitte de peur d'augmenter son mal. Il reste seul avec Mitrane , son confident & son ami ; il semble même qu'il va lui ouvrir son cœur , & apprendre aux Spectateurs ce qu'ils brûlent de savoir , mais à peine a-t-il dit ce Vers :

Enfin , nous voilà seuls , & je puis , grace aux Dieux. . . .

Que le Roi entre suivi d'Artaban pour délibérer avec ses deux Enfans sur la situation présente de son Empire. Cette Scene a trois motifs differens. D'abord Arsace, aussi injuste qu'Artaban , attribue la langueur mortelle de Tiridate à une soif de regner dont il est secrètement dévoré. Son fils se justifie d'un soupçon si injur-

OCTOBRE. 1728. 2195

injurieux , par les sentimens les plus généraux & les plus tendres ; Arface lui répond d'une manière à lui persuader que ce n'est pas sérieusement qu'il lui a fait ce reproche ; on en peut juger par ces quatre Vers.

Je ne suis point surpris de ces vœux que vous faites ;

Je n'attendois pas moins d'un fils tel que vous êtes ;

Et c'est ce qui m'excite à ne rien négliger ,
Pour terminer vos maux , ou pour les soulager.

Un autre soin , mes fils , en ces lieux nous assemble.

Ce second préambule tend à leur dire qu'il voit avec regret qu'ils ne s'aiment pas , & c'est de cette froideur ou de cette désunion prétendue , qu'il prend occasion , comme nous venons de le dire , d'instruire les Spectateurs de tout ce qui s'est passé , depuis le Regne d'Alexandre le Grand , jusqu'à l'établissement de l'Empire des Parthes ; l'application qu'il fait de cette exposition est assez juste ; il dit à ses enfans qu'il croit désunis :

Les Grecs seroient encor absolus dans l'Asie ,
S'ils avoient banni de leur cœur la jalousie.

La

2196 MERCURE DE FRANCE.

La réponse sage & genereuse de ses Enfans , lui faisant connoître qu'il a pris le change une seconde fois , il passe au troisième motif qui l'a porté à les rassembler. Ce motif est l'Hymen d'Abradate & d'Erinice ; l'un des Princes s'y oppose , & l'autre le souhaite. Il faut les mettre d'accord sur ce point , digne objet d'une Scene délibérative ! Tiridate persiste dans son éloignement pour cet Hymen ; il fonde ses refus sur la honte qu'il y auroit pour Erinice , d'épouser un sujet de son pere. La vivacité avec laquelle il s'explique , fait deviner aux Spectateurs la passion criminelle qu'il a dans le cœur ; Arface & Artaban ne sçavent à quoi attribuer ce transport. Tiridate sort , & le Roi fait connoître qu'il veut bien user encore de complaisance envers un fils qui vient de s'oublier.

A C T E II.

Arface & Tiridate commencent ce second Acte ; Arface dit à son fils qu'il veut bien excuser son caprice , & ne le point presser sur l'Hymen d'Abradate & d'Erinice , ne doutant point qu'il ne vienne bien-tôt expier sa désobéissance à ses genoux. Un plus grand intérêt , lui-dit-il , me doit occuper aujourd'hui. Ce
grand

grand intérêt , c'est la foi des traités qu'on l'accuse de violer , en différant l'Hymen résolu entre Tiridate & Talestris. Il dit à son fils que tous les Ambassadeurs des Princes Etrangers viennent de le presser de célébrer un Hymen d'où dépend la tranquillité de toute l'Asie. Je n'ai besoin que de deux Vers de l'Auteur pour faire voir l'injustice de cette demande , c'est Arsace même qui les dit en parlant de Talestris :

Des maux que vous souffrez , le dangereux poison ,

Auprès d'elle vous prête une juste raison.

Arsace répond à cela qu'on ne pense pas de même chez tous les Potentats qui ont intérêt à cet Hymen ; mais ces Potentats ne sont-ils pas instruits par leurs Ambassadeurs de l'état pitoyable où Tiridate se trouve réduit ? Quoi ? Un Prince pour qui l'encens fume dans tous les Temples , & qui tend visiblement à sa fin , est-il en état de se marier ? Quoi de plus injuste pour des Ambassadeurs qui l'exigent , & pour un Pere qui le commande. Cependant Arsace le veut absolument , & ne donne qu'un jour à son fils pour se déterminer. Il est même si sûr de la justice de sa demande & de la possibi-

2198 MERCURE DE FRANCE.
possibilité de l'exécution qu'il dit à Tiridate :

Oùï , mon fils , cette Fête ,
Par mes ordres déjà se publie & s'apprête.
Le délai le plus court en seroit dangereux ;
Enfin je l'ai promis ; il le faut , je le veux ;
Adieu , préparez - vous.

Mitrane qui reste avec Tiridate est encore moins excusable qu'Arface qui vient de sortir. Personne ne sçait mieux que ce fidele ami , que ce Prince n'est point en état de se marier ; il ne sçauroit prendre pour une feinte un mal qu'il voit redoubler à chaque instant , & cependant il paroît surpris du refus que Tiridate fait de la main de Talestris. Il fait plus , il lui fait une agréable image de cet Hymen qu'il refuse si justement. Voici comme il lui parle :

Achievez un Hymen que l'Amour favorise :
Seigneur , de Talestris vous connoissez le cœur ;
A peine votre flamme égale son ardeur ;
Quels plaisirs vous promet une Reine si belle ;

Tiridate lui répond, que cet Hymen seroit

OCTOBRE. 1728. 2199

roit un supplice pour lui. Il le prie d'engager Talestris à y renoncer la première. Il lui avoue enfin qu'il aime sa propre sœur. C'est proprement en cet endroit que la Pièce commence. Voilà les Spectateurs instruits , car jusques-là ils n'ont fait que deviner. Mitrane épouvanté d'une déclaration si étrange , lui répond sagement :

Non , je ne prétends pas accroître vos douleurs ;

Au lieu de mes conseils , je vous donne mes pleurs.

Quel est votre dessein ? que pouvez-vous attendre ?

Artaban , qui entre à la fin de cette Scene , trouve son frère dans un état si pitoyable , qu'il n'a plus la force de le condamner , ni de servir Abradate contre lui. La ressource de ce dernier n'est plus que dans les bontez qu'Erinice a pour lui. Cette Princesse lui promet de presser Tiridate sur son Hymen , elle se flatte d'être assez chère à ce Prince , pour l'y faire consentir ; elle ne lui est que trop chère , & c'est par cette raison qu'elle n'en doit rien obtenir sur ce point : nous l'allons voir dans le troisième Acte,

ACTE

355137

ACTE III.

Je passe légèrement sur la première moitié de ce troisième Acte , il ne s'y passe rien qui donne matière à des observations critiques. Talestris veut entrer dans l'Appartement de Tiridate , pour s'informer de l'état où il se trouve. Les apprêts de son hymen , que le Roy a ordonné , lui persuadent que ce cher Prince se portera mieux. Mitrane ne tarde pas à la tirer d'une si douce erreur ; il le fait même avec une circonstance très-dure pour elle ; il lui fait entendre que sa présence ne servira qu'à aggraver les maux de Tiridate. Talestris , qui s'étoit flattée d'être aimée de ce Prince , apprend par-là qu'elle ne le verroit qu'à titre d'importune ; elle n'a garde de s'exposer à un accueil si mortifiant pour son orgueil ; elle impute ce mépris de Tiridate à quelque amour nouvelle ; elle s'en explique bientôt avec ce Prince même , qui la prie de l'abandonner à son malheur. Quoique ce congé soit adouci par la manière de le donner , Talestris ne laisse pas d'en être picquée jusqu'au vif ; elle quitte Tiridate en lui disant :

Prince , tous ces discours ,
Pour guerir mes soupçons , font d'un foible secours.

Que

Que dis-je ? en ce moment vos yeux , votre
contrainte ,

M'en donnent de nouveaux, & confirment ma
crainte ;

Mais il me reste encor assez de liberté ,

Pour prendre sur mon fort, conseil de ma fierté.

Tiridate voyant que malgré tous les efforts qu'il veut faire sur lui-même , son malheureux amour triomphe de sa vertu ; forme enfin la sage résolution de fuir le péril , pour n'y pas succomber. Quoique M. de Campistran ait employé la même chose dans Andronic , cela n'en est pas moins beau. Le voilà donc résolu à s'éloigner pour jamais d'une sœur qui lui est trop chère ; mais il la revoit pour son malheur , & dans cette fatale entrevue , il apprend que son Rival est aimé. Cette situation est des plus intéressantes ; l'Auteur l'a un peu chargée , mais il ne l'a fait que pour la rendre plus vive ; en effet , s'il avoit été trop raisonnable dans cette Scene , on n'y auroit pas senti la moitié du plaisir qu'elle a fait , il est certain qu'Erinice n'a rien à se reprocher sur l'amour qu'elle a pour Artaban ; son pere lui a destiné ce Prince pour Epoux , n'est-ce pas lui ordonner de l'aimer ? Son frere n'approuve pas cet hymen , elle ignore
la

la raison secrète qui le rend contraire à
ses plus chers desirs ; elle présume qu'il
condamnera son amour ; mais cela suffit-il
pour lui faire dire , en parlant à sa Con-
fidente :

Que je crains le projet où mon amour m'en-
gage , &c

Et en parlant à Tiridate :

Je viens vous reveler le plus secret mystere, &c.

Ah ! je n'ose ; je crains :

Le trouble de vos yeux confond tous mes
desseins ;

Encor plus que jamais, quoique je me propose,

Votre injuste chagrin à mes desirs s'oppose ;

Je le vois, Toutefois il faut vous découvrir

Le sort

Ne diroit-on pas à voir toutes ces in-
terruptions qui ressemblent à des remords,
que la plus affreuse verité va sortir de sa
bouche ? Cependant , si vous y mettez plus
de raison , vous en ôterez tout le feu.
D'ailleurs l'embarras d'Erinice & les ter-
mes que l'Auteur lui a ménagés avec art,
font prendre le change à Tiridate , & le
mettent dans une situation des plus théa-
trales , malgré le comique qui semble en
résulter. Ce Prince frappé du plus funeste
coup ,

coup, par l'aveu que sa sœur lui fait de son amour pour Artaban, conserve pourtant encore assez d'empire sur lui-même pour ne pas découvrir le sien ; il quitte brusquement Erinice, qui croyant que c'est un nouvel accès de son mal, le veut suivre pour lui prêter son secours ; mais il s'oppose à son dessein par ce Vers qui finit le troisième Acte :

Si vous m'aimez, ne me secourez pas.

A C T E I V.

Toute la beauté de ce 4^e Acte consiste dans la continuation de la belle Scene du 3^e, quoique dans le fond cela ne fasse qu'une Scene doublée ; je n'oserois le condamner, sur tout dans une Tragedie dont le sujet est aussi simple que celui de Tiridate. Cet exemple a été suivi heureusement par feu M. Duché, dans son Opera d'Iphigénie, en Tauride ; il auroit pû faire sa reconnoissance dans le quatrième Acte ; il jugea à propos de nous donner deux plaisirs pour un ; mais ce fut avec cette difference, que la Scene du cinquième Acte surpassa de beaucoup celle du quatrième, qui n'étoit qu'ébauchée. Je dis que ce fut avec cette difference, parce que M. de Campistron ne nous a pas donné la même satisfaction. La Scene du qua-

D. trième

trième a paru beaucoup inferieure à celle du troisième , & à l'aveu près , qui pouvoit être également dans l'Acte précédent , on n'a été que legerement ému dans celui-cy. Ne seroit-ce pas que cet aveu est un peu trop brusque ? Il vient au premier Vers que l'Auteur met dans la bouche de Tiridate. Je ne sçai s'il ne vaudroit pas mieux qu'il fût un peu filé , & que ce ne fût qu'après que la constance de Tiridate seroit à bout , qu'il dît :

Et ne mourrai-je point, s'il devient votre Epoux?

Les Apologistes de la Piece ne manqueront pas de raisons pour autoriser cette précipitation , & en tiendront peut-être compte à l'Auteur comme d'une beauté. Cet aveu, diront ils, lui doit échapper malgré lui , & sans même qu'il s'en apperçoive. On ne doute point que ce n'ait été le dessein de l'Auteur , d'autant plus qu'il fait dire à Tiridate dans le milieu de la Scene.

Qu'ai-je fait , malheureux , n'ai-je pû me défendre

C'est ma sœur qui me parle ! ah ! grands Dieux !
qu'ai-je dit ?

Je rappelle en tremblant mes sens & mon esprit.

Je regarde... je songe... & tout me desesperé ;
Ma sœur ... que ce silence exprime de colere !

II

Il m'est donc échappé ce secret odieux ;
 Mais sçachez par quel sort il éclatte à vos
 yeux :
 Je partoïs triomphant de vos premières lar-
 mes ;
 La fuite me fauvoit du pouvoir de vos char-
 mes ;
 En proie à mes tourmens, sans espoir d'en
 guérir ,
 Je courois dans l'exil , les pleurer & mourir.
 Les Dieux n'ont pas voulu qu'achevant ma
 victoire ,
 Je finisse ma course avec toute ma gloire ;
 Ils m'ont encor rendu témoin de vos douleurs,
 Et je n'ai pû deux fois résister à vos pleurs.

Par ces quatre derniers Vers , l'Auteur
 semble rejeter le crime de l'aveu sur les
 Dieux ; il seroit à souhaiter que les Poètes
 conçussent une idée plus parfaite de la Di-
 vinité, & qu'ils crussent que ces Dieux qui
 président sur les actions des hommes , ne
 les laissent tomber que lorsqu'ils s'y expo-
 sent volontairement : il est vrai que Tiri-
 date n'oublie rien pour fuir à sa destinée ;
 tout est prêt pour son exil volontaire ; par
 quelle fatalité faut-il que sa sœur se montre
 encore à ses yeux ? Il fuit le péril , c'est un
 acte de prudence humaine ; le péril le
 D ij vient

vient chercher ; c'est une injustice des Dieux. Ne poussons pas plus loin ce raisonnement ; si c'est une faute à M. de Campistron , de rendre les Dieux complices d'un inceste , il a un complice lui-même dans l'illustre M. de Racine ; Phèdre rend les Dieux coupables de son amour incestueux , & par là elle nous intéresse pour elle aux dépens des Dieux , sur qui il fait tomber toute notre indignation. Ce quatrième Acte finit par une situation assez rebattue , mais qui ne laisse pas d'inspirer la terreur , quand les Acteurs jouent aussi-bien que M. du Fresne & M^{lle} Lecouvreur. Tiridate veut se tuer, Erinice se jette sur son épée , ils se débattent pendant quelques instans , le désespoir anime Tiridate , l'effroi est peint sur le visage d'Erinice ; Artaban survient & secondé par sa sœur , il désarme son frere qu'il suit en prononçant ces mots :

Quelle horreur !

Sauvons-le toutes fois , prévenons sa fureur.

Je ne sçais si Artaban a deviné ce qui vient de se passer entre Tiridate & Erinice ; il semble que l'Auteur nous l'ait voulu faire entendre par ces mots : *quelle horreur !* cependant Erinice n'a rien dit qui lui ait donné lieu de former ce soupçon , il est arrivé dans le temps que cette

Princesse

OCTOBRE. 1718. 2207

Princesse luttoit contre son frere pour lui arracher l'épée dont il vouloit se percer. Erinice lui a dit seulement en se retirant toute éperdue :

Ah ! mon frere , est-ce vous que je vois en ces lieux ?

Prenez soin de ce Prince.

Artaban étonné de ce qu'il vient de voir , dit à Tiridate :

En croirai-je mes yeux ?

Quels transports ! quels projets , la douleur vous suggere ?

Que dois-je soupçonner ?

Ces derniers mots semblent tomber sur l'inceste : la réponse de Tiridate peut augmenter ce soupçon , voici ces propres termes :

Ah ! par pitié , mon frere ,

Ne me regardez pas , je vous fuis.

J'avouë que ce dernier Vers dit quelque chose , mais un crime tel que celui de l'inceste ne doit pas être soupçonné legèrement ; cependant , quoique l'aveu n'ait été fait qu'à Erinice , il devient tout-à-coup public , sans qu'on sçache ni pourquoi , ni comment. Nous l'allons voir dans le cinquième Acte.

D iij AC-

ACTE V.

Je ne m'arrêterai pas beaucoup à ce dernier Acte, tout le monde l'a jugé le plus foible de la Piece, & le 3^e & le 4^e avoient besoin de tout l'interêt que l'Auteur y a mis, pour rappeler les Spectateurs, après le dégoût que le dernier à dû leur laisser. Erinice le commence par un Monologue dans lequel elle exprime toute l'horreur que lui cause le coupable aveu que Tiridate vient de lui faire; on peut même dire que ses remords vont un-peu trop loin; on en va juger par ces deux Vers:

Et toi, Divinité, que l'Orient révère,
A de pareils forfaits, prête-tu ta lumière.

Qu'auroit-elle dit de plus si son frere lui avoit fait violence? & s'il avoit consommé le crime, comme fit autrefois Amnon que l'Auteur a pris pour modele de son Heros, ou du moins qui l'a porté à traiter son amour incestueux sous d'autres noms? Erinice n'est coupable de rien, elle n'est que malheureuse, & les reproches qu'elle se fait sont outrez: mais la haute vertu se punit de tous les malheurs dont elle est la cause, quoiqu'innocente. Quel surcroît de douleur pour Erinice dans la Scene suivante. Artaban vient lui annoncer que le bruit de leurs malheurs commen-

ce

ce à se répandre , & que Talestris qui en est déjà informée , se prépare à retourner dans les Etats , & fait craindre qu'elle ne tire une vengeance éclatante de l'injure dont on l'a couverte ; faisons un moment de reflexion sur cette publicité d'un aveu qui ne s'est passé qu'entre deux personnes. Erinice vient d'en témoigner trop d'horreur pour nous laisser croire qu'elle l'ait divulgué elle-même. Artaban n'a fait que le soupçonner , & nous a paru trop sage dans toute la Piece , pour nous donner lieu de le charger d'une pareille indiscretion ; ce ne peut donc être que Tiridate , qui agité de remords , a laissé échapper ce funeste secret ? Mais si l'Auteur le suppose , il doit en instruire les Spectateurs , qui veulent qu'on leur rende compte du moindre petit incident.

Erinice voyant approcher Arsace , ne peut soutenir sa présence , & finit la Scene par ce foible Vers :

Qu'il ignore ma peine & ma crainte mortelle.

Arsace surpris de la fuite d'Erinice & de la consternation d'Artaban , ne sçait qu'en penser. Cette nouvelle si publique n'est pas encore parvenue jusqu'à lui ; on peut répondre à cela qu'on a pris soin de lui cacher la honte de sa famille , & que dans bien des accidens de la vie , les per-

D iiij sonnes

2210 MERCURE DE FRANCE.

sonnes qui y sont les plus intéressés
sont souvent les derniers à les apprendre
Artaban lui en dit assez pour lui ouvrir
les yeux, & par là il fait monter sa co-
lere jusqu'à le rendre injuste. Artaban
n'oublie rien pour le porter à l'indulgen-
ce ; voici comment il s'exprime :

La crainte d'attirer votre juste colere ,
Aux termes du devoir ramenera mon frere ,
Laissez agir sur lui la raison & le temps.

Voici la réponse d'Arface :

Ah ! vous m'en dites trop , mon fils, je vous
entends.

Ainsi d'un crime affreux , Tiridate est cou-
pable !

D'un reproche éternel , Tiridate m'accable !

Pour effacer l'affront dont il nous charge tous,

Bientôt

L'arrivée de Talestris l'empêche d'a-
chever & de prononcer l'arrêt de mort ,
mais il n'est que différé. A peine voit-il
cette Amante offensée , qu'il lui dit :

Madame , venez-vous d'un pere malheureux ,

Où plaindre ou rendre encor le sort plus ri-
goureux ?

Venez-vous contre un fils me demander ven-
geance ?

J'en

J'en atteste le Ciel & les Dieux qu'il offense :
 Vous l'obtiendrez. Heureux si je puis en effet
 Rendre la peine égale à l'horreur du forfait.

Si ce langage lui est inspiré par la politique , il faut avouer qu'il est un grand Maître dans l'art de dissimuler , puisqu'il l'exerce dans des circonstances si peu compatibles avec le sang froid que demande une pareille feinte ; mais comme il a parlé de même à Artaban , nous ne pouvons vrai - semblablement attribuer son discours qu'à un excès de colere. Mais qu'elle est mal fondée cette colere ! son fils est plus digne de sa pitié que de tout autre sentiment , l'Auteur ne l'a pas ignoré , puisqu'il a chargé Talestris du soin de l'excuser par ces Vers :

Je le trouve toujours , Seigneur , malgré son crime ,

Digne de ma pitié , digne de mon estime ;

Je ne l'accuse point d'avoir trahi sa foi ,

D'avoir feint un amour qu'il n'eut jamais pour moi :

Un trop noir ascendant tyrannisoit son ame ,

Il brûloit malgré lui d'une funeste flamme ,

Que les Dieux irritez allumoient dans son cœur ,

D v Et

Et dont malgré leur haine il fut l'ong-temps vainqueur.

Voilà encore les Dieux chargez du crime ; les Poètes ne se corrigeront-ils jamais de cette mauvaise habitude ? Finissons. Tiridate se punit lui seul , parce qu'il se croit seul coupable ; il vient après avoir pris un mortel poison qui le fait expirer aux yeux d'Arface, d'Erinice, de Talestris, d'Artaban & d'Abradate, à qui il demande pardon des obstacles qu'il a apportez à son hymen. Je ne dis rien de la versification, ce que j'en ai cité me dispense d'une recherche trop rigoureuse.



B O U Q U E T
DE MADEMOISELLE D * * .
A MONSIEUR P * * .

Pour le 4. d'Octobre 1728.

A Moi, ma Muse : il faut que je m'apprête
A celebrer l'illustre Fête ,
De celui des Humains que j'estime le plus ;
Mais dans notre Bouquet point de mots superflus ,
Point de ces phrases rebutées ,

Mille

Mille & mille fois repetées.

Point de ces tours usez, où l'on dit qu'une fleur,

N'égale pas le don du cœur ;

Que l'une est aussi tôt fannée,

Et l'autre d'année en année,

Voit renouveler son ardeur.

Je veux du neuf, je veux du tendre :

A P** je veux faire entendre,

Tout ce que je pense de lui :

Que cela se fasse aujourd'hui.

Soit. D'un divin transport je sens déjà l'extase ;

Je fais des Vers, je fais... arrête, ami Pégaze,

Tu menes mon cœur au galop :

J'apprehende d'en dire trop.



*LETTRE de M..... sur une Epée
singuliere.*

IL m'est tombé entre les mains une Epée, que je crois fort ancienne & qui me paroît une piece curieuse. Je l'ai montrée à plusieurs de mes amis qui pensent la même chose: en voici la description.

C'est une lame à dos qui a deux pieds quatre pouces & trois lignes de longueur. On voit aisément qu'elle a été plus longue pour

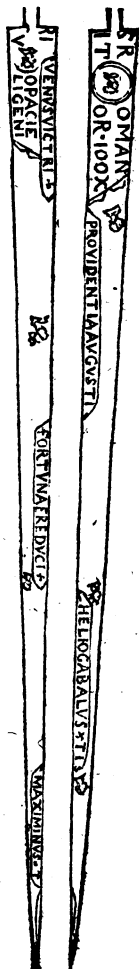
D vj . le

2214 MERCURE DE FRANCE.

le moins de 2. pouces, & qu'on a retreffi une partie du talon pour en faire un bout, de la foye qu'elle a à present, & dont selon toutes les apparences, elle manquoit entierement lorsqu'on fit la decouverte de l'Epée.

Sa largeur est d'un pouce depuis le talon jusqu'environ la moitié de la lame, d'où elle diminuë peu-à peu jusqu'à la pointe. Le dos a cinq biseaux de même longueur & largeur. Le premier commence immédiatement après le talon & le dernier finit à cinq pouces & quelques lignes de la pointe. Le premier, le troisiëme & le cinquiëme, sont tournez vers le dessus de l'Epée, & les deux autres vers le dessous.

Dans le premier biseau on lit ces paroles VENUS VICTRIX ✠ dans le second, PROVIDENTIA AUGUSTI. Dans le troisiëme, FORTUNAE REDUCI. Dans le quatriëme, HELIOGABALUS. TI. ✠ Dans le dernier, MAXIMUS. ✠ I ✠. Dans le plat de l'Epée, on voit de chaque côté quatre têtes d'homme, deux des quelles sont aux deux faces du talon & les six autres à une certaine distance l'une de l'autre le long de la lame, trois dans le plat du dessus & trois dans celui du dessous.



Dans

OCTOBRE. 1728. 2215

Dans le plat du dessus à la dernière extrémité du talon, on apperçoit quelques restes d'une lettre qui semble avoir été une R. après laquelle on voit un L. ensuite vient une figure qui occupe le reste du talon; & après la figure, dans la même ligne que l'I, on lit dans la lame du côté du dos, OPACIE.

Au bas de l'I, se voit un V & après la figure dans la même ligne que l'I, on lit dans la lame du côté du tranchant, LIGENI. Sur le dos du talon on voit ces Lettres, UDRIOVA, lesquelles ne font, ce me semble, aucun sens, aussi bien que *Ligeni* & *Opacie*. Je crois cependant qu'elles en auroient un très bon, si on pouvoit lire ou suppléer celles qui les précédoient & qui ont été détruites en rétreffissant le talon & le faisant devenir un bout de la soye qui a été allongée par un morceau de fer, dont on voit la soudure.

La figure du talon de cette face du dessus est dorée & représente la tête d'un homme qui a un Casque, sur lequel sont plusieurs ornemens. La seconde tête de cette face a aussi un casque qui n'est pas, à beaucoup près, si façonné que celui de la première. La troisième tête est couronnée de Laurier, & la quatrième a un Casque.

Dans l'autre face, c'est-à-dire, dans le plat du dessous de l'épée, on voit à l'extrémité du talon une partie de la lettre S. ensuite une R. après laquelle vient une figure dorée qui remplit le talon, comme dans la face du dessus. Après la figure, dans la même ligne de l'R. on lit OMAN qui avec l'R. qui est devant la figure fait ROMAN.

Au bas de l'S. & de l'R. on voit un I & un T & après la figure O R. I 9 9 X Cette figure aussi-bien que la seconde de cette face.

2216 MERCURE DE FRANCE:

a un Heaume à la Romaine. La troisième présente une tête couronnée à rayons. La quatrième est si usée, qu'on ne distingue pas si c'est une Tête couronnée ou si elle a un Casque. Au reste, toutes les lettres, tant du talon que de la lame & des biseaux, sont Majuscules ou Romaines, gravées en relief, & dorées d'or moulu. Les deux figures du talon sont dorées, les autres six sont à simple graveure.

Si vous ou vos amis avez la curiosité de voir cette Epée, je l'ai envoyée à Paris chez un de mes amis. qui est logé dans la rue d'Anjou, Fauxbourg S. Germain, au coin de la rue de Nevers, au second étage, où elle restera quelque-temps. Je suis, &c.



Epitaphe de Frédéric.

CY-dessous, *Féderic* repose.

De *Monique* plaignés le sort :

De pleurs réitérés elle honore sa mort.

Le Public ignore la cause ,

Qui le fit de sa Belle aimer à la fureur.

Il est vrai qu'il portoit le nom d'un Empereur ;

Mais le nom seul est peu de chose.

De Turquie , il étoit natif :

Les Turcs sont-ils d'aimables hommes ?

Non,

OCTOBRE. 1728. 2217

Non. Leur amour rebarbatif,
Ne plaît point au siècle où nous sommes.

D'un Nègre il avoit la couleur,
Excepté par le bout des manches.

On assure qu'un More est de nulle valeur,
S'il a les extrémités blanches.

A vingt-cinq ans il vît son dernier jour :
Mourir alors, n'est-ce pas grand dommage ?
Le défunt imitoit les Seigneurs de la Cour ;
Il n'en pouvoit plus à cet âge.

Fédéric d'un grand deuil est toutefois l'objet :
Passant, pourrois-tu bien deviner ce secret ?
Tout ce qu'il eut de rare, il ne faut plus le
taire,

C'est qu'il ne prit jamais de Rat :
Dévoilons vite ce mystère,
Fou Fédéric étoit un Chat.

Eloge funebre de Fédéric.

Fédéric est mort, quel dommage !
C'étoit la fleur des vrais Amans.
La Parque sans égard à l'âge,
Trancha ses jours à vingt-cinq ans.

Fédéric

Fédéric aimé de *Monique*

(Ce mot fait son Panegyrique)

L'aima tellement à son tour ,

Qu'on ne vît onc pareil amour.



Nommer *Monique* , c'est tout dire ,

Hé ! qui ne connoît dans Paris

Cette Nymphé qui d'un sourire ,

Fait naître Jeux , Amours , & Ris :



Son Amant si chér & si tendre ,

Eut pour Rival un *Alexandre* ,

Mais tout à *Monique* est soumis ;

Elle rend les Rivaux amis.



Fédéric étoit Turc de race :

Près d'elle il devint gracieux.

L'autre Danois fondit sa glace

A la clarté de ses beaux yeux.



Ainsi voit-on que cette Belle

Fait régner au loin ses appas ,

Et

Et qu'Amour réunit pour elle,
Les cœurs de differens Climats.



Fédéric aimoit la Musique :
Mais quel goût pour le Claveffin ,
Quand il y voyoit de *Monique*
Voltiger la brillante main !



Monique vouloit-elle écrire ,
Fédéric lui-même écrivoit.
Quoiqu'elle voulût faire ou dire ,
Fédéric en tout la suivoit.



Cet Amant pour plaire à sa Dame ,
En petits soins se consumoit.
Il sembloit lire dans son ame ,
Et n'aimer que ce qu'elle aimoit.



Mais , triste effet de sa tendresse !
Il crut par une erreur d'amour ,
Voir sans lui partir sa Maîtresse ,
Et ce fut là son dernier jour.

Mo-

2220 MERCURE DE FRANCE.

Monique eut beau lui dire, arrête ,
Je demeure... ô soins superflus !
Il gémit, il panche la tête ,
Il pousse un soupir , il n'est plus.



L'on dit que son cher *Alexandre*
Arrosant de larmes sa cendre ,
Et touché de ne le plus voir ,
Perdit les yeux de désespoir.



Puisse un trait si rempli de gloire ,
Mais à *Monique* si fatal ,
Immortaliser la mémoire
D'*Alexandre* & de son Rival.



Passant ; qui lis leur aventure ,
Tu croiras , sur cette peinture ,
L'un & l'autre un grand Potentat :
Alexandre est un Chien *Féderic* fut un Chat.



R E-



*RE'PONSE du P. C. à M. L. C.
D. L. écrite de Paris le 7. Octobre
1728.*

MONSIEUR,

J'ai lû vos Remarques sur mon Paradoxe, imprimées, p. 1785. du Mercure d'Août 1728. & d'abord ne sçachant pas qu'elles étoient de vous, & voyant que vous aviés eu le malheur de prendre un mauvais parti sur le Paradoxe Géométrique, j'avois résolu de n'y rien répondre. Mais dés que j'ai sçû par hazard que c'étoit l'Ouvrage d'un sçavant Académicien, & d'un Académicien dont j'estime beaucoup le merite, j'ai pris la plume pour vous prier d'agréer aussi quelques Remarques de ma part.

1^o. Pour le fond de la chose, permettez-moi de vous renvoyer aux Réponses que j'ai eu l'honneur de faire au célèbre Secrétaire de votre Académie, dans le même Mercure d'Août, & à deux Anonimes dans celui de Septembre.

2^e. J'avois averti qu'on eut à se défier un peu des apparences, & qu'il falloit être

2222 MERCURE DE FRANCE.

être infinitaire. Je ne doute pas de votre sagesse & de votre capacité à ces deux égards. Mais il est vrai que vous heurtés un peu rudement les principes des infinitaires dans vos Remarques.

3°. Je reconnois la solidité de tout ce que vous dites sur les Démonstrations & sur les axiomes Géométriques. Mais vous me permettrés de vous dire que j'ai scû tout cela lorsque j'ai donné mon Paradoxe.

4°. Vous dites que je renonce à un axiome en faveur d'une prétendue démonstration ; mais il est de fait que je ne fais qu'ajouter la démonstration à l'axiome , & expliquer l'un par l'autre.

5°. Vous ajoutés que je n'ai pas mieux réussi , lorsque j'ai avancé sans aucune preuve que la Quadrature de M. Leibris , &c. Mais il est pourtant vrai que j'ai réussi dans ce point là comme dans l'autre , & qu'avec le tems j'attends de votre équité que vous me rendrés justice là-dessus.

6°. Il est vrai que j'ai dit cela sans preuve. Mais je supposois & j'avertissois que je n'aurois affaire qu'à de vrais Géomètres infinitaires , capables de suppléer cette preuve , & de voir que deux grappeurs infinies telles que , $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{8}$, &c. & $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{12}$, ne différant que d'une grandeur finie ,

finie, telle que l'aire du Cercle, étoient géométriquement égales, quoiqu'arithmétiquement inégales.

7°. Enfin, vous finissés en disant que vous attendés ma prétendue démonstration & mon axiome aussi, & vous ajoutés que ce doit être quelque chose de curieux. Et bien, M. ayés la bonté de lire le même Mercure où sont vos Remarques, & le Mercure suivant, & votre curiosité sera satisfaite. Sans sortir même de l'Académie, vous pouvés consulter M. de Fontenelle, & apparemment aussi quelques autres infinitaires, qui vous diront que mon Paradoxe est une verité incontestable. Je suis, Monsieur, &c.

C. J

LOGOGRIFES ARITHMETIQUES

sur les nombres, répondant aux sons de la Langue Françoisse, selon la Table, ou l'a, b, c, du mois de Septembre, page 1944.

57. Logogrise de cinq nombres ou de cinq sons.

Le 1^{er} est géomet. au 2^d comme le 3^e à 448.

Le 2^e . a^u 3^e. comme le 4^e. à 4.

Le 3^e . a^u 4^e. comme le 5^e. à 2.

Le

2224. MERCURE DE FRANCE.

Le 4^e. au 5^e. comme le 1^{er}. à 32.

Le 5^e. au 1^{er}. comme le 2^e. à $\frac{7}{8}$.

58. Logogrise de cinq nombres ou de cinq sons.

Le 1^{er} est géomet. au 2^e comme le 3^e.
à 9. $\frac{1}{23}$.

Le 2^d. est au 3^e. comme le 4^e. à 17. $\frac{1}{16}$.

Le 3^e. est au 4^e. comme le 5^e. à 46. $\frac{11}{16}$.

Le 4^e est au 5^e. comme le 1^e. à 31. $\frac{21}{16}$.

Le 5^e. est au 1^{er} comme le 2^d à 12. $\frac{20}{29}$.

59. Logogrise de quatre nombres ou de quatre sons.

Le 1^{er} est aritmet. au 2^d. comme le 3^e.
à 25.

Le 2^d est aritm. au 3^e. comme le 4^e. à
moins six.

Le 3^e. est aritm. au 4^e. comme le 1^{er}
à 28.

Le 4^e. est aritm. au 1^{er}. comme le 2^d.
à 23.

60. Logogrise de quatre nombres ou de quatre sons.

Le 1^{er} est aritm. au 2^d. comme le 3^e.
à 26.

Le 2^d est aritm. au 3^e. comme le 4^e.
à 8.

Le

OCTOBRE. 1728. 2225

Le 3^e. est aritm. au 4^e. comme le 1^{er}
à 40.

Le 4^e. est arit. au 1^{er}. comme le 2^d.
à 10.

61. *Logogrise de six nombres ou de
six sons.*

Le 1^{er}. est géom. au 2^d. :: comme le
3^e. à 57. $\frac{1}{7}$.

Le 2^d. est au 3^e. :: comme le 4^e. à 2. $\frac{14}{25}$.

Le 3^e. est au 4^e. :: comme le 5^e à 5.

Le 4^e. est au 5^e. :: comme le 6^e. à 90.

Le 5^e. est au 6^e. :: comme le 1^{er}. à 6. $\frac{3}{10}$.

Le 6^e. est au 1^{er}. :: come le 2^d. à 9. $\frac{13}{18}$.

62. *Logogrise de deux nombres ou de
deux sons.*

La somme de deux nombres égale 34.

La déference de leurs cubes égale 21736.

Le premier des deux sons, ou nombres
est le plus fort.

63. *Logogrise de quatre nombres ou de
quatre sons.*

Le 1^{er}. est aritm. au 3^e. comme le 2^d.
au 1^{er}.

Le carré du 1^{er}. égale le 1^{er}. & le 4^e.
plus deux fois le produit du 2^d. par
le 3^e.

La

2226 MERCURE DE FRANCE:

La R. du 2^d. plus le 3^e. égalent
le $\frac{1}{4}$ du 4^e.

Le cube du 3^e. égale deux fois le 1^{er}.
moins le $\frac{1}{3}$ du 3^e.

La R. cinquième du 4^e. égale le 1^{er}.
divisé par deux fois le 3^e. plus un.

Le 2^d. moins un, divisé par trois, est
géom. au 4^e. :: comme le 3^e. au 1^{er}.
moins deux.

64. Logogrise de cinq nombres ou de cinq sons.

Le 1^{er}. est aritm. au 2^d. : comme le
3^e. à 20.

Le 2^d. est aritm. au 3^e. : comme le 4^e.
à zero.

Le 3^e. est aritm. au 4^e. : comme le 5^e.
à 27.

Le 4^e. est aritm. au 5^e. : comme le 1^{er}. à
moins six.

Le 5^e. est arit. au 1^{er}. : comme le 2^d.
à 36.

65. Logogrise de cinq nombres ou de cinq sons.

La somme totale divisée par deux, il reste
un : divisée par trois, il reste un : di-
visée par cinq, il reste un : divisée par
sept, il ne reste rien.

Le 1^{er}. plus le 5^e. égalent le cube du $\frac{1}{4}$
de la 3^e.

Le

OCTOBRE. 1728. 2227

Le 2^e. égale la somme des 3^e. & 4^e.

Le 3^e. égale le 5^e. moins un.

Le 4^e. égale le 1^{er}. plus la $\frac{1}{2}$ du 3^e.

Trois fois le 5^e. égalent le 2^d. plus la $\frac{1}{2}$ du 1^{er}.

*EXPLICATION du Logogryphe du mois
d'Août dernier.*

Resvant dans mon Jardin, apuyé contre
un If,

Aux grands frais qu'il en coûte à passer sa
jeunesse,

Je voulois par moi-même, en tenant mon
Tarif,

En faire le calcul avec grande justesse;

Lorsqu'un Rat dessous moi, s'élançant à pro-
pos,

Vint m'affaillir d'une brusque Incartade,

Et se plaçant d'un trait sans façon sur mon
dos,

Au tour de mon chapeau faisoit mainte gam-
bade,

Fi, Rat, m'écriai-je à l'instant,

Loin d'ici; fuis, Insecte détestable.

Tout beau, dispense - toi de m'envoyer au
Diable,

Poursuivit l'Insecte en sautant;

E Et

2228 MERCURE DE FRANCE.

Et songe que c'est moi qui de traits de folie ,
Ai toujours animé ton débile cerveau ,
Qui te développant le Dédale nouveau ,
Viens terminer ta rêverie.

Tari seroit sans moi ton jugement.

Ou bien à sec ; au *fait* , je t'ai rendu service ;

Toi , sans entrer en plus long compliment ,
Va-t'en tout de ce pas ordonner dans l'Office ,

Pour égayer un peu mon brûlant apétit ,
Qu'on serve devant moi pour tout mets un
Chat *frit*.

Par M. Thomin , Contrôleur des Domaines du Roy à Estampes.

EXPLICATION du Logogryphe du Mercure de Septembre.

LE mot de ce Logogryphe est CAMELEON , & on peut dire qu'il n'en a point encore paru dans le Mercure qui présente plus de variations , & de faces différentes ; ainsi le choix , & l'application du mot à l'Animal , qui est , dit-on , susceptible de presque toutes les couleurs , paroissent fort heureux.

Au changement par la nature

Je

*Je suis sans cesse destiné ,
 Et de même mon nom imitant ma figure,
 En diverses façons peut être combiné ,
 &c.*

On trouve en effet dans CAMELEON , suivant les divisions , transpositions , & autres opérations usitées dans ces sortes de jeux d'esprit , les noms suivans : *Cam* , fils de Noé , *Ame* , *Leon* , Ville , *Leon Pape* , *Noel* , *Amen* , mot Hebreu , *Melon* , *Eole* , *Eco* , *Ecole* , *Nôce* , *Mane* , *Male* , *Valise* , *Enoc* , compagnon d'Elie , *Cône* , terme de Géometrie , *Cléone* , Gouvernante de Creuse dans la Tragédie de Medée , par P. Corneille , *Clé* , & *Lame*.

L'Auteur a fort bien compris toutes ces choses en assez peu de Vers , qui nous ont paru naturels , & fort bien tournés. Il a eu raison de finir de cette manière.

Ami Lecteur , quoique tu tentes ,

Toutes ces formes différentes ,

Prouvent que tu perdrois de ta peine les fruits ,

Si tu voulois me voir toujours tel que je suis.

Le mot du 2. Logogryphe du Mercure de septembre , est FAMINE , dans lequel on trouve *Mine* , *Fa* & *Mi* , Notes de Musique , & ces mots , *Ami* & *Amie*.

*EXPLICATION des trois Enigmes
du Mercure de Septembre.*

Vous demandés mon *Diamant*,
Y pensés-vous, belle *Dorine*,
Je ne serai plus votre *Amant*,
Vous ne cherchés que ma ruine.



Pour moi quand je vous prends sans Vert,
Vous me traités de plaisant homme,
Et ne m'avés jamais offert
Seulement un *Pepin de Pomme*.



Ma foi je suis las de souffrir,
A présent je vous rends le change,
Et ne veux au plus vous offrir,
Que l'écorce de cette *Orange*.

D'Oruilliers de Vernon.



P.R.E.



PREMIERE ENIGME.

Nous sommes quatre enfans choisis parmi
nos freres ,

Pour servir dans le monde à mille & mille af-
faires ,

On nous voit en tout temps , à toute heure
cités ,

Et nos noms sont écrits dans les plus grands
Traités ;

Tous les Actes sans nous seroient ineffi-
caces ,

Encore nous faut-il chacun donner nos pla-
ces ,

Le premier rang de droit appartient à l'aîné ,

Le second au septième est justement donné ,

Notre frere puîné n'a que le rang troi-
sième ,

Et le huitième enfant se place au quatrième.

Mais ce dernier de tous est des plus in-
constans ,

On verra dans sa place un autre en peu de
temps ,

Le frere à qui le rang donne la préseance ,

En conserve le droit avec tant de conf-
tance ,

E iij Que

2232 MERCURE DE FRANCE.

Que ni forces ni loix , ni Roy ni Potentar
Ne sçauroient le changer de son premier
état ,

Plusieurs siècles n'ont pû terminer sa car-
rière ,

Il vit naître & finir Roy , Nation entiere ,

Un instant que l'on sçait , lui donnera la
mort ,

Son puisné dans sa place entrera tout d'a-
bord ,

De nous , qui que soyés , Lecteur , n'ayés
point honte

De prendre trois enfans un jour sur votre
compte.

DEUXIÈME ENIGME.

Hors de ma fonction je suis fort ma-
niable ,

On fait ce que l'on veut de moi ;

Mais placée une fois , je suis si peu traitable ,

Qu'en vain mon Gouverneur veut me donner
la loy.

Si l'on me voit enflée , au moins , c'est sans
nul faste.

Je suis bien loin d'avoir un tel défaut ,

On me voit bien souvent montée en un lieu
haut ,

Me

OCTOBRE. 1728. 2233

Me promenant en un pais fort vaste.

Je suis soumise aux loix d'un bizarre étourdi,

Qui ne respecte rien, & même est si hardi,

Qu'il porte en bien des lieux le trouble & le
ravage ;

Il se fait obéir, sans qu'on puisse le voir ;

A son sujet je souffre un si dur esclavage ,

Qu'on m'attache & me pend pour le mieux
recevoir.

LOGOGRYPHE.

Quoique je ne sois point farouche ,

Difficilement on me touche ;

Je nais le long des grands chemins ,

De même que dans les Jardins ,

J'ai fait couler le sang du plus juste des hom-
mes .

Le corps ou je tiens produit fleurs ,

Qui sont de diverses couleurs ;

Je suis enfin un arbre portant pommes .

Si tête & queue en moi vous retranchez,

C'a , trouvez , cher Lecteur , le mot que vous
cherchez.

DARCE'.

E iiij NOU.

*****:*****:*****:*****

NOUVELLES LITTÉRAIRES DES BEAUX ARTS, &c.

PATHOLOGIE DE CHIRURGIE, dans laquelle on explique toutes les maladies externes du corps humain ; leurs causes , leurs signes & leurs remèdes , selon les principes des Modernes : suivie d'une nouvelle Osteologie , où l'on explique mécaniquement la formation & la nourriture des os : avec le Squelette du Fœtus ; & une Dissertation sur le marcher de l'homme & des animaux ; sur le vol des Oiseaux & sur le nager des Poissons : augmentée d'une Lettre de M*** contenant plusieurs Observations sur la Dentition ; enrichie de figures : ensemble la *Myologie raisonnée*. Par J. B. Verduc, Docteur en Medecine. *Nouvelle Edition*, revûë & augmentée de quelques Remarques pratiques , par M. D***, ancien Prévôt des Maîtres Chirurgiens de Paris. *A Paris , rue de la Harpe , chez la veuve d'Houry , 1728. 3. vol. in 12. prix 9. livres.*

SELECTA CARMINA, *Orationesque quorundam*, &c. Recueil de Discours publics,

OCTOBRE. 1728. 2235
publics, prononcez par plusieurs Profes-
seurs très-celebres de l'Université de Pa-
ris, &c. *Rue Galande, chez Quillan, fils,*
1728. petit in 12.

SUPPLEMENT au Dictionnaire His-
torique, Critique, Chronologique, Geo-
graphique & Litteral de la Bible. Enrichi
d'un grand nombre de figures en taille-
douce, qui representent les Antiquitez
Judaïques. *Par le R. P. Dom Augustin*
Calmet, Religieux Benedictin, Abbé de
Senones. Avec une Dissertation du Che-
valier de Folard, sur la Tactique des
Hebreux & des Juifs, & des Observa-
tions sur les Marches, les Campemens,
les Batailles & les plus fameux Sieges
dont il est fait mention dans les Livres
Saints. *A Paris, Quay des Augustins,*
chez Emery, Saugrain & P. Marin,
1728. 2. vol. in fol.

ABREGE' HISTORIQUE DE LA BIBLE,
avec des Notes Litteraires & de courtes
Explications pour en faciliter l'intelligen-
ce, & aider à la memoire, à la faveur
d'un Distique qui exprime en substance
le contenu de chaque chapitre. Nouvelle
Méthode pour apprendre avec facilité à
la retenir fidelement. *Par L. R. P. D. S.*
A. R. M. A Paris, Quay des Augustins,
E v chez

2236 MERCURE DE FRANCE.
chez Jacques Langlois, 1728. 4. vol.
in 12. prix 8. livres.

EVANDRE ET FULVIE, Histoire
tragique. *A Paris, Quay des Augustins,*
chez G. Amaulry, 1728. in 12. de
190. pages.

HISTOIRE ROMAINE, depuis la
fondation de Rome jusqu'à la Transla-
tion de l'Empereur Constantin, traduite
de l'Anglois. *A Paris, rue S. Jacques,*
chez L. Guerin & G. Martin, & Quay
des Augustins, chez Jacq. Guerin, 1728.
6. vol. in 12.

INSTRUCTION GENERALE pour les
Interessez au Canal de Picardie. *A Paris,*
chez P. Simon, 1728. broch. in 4.

Les Curieux trouveront dans cet Ecrit
toutes les particularitez qui regardent le
Canal auquel on va travailler, la dispo-
sition, la suite des operations projetées,
l'Edit du Roi, le Tarif general des droits
du Roi sur la Navigation du Canal, le
Traité fait entre les sieurs de Marcy,
Crozat & autres Interessez, &c.

Ce, Canal l'un des plus considéra-
bles qu'on ait entrepris, sera très-utile
pour la Ville de Paris. Il favorisera le
Commerce du Nord avec la partie Me-
ridionale

OCTOBRE. 1728. 2237

ridionale du Royaume ; la Manche avec la Méditerranée , &c.

Les travaux du Canal qui doit joindre la Riviere de Somme à la Riviere d'Oise, commenceront à Chaulni, & rendront cette derniere Riviere navigable jusqu'à Sissi, d'où le Canal sera tiré jusqu'à S. Quentin, distant de trois petites lieues. Il aura 8. toises de large & une de profondeur.

On rendra ensuite la Somme navigable, depuis S. Quentin jusqu'à Amiens, en passant par Ham, Peronne, Bray, Corbie, & depuis Amiens jusqu'à Pequigni.

COMMENTAIRE sur les Coûtumes generales de la Ville de Bordeaux & Pays Bordelois ; par feu M. *Bernard Autonne*, Avocat au Parlement ; revû, corrigé & augmenté d'un grand nombre d'Observations sur les anciennes décisions, & de plusieurs décisions nouvelles, avec une Table très-ample de toutes les matieres par ordre alphabetique & des Sommaires à chaque article. Par M. *Pierre Dupin*, Avocat au même Parlement. *A Bordeaux, chez Etienne Labouliere, rue S. James, 1728. in fol. prix 18. liv.*

HISTOIRE du Cardinal de Tournon, Ministre de France sous quatre de nos Rois. Par le P. *Charles Fleury*, de la
E vj Com.

2238 MERCURE DE FRANCE.

Compagnie de Jesus. Dédiée à M. le Cardinal de Rohan. *A Paris, rue S. Severin, chez d'Houry, 1728. in 8. de 421 pag.*

L'Auteur nous apprend dans sa Préface, qu'il étoit dans la résolution d'en faire grace au Public. Une Préface, dit-il, étant souvent ennuyeuse, & toujours inutile quand l'Ouvrage qu'on presente est complet; cependant pour se conformer à un usage établi, & pour accorder en même-temps quelque chose à son goût, il en a fait une, la plus courte qu'il lui a été possible: & cela pour indiquer seulement les sources où il a puisé les lumieres nécessaires pour la composition de cette Histoire. Outre les meilleurs Historiens de France, d'Italie, d'Espagne, d'Angleterre, que le P. Fleury nous assure avoir lus, suivant le pays qui se trouvoit le théâtre des événemens qu'il raconte, il a de plus consulté avec soin la Bibliothèque du Roi, celle d'Anvers, de Paris, de Lyon, de Toulouse, de l'Abbaye de S. Antoine, les Archives du Château & du College de Tournon. Il a même, dit-il, fait faire, mais inutilement, des perquisitions à Rome, pour déterrer la Vie manuscrite, que Vincent Laure a écrite en Latin de son Maître le Cardinal de Tournon. Un des puissans motifs qui a engagé le P. Fleury a entreprendre cette

Histoire

OCTOBRE. 1728. 2239

Histoire , a été la juste reconnoissance qu'une Compagnie dont il est membre, doit à la protection toujours constante & aux bienfaits signalez du Cardinal de Tournon. Notre Historien avouë aussi qu'il a cédé à l'inclination naturelle de louer un Heros qui a jetté tant d'éclat sur une Patrie , qui m'est , dit-il , commune avec lui. Nous souhaiterions d'entrer dans un plus grand détail de la Préface qui est à la tête de l'Ouvrage que nous annonçons , mais nous ne sçaurions le faire sans passer les bornes que nous nous sommes prescrites. Nous remarquerons seulement qu'elle est très-instructive , très-curieuse & fort agréable à lire.

ECLAIRCISSEMENTS concernant la maniere dont l'air agit sur le sang dans les poulmons ; pour servir de Réponse aux objections contenuës dans une Lettre de M. *Michelotti* , à M. de *Fontenelle* , par M. *Helvetius* , Premier Medecin de la Reine. *A Paris, Quay des Augustins, chez Barois, 1728. in 4.*

Ces Eclaircissements sont suivis d'une Lettre Latine du même M. *Helvetius* , adressée à M. *Winslow* , sur la structure des glandes.

HISTOIRE de l'Académie des Sciences,
depuis

2240 MERCURE DE FRANCE.

depuis son établissement en 1666. jusqu'en 1699. avec une suite d'Ouvrages de Physique & de Mathématique, imprimez sous son nom, pendant cet intervalle, augmentée des Traitez mis au jour dans le même temps par differens Académiciens, & de plusieurs autres qui n'avoient point encore parû. 13. volumes in 4. avec figures. Ouvrage proposé par Soufcription. *A Paris, chez Gabriel Martin, rue S. Jacques, François Montalant, Quay des Augustins, J. Bapt. Coignard, fils, Imprimeur du Roy & de l'Académie Française, rue S. Jacques; Hyppolite-Louis Guerin, rue S. Jacques, brochure in 4. de 11. pages, 1728.*

Conditions de la Soufcription.

Tout l'Ouvrage contiendra treize volumes in 4. & sera executé entierement dans le courant de deux années. Le prix pour les Soufcripteurs sera de cent livres, dont le premier payement sera de vingt-quatre livres en souscrivant; chacun des cinq payemens subsequens sera de douze livres en recevant deux volumes en blanc de quatre mois en quatre mois, dont la premiere livraison sera faite dans le mois de Février prochain; & le dernier payement sera de seize livres en recevant les trois derniers volumes.

La

OCTOBRE. 1728. 2241

La condition des Souscripteurs leur paroîtra d'autant plus avantageuse, qu'on sçait que les volumes ordinaires de ce Recueil, se vendent douze livres en blanc, & que ceux-cy qui seront chargez de figures importantes, & d'une très-grande dépense, ne leur coûteront pas huit livres le volume.

Il sera tiré très-peu d'Exemplaires au-delà des Souscriptions, & le prix pour ceux qui n'auront pas souscrit sera de cent cinquante livres.

Les Souscriptions seront reçues jusqu'au premier Janvier 1729. exclusivement, chez les Libraires de Paris nommez cy-devant, qui donneront une reconnoissance solidaire, signée d'eux. On pourra aussi souscrire dans les Villes de Provinces chez les principaux Libraires.

Les mêmes Libraires avertissent encore que des personnes très-capables travaillent à la Traduction de l'*Abregé des Transactions Philosophiques, ou Memoires de la Societé Royale de Londres, avec l'Histoire de cette Academie.* Ouvrage qui comprendra tout ce qu'il y a de meilleur dans cette ample collection sur toutes les matieres de Physique, d'Histoire naturelle & de Mathématique.

INSTRUCTIONS CHRÉTIENNES sur
la

2242 MERCURE DE FRANCE.

la Priere, &c. A Paris, rue S. Jacques chez Simart, 1728. 2. vol. in 12.

MAXIMES ET REFLEXIONS sur la Comedie. Par Jacques Benigne Bossuet, Evêque de Meaux. Nouvelle Edition. *A Paris, rue S. Etienne d'Egrès, chez De-lusseux, in 12.*

LA BOUCLE DE CHEVEUX ENLEVÉE, Poème Héroi-Comique de M. *Alexandre Pope*, traduit de l'Anglois. Par M. * * *. *A Paris, chez F. le Breton, pere, à la descente du Pont-Neuf, à l'Aigle d'Or, 1728. brochure in 12. de 81. pages, sans l'Epitre & la Préface.*

Ce petit Ouvrage, qui a passé en Angleterre pour un chef-d'œuvre dans son genre, vient d'être traduit en notre Langue. On y trouve partout une imitation comique d'Homere, que l'Auteur n'a pas néanmoins prétendu travestir par un fade burlesque. Fictions, images, descriptions, intervention de Divinitez opposées, Harangues, Songes, Combats Sacrifices, Digressions même à la façon d'Homere, tout cela se trouve dans ce Poème, qui n'est cependant composé que de cinq Chants très-courts; mais où les proportions sont gardées comme dans les grands Poèmes Epiques. Les Silphes & les Gnome

mes, sont les Divinitez, ou plutôt les Etres superieurs qui y agissent & y forment ce qu'on appelle la Machine & le merveilleux.

On apprend dans la Préface que M. Pope, entre autres Ouvrages qu'il a donnez au Public, est Auteur de la Traduction en Vers Anglois, de l'Iliade d'Homere, qui a été si justement louée par M. de Voltaire, dans son *Essai sur la Poësie Epique*, nouvellement traduit de l'Anglois en François. On vient aussi de traduire & de publier les Discours sensez & ingenieux dont cet Auteur a accompagné sa Traduction de l'Iliade.

Le Traducteur de ce Poëme Héroï-Comique, présume modestement que son Ouvrage plaira, parce, dit-il, que les beautez de l'Auteur couvriront les defauts du Traducteur. Il ajoute à la fin de la Préface, qu'il attend du Public la reconnoissance dûë à un Voyageur qui a, dit-il, porté dans sa Patrie une fleur des Pays Etrangers.

L'Héroïne de ce Roman s'appelle Belinde, elle seule attire les regards & les cœurs, dit l'Auteur; on voit sur sa gorge d'albâtre une Croix étincelante, qu'un Juif auroit baisée & qu'un Infidele auroit adorée. La vivacité de son esprit paroît dans ses yeux, qui s'arrêtent aussi
peu

1244 MERCURE DE FRANCE.

peu que ses pensées ; elle distribue également les charmes de son sourire , mais elle n'accorde de grace à aucun. Elle réprime les desirs sans offenser les Amans ; éblouissante comme l'Astre du jour , elle répand comme lui de tous côtes une lumière égale : elle plaît sans songer à plaire. Son air est noble , sans orgueil ; sans hauteur elle impose le respect ; elle sçait cacher habilement ses petits deffauts , si on peut dire que les Belles aient quelque chose à cacher. Ces petits deffauts même sont sur le compte de son sexe ; mais on la voit & on les oublie.

Elle portoit d'ordinaire pour le supplice des cœurs , deux boucles de cheveux , qu'elle noüoit galamment , & qui retombant en ondes égales sur le plus beau cou du monde , en relevoient la blancheur.

Ces boucles charmantes étoient une chaîne précieuse , dont l'Amour se servoit pour attacher ses Captifs. Les Oiseaux & les Poissons se prennent aux filets ; les beaux cheveux prennent les cœurs.

Un Baron audacieux , frappé de l'éclat de ceux de Belinde , les desire & forme le projet d'en faire la conquête. Uniquement attentif au succès , il veut employer pour y réussir & la force & la ruse , &c.

Ariel , environné des autres Silphes , leur parle ainsi. Pour nous , nous prési-
dons

OCTOBRE. 1728. 2245

donc sur les Belles; doux soin, emploi galant, quoiqu'en apparence peu glorieux, toute notre étude, vous le sçavez, est de garantir du vent du Nord, la poudre de leurs cheveux, d'empêcher que le Parfum des Essences ne s'évapore, d'emprunter des fleurs nouvelles, les couleurs les plus vives, de dérober quelques gouttes de l'Arc-en-Ciel, pour en faire de l'eau qui conserve la fraîcheur de leur teint, d'étendre délicatement un rouge trompeur sur leurs jouës pâles, de friser leurs cheveux, de placer leurs mouches, de donner enfin de la grace à leurs moindres actions & de les rendre aimables de toute maniere; de faire même que dans leurs songes elles portent si loin l'idée des modes, qu'à leur réveil elles puissent les perfectionner ou en inventer de nouvelles.

Mais, hélas! ajouta-t'il, un augure funeste menace en ce jour la plus belle des femmes dont jamais Silphes prirent soin...

Vous donc, Esprits, soyez attentifs à vous acquitter de l'emploi dont je vous honore. Zephirette prendra soin de son Eventail. A toi, Brillant, je confie ses Pendans d'oreilles; Momentille gardera sa Montre; Crispine veillera sur ses belles Boucles de cheveux; & moi, Ariel, je serai attentif à Mirinne, sa Chienne. Mais 50. Silphes choisis, seront commis à la
deffense

1246 MERCURE DE FRANCE.

deffense de son Jupon : les Jupons cedent souvent aux assauts , quoiqu'ils soient defendus par des Jupes respectables , par des plis sept fois redoublez , par des palissades de franges & par un vaste rempart de baleines.

Si nous nous engagions plus avant dans cet Extrait , nous copierions insensiblement tout l'Ouvrage. En voilà assez pour donner une idée de la maniere dont il est écrit.

ARGENIS , Roman Historique. *A Paris , Quay de Gesvres , chez P. Prault , 1728. 2. vol. in 12. d'environ 700. pages, sans la Préface & l'Epitre de Barcelay à Louïs XIII.*

DESCRIPTION ABREGÉE des principales Régions de la Terre , tirée des plus fameux Voyageurs , pour servir d'introduction à la Géographie. *A Paris , Quay des Augustins , chez Jacques Langlois , 1728. in 8.*

OEUVRES DIVERSES de M. de la Fontaine , de l'Académie François. *A Paris , Quay de Contry , chez la veuve Pissot , 1729. in 8. 3. volumes de près de 400. pages chacun , sans y comprendre les Tables , l'Avis des Libraires , le Por-*

Portrait de M. de la Fontaine, son Eloge
par M. Perrault, & la Relation de sa
conversion, qui en contiennent 27.

Sous le titre d'*Oeuvres diverses*, on
voit ici ce qu'on a pû rassembler des
Ouvrages de M. de la Fontaine, tant en
Prose qu'en Vers, à l'exception de ses
Fables & de ses Contes.

» Ceux de ses Ouvrages qui avoient déjà
» été imprimez, dit l'Avis des Libraires,
» ne l'avoient été la plûpart que dans des
» Recueils, aujourd'hui très-rares; per-
» sonne n'ayant songé jusqu'à présent à en
» faire un Corps. Mais outre les Pieces
» qui étoient dispersées dans tous les Re-
» cueils, nous avons eu le bonheur d'en
» acquérir quantité d'autres qui se gar-
» doient dans la famille de l'illustre Au-
» teur. La Veuve de son fils a livré ses
» propres Originaux, &c. Les Pieces qui
» paroissent ici pour la premiere fois, ont
» une marque particuliere à la Table de
» chaque volume.

Nous donnons ici un échantillon de
ces Pieces qui n'ont pas encore vû le jour,

Epitaphe de Moliere, 1673.

Sous ce Tombeau gisent Plaute & Terence,
Et cependant le sieur Moliere y gît.

Leurs trois talens ne formoient qu'un esprit,
Dont

Dont le bel Art réjouïssoit la France.

Ils sont partis , & j'ai peu d'esperance ,

De les revoir. Malgré tous nos efforts ,

Pour un long-temps , selon toute apparence ,

Terence & Plaute & Moliere sont morts.

Epitre à M. de Turenne , 1674.

EH quoi ! Seigneur , toujours nouveaux
Combats !

Toujours dangers ! vous ne croyez donc pas

Pouvoir mourir ! Tout meurt , tout Heros
passe.

Cloton ne peut vous faire d'autre grace ,

Que de filer vos jours plus lentement ,

Mais Cloton va toujours étourdiment.

Songez-y bien ; si ce n'est pour vous-même ,

Pour nous , Seigneur , qui sans douleur ex-
trême ,

Ne sçaurions voir un triomphe acheté ,

Du moindre sang qu'il vous auroit coûté.

C'est un avis qu'en passant je vous donne ,

Et je reviens à ce que fait Bellone.

A peine un bruit fait faire ici des vœux ,

Qu'un autre bruit y fait faire des feux.

C'est un retour de Victoires nouvelles.

La

La Renommée a-t'elle encoir des aîles ,
 Depuis le temps qu'elle vient annoncer ,
 Tout est perdu ; l'Hydre va s'avancer ;
 Tout est gagné , Turenne l'a vaincuë ;
 Et se voyant mainte tête abbatuë ,
 Elle retourne en son Antre à grands pas ;
 Quelque Démon que l'on ne connoît pas ,
 Lui rend en hâte un nombre d'autres têtes ,
 Qui sous vos coups sont à cheoir toutes prêtes.
 Voilà , Seigneur , ce qui nous en paroît.
 Car d'aller voir sur les lieux ce que c'est ,
 Permettez-moi de laisser cette envie ,
 A nos Guerriers , qui n'estiment leur vie ,
 Que comme un bien qui les doit peu toucher ,
 Ne laissant pas de les vendre bien cher.
 Toute l'Europe admire leur vaillance ,
 Toute l'Europe en craint l'experience.
 Bon fait de loin regarder tels Acteurs.
 Ceux de Strasbourg devenus Spectateurs ,
 Un peu voisins , comme tout se dispose ,
 Pourroient bien-tôt devenir autre chose.
 Je ne suis pas un Oracle , & cecy
 Vient de plus haut ; Apollon , Dieu mercy ,

Me

2250 MERCURE DE FRANCE.

Me l'a dicté ; souvent il ne dédaigne
De m'inspirer. Maint Auteur nous enseigne ;
Qu'Apollon sçait un peu de l'avenir.
L'autre jour donc j'allai l'entretenir,
Du grand concours des Germains, tous en
armes.

L'Hélicon même avoit quelques allarmes,
Le Dieu sourit, & nous tint ce propos :
Je vous enjoins de dormir en repos,
Poètes Picards & Poètes de Champagne.
Ni les Germains ; ni les troupes d'Espagne,
Ni le Batave, Enfant de l'Océan,
Ne vous viendront éveiller de cet an ;
Tout aussi peu la Campagne prochaine.
Je vois Louis, qui des bords de la Seine,
La foudre en main, au Printemps partira,
Malheur alors à qui ne se rendra.

Je vois Condé, Prince à haute-aventure,
Plutôt Démon qu'humaine creature.
Il me fait peur de le voir plein de sang,
Souillé, poudreux, qui court de rang en rang.
Le plomb volant sifflé autour sans l'atteindre.
Le fer, le plomb, rien ne l'oblige à craindre.
Quand telles gens couvriront vos Ramparts,
Je

Je vous dirai : dormez, Poëtes Picards.
 Devers le Rhin tout va bien pour la France :
 Laurence est là , l'on n'y doit craindre rien.
 Vous dormirez ; ses Soldats dorment bien ;
 Non pas toujours : tel a mis mainte lieuë ,
 Entre eux & lui , qui les voit à sa queue.

Epître à M. de Vendôme, 1690.

PRince , qui faites les délices ,
 Et de l'Armée & de la Cour ,
 Du vieux Soldat & des Milices ,
 Et de toute la Gent qu'assemble le Tambour ;
 Le bruit de votre maladie ,
 A fait trembler pour votre vie.
 Il n'est Pelerinage où nous n'ayons songé.
 Que si personne n'a bougé ,
 C'est que le Monarque lui-même ,
 Rassura d'abord les esprits ;
 Et ce qu'il dit , vint à Paris
 Avec une vitesse extrême.
 Sans cela tout étoit perdu.
 Le Poëte avoit l'air d'un Rendu ,
 Comment , d'un Rendu , d'un Hermite ,
 D'un Santoron , d'un Santena ,
 F D'un

2252 MERCURE DE FRANCE.

D'un déterré : bref , d'un qui n'a
Vû de long-temps plat ni marmite.

Il semboit, à me voir, que je fusse aux abois.

Fieubet , auprès de Gros-bois ,
Tient contenance moins contrite :

Non qu'il se soit du tout privé
Des commoditez de la vie :

Même on dit qu'il s'est réservé
Sa Cuisine & son Ecurie ,

Des gens pour le servir, le nécessaire enfin ;

Un peu d'agréable, & lui fin :

Cet exemple est fort à suivre.

J'en sçais un meilleur , c'est de vivre : ;

Car est-ce vivre, à votre avis ,

Que de fuir toutes compagnies ,

Plaisans repas , menus devis ,

Bon vin , Chanfonettes jolies ;

En un mot , n'avoir goût à rien ?

Dites que non , vous direz bien.

Je veux de plus qu'on se comporte

Sans faire mal à son prochain ;

Qu'on quitte aussi tout mauvais train ,

Je ne l'entends que de la sorte.

Tant que votre Altesse , Seigneur,

Et

OCTOBRE 1728. 2253

Et celle encor du Grand-Prieur ,
Aurez une santé parfaite ,
Je renonce à toute retraite.
Mais dès qu'il vous arrivera
Le moindre mal , on me verra ,
Vite à saint Germain de la Truite ,
Frere Servant d'un autre Hermite ,
Qui fera l'Abbé de Chaulieu :
Sur ce , je vous commande à Dieu.

ARCHITECTURE MODERNE , ou
l'Art de bien bâtir , pour toutes sortes
de personnes , tant pour les maisons des
Particuliers que pour les Palais , conte-
nant cinq Traitez. 1°. de la construc-
tion & de l'emploi des Materiaux. 2°. De
la distribution de toutes sortes de places.
3°. De la maniere de faire les Devis.
4°. Du Toisé des Bâtimens selon la cou-
tume de Paris. 5°. Des Us & des Cou-
tumes concernant les Bâtimens & Rap-
ports des Jurez Experts. *A Paris , rue
S. Jacques , chez Cl. Jombert , 1728.
2. vol. in-4.*

REVERIES Sérieuses & Comiques :
Oeuvres diverses. Par M. ***. *A Paris ,
F ij*

2254 MERCURE DE FRANCE.

à la descente du Pont Neuf, chez Lamoignon, 1728. in-8.

SECOND LIVRE de Pièces de Clavecin, composées par M. Dandrieu, Organiste de la Chapelle du Roy, dédié à S. A. S. M. le Prince de Conty. *A Paris, rue S. Honoré & rue du Roule, chez Boivin & chez le Clerc, 1728. in-fol. de 40. pages, sans la Table, l'Épître, &c. prix, 12. liv.* Le premier Livre est celui des principes de l'accompagnement, se trouvent aux mêmes adresses.

Celui-ci est composé de six suites, composées de 41. Pièces, & quatre autres sous le titre de l'Aubade. Au reste, nous pouvons assurer qu'on n'a rien épargné pour que la beauté du papier & la propriété de la Gravure réponde à la beauté de l'Ouvrage. On voit à la tête un fort beau Frontispice Allégorique, dessiné par M. Lanceret, Peintre de l'Académie Royale, & très-bien gravé par M. Cochin.

Giffart & ses Associez ont mis en vente dès le commencement de Septembre. le I V. Volume de la Traduction de Polybe, par le R. P. Dom. V. Thuillier, avec les Commentaires du Chevalier de Follard, &c. Cet Ouvrage enrichi de
Figure

Figures, contiendra en tout huit Volumes.

On imprime chez la veuve Pissot ;
Quai de Conti, la Comédie du *Négligent*, de feu M. de Fresni.

On vend chez Henry, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis S. Yves, une seconde édition d'un Livre in 8. intitulé : *Calculs d'Usage pour les Comptables, Trésoriers, Marchands, Banquiers, Financiers & Officiers de Judicature*, divisé en cinq parties, par le sieur Masson, ci-devant Eleve & Associé de defunt sieur Claude Irson, Juré - Teneur de Livres de comptes.

On a distribué dans la premiere Partie, les nombres entiers & les parties desdits nombres en huit colonnes, toujours également placées, page *verso* & *recto*.

Chaque prix marqué au-dessus, en determine le montant depuis mille livres jusqu'à un denier.

Dans la premiere colonne on trouve celui des Entiers depuis un par augmentation jusqu'à mille.

Dans la seconde, celui de vingt-huit parties du poids de Marc, depuis une once jusqu'à sept onces, depuis un gros jusqu'à sept gros, & par diminution depuis cinquante-quatre grains jusqu'à un grain.

Dans la troisieme, celui de trente-deux parties de la livre de douze onces, depuis une once jusqu'à onze onces, depuis une dragme jusqu'à sept dragmes, depuis un scrupule jus-

F iij qu'à

2256 MERCURE DE FRANCE.

qu'à deux , la valeur de l'obole , & depuis un grain jusqu'à onze grains.

Dans *la quatrième* , celui de trente-une parties de la livre de quinze onces , depuis une once jusqu'à quatorze onces , depuis un gros jusqu'à sept gros , & depuis cinquante-quatre grains jusqu'à un grain.

Dans *la cinquième* , celui de trente parties de la livre de seize onces , depuis une once jusqu'à quinze onces , depuis un gros jusqu'à sept gros , & par diminution depuis trente-six grains jusqu'à un grain.

Dans *la sixième* , celui de trente-une parties du poids de cent pesant , ou quintal , depuis la valeur d'une livre jusqu'à cinquante , & depuis une once jusqu'à cinq onces.

Dans *la septième* , celui de trente-cinq parties du milier pesant , depuis la valeur d'une livre jusqu'à neuf cent livres.

Dans *la huitième* , & dernière colonne , celui de trente-deux parties de la toise courante , quarrée & cube , depuis la valeur d'un pied jusqu'à cinq pieds , depuis un pouce jusqu'à onze pouces , depuis une ligne jusqu'à onze lignes , & depuis un point jusqu'à cinq points.

Dans *la seconde partie* , on trouve les taxations en dehors à tant pour livre , depuis dix-neuf sols jusqu'à un denier , sur les sommes depuis cent mille livres jusqu'à une livre , utile aux Trésoriers Généraux de l'Ordinaire & Extraordinaire des Guerres & d'artillerie , Receveurs des Tailles , Taillons , de Cimes , Contributions & Repartitions de Créanciers , au denier ou sols pour livre.

Dans *la troisième* , on trouve les Taxations à tant pour livre , en dedans , depuis six sols jusqu'à

jusqu'à un denier, sur les sommes depuis cent mille livres jusqu'à une livre; nécessaire à **M^{rs}** les Gardes du Trésor Royal, Trésoriers de l'Ordinaire & Extraordinaire des Guerres, Traitans, Financiers, & autres Interessez dans les affaires du Roy.

Dans *la quatrième*, on trouve les mesures Etrangères converties en celles de Bordeaux, Lyon, la Rochelle, Nantes, Rouen & Paris, & réciproquement celles desdites Villes, en mesures Etrangères, utile aux Banquiers, Négocians, Marchands & autres, en correspondances avec lesdites places.

Dans *la cinquième*, on trouve la conversion des poids Etrangers en ceux d'Amsterdam, Besançon, Bordeaux, Paris & Strasbourg, de même que ceux desdites Villes, en livres pesantes Etrangères, qui n'est pas moins nécessaire aux personnes dénommez dans la quatrième partie.

On termine cet Ouvrage par une Table & deux Tarifs, l'un pour le dixième denier, & l'autre pour le cinquantième. Par la Table on connoît ce que chaque livre de vingt sols rend par an, suivant les differens deniers d'intérêts, & par les Tarifs ce que chaque somme doit porter de dixme ou de cinquantième. La connoissance des poids & mesures, & leurs subdivisions, le rapport qu'ils ont à d'autres nombres divisibles en même quantité de parties joint aux éclaircissemens, Exemples & Usages sur differens sujets, même par rapport aux Vuidanges des terres, toisé de bois de charpente & autres, Changes Etrangers, fabrications & reformes d'Espèces, depuis 1640. dont elle est précédée, justifie sensiblement sa propriété.

2258 MERCURE DE FRANCE,

COMBINAISON GÉNÉRALE des
Changes des principales Places de l'Eu-
rope , par rapport à la France. Par le
sieur Darius , Banquier. *A Paris , rue
S. Jacques , chez J. B. Coignard , fils ,
1728. 3. vol. in-8.*

On va donner au Public un nouveau
Traité d'Arithmétique & d'Algèbre , dans
lequel ces deux Sciences sont démon-
trées ; ce Livre formera un *in-12.* d'en-
viron 400. pages. Le dessein de l'Au-
teur , M. Audierne , a été de rendre ces
deux Sciences faciles aux Commencans
qui n'ont point de Maîtres pour les aider.
Le titre de ce Livre sera : *Clef des Ma-
thématiques , ou l'Algèbre rendu facile à
la pouvoir apprendre sans Maître , avec
un nouveau Traité d'Arithmétique à l'u-
sage des Commencans.* On donnera le
mois prochain une petite Description de
ce Livre , avec le nom du Libraire qui le
vendra.

EXPLICATION de quelques Passages
du Nouveau Testament , pris au hasard ,
avec un Commentaire sur les Cymbales ,
&c. *A Rotterdam , chez F. Hofhont , 1727.
in-8. de 378. pages , sans les Préfaces
& les Tables , une Planche. Tout l'Ou-
vrage est Latin.*

TRAITE

OCTOBRE. 1728. 2259

TRAITE' DES OFFICIERS, dans lequel l'Auteur fait plusieurs Observations sur l'origine de la Noblesse d'Allemagne, sur la distinction d'entre les Comtes de l'Empire, & les simples Nobles, &c. Par M. J. G. Estor. *A Strasbourg, chez J. Dulssacker, 1727. in-4. cet Ouvrage est en Latin.*

OPERE VARIE CRITICHE di *Ludovico Castelvetro*, Gentil-huome Modenese non più Stampate, colla vita d'ell' autore, scritta dal Sig. *Lud. Ant. Muratori*, Bibliotecario del Ser. Sig. Duca di Modena. *In Milano 1727. in-4.* Ce Livre se trouve à Paris, rue S. Jacques, chez *Giffart*.

LA BIBLIOTHEQUE ITALIQUE, ou Histoire Litteraire d'Italie, pour les mois de Janvier, Février, Mars & Avril 1728. paroît à Genève, chez *Marc-Michel Boufquet & Compagnie*. On doit donner un pareil Volume tous les quatre mois.

LE MENTOR MODERNE, ou Discours sur les mœurs du siècle, traduits de l'Anglois. Nouvelle édition, revûë, corrigée avec soin, & augmentée d'une Table des Matieres. *Amsterdam, chez P. Humbert, 1727. 4. vol. in-12.*

EV SER

2260 MERCURE DE FRANCE.

SERMONS sur la Repentance , par Tillotson , traduits de l'Anglois , par M. de Beaufobre , chez le même. 1728.

PALERMO AMMONITO , *Penitente & grato, &c.* Palerme avertie , penitente & reconnoissante dans le formidable Tremblement de terre du dernier Septembre 1726. Narration Historique , dans laquelle on expose le dommage causé par les secousses , & tous les événemens mémorables arrivez à cette occasion. Par D. Ant. Mongitore , Chanoine de l'Eglise Primatiale. *A Palerme , chez Mosca, in-4.* de 120. pages , avec le Plan de cette Capitale , où l'on marque les endroits ruinez & endommagez.

LES MEDAILLES des Empereurs Nerva & Trajan , & des Impératrices Plorine & Matidia , en moyen & en petit Bronze. Dixième volume du Cabinet de S. A. S. le Duc de Parme. *A Parme , 1727. in-fol.* de 306. pages , tout l'Ouvrage est en Italien.

Mosca débite à Naples , l'*Incontinent sans excuse* , ou défense du précepte divin , touchant la pureté , avec des moyens faciles pour l'acquérir & la conserver. Par M. Phil. Meda , Milanois , Evêque

OCTOBRE. 1728. 2261
que de Conversano, divisé en 20. Entre-
tiens familiers. in-4. de 338. pages ,
1728.

On imprime par souscription à Leip-
sic , chez M. G. Weydman, un Diction-
naire Universel en quatre Langues ; Po-
lonoise , Française , Latine & Alleman-
de , en 4. volumes in-fol.

LA POLITIQUE CIVILE & MILI-
TAIRE , divisée en Maximes & en Apho-
rismes pour l'instruction des Princes , des
Magistrats , des gens de Guerre , &c. Par
D. Joseph Grille , à Messine , &c.

ADAM , ou le Monde créé , Poëme
Philosophique. Par D. Thomas Cam-
philla Patrice , dédié à l'Empereur. *Idem.*
1728.

VOYAGE aux Isles de Madere , des
Barbades , de Niève , de S. Christoffe ,
& de la Jamaïque ; avec l'Histoire na-
turelle des Herbes , des Arbres , des
Quadrupedes , des Poissons , des Oi-
seaux , des Insectes , des Reptiles , &c.
de la dernière de ces Isles , avec une In-
troduction où l'on rend compte des ha-
bitans de l'air , des eaux , des maladies ,
du Commerce , & où l'on rapporte quel-

F vj ques

ques particularitez concernant le continent Voisin & les Iles de l'Amerique. Par M. Jean Sloane, Baronet, *A Londres, pour l'Auteur, 1725. in-fol. second vol. de plus de 500. pages & 125. planches, l'Ouvrage est en Anglois.*

L'Auteur donna le premier Tome de cette Histoire naturelle de la Jamaïque en 1707. Celui-ci est divisé en huit livres, où il est traité, 1^o. des Arbres & Arbrisseaux de la Jamaïque, distribuez en 3. Classes ou Chapitres, & en 255. especes ou articles. 2^o. Des Insectes, en 6. Chapitres & 125. Articles. 3^o. Des Poissons *testacés*, ou à écailles dures, en 15. Chap. & en 169. Art. 4^o. Des Poissons *Crustacés*, c'est-à-dire, à croûtes ou à écailles moins dures, en trois Chap. & 18. Art. 5^o. Des autres Poissons, en 7. Chap. & 40. Art. 6^o. Des Oiseaux en 3. Chap. & 82. Art. 7^o. Des Quadrupedes & des Serpens, en 3. Chap. & 36. Art. 8^o. Des Pierres, des Terres, des Sables, des Mineraux & des Métaux, en 16. Articles, ce qui fait en tout 741. Articles de différentes especes de Plantes, d'Animaux & de Mineraux.

Dès la troisième page, le Lecteur curieux trouve à se satisfaire par la description de l'Arbre singulier de *Manceville*, dont l'ombre seule est mortelle, quand

OCTOBRE 1728. 2263

quand on s'y endort , & dont le fruit , si charmant à la vûë , fournit , ainsi que le reste de la Plante , un suc laiteux , qui est le plus dangereux de tous les venins , & dont les Sauvages empoisonnent leurs flèches.

LE SOLITAIRE ANGLOIS , ouvertures merveilleuses de Philippe Quarll. Par M. Dorrington , Traduit de l'Anglois. *A Rotterdam , chez Beman. in-12. avec Figures.*

REGLES sur la santé , & sur les moyens de conserver la vie. *Amsterdam , chez Pierre Humbert , 1727. in-8.*

HISTOIRE de Commerce & de la Navigation des Anciens , *chez le même , 1727. in-8.*

TRAITE' de l'éducation des Enfans. Par M. de Cronzas , *chez le même. 2. 2. vol. in-12.*

DEVOIRS des Dames & d'un Gentilhomme. *Idem. 2. vol. in-12.*

HISTOIRE SECRETE des Femmes Galantes de l'Antiquité. *Idem. 3. vol. in-12. 1726.*

Jacob

2264 MERCURE DE FRANCE.

Jacob Tonson, Libraire de Londres, proposa en 1725. par Souscription, une nouvelle édition des *Actes de Rymer*, en 17. Volumes, comme étoit la première, & dès cette année il commença à la mettre sous presse. Les conditions de la Souscription étoient 50. Guinées d'Angleterre ; à sçavoir 10. Guinées payables en souscrivant, 20. Guinées en recevant les 8. premiers Volumes, & 20. autres en recevant les 9. autres. Ledit Libraire a jugé à propos de changer ces conditions, & de délivrer tout à la fois les 17. Volumes aux Souscripteurs, qui lui payeront, en les recevant, 40. Guinées, & qui avec les 10. qu'ils avoient payés en souscrivant, fera la somme de 50. Guinées.

Il y a déjà 15. Volumes imprimés, & on travaille actuellement sur le seizième, en sorte que tous les 17. Volumes seront délivrées aux Souscripteurs dans dix mois.

L'on n'en imprime que deux cens Exemplaires, & il ne reste plus guères que trente souscriptions à remplir. S'il reste quelque Exemplaire pour lequel on n'aura point souscrit, il sera vendu 100. Guinées. Cette nouvelle Edition sera très-correcte, & exempte de toutes les fautes de la première édition. Selon le calcul
de

OCTOBRE. 1728. 226
de M. Holmes, Sous-Garde des Registres de la Tour depuis 30. ans ; il y en a une très-grande quantité dans le premier Volume, & les autres Volumes de cette premiere édition, sont à proportion aussi fautifs.

Ceux qui voudront souscrire à Paris ; s'adresseront à M. Vater, Banquier, demeurant rue du Battoir, Faubourg S. Germain, qui se chargera de leur faire délivrer les 17. Volumes.

On imprime aussi à Londres une nouvelle édition des *Oeuvres de Bacon*, en 4. vol. in-fol.

Il paroît depuis quelque temps un nouveau Poëme en Anglois de M. Pope, intitulé *La Dunciade*, c'est-à-dire, *les Stupides*. C'est un Poëme Critique & Satyrique, où l'Auteur relève toutes les bévües, & expose la stupidité de la plupart des Poëtes Modernes d'Angleterre. Cet Ouvrage lui a fait beaucoup d'ennemis. Cependant ce n'est point par d'indignes procédés, par des calomnies, ni par de honteuses intrigues qu'ils cherchent à se venger. Ils se contentent de publier presque tous les jours contre lui, quelque Epigramme nouvelle ou quelque plaisanterie, pour le tourner en ridicule à leur tour. M. Pope répond à tout ;

tout , & paroît se divertir beaucoup à cette guerre Litteraire. Cependant comme ces combats sont souvent des attaques personnelles , & que de part & d'autre on s'efforce de ridiculiser autant les personnes mêmes que les Ouvrages , bien des gens trouvent cela contre la bienséance , & voudroient qu'on se bornât à la Critique des Livres , & que les Auteurs se menageassent réciproquement , sans s'attaquer sur leurs défauts personnels.

On apprend de Dresde , que le Roi de Pologne ayant résolu de faire placer dans son Orangerie la Statuë Equestre en Bronze , le sieur Vinache , Sculpteur de S. M. qui a fait le Tombeau du Comte Siniawski , Grand-General de Pologne , a été chargé d'en faire le modele.

M. Prenner , Peintre du Cabinet de l'Empereur , a entrepris une chose qui fera grand plaisir aux Amateurs des beaux Arts. Il doit dessiner & faire graver ensuite , toutes les Peintures , Tableaux , Statuës , Vases , Bas-relief , Figures antiques & Pierres gravées , &c. dont les Galleries & les Appartemens du Palais de S. M. I. à Vienne , sont ornez. On compte

OCTOBRE. 1728. 2267

compte que ce Recueil d'Estampes fera
4. vol. *in fol.*

On a fait partir de Vienne , avec le nouveau Résident de l'Empereur , qui va à Constantinople , un Relieur qui sera employé dans l'Imprimerie du Serail , sous la protection des Ministres Etrangers qui sont à la Porte.

On écrit de Bologne que le Comte de Marfigli , auquel le Public est redevable de plusieurs recherches très-curieuses sur l'Histoire naturelle , est parti pour Marseille , où il a résolu d'aller passer le reste de ses jours.

Le 31. Août , l'Académie Royale de l'Histoire à Lisbonne , tint une Assemblée Generale , dans laquelle le Marquis de Valença récita l'Eloge Funebre du feu Infant Dom Alexandre , mort le 2. Juin , âgé de quatre ans , dix mois , neuf jours.

Le 7. Septembre , au soir , la même Académie se rendit , selon la coutume , dans l'Appartement du Roi , où le Comte d'Ericeira , qui en est Directeur , récita un Discours d'Eloquence à la louange de la Reine. Après quoi le Marquis d'Allegrette ,

legrette , le Vicomte d'Asséca , Dom Philippe Maciel , Dom François d'Alameda , & Dom François Leitaon Ferreira , firent lecture de diverses Dissertations sur l'Histoire de Portugal.

Le 2. de ce mois on vit à Utrecht une Aurore Boréale qui tenoit un grand espace depuis le Nord jusqu'au Nord-Ouest , qui dura depuis dix heures du soir jusqu'à près d'onze heures & demie.

On mande de Picardie , qu'il y a dans le Village d'Herly , en Boulonnois , à quatre lieues de Montreüil , sur le Chemin de S. Omer , une fille nommée Marie-Françoise Derban , qu'on ne sçauroit voir sans une extrême surprise. Elle n'a guères que quatre ans & demi , étant née le 15. Mars 1724. elle a cependant quatre pieds de haut , ayant la gorge & les autres parties du corps comme une fille de 20. ans. Les Medecins & Chirurgiens de Montreüil l'ont visitée. Ils la jugent très-nubile. Elle a eu ses règles dès l'âge de trois ans & huit mois. Son raisonnement & ses manieres ne sont que d'un enfant de son âge.

On écrit de Normandie , du 25. du mois dernier , qu'on avoit trouvé depuis
peu

peu dans les ruines de *Vieux*, auprès de Caën, 53. Médailles d'argent de divers Empereurs, avec des revers peu communs. *Vieux* passe parmi les Sçavans pour être les restes de l'ancienne Ville des *Viducassiens*, considerable dans l'Antiquité Gauloise. C'est-là que fut trouvé le Piedestal de Marbre de la Statuë d'un Sacrificateur Gaulois, qui est aujourd'hui au Château de Torigni, avec l'Inscription rapportée dans le *Merçure de France*.

Nous supprimons les loüanges que M. G. L. d'Amiens nous donne; mais nous publions son remerciement au sujet du Remede dont il a été guéri de la disenterie en deux jours, inseré dans le *Merçure* du mois d'Août dernier, page 1822. *Cette recette, dit-il, est courte, aisée & peu conteuse. Plusieurs personnes s'en sont servis comme moi avec succès. Les personnes attaquées de la même maladie, pourront avoir recours à ce Remede, aydez des conseils d'un bon Medecin.*

Le sieur Louis Garnier, Sculpteur;
Doyen, & Professeur de l'Académie de
S. Luc, de Peinture & de Sculpture de
Pa-

Paris , est mort en cette Ville le 21. du mois de Septembre , âgé de 89. ans.

Feu M. François Girardon , célèbre Sculpteur , l'avoit employé pour réparer les Cîres & le Bronze de la figure équestre de Louis le Grand , de la Place des Conquêtes , de même que les figures de l'Apollon *Pithien* , du *Laocoon* , & plusieurs autres tirées & fonduës d'après l'Antique , qui ornent les Jardins de Versailles & de Marly. M. de Louvois , Ministre & Secrétaire d'Etat , & Sur-Intendant des Bâtimens , Arts , & Manufactures , satisfait de son travail , lui fit obtenir une Pension de 400. liv. qui lui fut retranchée à la mort de son Protecteur. C'est Louis Garnier , qui a composé & executé un Monument , que le Duc Perth a fait élever à la mémoire de Jacques II. Roy d'Angleterre , dans la petite Eglise de S. André du College des Ecoissois , sur les Fosses de S. Victor , où la cervelle de ce Roi est conservée dans une Urne de Bronze doré : ce Monument est d'un beau dessein , enrichi de Marbre de diverses couleurs , & de Bronze d'une belle invention.

Il a fait dans l'Eglise des Dames Religieuses Hospitalieres de S. Mandé , près Vincennes , un fort beau Tombeau
en

en Marbre , orné de trois Figures de Bronze , & de quelques ornemens de même Métail.

Il a aussi executé le Tombeau que la Maréchale de Boufflers a fait dresser au Maréchal , Duc de Boufflers , son mari , après sa mort en 1711. qui est dans l'Eglise Paroissiale de Boufflers en Picardie.

Il travailloit fort bien le Marbre , mais il excelloit sur-tout dans les Ouvrages de Fonte , comme on peut le voir par plusieurs Figures & Groupes de Bronze de la façon , & principalement dans le Groupe du *Parnasse François* , composé de 36. Figures , de plusieurs Arbres , & de quelques petits Animaux , qu'il a executé sur le dessein , & sous la conduite de M. Titon du Tillet , Commissaire-Provincial des Guerres , ci-devant Maître-d'Hôtel de Madame la Dauphine , mere du Roi , Auteur de cet Ouvrage , dont nous avons parlé dans le Mercure de Septembre 1723. dans celui de Juin 1727. & dont l'Auteur a donné une Description très-étendue.

M. Henry Sully , Anglois , du Comté de Sommerfet , & Horlogeur de S. A. S. M. le Duc d'Orleans , établi en France depuis long-tems , mourut à Paris le 13.
de

2272 MERCURE DE FRANCE.

de ce mois , dans la 48^e année de son âge , après avoir abjuré la Religion Anglicane entre les mains de M. le Curé de S. Sulpice , & reçû les Sacremens dans les sentimens d'une foi & d'une piété exemplaire. Il étoit non-seulement fort habile dans sa Profession , mais distingué dans tout ce qui regarde les Mécaniques , la Navigation , & même l'Astronomie. Dès sa plus tendre jeunesse , il eut beaucoup d'ardeur pour les Sciences & pour les Arts. Il apprit la Profession d'Horlogeur à Londres , & commença dès ce temps-là à travailler à des Machines pour mesurer le tems sur Mer. Il s'établit en Hollande , & fit imprimer à Leyde , son premier Ouvrage en François , intitulé : *Instruction pour régler les Montres & les Pendules*. Il écrivoit & parloit fort bien le François , l'Anglois , l'Hollandois , l'Allemand & l'Italien , ses autres Ouvrages sont :

Règle Artificielle du Tems , en François , imprimé d'abord à Vienne en Autriche , & ensuite à Paris chez Dupuis , rue S. Jacques. Il avoit fait plusieurs voyages en Allemagne avec le Duc d'Artemberg , dont il étoit Pensionnaire.

Une nouvelle édition de son *Instruction pour régler les Pendules* , beaucoup augmentée , chez le même Libraire.

II

Il fut Directeur d'une manufacture de Montres, établie à Versailles. Après quoi il s'appliqua de nouveau à sa Pendule Marine à Levier, qui a très-bien réussi, selon les expériences faites à Bordeaux. Il en a fait des Descriptions qui ont été imprimées à Paris & à Bordeaux, & nous en avons rendu un compte exact, détaillé dans nos précédens Mercurès.

Il a donné au public plusieurs autres Ouvrages & divers Instrumens de son invention, également industrieux & utiles, possédant fort bien quelques parties des Mathématiques, & ayant un esprit inventif & plein de sagacité pour perfectionner divers Arts & Professions. Il étoit de plus très communicatif & très-serviable, & nous avons ouï dire à plusieurs habiles Maîtres que l'Orlogerie lui avoit de grandes obligations. Il y a plusieurs Ouvrages de lui sur cette matiere, qui n'ont point encore vû le jour, & qu'on donnera au Public dans peu de tems.

Son dernier Ouvrage, qu'il n'a pas eu le plaisir de voir dans sa perfection, est la ligne Méridienne de l'Eglise de S. Sulpice, dont nous avons donné la Description dans le Mercure de Juillet; mais tout est tracé, & il ne s'en faut plus que 7. degrez 30. ^m pour être aux Equinoxes, c'est à-dire, aux Signes d'V
&

& de ~~la~~. Il a de plus laissé toutes les instructions nécessaires.

M. Bernard de la Monnoye, né à Dijon le 16. Juin 1641. ancien Correcteur à la Chambre des Comptes de la même Ville, l'un des Quarante de l'Académie Françoisé, mourut à Paris le 15. Octobre 1728. dans sa 88^e année.

Il possédoit parfaitement les Langues Latine, Grecque, Italienne & Espagnole, composant également bien en Prose & en Vers dans toutes ces Langues.

Le premier Ouvrage François qui commença à le faire connoître dans le monde, fut le *Duel aboli*, Piece qui remporta le Prix de Poésie qui venoit d'être fondé à l'Académie Françoisé. Il eut aussi l'honneur de remporter les Prix de Vers des années 1675. 1677. 1683. & 1685.

Ensuite il fit quelque trêve avec la Poésie pour s'appliquer entierement à la connoissance des Auteurs, & à cette sorte d'étude, qu'on appelle *Critique*. Il y réussit si bien qu'il fut bien-tôt en relation & en commerce de Lettres avec les plus sçavans hommes de l'Europe, qui lui demandoient ses avis, & qui en profitoient. Jamais homme n'a été plus communicatif & n'a fait part plus volontiers de ses lumières à tous ceux qui y avoient recours.

Sa

Sa modestie alloit jusqu'au point de prier ceux à qui il donnoit liberalement son travail, de ne point le nommer dans leurs Ouvrages. Parmi ces Auteurs il y en a pourtant eu dont la generosité égalant sa modestie, n'a pu se résoudre à le priver de la justice & de l'honneur qui lui étoient dûs. M. Bayle, entr'autres, en a fait mention honorablement en plus d'un-endroit.

Ses Ouvrages imprimez sont ses Notes sur l'Ouvrage de Baillet, intitulé, *Jugement des Sçavans*, où l'on peut voir l'exactitude de la Critique la plus scrupuleuse.

Le *Menagiana*, augmenté de moitié.

Ses Ouvrages manuscrits sont ses Poësies, tant Françoises que Latines & Grecques, où l'on trouvera des Pieces de tout genre, & chacune excellente dans son espece.

Quatre volumes *in 4* de ses Lettres, la plus grande partie de Critique.

Un Commentaire sur les Poësies de *Melin de S. Gelais*, ancien Poëte François.

Son dernier & son grand Ouvrage, c'est ses Remarques sur les Bibliothèques Françoises de *Duverdier* & de la *Croix du Maine*; il n'y a que deux ans qu'il est entierement achevé. Les amateurs des Belles Lettres, sçavent de quelle utilité sont ces anciennes Bibliothèques, & com-

G bien

bien il seroit à propos qu'elles fussent purgées des fautes qu'on n'y trouve que trop abondamment. Au moyen des Remarques exactes & curieuses & des corrections qu'y a faites M. de la Monnoye, on pourra être sûr en consultant ces deux Bibliothèques, d'y trouver l'exakte verité & tous les éclaircissmens dont on aura besoin.

Tous ces Ouvrages manuscrits, ainsi que la Bibliothèque de M. de la Monnoye, sont presentement en la possession de M. de S. Port, Conseiller au Grand-Conseil.

L'Auteur des Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, dans la République des Lettres, &c. imprimez à Paris, 1727. nous apprend, T. I. p. 127. que M. de Sallengre a fait imprimer à la Haye en 1716. les Pœsies de M. de la Monnoye, avec son Eloge au commencement.

Deux choses rares à trouver ensemble se rencontroient dans M. de la Monnoye, l'érudition & la délicatesse dans la maniere de penser & de s'exprimer. Dailleurs extrêmement modeste, d'une droiture & d'une probité qui ne le caractérisoient pas moins que son érudition & sa délicatesse.

Il a été considéré des personnes du premier ordre, & particulièrement de M. le Duc

Duc de Villeroy , qui par une generosité qui lui est naturelle & qui apeu d'exemples , l'a gratifié jusqu'à la mort , d'une pension de 600. livres.

Mais la veritable gloire de M. de la Monnoye , c'est sa grande probité , son esprit de Christianisme & de résignation , & la maniere édifiante avec laquelle il a terminé sa carriere.

Lazare-André Bocquillot , Licentié en Droit Canon , Prêtre & Chanoine de l'Eglise Collegiale de S. Lazare d'Aval-
l'on , en Bourgogne , mourut à Aval-
lon le 22. du mois de Septembre dernier ,
âgé d'environ 80. ans. C'est un Sçavant
connu dans le monde Littéraire , par plu-
sieurs Ouvrages estimez qu'il a donnez
au Public , pour l'utilité sur tout des Ec-
clesiastiques.

Le sieur Pelletier , Facteur d'Instrumens à
vent , neveu & Eleve de feu M. Nault , avertit
le Public que le sieur l'Erablé , aussi Facteur
d'Instrumens à vent , n'est pas le seul qui
ait travaillé chez le sieur Nault ; puisque
le sieur Pelletier , qui y travailloit de son vivant
& toujours continué après sa mort sous la
Veuve & marquoit les Instrumens au nom de
Nault. A la verité , le sieur l'Erablé a aussi tra-
vaillé chez Madame Nault quelques années
après , mais conjointement & de société avec
le sieur Pelletier & elle , jusqu'en l'année 1722.

G ij que

que le sieur Pelletier a jugé à propos de s'établir & de marquer ses Instrumens à son non. Ainsi tous les Instrumens qui ont été faits par l'un ou par l'autre jusqu'à ce temps, ont été également marquez du nom de Nault, & le sieur Pelletier peut avancer qu'il a fait la plus grande partie des Instrumens marquez au nom du sieur Nault depuis sa mort. *Le sieur Pelletier demeure rue des Grands Cordeliers, au gros Raisin.*

François Boivin, Marchand à Paris, rue S. Honoré, à la Regle d'or, successeur de Henry Foucault, pour dissuader le Public des faux bruits qu'on fait courir, qu'il quitte son Commerce de Musique, est obligé d'avertir qu'il le continue, & qu'on trouvera chez lui toutes sortes de belles Musiques, tant Françaises, Latines, d'impression & de Gravures, qu'Italiennes & autres des meilleurs Auteurs; de Gravures d'Hollande, & qu'il les donnera au meilleur marché qu'il se puisse & presque au prix coûtant,

Nous avons reçu l'Avis suivant, que nous donnons dans les mêmes termes, en faveur des personnes qui peuvent s'y intéresser.

On a perdu à Paris M. des Hayes, le plus habile homme de son temps pour la Choregraphie. Les Maîtres à Danser des Provinces, même ceux des Pays voisins, venoient chez lui, pour se perfectionner dans cet Art, & pour les Danses nouvelles, &c. Comme de tout temps on est venu de plusieurs endroits du Royaume dans la Ville de Caën, même d'Angleterre, pour les differens exercices de la jeunesse, on avertit qu'à l'égard de la Danse & de toutes les nouveautez de cet Art

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

Air tendre.

Octo

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

OCTOBRE. 1728. 2279

Art, on trouvera chez M. Hardouin, Maître à Danſer de Paris, établi à Caën, tout ce qu'on peut ſouhaiter en ce genre : l'agrément de la Ville & la modicité de la dépenſe, ont déjà engagé pluſieurs perſonnes à profiter de cette commodité.

*****:*****:*****

CHANSON.

HEureux Oiſeaux, vous chantez v^{os} plaiſirs,

L'Amour qui comble vos deſirs,

Eloigne de vos cœurs le trouble & la ſouffrance :

Vous ſuivez une douce Loi ;

Mais ſi vous reſſentiez les douleurs de l'abſence,

Peut-être ſeriez vous auſſi trilles que moi.

COUPLETS ſur une Gavotte en Rondeau, de M. Ripert ; par l'Auteur de la Chanſon : Ton himeur eſt Catherine.

PRenons tous le verre en main,

Beuvons à notre aimable Hôteſſe.

Prenons tous le verre en main,

Et beuvons juſqu'à demain.

G iij En

2280 MERCURE DE FRANCE.

En versant ce jus divin ;
Ses beaux yeux versent dans mon sein,
Plus d'amour & de tendresse,
Qu'il n'y coule de vin.
Prenons tous, &c.

Son esprit charmant & fin,
Répand la vive allegresse,
Qu'on respire en ce festin.
Chers amis, crainte d'en voir la fin,
Prenons tous, &c.

Second Couplet.

Le plus grand plaisir de tous,
N'est qu'auprès de cette merveille ;
Le plus grand plaisir de tous,
N'est connu que de son Epoux.
Dieu du vin, ne sois point jaloux,
Si nous lui rendons coups sur coups,
Même hommage qu'à la Treille,
Par nos tendres glous glous.
Le plus, &c.

Ariane aux yeux si doux ,

Quoique -

Quoique beauté sans pareille,
 Etoit encore au-dessous,
 Vien, Bacchus, tu diras comme nous.
 Le Plus, &c.



S P E C T A C L E S.

LEs Comédiens François ont remis au Théâtre sur la fin de l'autre mois, la Tragedie de Medée, qui n'avoit jamais été reprise depuis le mois de Fevrier 1694. qu'elle fut donnée dans sa nouveauté, avec assez peu de succès : la D^{lle} Champmellé y jouoit alors le principal Rôle. La D^{lle} Balicour, qui le remplit aujourd'hui, s'y acquiert beaucoup de réputation; & les grandes assemblées qu'elle attire, ne cessent de l'applaudir. Elle n'avoit point encore joué de Rôle où elle eut fait paroître tant de talens. Le Rôle de Creüse est joué par la D^{lle} Labat, ceux de Jason & de Creon, par les sieurs du Fresne & Dumirail.

Cette Tragedie dans le goût d'Euripide & de Sophocle, ainsi que celle d'*Electre*, est de feu M. Hilaire-Bernard de Roqueleyne, Seigneur de Longepierre, natif de Dijon, mort à Paris le 31. Mars 1721. M. Baillet dit qu'il fut sçavant dès sa jeunesse & il le place parmi les Grammairiens, les Critiques & les Poëtes. M. Bayle, dans sa République des Lettres, année 1684. page 392. fait l'éloge de sa Traduction françoise d'*Anacreon* & de *Sapho*. Nous avons encore de lui, les Editions de *Bion*, de *Moschus* & de *Theocrite*, qu'il a tra-

G iiij duits

duits & commentez Un Discours en Prose sur les Anciens , & de très belles Idyles.

Le 24. Septembre , l'Opera Comique donna une petite Piece nouvelle d'un Acte , intitulée , *les Amours de Protée*. C'est une Parodie du Ballet qui porte le même titre & qui a été joué à l'Opera dans le même mois. Cette Piece a terminé la clôture de la Foire , qui fut le 30. Septembre.

Les Comediens Italiens donnerent le 29. Septembre , la premiere representation d'une Comedie nouvelle en Prose , en trois Actes , qui a pour titre : *la Jalousie sans amour , ou la Rupture embarrassante*. Cette Piece n'a été jouée que deux fois. L'Auteur , qui ne veut pas être nommé , retira son Manuscrit à la deuxième representation. Il avoue que le titre qui peut faire le sujet d'une bonne Comedie , ne convenoit point ici , & que l'intrigue est défectueuse ; mais c'est un coup d'essai , & il esperoit que la maniere dont elle est écrite , la vivacité du Dialogue & sur tout le jeu des Acteurs , auroient pû lui procurer un accueil plus favorable.

Le 14. de ce mois , on remit au Théâtre les *deux Lelio & les deux Arlequins*, Comedie Italienne en trois Actes , imitée des *Menachmes* de Plaute. L'Auteur Italien y a doublé la ressemblance dans les Valets ; le Maître joue aussi le Rôle des deux Lelio Jumeaux , & Arlequin celui des deux Arlequins aussi Jumeaux. Il a un petit Manteau & une plume à son chapeau pour distinguer l'Arlequin de Ville d'avec celui qui arrive d'un long voyage avec son Maître , qui est aussi distingué de l'autre Lelio , par quelque changement dans son habit. Cette Piece ,
où

O C T O B R E. 1728. 2283

où l'on voit un Jeu de Théâtre continuel, est jouée par tous les Acteurs d'une manière inimitable. Les Italiens sont très capables de rendre avec autant de justesse que de précision & de naturel, un pareil sujet de Comédie.

Le 26 Septembre, l'Académie Royale de Musique donna la dernière représentation du Ballet des *Amours de Protée*, dont on peut voir l'Extrait dans le dernier Mercure, & reprit le 30. l'Opera de *Roland*, dans lequel les Srs Dumas & Patin, deux nouveaux Acteurs, chanterent pour la première fois; le premier dans le Rôle de *Medor*, & le second dans les Rôles de *Démogorgon*, dans le Prologue, & de *Ziliante* dans la Piece.

Le Jeudi 14. de ce mois, on reprit l'Opera de *Bellerophon*, dans lequel le Sr Tribou, chanta le principal Rôle, & le Sr Dun, celui d'Amisodar. Le sieur Fontenai, nouvel Acteur, y remplit celui du Roy, & la D^{ie} Hermanse, celui de Sténobée. Le Sr du Mas y chanta l'Oracle de la Pythie, & le Sr Patin, celui de Bacchus, dans le Prologue, &c.

Le Mardy 19. de ce mois, on donna sur le même Théâtre, la première représentation de l'Opera nouveau, *Tarsis & Zélie*, qui fut fort bien reçu du Public. Nous en rendrons compte le mois prochain. Le Poëme & la Musique sont des mêmes Auteurs que la Tragedie de *Pirame & Tisbé*, qui fut donnée avec un très-grand succès il y a deux ans.

La Comédie de M. Piron, en Vers & en cinq Actes, que nous avons déjà annoncée sous le titre de l'Ecole des Peres, fut représentée au Théâtre François pour la première fois, le Jeudi 21. de ce mois, sous celui des *Fils Ingrats*,

G v &

2284 MERCURE DE FRANCE.

& elle fut extrêmement applaudie ; elle le fut encore davantage à la seconde représentation & l'on ne doute pas qu'elle n'ait un très-grand succès. Le Public la trouva pleine d'esprit & de sentimens & la versification admirable. Nous en parlerons plus amplement le mois prochain.

Le Samedi 23. les Comédiens Italiens donnerent la premiere représentation de deux petites Pièces nouvelles , en un Acte chacune ; la premiere en Prose, sous le titre de la *Comédie de Village*, & la seconde en Vers , intitulée la *Méchante Femme*. C'est une Parodie de la Tragedie de *Médée*, qu'on joue au Théâtre François. Ces deux Pièces ont été reçues assez favorablement du Public.

Le 20. du mois dernier , les Comédiens François donnerent la premiere représentation de *l'École des Bourgeois*, Comédie nouvelle de M. d'Alinval , dont voici l'Extrait.

ACTE I.

Madame *Abraham*, veuve d'un riche Banquier , a arrêté le Mariage de *Benjamine*, sa fille avec le *Marquis de Moncade* ; elles en sont charmées toutes deux , par rapport à la considération que cela doit leur donner dans le monde. M. *Mathieu*, frere de Madame *Abraham*, n'y veut point consentir & menace la niece de la priver de sa succession si elle accepte un autre Epoux que *Damis*, à qui il l'a destinée. Ce *Damis* est un Conseiller ; on a profité d'un voyage qu'il a fait à la campagne pour lui faire cette infidélité. *Marthon*, Suivante de *Benjamine*, vient annoncer à M^{me} *Abraham* & à M^{lle} *Benjamine*, l'arrivée de
cet

OCTOBRE. 1728. '2285

cet Amant trahi. On charge Marthon de le congédier, elle prend cette commission avec plaisir; mais Benjamine la prie de le renvoyer avec douceur.

Damis vient; il reçoit son congé dans les formes. Marthon ne lui déguise aucune circonstance de son malheur. Il demande à voir Benjamine, il conjure Marthon de ne lui pas refuser cette dernière consolation. Marthon est inexorable; il se jette à ses pieds, il lui présente une bourse; Marthon commence à capituler; le Marquis de Moncade arrive, il raille Marthon sur sa cruauté pour un Cavalier qui s'y prend de si bonne grace. Damis se retire; Marthon apprend au Marquis de Moncade, que c'est là un Rival à qui Benjamine avoit été promise, & que la bourse qu'il lui offroit n'étoit que pour la porter à l'introduire chez Benjamine. Le Marquis rit de cette aventure; il demande à Marthon d'où vient qu'il ne voit ni M^{me} Abraham, ni sa fille. Madame Abraham arrive; le Marquis lui fait des complimens sur sa sagesse, aux dépens de sa jeunesse; le joli tour qu'il lui paroît donner à ses injures même, l'empêche de s'en fâcher; elle lui demande s'il a signé le Contrat de Mariage qu'on a dû porter chez lui; il la prie de ne lui point rompre la tête de pareilles choses, & de s'arranger avec Potdevin son Intendant. On vient dire à M^{me} Abraham qu'un Commandeur la demande; elle dit de le renvoyer; le Marquis trouve mauvais qu'elle en use ainsi avec les gens de condition; il la prie de lui aller parler; elle sort & le laisse avec sa fille, qui ne fait que de sortir de sa Toilette. Le Marquis de Moncade, la raille sur quelques démonstrations de tendresse qui lui échappent; il lui dit que ce n'est point là

Gvj comme

comme on en use à la Cour envers des personnes avec qui on doit être uni par l'Hymen. Benjamin paroît surprise de tout ce qu'il lui dit à ce sujet ; il la convie à aller faire un tour de Jardin, pour y prendre de nouvelles leçons sur la Cour.

ACTE II.

M. Pordevin, Intendant du Marquis, commence ce second Acte avec Marthon. Il fait valoir à cette Suivante de la future Epouse de son Maître, un Mariage qu'il n'auroit tenu qu'à lui de rompre, dit-il, s'il avoit voulu prêter l'oreille à des propositions qu'on lui a faites, il prie Marthon de parler de son desintéressement à *M^{me} Abraham* ; Marthon entend ce que cela veut dire.

Le Marquis arrive : sa Scene avec son Intendant a paru très-jolie ; nous en donnerons quelque fragmens à la fin de cet Extrait. Le *Commandeur* qu'on a annoncé dans le premier Acte, sort de chez *M^{me} Abraham*, à la vûe du Marquis & de son Intendant, il ne doute point que le Marquis ne vienne chez cette usuriere pour le même dessein qui l'y a amené lui-même ; il le plaint de tomber en de si mauvaises mains ; il traite *M^{me} Abraham* de fesse-Marchieu femelle ; le Marquis le prie de ménager les termes & d'épargner sa future belle-mere. Le *Commandeur* croit que le Marquis plaissante, mais ayant appris de lui que ce Mariage lui vaudra deux cens mille livres de rente, il l'en felicite & l'exhorte à prendre si bien ses mesures qu'il ne soit pas la dupe de cette Juive. Le Marquis le rassure sur ce point, en lui apprenant qu'elle lui a fait un dédit de la somme de cent mille francs qu'il lui devoit

devoit. Benjamine vient ; le Marquis la présente au Commandeur , qui la trouve très-aimable ; Le Commandeur le prie de la Nôce & se retire à l'approche de M^{me} Abraham , dont il n'est pas trop satisfait. Le Marquis demande à M^{me} Abraham , si elle a pris soin d'inviter tous ses parens ; elle s'en excuse sur le peu d'apparence qu'il y a que des Notaires, des Procureurs & des Commissaires figurent avec des Marquis, des Comtes & des Ducs ; le Marquis veut absolument que toute la parenté soit priée : il se charge de prévenir M. Matthieu son frere & d'aller chez lui. M^{me} Abraham & Benjamine ont beau s'y opposer , il n'en veut pas démordre, & malgré le portrait défavantageux qu'elles lui en font il se promet , fût il un loup-garou, de le rendre plus doux qu'un Mouton. Il sort pour l'aller chercher & pour envoyer prier de la Nôce quantité de ses amis ; il dit à Benjamine qu'il lui écrira aussi , afin qu'elle voye la différence du Style des gens de qualité & de celui des Bourgeois. M^{me} Abraham sort pour s'aller arranger avec M. Potdevin, qui l'attend dans son Appartement. Damis vient : Benjamine le fuit ; M. Matthieu arrive en même temps , il promet sa protection à cet Amant maltraité & lui dit de l'aller attendre chez lui. Le Marquis de Moncade en vient sans l'y avoir trouvé ; il l'aborde & lui parle avec tant de politesse , qu'il le désarme. Cette Scene a paru si belle que nous ne sçaurions refuser à nos Lecteurs le plaisir d'en voir une partie à la fin de cet Extrait.

ACTE III.

M. Matthieu , charmé des politesses du Marquis , fait son éloge devant M^{me} Abraham & Benjamine

Benjamine, , il ne s'agit plus que de congédier le pauvre Damis. Marthon en est encore chargée, mais elle en est empêchée par l'arrivée du Coureur du Marquis, qui apporte à Benjamine une lettre de la part de son Maître. En rendant cette Lettre, dont M^{me} Abraham & M. Matthieu lui payent bien le port, il leur dit qu'il en va porter une autre à un Duc, ami du Marquis, pour le prier de la Nôce. M. Matthieu décachette la Lettre avant que d'en avoir vû le dessus; le commencement de la lecture lui fait voir qu'elle s'adresse au Duc, dont le Coureur vient de leur parler, il ne laisse pas de continuer à lire tout haut. Voici le contenu de la Lettre.

Enfin, mon cher Duc, c'est à ce soir que je m'encanaille; ne manque pas de venir à ma Nôce & d'y amener le Vicomte, le Chevalier, le Marquis & le gros Abbé. J'ai pris soin de vous assembler un tas d'originaux qui composent la noble famille où j'entre. Vous verrez premierement ma belle-mère, M^{me} Abraham: vous connoissez tous, pour votre malheur, cette vieille folle; vous verrez ma petite future, M^{lle} Benjamine, dont le précieux vous fera mourir de rire; vous verrez mon très-honoré oncle, qui a poussé la science des nombres jusqu'à sçavoir combien un écu rapporte par quart-d'heure; enfin vous y verrez un Commissaire, un Notaire, une accolade de Procureurs. Venez vous y réjouir aux dépens de ces animaux-là, & ne craignez point de les trop berner. Ils ont l'esprit le mieux fait du monde. A ce soir, mon cher Duc. Je t'embrasse.

Le Marquis de Moncade.

On juge assez du dénouement par la lecture de cette Lettre. Damis est rappelé & le Marquis congédié; on lui apprend le quiproquo de son Coureur,

Coureur , il n'en fait que rire & s'en va souper chez Payen avec ses amis qu'il avoit amenez à sa Nôce. Voici les deux Scenes que nous avons promises.

SCENE II. *du second Acte.*

Le Marquis.

Eh bien ! qu'est-ce ? qu'y a-t-il de nouveau, M. Potdevin ? quoi ? vous me relancez jusqu'ici ! en verité vous êtes un terrible homme , un homme étrange , un homme éternel , une Ombre , une furie attachée à mes pas : ça , parlez donc ; que voulez-vous ? qui vous amene ?

M. Potdevin.

M. le Marquis , c'est par votre ordre que je viens ici.

Le Marquis.

Par mon ordre ! ah ! ouï , à propos, vous avez raison , c'est moi qui vous l'ai ordonné , je n'y pensois pas , je l'avois oublié , j'ai tort
M. Potdevin , c'est ce soir que je me marie.

M. Potdevin.

M. le Marquis , je le sçais.

Le Marquis.

Vous le sçavez donc . . . eh tout est-il prêt pour la ceremonie ? mes Equipages . . .

M. Potdevin.

Ouï, M. le Marquis.

Le Marquis.

Mes Carosses sont-ils bien magnifiques ?

M. Potdevin.

Ouï , M. le Marquis ; mais le Carossier . . .

Le Marquis.

Bien dorez ?

Ouï

M. Potdevin.

Oùï, M. le Marquis; mais le Doreur....

Le Marquis.

Les Harnois bien brillants?

M. Potdevin.

Oùï, M. le Marquis; mais le Sellicr...

Le Marquis.

Ma Livrée bien riche? bien lesté, bien char-
marée?

M. Potdevin.

Oùï, M. le Marquis; mais le Tailleur, le
Marchand de galon....

Le Marquis.

Le Tailleur, le Marchand de galon, le Do-
reur, le diable, qui sont tous ces animaux-là?

M. Potdevin.

Ce sont ceux....

Le Marquis.

Je ne les connois point & je n'ai que faire de
tous ces gueux-là. Voyez, voyez avec eux &
avec Madame Abraham, &c.

Le reste de cette Scene est à peu près sur le
même ton, mais elle perdrait beaucoup, dé-
nuée du jeu de Théâtre. Passons à celle que
nous avons encore promise, elle est à la fin du
même Acte.

Le Marquis, appercevant M. Matthieu.

Voilà apparamment mon homme, je le tiens.

M. Matthieu, brusquement.

C'est-lui, que je pense. Qu'il vienne, qu'il
viene.

Le Marquis.

Monsieur, de grace, n'êtes-vous pas M.
Matthieu?

M. Matthieu, brusque ent.

Oùï, Monsieur. (tout bas) Nous allons voir.

Le

Le Marquis.

Et moi, Monsieur le Marquis de Moncade :
embrassons-nous.

M. Matthieu, brusquement.

Monsieur, je suis votre serviteur... (*tout bas*)
tenons bon.

Le Marquis.

C'est moi qui suis vôtre serviteur ou le diable
m'enporte.

M. Matthieu, à part.

Voilà de nos serviteurs.

Le Marquis.

Je viens de chez vous pour vous en assurer.
Ma bonne fortune n'a pas voulu que je vous y
trouvassé ; je vous y ai attendu, & j'y serois
encore si vos Gens ne m'avoient dit que vous
veniez d'entrer ici.

M. Matthieu, bas.

Il vient de chez moi !

Le Marquis, en l'embrassant.

Que je vous embrasse encore. Vous ne sçau-
riez croire à quel prix je mets l'honneur de
vous appartenir ; mais ayez la bonté de vous
couvrir.

M. Matthieu.

J'ai trop de respect

Le Marquis.

Eh ! ne me parlez point comme cela ; cou-
vrez-vous, allons donc.

M. Matthieu, se couvrant.

C'est donc pour vous obéir. (*bas*) il croit
avoir trouvé sa duppe.

Le Marquis.

Mon cher oncle, souffrez par avance que je
vous appelle de ce nom, & daignez m'honorer
de celui de votre neveu.

M.

M. Mathieu.

Oh ! Monsieur le Marquis , c'est une liberté que je ne prendrai point , je sçais trop ce que je vous dois.

Le Marquis.

C'est moi qui vous devrai tout.

M. Mathieu , à part.

Je ne sçais où j'en suis avec ses politesses .

Le Marquis.

Je vous en prie , je vous en conjure.

M. Mathieu , un peu brusquement.

Je ne le ferai point , s'il vous plaît.

Le Marquis.

Quoi ! vous me refusez cette faveur ! Il est vrai qu'elle est grande.

M. Mathieu.

Oh ! point du tout.

Le Marquis.

Parez-moi du Titre de votre Neveu ; c'est celui qui me flatte le plus.

M. Mathieu.

Vous vous moquez.

Le Marquis se mettant à genoux.

Mon cher Oncle , voulez-vous que je vous en presse à genoux ?

M. Mathieu s'y mettant aussi.

Eh ! Monsieur le Marquis , mon Neveu , puisque vous le voulez , &c.

Le succès de cette Scene a dû faire juger à l'Auteur que la Pièce auroit fait un plaisir infini s'il avoit toujours donné le même Caractere à son Marquis , quand il l'a fait parler à des gens qu'il avoit intérêt de ménager.

Cette Comédie est précédée d'un Prologue qui

qui a paru très-ingenieux, en voici le sujet. L'Auteur a été prié à dîner chez une Marquise pour y faire une lecture de sa Comédie. A peine se met-il en devoir de lire, qu'on lui fait cent questions sur son Ouvrage, que l'on fronde sans l'avoir vû ; les Auditeurs sont : une Marquise, & sa sœur, un Chevalier, un jeune sot, & un pédant. L'Auteur fatigué de leurs interruptions continuelles, & de leurs fades plaisanteries, se vange par cette Fable qu'il compose sur le champ.

LE SINGE, JOUEUR DE GOBELETS.

F A B L E.

AU temps d'Esopé un Singe eut la manie
D'immortaliser son nom :

Que faire pour cela ? le drôle aimoit la vie ;

Et comme il n'étoit pas Gascon,
Très-volontiers se confessoit poltron.

Que fait-il donc ? par affiche il convie,

Quadrupedes, Oiseaux, bref toutes les Fo-
rêts,

A le voir faire l'équilibre,

Serpenter le Fauteuil, jouer des Gobelets :

La Salle étoit commode & libre,

Dans les Loges devoient briller

L'aimable & tendre Philomele,

La

2294 MERCURE DE FRANCE.

La charmante Serine , & Peruche la belle :

Sur le Théâtre on verroit s'étaler ,

Et jouïr de la prunelle ,

Sire Lion , Mylord Rinoceros ,

Le Seigneur Elephant , & tel autre gros dos.

Aux Renards , troupe connoisseuse ,

Le Parterre fut assigné.

Une heure avant le rendez-vous donné ,

Chez la Gruë & sa sœur , engeance curieuse

Notre Singe fut attiré :

Deux Etourneaux étoient près d'elles ,

Ainsi qu'un noir Hibou commensal des Donzelles :

De montrer de ses tours comme on l'eut conjuré ,

Il se mit en devoir d'en faire ,

Mais dès qu'il eut tiré sa Gibeciere ,

Chacun la critiqua de la belle maniere :

La Gruë en blâma la couleur ,

Sa sœur s'en prit à la grandeur ,

Le noir Hibou jaloux de sa nature ,

En Hebreu , Grec , Latin , en fronda la Structure.

Les Etourneaux, soit disant, beaux esprits ,
Sur

OCTOBRE. 1728. 2295

Sur l'Affiche à l'envi, d'abord se déchaînent ,

Et la trouverent

Conquë en termes trop hardis.

Bref , fans rien voir de plus , ce digne Aréopage ,

Conclut que tout son fait n'étoit que badinage.

De cet accüeil , Messer Bertrand surpris ,

Leur dit , ferrant sa Gibeciere ,

C'est aux Renards qu'il m'importe de plaire ,

Voilà l'heure à peu près qu'ils doivent s'assembler ,

Je n'oserois compter sur leur suffrage ,

Mais ils n'iront pas me siffler

Avant que d'avoir vû de mes tours l'éralage.

Avec un ris moqueur leur ayant dit cela ,

Le Singe fait la gambade , & s'en va.

Les Rôles du Marquis , de M. Mathieu & de Damon , sont remplis par les sieurs Quinault , Duchemin pere , & le Grand. Ceux de Mad^e Abraham , de Benjamine & de Marthon , par Jes D^{lles} du Breüil , Labat & le Grand. Le sieur de Monmetnil , qui joue le Rôle de l'Auteur dans le Prologue , joue celui du Commandeur dans la Pièce.

L'ÉCOLE DES MUSES , Ballet , dansé sur le
Théa-

Théâtre du College du Bois à Caën , à la Tragédie de Xercès. Extrait d'une Lettre écrite de cette Ville le 25. Septembre 1728.

Le goût pour les beaux Arts est toujours ici le même , on les cultive avec soin , & la jeunesse est élevée & exercée dans ce goût si loüable. On representa dernièrement sur le Théâtre du College du Bois , pour la cloture de ses exercices , la Tragédie de *la mort de Xercès* , qui eut beaucoup de succès , & qui fut honorée de la présence de tout ce que nous avons de plus illustres & de plus distingué dans la Ville & aux environs. On y dansa un Ballet qui fût fort applaudi , & dont vous ne serez peut-être pas fâché de trouver ici une idée.

Prologue.

Le Théâtre represente le Temple de Mémoire ouvert. Apollon suivi des Muses , vient montrer à la Jeunesse les chemins qui conduisent à la Gloire ; il lui propose des Leçons ; & l'invite à cultiver les beaux Arts. Une des Muses chante quelques Couplets dont voici le premier & le dernier , sur l'air : *Si Diogene étoit réputé sage.*

*Jeunes Mortels qui tendés à la Gloire ,
Venez , volés en ces aimables lieux ;
Pour vous conduire au Temple de Mémoire ,
Le beau Phébus est descendu des Cieux.
Brulés pour lui d'un amour pur & tendre :
Cedés , cedés , à ses divins appas :*

sous

OCTOBRE 1728. 2297,

*Sous ses Lauriers hâtes-vous de vous rendre ,
Pour vivre encore aude-là du trépas.*

Chœur.

Sous ses Lauriers , &c.

*On vit LOUIS dès sa tendre jeunesse ,
Pour les beaux Arts signaler son amour ,
Joindre sa voix à nos chants d'Allegresse ,
Et nous unir aux charmes de sa Cour.
D'un Roi parfait il est le vrai modele :
De son éclat les yeux sont ébloïs.
Jeunes Mortels , animez votre zele :
Suivés , suivés les traces de LOUIS.*

Chœur.

Jeunes Mortels , &c.

Toutes les Deïtez dansent ; chaque Muse
vient ensuite entre les Actes former des
Eleves en differens Genres : Melpomene les
forme à la Tragédie , Calliope au Poëme
Epique , Clio, à l'Histoire , Euterpe à la
Poësie Pastorale , Erato à * l'Elegie , Uranie
à l'Astronomie , Polymnie à la Rhetorique ,
Talie à la Comédie , & Terpsicore à la
Danse.

Ballit General.

Les dignes Nourrissôns des Muses dansent

** L'Original dit au Poëme Amoureux.*

devant

2298 MERCURE DE FRANCE.

devant Appollon , reçoivent pour Prix de leurs travaux le Laurier immortel , & sont conduits par ce Dieu au Temple de Mémoire , après avoir chanté le Couplet suivant , sur l'air : *Dans ces beaux Jardins.*

L'éclat radieux ,

De l'immortelle Couronne ,

Qui nous environne ,

Nous égale aux Dieux.

Sans travail , sans peine ,

Des eaux d'Hypocrène ,

Un lâche , un cœur vain ,

Veut s'enivrer en vain ,

Le Dieu du Parnasse ,

Veut qu'on se surpasse ;

Mortels à ce prix ,

Soyez ses Favoris.

Chœur.

Le Dieu du Parnasse , &c.

Des Avortons des Muses , jaloux de la gloire des premiers , veulent sotement les imiter : ils reçoivent une Couronne composée d'oreilles d'Ânes , des mains de l'ignorance , & sont enfin chassés par Appollon.

Quatre Entrées servent d'intermede : la première a pour titre , les Fêtes de Cour , la seconde , les fêtes Bourgeoises , la troisième , les

OCTOBRE. 1728. 2299

les Fêtes Marines , & la quatrième , les Fêtes Rustiques ou Champêtres.

Le Ballet , les Chançons , la plupart des Airs , & des Danfes sont de la composition de M. Hardouin , Parisien , qui a pour cela un talent particulier.

J'oubliois de vous dire qu'au commencement de toute la Pièce M. l'Intendant (N. Aubery , Marquis de Vattan , &c. fut complimenté par trois Acteurs d'Elite , qui en très-peu de Vers exprimerent beaucoup de choses à la gloire de cet Illustre Magistrat. Les Vers sont de M. Hurtauldt , Professeur des Humanités dans le même College : en voici le début.

Instrumens , suspendés vos sons harmonieux.

Au nouvel Apollon qui paroît en ces lieux ,

*Venez , chers Compagnons , venez tous rendre
hommage ;*

Le succès de vos jeux dépend de son suffrage,

Il y eut aussi un mot en même langage pour Madame l'Intendante.

Politesse , bonté , douceur ,

Se disputent le prix dans votre noble cœur.

Quelle gloire pour le Parnasse ,

Lorsqu'à ses jeux vous daignez prendre place.

&c. ...

*Les Muses ne sont rien , leur talent n'est que
fable .*

H Tout.

Tout leur merite est faux ; le vôtre est veritable.

Au reste , dans l'expression Poétique de *Nouvel Apollon* , il n'y a rien d'exageré & qui ne convienne M. notre Intendant aime les Lettres & les cultive ; c'est le Protecteur des Sçavans & de la belle Litterature , en sorte que nous le regardons déjà comme le Restaurateur de notre Académie , & le digne Successeur en tout genre du grand * Magistrat à qui elle doit son établissement.

Joseph - Nicolas Foucault , Marquis de Magny , &c. Conseiller d'Etat , Intendants de Caën.

XXXXXXXXXXXX:XXXXXXXXXXXX:XXXX

NOUVELLES DU TEMPS.

ON a appris par des Lettres de la Chine du 28 Decembre de l'année dernière , que l'Ambassadeur du Roi de Portugal à la Chine , avoit été traité avec de grandes marques de distinction , mais qu'il n'avoit pû rien obtenir de l'Empereur en faveur des Chrétiens , que la Mission de ce Royaume avoit perdu l'année passée un grand nombre de Missionnaires de la Compagnie de Jesus ; entre autres le P. Van-Hame , Allemand , le P. Lauretti , Italien , & le P. Barborier , François ; qu'il étoit mort dans les prisons de Pekin deux Princes Tartares qui avoient été baptisés quelque-temps auparavant avec leur nombreuse famille , & qui malgré les promesses & les menaces de l'Empereur avoient refusé avec constance de renoncer à la foi.

TURQUIE.

LA maladie contagieuse est considérablement diminuée dans la Morée, la Roumelie & l'Albanie ; & on a rouvert le Commerce avec la Ville de Smyrne, &c.

Le bruit s'est répandu au commencement du mois de Septembre que les Troupes du Prince Thamas, fils du Roi de Perse détrôné, avoient entièrement défait un détachement considérable de celles du Sultan Acheraf-Kan, & que ce Prince s'étoit mis en marche pour aller reprendre Ispahan : l'on ne doutoit point qu'il ne fut reçu avec joye, parce que le parti de l'Usurpateur étoit considérablement diminué. Les Lettres de Constantinople, par lesquelles on a appris cette nouvelle, ajoutent qu'elles y avoient causé quelque inquiétude, parce que peut-être le Prince Thamas tenteroit de reprendre les Conquêtes que le G. S. a faites en Perse ; que les mal intentionnés murmurant contre le Ministère, S. H. avoit pris le parti d'envoyer des Ambassadeurs au Pr. Thamas aussi-tôt qu'on aura reçu des avis certains qu'il se sera rendu maître d'Ispahan.

RUSSIE.

ON embarque une grande quantité de Canons & de munitions de Guerre pour la Marine, sur les deux Frégates qu'on a construites à Pétersbourg pour le compte du Roy d'Espagne, & qu'on doit faire partir dans peu pour Cadix.

On n'a pas encore reçu la confirmation des premiers Avis qu'on avoit eus des propositions d'accommodement, faites par le Sultan

H ij Ache-

Acheraf aux Generaux Moscovites qui commandent en Perse. On a appris au contraire que ce Sultan faisoit défilier le reste de ses Troupes du côté de la Georgie.

Tous ceux qui avoient été exilés à l'occasion du Czarowitz , pere du Czar , ont obtenu leur liberté avec la restitution de leurs biens ; le General Dolhorucki , qui est de ce nombre , est presentement en grand crédit à la Cour.

La Cargaïson des Frégates qu'on a construites à Peterbourg pour le Roi d'Espagne consiste en Canons pour la valeur de 30000. Roubles en Vif-argent & en Potasse.

P O L O G N E.

LE Primat du Royaume a reçu une Lettre du Comte de Golofskin , Grand-Chancelier du Czar , par laquelle il lui déclare que S. M. Cz. étoit dans la résolution d'observer fidelement les Traités conclus avec le Roi & la République de Pologne : qu'à l'égard des Seigneuries d'Hory-Horki , dont elle avoit fait prendre possession par un détachement de ses Troupes , elle n'étoit dans le dessein de les retenir que jusqu'au remboursement des sommes que le Pr. Menzikoff étoit accusé d'avoir détournées des fonds publics pour les acheter : qu'elle avoit donné pouvoir à M. Bestuchef , son Envoyé auprès de la République, de traiter cette affaire à l'amiable : que le Czar désavouoit publiquement tout ce qu'on avoit publié de ses prétendus desseins de s'emparer de quelques Provinces de la Pologne : qu'il promettoit de ne se point mêler des affaires du Duché de Curlande , & de ne donner aucuns secours à ceux qui voudroient s'en mettre en possession au préjudice des

des droits de la Pologne; qu'il demandoit seulement qu'après la mort du Duc Ferdinand, la succession à ce Duché fut rétablie selon les anciennes conventions d'affujettissemens, exhortant la République de s'y conformer, afin de prévenir les differends qui pourroient naître des mesures contraires qu'elle prendroit.

On écrit de Domitz, que le Duc Charles-Léopold de Meckelbourg y étoit arrivé le 12. du mois dernier de Dantzic, que le lendemain il avoit convoqué la Noblesse, qui s'étant renduë au Château, avoit prêté Serment de fidélité entre les mains de ce Prince, & qu'il étoit parti pour Berlin le surlendemain.

Les Protestans de la Ville de Thorn ayant appris que la République de Pologne vouloit faire executer à la rigueur tout ce qui a été ordonné par la Sentence renduë contre eux, ils ont pris la résolution d'avoir recours aux Rois d'Angleterre, de Suede & de Prusse, & de les prier d'interceder en leur faveur auprès du Roi de Pologne.

On a rendu publique à Dantzic la Protestation solennelle du Duc Ferdinand de Curlande, contre toutes les Procedures intentées dans son Duché par la Commission Royale, prétendant qu'étant Prince Souverain & Allié du Royaume, la République n'avoit aucun pouvoir de disposer de ses Etats pendant sa vie, sans violer manifestement les droits & les prérogatives de la Souveraineté.

On écrit de Varsovie que le Major d'Argile s'étant absenté depuis un mois avec l'argent de son Regiment, on a publié qu'on donneroit une récompense à quiconque pourroit l'arrêter, & qu'on ne feroit aucune recherche contre ceux qui le tueroient. Il est sommé par le Placard de se représenter, à peine d'être

H iij dé

2304 MERCURE DE FRANCE.
dégradé & pendu en effigie, s'il n'est de re-
tour dans six semaines.

A L L E M A G N E.

ON écrit de Ratisbonne que les Ministres des Princes Catholiques avoient proposé au Directoire de Mayence, de faire donner au Roi d'Angleterre, comme Electeur d'Hanover, la Charge de General-Hereditaire des Trabans de l'Empereur, afin que S. M. Brit. se défit de ses prétentions sur celle d'Architrésorier de l'Empire, en faveur de l'Electeur Palatin. On ajoûte que pour donner plus de lustre à cette nouvelle dignité, lorsque l'Electeur d'Hanover en fera les fonctions au Couronnement de l'Empereur, la Compagnie des Trabans qui montera la Garde pendant la Cérémonie, ne sera composée que de jeunes Princes, Comtes & Barons de l'Empire.

Le 23. du mois dernier, il arriva à Kiel une Frégate Moscovite avec un Archevêque & quelques Ecclesiastiques qui devoient accompagner le corps de la feuë Duchesse d'Holstein jusqu'à Petersbourg. Il fut embarqué le 3. de ce mois, avec une pompe extraordinaire. Toutes les Cloches de la Ville ont sonné pendant trois jours à cette occasion.

Le 7. les Vaisseaux de Guerre Russiens chargés de ce dépôt & des Domestiques de la défunte Duchesse d'Holstein, mirent à la voile pour Petersbourg.

L'Empereur a ordonné d'élargir les grands chemins des Provinces de Carinthie, Carniole & Stirie, afin d'établir la correspondance de Commerce avec ses Ports de la Mer Adriatique.

l'Ar-

OCTOBRE. 1728. 2305

L'Archevêque de Vienne a obtenu de S. M. Imp. le Titre de Visiteur Spirituel du Royaume de Sicile, dont il pourra faire faire les fonctions par des Grands Vicaires, sans être obligé d'y aller en personne.

Après que l'Empereur eut reçu l'hommage des Etats de Carinthie, à Clagenfurth, il dîna en public; le Comte de Vagerspergh, Maréchal de la Province, étoit debout à sa droite, tenant l'épée nue, & le Comte d'Urfin à sa gauche, en qualité de Grand Maître-d'Hôtel Héritaire, avec tous les autres Officiers qui servoient l'Empereur à Table, chacun suivant sa Charge. Après le repas, S. M. I. se retira, mais tous les Officiers & la principale Noblesse furent magnifiquement traités aux dépens de l'Empereur, de même que le Payfan, nommé ce jour-là le *Duc de Carinthie*, qui avoit aussi assisté à l'hommage, & auquel S. M. I. avoit confirmé ses anciens Privileges.

Le 24. Août, l'Empereur après avoir congédié les Etats de Carinthie, partit de Clagenfurth au bruit d'une décharge générale du Canon, & au son des Cloches.

Le 25. S. M. I. monta à cheval la Montagne de Loibel, au Sommet de laquelle elle fut reçue entre deux Pyramides de Marbre noir qu'on y avoit élevées, par le Comte de Galenberg, Capitaine de la Carniole, accompagné de quelques Députés de cette Province.

Le 26. elle arriva à Laubach. Capitale du Duché de Carniole, & y fut reçue avec beaucoup de magnificence. On avoit dressé près de la Porte par laquelle l'Empereur entra dans la Ville, un Arc de Triomphe des plus superbes, au-dessus duquel étoit la Renom-

H iiii mée.

2306 MERCURE DE FRANCE.

mée, couronnant S. M. I. avec les Devises convenables. Le Bourguemaître s'y étant rendu à la tête du Magistrat, présenta les Clefs de la Ville à l'Empereur, qu'il harangua avec beaucoup d'éloquence. S. M. I. fut ensuite conduite à l'Eglise du Dome, où l'on chanta le *Te Deum*. Le soir, il y eut des illuminations par toute la Ville.

Après avoir reçu l'hommage des Etats de Carniole, l'Empereur partit de Lambach le 30. Septembre, & arriva à Trieste le 9.

Le 10. les Ambassadeurs de la République de Venise firent leur Entrée publique avec une nombreuse suite, ayant été reçus aux Portes de la Ville par le Prince Pio. Le lendemain, ils eurent Audience publique de l'Empereur, & ils eurent le 12. leur Audience de congé.

Le 13. l'Empereur partit de Trieste pour se rendre à Fiume, & le 20. S. M. I. arriva à Gratz en parfaite santé. L. M. I. en partirent le 28. Septembre pour Neustadt.

L'Empereur a donné divers ordres pour aggrandir & fortifier le Port de Trieste; en sorte qu'il pourra contenir d'orenavant 8. à 10. Vaisseaux de Guerre, & un très-grand nombre d'autres Bâtimens. La Forteresse de la Marine est en très-bon état, ainsi que les Chantiers, où l'on pourra construire 4. à 5. Vaisseaux à la fois. On a érigé depuis peu dans la même Ville une Statue Equestre de S. M. I. avec une Inscription qui annonce le rétablissement du Commerce dans cette partie des Pays héréditaires de la Maison d'Autriche.

ITALIE.

ITALIE.

LE Roi de Portugal ayant rappelé de Rome tous ses Sujets , tant Seculiers qu'Ecclesiastiques , a prié l'Empereur de faire desservir leur Eglise Nationale de S. Antonin par des Prêtres Allemands ; ce qui ayant été accepté par S. M. Imp le Cardinal Cienfuegos alla en grand Cortège en prendre possession le 20. du mois dernier , & y laissa des Prêtres Allemands.

Le 2. du même mois , le Pape fit défendre à tous les Superieurs des Communautés Religieuses de cette Capitale , de laisser partir les Religieux Portugais , à peine d'excommunication.

Le Viceroy de Naples a levé l'interdiction de Commerce avec l'Etat Ecclesiastique.

Le 18. du mois dernier , M^{rs} André Cornaro & Pierre Capello , Ambassadeurs Extraordinaires de la Republique de Venise , arriverent dans cette Capitale , de retour de Trieste , où ils avoient eu le 11. leur Audience publique de l'Empereur , & qu'ils en étoient partis le 14. après avoir eu leur Audience de congé. S. M. I. leur a fait donner son Portrait enrichi de diamans , & une chaîne d'or à leurs Secretaires.

Le Marquis d'Ormea , Ministre du Roi de Sardaigne , a obtenu du Pape la permission que ce Prince demandoit pour faire réciter dans ses Etats l'Office du Bienheureux Amédée de Savoye.

On mande de Rome que les Cardinaux Celleri & Gotti , de l'Ordre des Dominicains ont réduit leur train à deux Carosses , à l'e-

H v xemple

xemple de ce que le Pape pratiquoit lorsqu'il étoit Cardinal.

Le 20. du mois dernier, le Pape tint un Consistoire secret, dans lequel S. S. fit Cardinaux M. Accoramboni, de Spolète, Evêque d'Imola, son Auditeur, & M. Caraffa, Napolitain, Secrétaire de la Congregation des Evêques & Reguliers, qui allerent après le Consistoire recevoir le Bonnet des mains du Pape, & rendre visite ensuite à la Duchesse de Gravina, Nièce du Pape.

ESPAGNE.

IL y a dans le Port de Cadix 16. Vaisseaux de Guerre, prêts à mettre à la voile. On y en attend encore d'autres de S. Andeto & de la Corogne.

On a appris de Campredon dans le Diocèse de Gironne, qu'en vertu d'un Bref du Pape, l'Evêque de cette Ville avoit donné les ordres au Duc de Torre-Maggiore, Chef de la famille de Sangro de Naples, qui ayant cédé tous ses biens à ses enfans, a pris la résolution de vivre désormais en simple Ecclesiastique dans ce Royaume.

On a eu avis de Miquenez qu'il y avoit eu une nouvelle révolution, dans laquelle Muley Abdemelec avoit été detroné, & Muley-Hamet Debi, son frere, proclamé en sa place. Ces avis portent que les Revoltés avoient pris d'assaut la Ville de Miquenez, & que dans l'attaque ils avoient tué 500. Esclaves Chrétiens, 500. Juifs, & 2000. Maures; que Muley-Abdemelec s'étoit sauvé du côté de Fez, mais que le Chef des revoltés le poursuivoit à la tête d'un Parti considerable, dans le

le dessein de lui couper la tête pour la présenter au nouveau Roi.

Le 18. du mois dernier, on publia à Madrid une Ordonnance du Roi, qui ordonne que pour égaler & proportionner la valeur intrinsèque des Monnoyes, le Doubloon de quatre Ecus aura cours pour 40. Réaux de Plate Provinciale, de 16. *Quartos* chacun, & l'Ecu d'or, pour vingt Réaux de la même Monnoye; que le Peso, ou Ecu gros, connu sous le nom de Piastre, aura cours pour dix Réaux de Plate, & le demi Peso pour cinq Réaux; que les Pesetas, ou Réaux, les petits Réaux, ou demi Réaux de Plate Provinciale, auront le même cours que cy-devant; que les Réaux de deux, les Réaux & demi Réaux de Plate qui se fabriquent au nouveau coin de figure ronde, tant dans les Indes que dans ce Royaume, auront un cours relatif à l'augmentation des Piastrs, fixée par cette ordonnance.

Le Gouverneur du Château de Ségovie, son épouse & le Lieutenant de Roy, étant tombez malades sur la fin du mois dernier, le Duc de Riparda, qui étoit prisonnier dans ce Château, profita de cette occasion favorable pour recouvrer sa liberté: ayant gagné la Sentinelle qui le gardoit & une femme domestique du Gouverneur, qui lui apportoit à manger, il se sauva avec eux le 2. de ce mois, laissant son Valet de Chambre, qui lui avoit ménagé les moyens de s'évader, dans son Appartement pour favoriser sa fuite. Le Gouverneur, qui ne s'appertût de l'évasion de ce Prisonnier d'Etat, que près de 30. heures après, en ayant donné avis à la Cour, le Roy l'a fait sçavoir à tous les Ministres Etrangers, & les a fait prier d'écrire dans leurs Cours pour qu'on y

H vj arrêtât

arrêta le Duc de Ripperda, en cas qu'il y fût reconnu. On a aussi envoyé des ordres à ce sujet à tous les Gouverneurs des Places frontières du Royaume, & l'on a fait arrêter le Gouverneur de Ségovie, le Lieutenant de Roy & le Valet de Chambre du Prisonnier. Quelques Lettres des Frontières de Portugal, portent que le Duc de Ripperda a passé à Miranda, qu'il y a laissé sa voiture & qu'il a pris la route du plus prochain Port de Mer.

On a appris depuis, que le Voiturier qui avoit conduit ce Duc, fut arrêté le 13. à son retour à Ségovie. La Duchesse de Ripperda a été aussi arrêtée dans sa Maison, par ordre du Roi, ayant fait tenir 500. pistoles à son Epoux par un Domestique qu'elle avoit envoyé près de Miranda, avec ordre d'y attendre le Duc de Ripperda, qui n'y arriva que trois jours après. Ce Duc y eut une contestation avec le conducteur de sa Chaise, qu'il vouloit obliger de le mener jusqu'à Port-à-Port. Ce Voiturier qui a été amené dans les Prisons de Madrid, a déclaré qu'il ne le connoissoit point ni les deux personnes qui étoient avec lui & qu'il ne savoit pas quelle route il avoit prise en sortant de Miranda, où il l'avoit quitté.

Le Gouverneur du Château de Ségovie est gardé à vûe dans la même Chambre qu'occupoit le Prisonnier d'Etat, dont on a lieu de soupçonner qu'il a facilité l'évasion, & l'on a nommé des Commissaires pour lui faire son procès.

GRANDE BRETAGNE.

L'Envoyé Extraordinaire de la Régence de Tripoly, alla le 30 du mois dernier voir l'Eglise de S. Paul de Londres, dont il admira

OCTOBRE. 1728. 2313

mira la magnificence; & après avoir monté à la Galerie du Dôme pour voir la Ville, il se rendit à la Bibliothèque, où on lui presenta une Bible en Langue Arabe, dans laquelle il lut pendant quelque temps.

Le Lord Cavendish, Vice-Amiral de l'Escadre que le Roi envoie sur les Côtes de Barbarie, est prêt de mettre à la voile. Le Roi envoie par cette Escadre plusieurs presens au nouveau Roi de Maroc, & entr'autres, cinq Bales de Drap large des fabriques d'Angleterre, une Caisse de Thé, deux Tonnes de Sucre, une Caisse de Brocards & autres Etoffes d'or & d'argent, une Cassette remplie de Bijoux & Montres d'or, une Pendule qui repete plusieurs airs, une Caisse remplie de Porcelaines, une Caisse de Toiles d'Hollande & de Cambray, des Armes à feu, des Arquebuses à vent, une Caisse de Barometres & de Termometres & une Berline.

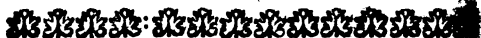
On a saisi depuis peu une grande quantité de feuilles seches de Réglisse & de Meurier sauvage, dont on se servoit pour faire du Thé bohé.

On prit sur la fin du mois dernier, à l'embouchure de la Riviere de Humber, une Baleine de 60. pieds de long & 27. de circonférence.

On a fixé à dix mille, le nombre des Matelots qui doivent être employez l'année prochaine sur la Flote du Roi.



FRANCE



F R A N C E ,

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

LE 12. Septembre, la Reine ordonna à M. de Blâmont, Sur-Intendant de la Musique du Roy & de Semestre, de faire entendre le *Domine regnavit*, de M. de la Lande, au Roy Stanislas son pere, ce qui fut executé dans la grande perfection, quoiqu'il n'y eût qu'un petit nombre de Musiciens à Versailles. L'Abbé d'Estival, ancien Veteraure, y donna des marques de son zele & fut fort applaudi, ainsi que le sieur Bouteloup & la D^{le} le Maître, qui chanterent parfaitement bien : Cette execution jointe à la beauté de la Musique, plut si fort à toute la Cour, que la Reine souhaitta d'en avoir tous les jours à sa Messe.

Le 21. on chanta le *Cantate*, où les mêmes personnes chanterent avec encore plus de succès; la Reine en fut si satisfaite, qu'elle ordonna à M. de Blâmont, de le faire executer le lendemain devant le Roy Stanislas.

Le 24. le même Motet fut chanté devant S.M. avec encore plus de perfection. L'ardeur de lui plaire attira ce qu'il y avoit de plus anciens Veterans de la Musique, qui ne contribuerent pas peu à la beauté de l'execution. Le Roy Stanislas en parut très content, & toute la Cour fut surprise d'entendre une si merveilleuse execution avec si peu de monde.

Le 23. on chanta *Exaltabo te Domine*, où les S^{rs} Denis, Dangerville & les precedens chanterent également bien.

Le 24. *Confitemini*, où les S^{rs} Dangerville, Bou-

OCTOBRE. 1728. 2313

Bouteloup & Denis, brillèrent beaucoup.

Le 26. *Quare fremuerunt*, où l'Abbé d'Estival chanta seul. La Dlle le Maire, qui chanta un *Duo* avec la Dlle Robelin, finit par un très-beau récit.

Le 27. *Exurgat Deus*, où les Dlls Denis, le Maire & Robelin, chanterent un *Trio*, après quoi les Dlls le Maire, Drouin & le Sr Dangerville, chanterent un Récit chacun, & eurent beaucoup d'applaudissemens.

Le 28. *Confitemini*, où les mêmes personnes brillèrent de nouveau.

Le 29. *Exultate justi*, où le Sr Bouteloup & la Dlle le Maire, firent le principal ornement.

Le 30. *Benedictus Dominus Deus meus*, où la Dlle Barbier chanta le Récit, *misericordia mea*, avec beaucoup de goût. Les Srs Bouteloup, Godonnesche & Dangerville, y chanterent aussi seuls.

L'Abbé de Brissac, a eu l'agrément du Roy pour l'Agence generale du Clergé, & l'Abbé de Velleras a été continué Agent du Clergé.

Le 11 de ce mois, le Cardinal de Fleury vint de Fontainebleau en cette Ville & alla dîner chez le Cardinal de Noailles. S. E. coucha chez M. Crozat, rue de Richelieu, où elle dîna le lendemain.

M. de Ricoüart d'Hérouville, Brigadier des Armées du Roy, a été nommé par S. M. Mestre de Camp du Régiment de Bourgogne, Infanterie, vacant par la mort du Marquis de Feuquieres.

Le 6. de ce mois, la Reine partit de Versailles, & après s'être arrêtée quelque temps à Choisi, où la Princesse de Conty, Première Douairiere, avoit fait préparer une Collation, aussi galante qu'ingenieuse & délicate, S. M.
arriva

2314 MERCURE DE FRANCE.

arriva à Petitbourg , chez le Duc d'Antin , où elle coucha. Le lendemain la Reine se rendit à Fontainebleau avec le Roy qui étoit venu au-devant d'elle jusqu'au-delà de la Forêt.

Le 9. Monsieur Maffei , Archevêque d'Athènes , Nonce ordinaire du Pape , eut une Audience publique du Roy , dans laquelle il fit à S. M. des Complimens de condoléance sur la mort de la Reine de Sardaigne , étant conduit par le Chevalier de Sainctot, Introduceur des Ambassadeurs , qui étoit en grand Manteau de deuil : Le Nonce fut reçu par le Duc de Retz Capitaine des Gardes du Corps , à l'entrée de la Salle des Gardes du Corps , qui étoient en haye & sous les armes ; le Roy étoit en grand Manteau de deuil , ainsi que les Grands Officiers du Roi , qui sont auprès de S. M. dans ces sortes de ceremonies. Après l'Audience du Roi , le Nonce fut conduit à celle de la Reine , avec les mêmes ceremonies.

Les Ambassadeurs & les Envoyez , tous en grand Manteau de deuil , furent introduits par le Chevalier de Sainctot dans le Cabinet du Roi , où ils eurent l'honneur de saluer S. M. à l'occasion de la mort de la Reine de Sardaigne : ensuite ils furent introduits avec les mêmes ceremonies , chez la Reine , qui tenoit son cercle,

Le même jour , les Princes & Princesses du Sang , & les Seigneurs & Dames de la Cour , en habit de grand deuil , rendirent en ceremoine , leurs respects au Roi & à la Reine à l'occasion de cette mort.

Le 11. la Reine , accompagnée des Dames de sa Cour , fut avec le Roi à la Chasse du Cerf. Il y en eut deux de forcez en deux heures de temps , qui furent mis aux abois auprès de la Caleche de la Reine , dans laquelle

laquelle étoit la jeune Duchesse de Bourbon en Amazone, Mademoiselle de Clermont & la Marquise de Mailly. Le soir le Roi soupa à son grand couvert avec la Reine, qui jouit d'une parfaite santé.

Le 13. l'Equipage du Roi pour le Loup, joint à celui du Marquis de Livry, prit un Loup & une Louve d'une grandeur énorme. On a déjà pris 27. de ces animaux depuis que la Cour est à Fontainebleau.

Le 14. la Reine alla se promener à Villars, à cinq lieues de Fontainebleau, elle avoit 4. Carrosses à 8. Chexaux à sa suite. La Duchesse de Bourbon, Mademoiselle de Clermont & Mademoiselle de la Roche-sur-Yon, étoient dans le Carrosse de la Reine. Les autres étoient remplis par les Dames du Palais. S. M. dîna à la Table Royale, qui est à moitié chemin, & fit collation à Villars, où le Maréchal de ce nom fit tirer à son arrivée tout le Canon que ce General prit à Denain sur les Ennemis, & dont le feu Roi lui a fait présent.

On écrit de Toulon, que les Vaisseaux du Roi, sur lesquels M. le Marquis de Villeneuve, Ambassadeur de S. M. à la Porte Othomane, est embarqué, ont mis à la voile le 14. Octobre par un vent très favorable.

M. Austruc, Medecin de Montpellier, partit de Paris sur la fin du mois dernier pour Dresde, où le Roi de Pologne l'a mandé.

Le 20. du même mois, on commença les travaux du Canal de Picardie. Le Marquis de Maulevrier, à la tête du Régiment de Piémont, dont il est Mestre de Camp, donna le premier coup de Pioche.

Au commencement de ce mois, un Laquais fut roué en Place de Greve, pour avoir de dessein prémédité, avec un de ses Camarades, donné

2316 MERCURE DE FRANCE.

donné des coups de bâton à un Cochet, qui est rétabli de ses blessures. L'autre Laquais qui est en fuite, a été exécuté en effigie.

Les Contrebandiers se multipliant considérablement sur les Frontières de Picardie & de Flandres, le Roi a nommé M. de la Motte la Foulouse, Brigadier & Mestre de Camp du Régiment Blésois, pour y aller commander.

Le Vendredy premier Octobre, le sieur de Boullongne, Inventeur de la perpetuelle direction du Cordage, sur toutes les Forêts Abouantes, & en particulier, sur la Route de Moulin, dont elle fait seule une Machine à remonter les Bateaux contre les eaux rapides par leur rapidité même, ayant appris que la Reine viendroit à Paris le Lundy 4. de 63 mois, assembla M. le Marquis de Novion & ses autres Associez, qui applaudirent à la proposition qu'il leur fit de signaler en cette occasion leur zele pour S. M. en lui donnant le spectacle des premieres operations des deux Machines qu'il acheve actuellement.

Le Lundy de grand marin, les deux Machines, ayant leurs Giroüetes chargées de ces mots en Lettres d'or : *Dio intellectum tanti parvulis, laus, honor & gloria*, arborerent Pavillon blanc, portant cette inscription aussi en Lettres d'or, *Vive le Roi, vive la Reine.*

La grande Machine fut descendue dans la goulotte de la Porte de la Conference, au bout de son gros cable d'appui, attaché au Pont Royal, pour y remonter à 25. toises par minutes, un gros Bateau chargé de pierres.

A huit heures, le sieur de Boullongne, descendit dans la petite devant la demie Lune du Cours, afin d'en remonter avec trois autres Bachots remplis de Timbales, Trompettes, Cors de Chasse & Hauts bois, en côtoyant toujours la
marche

OCTOBRE. 1728. 2317

Marche de la Reine, à 60. toises par minute, moitié par soi-même sur un bout de son chablot, moitié par la grande Machine qui en emporteroit l'autre bout en même-temps.

La Reine arrivant à la Porte du Cours, le fleur de Boullongne eut l'honneur de saluer S.M. de toute cette éclatante & excellente Symphonie, & de la décharge de 30. Bôêtes.

Dès que la Reine approcha de la demie Lune du Cours, la petite Machine avec sa Flotille, remonta plus de 100. toises, à raison de 30. toises par minute, & la grande commençoit à lui faire doubler cette vitesse à la vûe de S.M. lorsque quelque temeraire mal intentionné coupa le gros cable d'appui & exposa par là l'une & l'autre au courant de la Riviere qui les fit descendre plus de deux cens toises avant que la grande pût être arrêtée sur des ancres.

A cette occasion le chablot s'étoit embarassé dans les Rouës de la grande Machine & dans les grosses pierres du fond du Quay l'Evêque ce qui le fit casser, & ensuite le Mâts de la petite, que cela mit hors d'état de travailler.

A peine la grande fut ancrée, qu'il en vint un autre chablot accrocher la petite, qu'elle remonta à soi à 25. toises par minute ou environ. Et lui ayant été rapporté un second cable d'appui, le fleur de Boullongne remonta toute sa Flote à 25. toises par minute jusqu'à sa précédente place, mais avant qu'il pût y être ancré pour faire ses operations, son cable fut coupé une seconde fois, ce qui le força de redescendre comme auparavant. En attendant un troisieme cable d'appui, le fleur de Boullongne & ses Associez firent servir des rafraichissemens & il se tint au haut du Mâts de la grande Machine, jusqu'à ce que voyant repasser la Reine par l'Esplanades devant le Jardin

2318 MERCURE DE FRANCE.

Jardin des Thuilleries , il fit faire encore une décharge de 30. autres Boëtes, & toute la Symphonie redoubla.

Sitôt qu'il eut un troisiéme cable d'appui, il remonta toute la Flote à son ancienne place avec tant d'ordre, de force, de facilité, de sûreté & de vitesse, que ces deux traits de la plus noire envie, n'ont tourné qu'à la confusion de leurs Auteurs, & ont mieux démontré la perfection & l'utilité de cette Machine, que n'auroit fait le remontage volontaire & précautionné des dix plus pesans Bateaux.

L'état des Baptêmes, Morts & Mariages, tenu pour la Ville & les Fauxbourgs de Paris, pendant l'année 1727. se monte à; sçavoir, 18715. Baptêmes, 19100 Morts, 3813. Mariages, & 2300. Enfans Trouvez. Le nombre des Baptêmes excède celui de l'année dernière de 506. celui des Mariages, de 813. celui des Morts, de 78. & celui des Enfans Trouvez est diminué de 160.

Les Envoyez de la République de Tunis, avec une suite de dix ou douze personnes, arriverent à Fontainebleau le 10. de ce mois.

Le 14. Youssouf - Codja, Hadgy - Hassan, Chaoux & Achmet, aussi Chaoux du Divan de Tunis, eurent Audience du Roi. Youssouf-Codja, porta la parole & s'exprima ainsi :

Très-Haut, Très-Puissant, Très-Magnanime Empereur, dont la splendeur est semblable à la lumiere du Soleil; Dieu Tout-Puissant veuille remplir de prospérité les jours de Votre Majesté Impériale, & lui accorder un Regne long & glorieux.

L'union & la bonne intelligence qui ont regné de tout temps entre les Sujets de V. M. I. & la République de Tunis, ont engagé les Pacha Dey, Aga des Janissaires, & le Divan,

à la Milice qui la composent , à nous envoyer auprès de V. M. I. pour lui témoigner la véritable douleur & le sincère repentir qu'ils ont de tout ce qui s'est passé qui a pu lui déplaire ; lui en demander pardon & la supplier très-humblement de l'effacer de sa mémoire.

O très-invincible Empereur ! le passé est passé & n'existe plus ; daignez être persuadé que jamais à l'avenir il n'arrivera rien de semblable , & que la République demeurera toujours ferme & inébranlable dans l'exacte observation des Traitez que V. M. I. a bien voulu lui accorder , & dans le maintien de la Paix & de la bonne correspondance qui en doivent être les fruits.

Combien nous estimons-nous heureux , très-Magnanime Empereur , de l'honneur que nous recevons de présenter nos hommages à V. M. I. qui êtes l'appui du monde , & dont le Trône est environné d'éclat & de gloire.

Puisse le Ciel vous accorder une longue suite d'années remplies de la félicité la plus parfaite & prolonger vos jours beaucoup au-delà du cours ordinaire de la vie humaine.

Le Roi leur répondit qu'il étoit satisfait de ce qu'ils disoient de la part de leur République.

Ces trois Envoyez, qui furent presentez à S. M. par le Comte de Maurepas , Secrétaire d'Etat , remirent au Roi , après la Harangue interprétée par M. Petis de la Croix , Interprète de S. M. une Lettre du Bey , enveloppée dans du Satin jaune.

Le lendemain , les mêmes Envoyez eurent l'honneur de saluer la Reine.

Le 17. ils partirent de Fontainebleau & arrivèrent à Paris le même jour. Il y a plus d'un an qu'ils sont en France , ayant reçu ordre , lorsqu'ils étoient en route pour venir à la Cour ,

Cour, de rester à Châlons sur Saône, où ils ont toujours demeuré.

M. Petis de la Croix est à leur suite & ne les quitte point. On leur fait voir les Maisons Royales & les autres magnificences de Paris & des environs, dont ils paroissent fort charmés.

Ils allerent le 22. à la Comedie Italienne, où ils virent représenter, *Arlequin Bouffon de Cour*, Piece Italienne, & la petite Comedie de l'Isle de la Folie en François. Ils parurent prendre beaucoup de plaisir à ce Divertissement, qui fut une veritable nouveauté pour eux.

Le Dimanche suivant, ils virent au Théâtre François, la Comedie du *Malade Imaginaire* & celle de *Pourceaugnac*, qui les divertit beaucoup, & le Jeudy d'après ils virent représenter le nouvel Opera de *Tarsis & Zelis*, dont ils furent très-satisfaits & très-étonnez.

PRIERES solennelles pour le Roy, pour la Reine, & pour obtenir un DAUPHIN.

LE premier jour d'Octobre, M. le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, donna un Mandement digne d'un si grand sujet & de sa piété; en voicy la teneur.

La naissance d'un Dauphin est un objet si important pour tout le Royaume, que nous ne saurions faire trop d'instances & trop d'efforts auprès de Dieu pour l'obtenir: Si ce bien si nécessaire à l'Etat, ne nous a point été accordé jusqu'ici, c'est pour nous engager à le demander avec plus d'ardeur, & avec des dispositions plus saintes. Lorsque Dieu diffère, dit S. Augustin, d'exaucer les desirs les plus justes, ce n'est pas qu'il méprise & qu'il rejette

jette nos Prières, mais il veut par ces délais salutaires, instruire & éprouver ceux qui prient. Il veut par cette conduite nous apprendre à dépendre de lui comme du Souverain Maître de tous les biens, qui les dispense comme il lui plaît & dans les temps que sa sagesse a marqué, nous rendre ses bienfaits plus recommandables & plus précieux, ne nous pas exposer à oublier avec ingratitude ce que nous aurions obtenu avec trop de facilité, exciter par le délai même, la ferveur de nos Prières & la persévérance de nos desirs, & nous rendre par-là nous-mêmes plus capables de recevoir les dons qu'il nous prépare & d'en faire un bon usage.

La Reine pénétrée de ces sentimens, n'attend que le rétablissement de ses forces pour venir dans notre Eglise Métropolitaine, offrir à Dieu ses vœux, qui sont ceux de toute la France. Sa Majesté desire que vous joigniez vos prières aux siennes pour faire à Dieu cette sainte violence qui lui est si agréable, & toujours si puissante auprès de lui.

C'est dans ces vûës, & pour nous conformer aux pieuses intentions du Roy, que nous ordonnons des Prières publiques dans notre Diocèse, afin de demander un Dauphin, qui soit la consolation du Roy & de la Reine, l'esperance de ce grand Royaume, qui puisse être un jour l'imitateur & l'heritier des vertus de ses Peres, & qui après avoir appris long-temps à gouverner sous notre auguste Monarque, formé par ses instructions & par son exemple, mette comme lui toute sa gloire, à faire servir Dieu, à protéger l'Eglise, à maintenir la Religion dans toute sa pureté, à rendre ses peuples heureux par sa sagesse & par sa clémence, & à mériter la Couronne du Ciel en faisant regner sur la terre la justice & la paix. A ces CAUSES, &c.

En

2222 MERCURE DE FRANCE.

En conséquence de ce Mandement, l'ouverture des Prières des 40. heures, fut faite dans l'Eglise Métropolitaine le 5. du même mois, & elles ont été continuées dans différentes Eglises de la Ville en differens jours, & le seront jusqu'au Samedi 27. Novembre, veille de l'Avent suivant l'ordre prescrit par le Mandement.

Les mêmes Prières furent ouvertes solennellement & continuées avec Salut, &c. chacun des trois jours, dans l'Eglise de l'Abbaye S. Germain des Prez, en vertu d'un Mandement de M. le Cardinal de Bissy, Abbé Commandataire de cette Abbaye, daté du 4. du même mois.

Le R. P. Abbé de sainte Geneviève, donna un pareil Mandement le même jour 4. Octobre, qui ordonne que la Châsse de sainte Geneviève sera découverte par devant, pour demander à Dieu, par des Prières publiques, un DAUPHIN. En conséquence, on fit le 8. la même ouverture des Prières des 40 heures, qui furent continuées avec beaucoup d'édification & avec un grand concours de Peuple du district de cette Abbaye & des environs.

Voyage de la Reine à Paris.

LA Reine ayant désiré d'aller faire ses prières dans l'Eglise Métropolitaine de cette Capitale, dédiée à la sainte Vierge, Patrone du Royaume de France, & dans celle de l'Abbaye Royale de sainte Geneviève, Patrone de la Ville de Paris, où repose le corps de cette Sainte. S. M. partit de Versailles à neuf heures du matin le 4. de ce mois, accompagnée de Mademoiselle de Clermont, Sur-Intendante de sa Maison, des Dames de sa Cour, & de ses Principaux Officiers. La Mar-
réchale

Reine, Duchesse de Boufflers, sa Dame d'Honneur, & la Comtesse de Mailly, sa Dame d'atour, étoient dans le Carosse de la Reine sur le devant.

Sa Majesté arriva avant onze heures à la porte de la Conférence. Elle y reçut les respects du Corps de Ville, le Duc de Gêvres, Gouverneur de Paris, étant à la tête. Le Président Lambert, Prevôt des Marchands, porta la parole & parla avec beaucoup d'éloquence.

La Reine entra dans Paris au bruit du Canon de l'Hôtel Royal des Invalides, de l'Hôtel de Ville & du Château de la Bastille, au son des Cloches, & aux acclamations répétées du peuple, qui s'étoit rendu en très-grande foule sur les chemins & dans les rues par où elle passa. S. M. alla le long des Galleries du Louvre, le Quai de l'Ecole, le Pont-neuf, le Quai des Orfèvres, le Marché neuf, &c. & elle arriva à onze heures & demie à l'Eglise de Notre-Dame, où les Gardes Françaises & Suisses étoient en haye & sous les armes, les Officiers à leur tête, en habits d'Ordonnance, par ordre La Reine & toute sa Cour ayant quitté le deuil ce jour-là. Sa M. avoit un habit couleur de rose, avec une quantité prodigieuse de pierreries. Toutes les Dames de sa suite, ainsi que la Reine, étoient en corps de robe & extrêmement parées. Les principaux Officiers de S. M. étoient en habits de drap d'or & d'argent très-riches, ce qui répandoit un éclat & une magnificence dont tout Paris étoit charmé; mais plus que tout la présence auguste de la Reine, son air gai, affable & plein de bonté, firent l'admiration de tout le monde, & lui gagnèrent tous les cœurs, dont les tendres & respec-

tueux

cueux sentimens étoient exprimez par des acclamations vives & redoublées. Les rues étoient tapissées , autant que l'extrême envie de voir la Reine avoit pû le permettre , aux endroits où il avoit été possible d'élever des Echafauts & des Gradins. Mais à ces mêmes endroits on voyoit une Tapissierie bien plus animée & d'un autre prix , par la prodigieuse quantité de peuple & du plus beau monde de Paris qui s'y étoit placé , ainsi qu'aux fenêtres & aux balcons.

Le Cardinal de Noailles , Archevêque de Paris , revêtu de ses habits Pontificaux , & à la tête des Chanoines , en Chapes, reçut la Reine à la porte de l'Eglise , lui présenta l'Eau-Benite & l'encensa. La Reine baisa la vraie Croix , présentée par le Cardinal de Noailles , qui harangua Sa Majesté en ces termes :

Dans ce jour mémorable & solennel où V. M. donne un témoignage si éclatant de sa piété & de sa Religion , il est juste que les Ministres du Seigneur donnent à ce peuple innombrable qui vous environne de toutes parts , l'exemple de la joye , de l'attachement , du respect , & de la veneration que nous inspire son auguste présence.

Quelle satisfaction pour moi de pouvoir être encore l'Interprete de ses sentimens , d'être témoin des hommages que V. M. va rendre dans ce saint Temple au Tout-Puissant.

Venez , Madame , au pied de ses Autels , & jusques dans son Sanctuaire implorer l'intercession de cette Vierge sainte , dont le secours & la protection furent toujours favorables à nos Rois. Demandés-lui sans hesiter le don précieux qui fait l'objet de nos vœux les plus ardens , d'où dépend le bonheur du
Roi ,

Roi, la consolation de V. M. la tranquillité de la France, & le repos de toute l'Europe.

La foi peut tout obtenir, & nous dirons aujourd'hui avec confiance à V. M. ce qui fut dit autrefois à cette sainte femme qui demandoit à Dieu un fils avec tant d'empressement : Allés en paix, & que le Dieu d'Israël exauce les justes desirs que votre cœur a formés.

La Reine, après avoir répondu très-obligamment & avec dignité à ce Discours, fut conduite dans le Chœur, le Cardinal de Noailles & tout le Clergé marchant devant S. M. Elle se mit à genoux sur un Prie-Dieu au-dessus duquel étoit un Dais. Le Cardinal de Noailles monta à son Trône, & entonna le *Te Deum*, à la fin duquel il donna la Bénédiction, & après que la Reine eut fait sa prière, il la reconduisit à un autre Prie-Dieu qui avoit été préparé devant la Chapelle de la Vierge, où un Chapelain de la Reine dit la Messe, pendant laquelle on chanta un Motet. Le Cardinal de Noailles, suivi de son Clergé se retira à la Sacristie.

Après la Messe, la Reine entra dans le Chœur pour voir les embellissemens qui y ont été faits par les ordres du feu Roi, en execution du Vœu de Louis XIII. Ensuite S. M. entra dans la Sacristie, où elle prit un peu de Vin d'Alican. On servit aux Dames de sa Cour du Chocolat, du Caffé, &c.

Lorsque la Reine sortit de l'Eglise, elle fut reconduite par le Cardinal de Noailles, avec les mêmes cérémonies observées à son arrivée.

De l'Eglise Metropolitaine, S. M. alla à celle de l'Abbaye Royale de sainte Geneviève, passant par le Petit Pont, la rue S. Jacques, la rue Galande, la Place Maubert, &c. Elle

Y trouva les Gardes Françoises & Suisses , en haye & sous les armes. Dès le matin les Officiers des Gardes du Corps s'étoient emparés des Avenües & des Portes de l'Eglise & de la Maison , & avoient distribué les Gardes dans le Chœur , dans la Nef , dans les Tribunes & autres Postes qu'ils devoient occuper , ainsi qu'à Notre-Dame.

La Reine fut reçüe à la porte de l'Eglise par l'Abbé de sainte Geneviève , qui étoit en Mitre & en Croisse , revêtu de ses habits Pontificaux , & accompagné des Chanoines Reguliers de cette Abbaye, en Chapes. Il presenta l'Eau Benite , & la Reine s'étant mise à genoux sur un Carreau , baïsa la vraye Croix , présentée par l'Abbé de sainte Geneviève , qui après avoir encensé S. M. la harangua en ces termes :

La Religion de V. M. ne nous permet pas dans le moment qu'elle vient s'humilier aux pieds des saints Autels , de relever tout ce que la France admire de grand selon le monde dans votre Auguste & Royale Personne.

Ministres du Seigneur , nous ne sommes touchés , Madame , que de la solide piété & des Vertus Chrétiennes de Votre Majesté. Votre Cour , Madame , en a été édifiée jusqu'ici , & nous avons aujourd'hui le bonheur avec toute la Ville de Paris d'en être témoins. Quelle consolation pour nous , Madame , de pouvoir dans ce jour joindre nos prieres ardentes avec celles de V. M. & d'offrir à Dieu les vœux qu'elle vient lui présenter dans ce saint Temple par l'intercession puissante de sainte Geneviève , notre Patrone , & celle de tout le Royaume.

Nous ferons l'un & l'autre , Madame , avec confiance & avec une ferme esperance d'être exauçés

exaucés, assurés que V. M. ne demande rien à Dieu qui ne soit pour sa gloire & en même-tems pour le bien de l'Etat.

Ce Compliment fini, la Reine fut conduite dans le Chœur au son de l'Orgue & des Cloches. Sa Majesté se mit à genoux sur un Prie-Dieu, au-dessus duquel étoit un Dais.

L'Abbé de sainte Geneviève étant sur les degrez du Sanctuaire, tourné du côté de la Reine, dit les Oraisons & les Prières accoutumées : ensuite le Chœur chanta l'Antienne de sainte Geneviève, & l'Abbé dit l'Oraison. Après que la Reine eut fait sa prière devant le Grand-Autel, la Châsse de sainte Geneviève étant découverte, suivant l'usage pratiqué lorsque le Roi ou la Reine y vont faire leurs prières. S. M. alla ensuite, suivie de toute sa Cour, toujours accompagnée du R. P. Abbé, à la Chapelle de sainte Clotilde, & pendant ce tems on chanta le Pseaume, *Beati omnes, qui timeant Dominum, &c.* La Reine se mit à genoux sur un Prie-Dieu, au-dessus duquel étoit pareillement un Dais ; on chanta l'Antienne de sainte Clotilde, & l'Abbé dit l'Oraison de sainte Clotilde, & celle pour demander un Dauphin. S. M. témoigna souhaiter baiser la Châsse de cette Sainte, qui lui fut apportée par deux Chanoines Reguliers. On lui presenta en suite dans un Bassin de Vermeil, des Pains benis de sainte Geneviève & à toute la Cour, & après sa prière elle rentra dans le Chœur, & fut reconduite en chantant le Pseaume *Exaudiat*, par l'Abbé & les Chanoines Reguliers, avec les mêmes cérémonies observées à son arrivée : en passant dans le Chœur on fit remarquer à S. M. le Tombeau de Clovis, premier Roy de France Chrétien, qu'elle baïsa avec respect.

La Reine monta en Carosse & entra dans la rue S. Jacques par la rue S. Erienne d'Egrès. Elle fit arrêter devant la porte du College de LOUIS LE GRAND ; S. M. y fut complimentée par le Pere Recteur & par le Pere Principal du College , qui lui presenterent les Pensionnaires qui y sont élevez. La Reine continua sa marche par le petit Châtelet , le Pont Notre-Dame , la rue des Arcis , celle des Lombards , de S. Denis , de la Feronnerie & de S. Honoré ; elle entra dans la rue de S. Nicaise , pour voir une partie des Galeries du Louvre & la façade du Palais des Thuilleries , du côté de la Place du Caroussel. S. M. rentra dans la rue S. Honoré par la rue de l'Eschelle , & après avoir vû la Place de Louis le Grand , dont elle fit le tour , elle sortit par la Porte S. Honoré pour aller dîner au Château de la Meute , & y arriva à trois heures après midy.

La Reine se trouvant un peu fatiguée de la Marche , du poids de ses superbes habits & de ses pierreries , elle les quitta avant son départ pour Versailles , où S. M. se rendit sur le soir.

La Reine , pendant toute sa Marche fit jeter de l'argent au peuple , dont le concours extraordinaire dans tous les endroits où elle passa , & les acclamations continuelles marquoient la joye que la présence de S. M. lui inspiroit. La Reine reçût avec beaucoup de bonté les preuves que le peuple lui donnoit de son respect & de son amour , & elle en parut plus touchée qu'elle ne l'eut été des cérémonies qui auroient accompagné sa premiere Entrée dans la Ville Capitale du Royaume , si S. M. qui dans son Voyage n'avoit pour

pour objet que de satisfaire sa piété, n'avoit souhaité qu'on les supprimât.

L'Université de Paris a pris une part singulière à la joye publique de cette heureuse journée, qui par l'ordre des temps étoit destinée à l'ouverture de ses exercices. Au lieu de cette ouverture * M. le Recteur ordonna par son Mandement du 2. Octobre, qu'après de solennelles prières faites le lendemain de l'Entrée de la Reine, & les Harangues ordinaires, tous les exercices continueroient d'être suspendus, & ne seroient repris que le Lundy suivant, onze du même mois, ce qui a été exécuté. Peut-être nous sçaura-t'on gré de trouver ici quelque chose de ce Mandement qui est fort énergique & d'un goût particulier.

ERAT illud jamdudum in votis Urbi Principi, ut suavissimo Regina sua conspectu frueretur. Hanc nobis latitiam tandem aliquando attulit REGINÆ CHRISTIANISSIMÆ sincera in Deum pietas. Levata feliciter altero partu, & subsequentis inde morbi metu liberata, primum restituta è puerperio sanitatis usum utriusque beneficii supremo largitori Deo consecrat. Adem ingreditur DEIPARÆ VIRGINIS, cujus tutela ac praesidio &c. inde ad Patronam civitatis BEATAM GENOVEFEN per antiquos latii nostri colles suppliciter progressura... hoc publico Religionis officio defungi vult più magis quàm magnifice. Non illa triumphali apparatu avidis populorum oculis sese ostentat. Pro Regali pompa, pro frequenti satellitio MARIÆ currum melius ambiunt & ornant pudor, castimonia, modestia, simplicitas, beneficentia, & omnigena virtutum cohort. In

* M. Louis Benet, Professeur de Philosophie au College de Beauvais.

2330 MERCURE DE FRANCE.

*tanto evantis Lutetia plausu , & gaudio nefas
sit primo genitam Regum filiam Universitatem
filere , aut mediocriter exultare. Veniat igitur
in partem communis lætitiæ Academica juven-
tus , & Regina ac civium precibus adjungat
suas &c. ut qui solus format hominis nativæ
tatem... totius Gallie spes mascula prolis oron
cumulare velit. Igitur , &c.*

REMERCIEMENT au nom des Pension-
naires du College de Louis le Grand , &
la Reine.

Notre Apollon ne peut , Auguste Reine ,
Bien exprimer la bonté souveraine ,
Qu'eûtes pour nous vos sujets très-féaux ,
Mieux le feront nos cœurs francs & loyaux.
Point ne sçavons le sublime langage ;
Amour naïve est tout l'art de notre âge.
Bien est-il vrai qu'un bienfait immortel ,
(Car pour nous tous le vôtre sera tel ,)
Veut que d'atours notre Muse se pare :
Mais des joyaux le cœur est le plus rare ,
Et ce trésor vaut Phoebus & ses sœurs ,
Pour qui sçait bien de quel prix sont les
cœurs.
Or le sçavés , partant à votre gloire ,
De vos faveurs pour conserver l'histoire ,
Faisons serment , quand nous serons ayeux ,
De raconter à nos petits neveux ,

OCTOBRE. 1728. 233

Sans rien omettre , & citant le quantième ,

Comme un *Lundy d'Octobre quatrième* ,

Jour S. François (nous le dirons toujours)

Fut & sera le plus beau de nos jours.

- » Jour (dirons-nous) qu'il faut par réci-
proque ,
- » Pour notre Reine ériger en époque.
- » La Reine donc dans la grand Ville entra.
- » Pieté seule en ce lieu l'attira ,
- » Et pour son peuple aussi cher que fidèle ,
- » Tendresse vive & presque maternelle.
- » Son premier soin ce fut pour cette fois ,
- » De rendre hommage à la Reine des Rois ;
- » Puis de Paris invoquant la Patrone ,
- » Elle alla mettre à ses pieds la Couronne.
- » Ses tendres vœux y furent exaucés ;
- » (A nos enfans ce sera dire assez)
- » L'on vit couler de ses mains liberales ,
- » A flots d'argent ses largesses Royales.
- » Alors disoit son cœur tout généreux ,
- » Peuple cheri , je te veux rendre heureux.
- » Très-bien sçavions qu'au retour le Cortège
- » Devoit passer tout auprès du Collège :

De ce Collège à qui le Grand Louis

IV » Laisse

2332 MERCURE DE FRANCE.

- » Laisa son nom & bienfaits inouis.
- » Dessous la porte, au moyen d'une estrade,
- » Fûmes placés en forme de cascade ;
- » Esperant voir notre Reine au hazard ,
- » Trop fortunés d'en saisir un regard ,
- » Et sur l'espoir de ravir cette grace ,
- » L'on se battoit pour la meilleure place.
- » La Reine vient , le peuple en foule ac-
- » court.
- » Quelle surprise ! elle arrête tout court ,
- » Et d'un souris d'où mille agrémens nais-
- » sent ,
- » Du fonds du Char dont les glaces s'ab-
- » baissent ,
- » Elle suspend nos yeux qu'elle ébloüit ,
- » Et de nos cris tranquille elle jouit.
- » Bien-tôt on cesse & l'on prête silence :
- » Un mot dicté par la reconnoissance
- » Suffisoit bien , nos regards disoient tout.
- » L'aimable Reine approuva jusqu'au bout.
- » D'un air Royal de gestes , & de signes ,
- » Et de paroles avec graces insignes ,
- » Elle honora quelques-uns d'entre nous ,
- » Tous pour mieux dire , & nul ne fut ja-
- » loux.

- » A son départ, nos regrets la suivirent,
- » Et de longs cris à la fête applaudirent.
- » Pour terminer enfin cet heureux jour,
- » Feux *Inpromptu* brillèrent dans la Cour.

Ainsi parlant un jour à notre race,
 Pas n'oublierons encore une autre grace.
 C'est la missive. Hé quoi ! même au congé,
 Par un écrit notre Reine a songé !

Sçavons par cœur la teneur & la datte,
 Et ne craignons qu'en ayons l'ame ingrate.
 Car on promet tant Maîtres qu'Ecoliers,
 De bien user de vos dons singuliers.

Bref, grande Reine, & leur cœur & le nôtre
 Demande au Ciel tout ce que veut le vôtre.

Le P. Brumoy, J.

MANDEMENT de S. E. M. le
*Cardinal de Noailles Archeveque de
 Paris. Pour l'acceptation & publica-
 tion de la Constitution de N. S. P. le
 Pape Clement XI. du 8. Septembre
 1713. &c.*

LOUIS-ANTOINE DE NOAILLES. &c.

La grace & la paix de Notre Seigneur Je-
 sus Christ soient avec vous. A mesure que
 nous approchons de cette nuit dans laquelle

Lvj Pen-

personne ne pourra plus travailler , nous sentons croître la douleur continuelle qui afflige notre cœur à la veüe des tristes dissensions qui subsistent encore dans ce Diocèse au sujet de la Constitution *Unigenitus*.

Qu'y a-t-il en effet de plus amer & de plus douloureux pour nous , que de voir qu'on essaye toujours de faire concevoir des soupçons sur la sincérité de notre profond respect pour le saint Siege , & de l'attachement filial que nous avons pour la personne du souverain Pontife qui le remplit si dignement ; qu'on veuille douter encore de notre union avec nos Collegues dans l'Episcopat & que contre nos intentions & notre caractère même , l'on fasse de notre nom , un nom de parti & de dissension.

Pour fermer la bouche à ceux qui repandent des bruits si contraires à la vérité , nous desirions ardemment de faire éclater au dehors les sentimens qui sont gravés dans notre cœur & si nous avons peut-être différé trop long-tems d'en suivre les mouvemens , ç'a été uniquement dans l'esperance de ramener les esprits le plus difficiles par une charité pleine de condescendance , avant que de faire usage de notre autorité.

Mais ce ménagement ne doit pas être porté plus loin & l'âge où nous sommes qui nous avertit tous les jours par la diminution de nos forces , que nous serons bien-tôt obligés de rendre compte à Dieu d'un long & laborieux Episcopat , nous fait craindre d'être surpris par la mort sans avoir donné des preuves seures & incontestables de notre obéissance aux Decrets du saint Siege & de la conformité de nos sentimens avec ceux des Evêques de France & de toute l'Eglise
dans

O C T O B R E. 1728. 2333

dans l'acceptation de la Bulle *Unigenitus*.

Nous n'en serons pas moins disposés, Mes très-chers Freres, à dissiper les doutes & les scrupules de ceux d'entre vous qui ont encore besoin d'être éclairés sur une matière si importante. Nous nous contentons de les instruire aujourd'hui par un exemple, dont nous souhaitons qu'ils profitent, pour nous donner la consolation de mourir tranquilles au milieu d'un troupeau parfaitement uni à son Pasteur, éloigné de tout esprit de dispute ou de contention & ne cherchant la verité & la paix que dans la soumission à l'autorité.

Ecoutés donc, Mes très-chers Freres, la voix d'un Pere qui vous parle peut-être pour la dernière fois, & qui ne peut faire un meilleur usage du peu de jours qui lui restent à passer avec vous, que de les employer à vous procurer le plus grand de tous les biens, cette paix que Jesus-Christ a laissée à son Eglise comme la portion la plus précieuse de son heritage.

A CES CAUSES, tout considéré & le saint nom de Dieu, invoqué Nous acceptons avec un respect & une soumission très-sinceres la Constitution *Unigenitus Dei Filius*, en date du huitième Septembre 1713. Condamnons tant le livre des Reflexions Morales, que les cent une Propositions qui en ont été extraites, de la manière & avec les mêmes qualifications que le Pape les a condamnées. Avertissons tous les Fideles de notre Diocese, de l'un & de l'autre Sexe, qu'il n'est pas permis d'avoir des sentimens contraires à ce qui a été défini par ladite Constitution *Unigenitus* : leur defendons de lire ou de garder tant ledit Livre, que tous les autres Livres

ou

2336 MERCURE DE FRANCE.

ou Memoires , tant manuscrits qu'imprimés qui ont paru ou pourroient paroître pour la deffense dudit Livre & des Propositions condamnées.

Ordonnons d'en rapporter incessamment les exemplaires à notre Secretariat. Deffendons pareillement d'enseigner , d'écrire & de parler sur lescdites Propositions autrement qu'il n'est marqué dans ladite Constitution , & de soutenir aucune des Propositions condamnées. le tout sous les peines & censures Ecclesiastiques encouruës de fait , ainsi qu'il est porté par ladite Constitution.

Declarons que nous procederons par les voyes de droit contre ceux qui oseront parler , enseigner , prêcher ou écrire contre ladite Constitution , ou qui par de fausses interpretations détourneront les Fideles de la soumission qu'ils lui doivent & fomenteront les disputes & les dissensions qui nous affligent.

Et pour donner de plus en plus des preuves de la sincerité de notre soumission au saint Siege , nous revoquons de cœur & d'esprit , tant notre Instruction du 14 Janvier 1719. que tout ce qui a été publié en notre nom de contraire à notre presente acception , & deffendons à quelque personne & à quelque temps que ce soit , de faire aucun usage desdites choses revoquées , sous les mêmes peines marquées ci-dessus.

ORDONNONS que ladite Constitution & notre present Mandement seront enregistrés au Greffe de notre Officialité , publiés & affichés par tout où besoin sera. Donné à Paris le Lundi onzième Octobre 1728. Signé, L. A. Card. de NOAILLES. &c.

ARREST

OCTOBRE. 1728. 2337

ARREST du 19. Octobre, pour le remboursement des Rentes perpetuelles sur l'Hôtel de Ville, par forme de Lotterie, par lequel il est dit que le Roi étant informé du préjudice que souffrent les Propriétaires des Contrats de Rentes perpetuelles constituées sur l'Hôtel de Ville de Paris, lorsqu'ils sont obligez de les mettre dans le commerce : & Sa Majesté considerant que cette nature de bien qui compose la meilleure partie de la fortune d'un grand nombre de familles de son Royaume, doit être un des principaux objets de son attention ; elle n'a point trouvé de parti plus convenable pour rendre à ces Effets la faveur & le crédit qu'ils doivent avoir, que d'ordonner ce qui suit.

ARTICLE PREMIER.

Qu'à commencer du mois de Janvier de l'année prochaine 1729. l'Adjudicataire general de ses Fermes unies remettra le huitième jour de chaque mois. ès mains du Garde du Tresor Royal en exercice, la somme de cinq cens mille livres, pour être employée au remboursement des capitaux des Rentes perpetuelles, constituées sur l'Hôtel de Ville de Paris, en la maniere qui sera cy-après expliquée.

II. Il sera ouvert le premier du mois de Decembre prochain, une Lotterie, à laquelle ceux des Rentiers dudit Hôtel de Ville qui voudront avoir part aux Remboursemens cy-dessus, seront admis, en fournissant ving sols par mille livres & au-dessous, à proportion du total ou partie des capitaux de leurs Contrats, sur le pied qu'ils ont été reduits ou conservez en execution de l'Arrêt du Conseil du 26. Janvier 1721. Et ladite Loterie sera continuée de mois en mois sans interruption, à commencer dudit mois de Janvier prochain.

III.

2338 MERCURE DE FRANCE.

III. Les deniers seront reçus par six d'entre les Notaires du Châtelet de ladite Ville, lesquels seront choisis à la pluralité des suffrages, dans l'Assemblée generale de la Compagnie desdits Notaires.

IV. Il sera tenu par lesdits Notaires, des Registres cottez & paraphez par le Prévôt des Marchands, ou par l'un des Echevins de ladite Ville, dans lesquels ils écriront le numero du billet, les noms, mots ou devises que chaque Rentier voudra choisir, le capital du Contrat & celui de la portion dudit Contrat pour laquelle le Rentier aura payé les vingt sols par mille livres, comme aussi le numero de la quittance de Finance sur laquelle le Contrat aura été expédié, la date dudit Contrat & la somme payée pour le billet.

V. Les fonds de la recette de chaque mois seront remis dans les premiers jours du mois suivant, par lesdits Notaires, à la déduction du Centième, que S. M. leur a accordé & accorde pour leurs frais & salaires. ès mains du Garde du Tresor Royal qui leur en fournira ses Recepissez; & à la fin de chaque année lesdits Notaires remettront audit Garde du Tresor Royal leurs Registres de Recette, certifiez d'eux & arrêtez par le Prevôt des Marchands, ensemble lesdits Recepissez, au lieu desquels le Garde du Tresor Royal leur délivrera ses Quittances à leur décharge pour le montant de la Recette de ladite année; au moyen de quoi les Notaires demeureront bien & valablement quittes & déchargez de leur Recette, sans qu'ils puissent jamais, sous quelque prétexte que ce soit, être tenus de rendre aucun autrecompte pour raison de ce: & en rapportant par le Garde du Tresor Royal les Registres desdits Notaires en la forme cy-dessus, & les

— ame

ampliations de ses Quittances, les Recettes qui en seront par lui faites seront admises dans ses États au vrai, & comptes, sans difficulté.

VI. Lesdites Lotteries seront tirées en la maniere accoutumée, dans la grande Salle dudit Hôtel de Ville, le 8 jour de chaque mois, à commencer du 8 Janvier prochain, en presence du Prevôt des Marchands & des Echevins & de ceux des Rentiers qui voudront y assister. Et sera par le Greffier dudit Hôtel de Ville tenu un Registre paraphé du Prevôt des Marchands, où seront enregistrez les numero & sommes des billets à mesure qu'ils seront appellez; lequel Registre demeurera au Greffe, pour y avoir recours en cas de besoin.

VII. Comme il pourra arriver que la somme du dernier billet qui sera tiré à chaque Loterie, ne quadrera pas avec ce qui restera du fonds de la Recette; Veut & entend sa Majesté que ce qui excédera soit acquitté par preference sur le fonds de la Loterie du mois suivant, dont il sera fait mention tant sur le Registre du Greffier, que dans les Procès verbaux qui seront dressés en tirant chacune desdites Loteries.

VIII. Aussi-tôt que chaque Loterie aura été tirée, ceux des Rentiers à qui les Lots seront échûs, seront remboursez comptant par le Garde du Tresor Royal, à la deduction de Quinze pour Cent; en lui rapportant en la maniere ordinaire leurs Contrâcts de Constitution, & autres Titres de propriété, en bonne forme, leurs Quittances sur ce suffisantes, & les autres decharges nécessaires & indispensables pour la validité dudit Remboursement, avec leurs Billets visés par le Prevost des Marchands ou par l'un des Echevins.

IX.

2340 MERCURE DE FRANCE.

IX Les Quinze pour Cent qui auront été retenus par le Garde du Trésor Royal sur les Lots , seront employés à augmenter les Remboursemens du mois suivant , à commencer de la seconde Loterie qui sera tirée le 8. Fevrier prochain : Quant aux Deniers provenans des Billets delivrez par lesdits Notaires , ils seront joints aux Cinq cens mille livres dès la premiere Loterie ; en sorte que tout ce qui aura été reçu des Rentiers depuis l'ouverture des Registres jusqu'au premier Janvier prochain, servira à augmenter le nombre des Lots qui composeront la Loterie qui sera tirée le 8. dudit mois de Janvier, ce qui sera continué de mois en mois de la même maniere.

X. Les Rentiers seront informez au commencement de chaque mois , par un avis qui sera rendu public , du montant de la recette du mois precedent , où ce que chacun des six Notaires aura reçu , sera distingué ; comme aussi du montant de la retenue des Quinze pour Cent qui aura été faite sur les Lots du mois precedent , & de ce qui aura été prelevé sur ladite recette , tant pour le Centième accordé ausdits Notaires , que pour les autres frais indispensables.

XI. Veut au surplus sa Majesté , que les arrages des parties de Rentes qui seront remboursées , soient rejettez des Etats de distribution des Rentes dudit Hostel de Ville , à commencer du premier jour des six mois courans , au temps où chaque Loterie aura été tirée.

M. De Beauchamps nous a priez d'insérer ici l'Article suivant. C'est lui qui parle.

Il parut l'Esté dernier une miserable Brachure, elleme fut attribuée. Par qui ? Je l'ignore.

gnoré. Sans action contre des calomniateurs inconnus , je me contentai de me justifier auprès de Monseigneur le Garde des Sceaux. Je crus alors , & mon innocence me le persuadoit , qu'un bruit si frivole s'évanouiroit de lui-même, & ne laisseroit à ceux qui avoient eu la noirceur de le répandre, que la honte d'avoir voulu me nuire sans succès. Cependant , comme cette fable injurieuse se renouvelle , & que j'apprens qu'on parle d'une seconde édition , qui se fait furtivement ; je déclare au Public que je désavoue l'Ouvrage, l'impression , & la réimpression. Au reste , je ne fais ce désaveu que pour les honnêtes gens dont je n'ai pas l'honneur d'être connu. Les autres me rendent justice , ils savent que mes mœurs & mes écrits ne m'ont jamais donné en prise.

De Beauchamps.

On a mis mal à propos dans la Gazette d'Hollande & dans celle de Bruxelles , que le Roi a donné à M. l'Abbé Fourmont , le Prieuré de Heas , Diocèse de Tarbes ; ce Benefice est à la nomination de M. de Souillac.

Jean Vilette fils , Libraire , rue S. Jacques , à Paris , donne avis aux Libraires , & autres Marchands de Province , que le *Calendrier choisi pour l'année 1729. enrichi de Cartes Géographiques*, est imprimé , nouvellement augmenté de plusieurs articles curieux. Ceux qui voudront s'en fournir , pourront lui mander promptement le nombre , & de quelles Relieurs ils les souhaitteront , afin qu'il les leur puisse expédier de bonne heure.

Le 26. de ce mois , le Roi se trouva un peu mal pendant la Messe , & S. M. ayant pris le parti de ne point sortir ce jour là , on s'apper-

çut

gât de quelques boutons qui parurent au corps, & elle se coucha vers les six heures. Le lendemain, quoique la petite verole eût commencé à se manifester, le Roi passa la journée très-tranquillement & sans douleurs de reins ni de tête, dont S. M. n'a eu aucun ressentiment. Elle a toujours eu le poulx très-doux, quoi qu'un peu élevé. Ce mal paroît si simple, que les Medecins ont jugé unanimement devoir laisser agir la nature, sans recourir à aucun autre remede.

De Fontainebleau le 28. Octobre, à 9. heures du soir.

Les nouvelles du 31. au soir, portent que le Roi étoit hors de tout danger, qu'on devoit le changer de linge le surlendemain, & que vers le 15. ou le 20. au plus tard du mois prochain, S. M. seroit en état de revenir à Versailles.

M O R T S.

M^r Antoine Pecquet, Secrétaire du Roi, & ci devant Secrétaire du Conseil des Affaires Etrangères, mourut à Fontainebleau le 13 du mois dernier, âgé de 60. ans. Il a été généralement regretté. Son fils aîné, qui remplissoit depuis du temps la place, de l'un des premiers Commis des Affaires Etrangères, continuë à en remplir les fonctions.

Le 19. Septembre, M. Jean Choard, Docteur de Sorbonne, Curé de S. Germain le Vieux, mourut dans la 91. année de son âge; il étoit Doyen des Curez de Paris.

François-Dominique de Filis, Chevalier, Sci-

Seigneur de la Sablonne , & du Pas de Sivré ,
Capitaine au Regiment Allemand de Saxe ,
Gentilhomme de S. A. S. M. le Duc d'Or-
leans , mourut le 10. Septembre âgé d'environ
40. ans.

Le 12. du même mois , Berenger Philip ,
Baron de Rye , Ecuyer , Conseiller , Secre-
taire du Roi Honoraire , âgé de 70. ans.

Le 4. Octobre , M. Camilli de Barcos ,
Ecuyer , Controlleur des Gendarmes du Roi ,
Intendant du Marechal Duc de Villeroy ,
âgé de 83. ans.

Le 5. Octobre , François Guirapin , de Vau-
real , Chevalier , Seigneur de Genci , &c.
âgé de 56. ans.

On écrit de Provence que Dame Julie de
Simiane , épouse de sieur de Castellane , Mar-
quis d'Esparron , &c. Capitaine de Cavalerie ,
mourut à Aix le 9. Octobre dans la 24. année
de son âge , après être accouchée d'un enfant
mort. Elle étoit fille de feu Louis Claret , Mar-
quis de Simiane , & de la Garde , Lieutenant
General au Gouvernement de Provence , &
Premier Gentilhomme de la Chambre de
Monsieur le Duc d'Orleans , Regent ; & de
Pauline de Castellane-Adhemar de Grignan.

On ajoûte que cette Dame est généralement
regrettée , ayant eu toutes les vertus de son
sexe sans en avoir le moindre défaut. Issue
d'un sang illustre , elle sçût toujours se dé-
fendre de cet orgueil qui fait regarder avec
mepris ceux qui sont nez dans un rang infé-
rieur. Elle se distingua par sa politesse & par
son affabilité. Quelques sinceres que fussent les
louanges que l'on donnoit à son merite , sa
modestie ne lui permit jamais de les écouter
avec plaisir. A ces rares qualitez du cœur ,
Mad^e de Castellane joignoit un esprit enjoué ,
pen-
pen-

2344 MERCURE DE FRANCE

penetrant , & une humeur douce & égale.

M. Jean-François de Carvoisin , Marquis d'Achy , Lieutenant Colonel de la Mestre de Camp General , & Chevalier de S. Louis , mort à Brunois le 15. Octobre.

Le 16. de ce mois , Antoine-Arthus Deschamps de Luzi , Seigneur de Broeze Molinié , &c. Trésorier de France , &c. âgé de 74. ans.

Marie-Elizabeth Fare d'Aumont , veuve de Jacques Louis de Beringhen , Chevalier des Ordres & Premier Ecuyer du Roy , Gouverneur des Citadelles & Fort Saint Jean de Marseille , Marquis de Chateauneuf , Comte du Plessis-Batraud & d'Armainvilliers , Seigneur d'Asselleboine , &c. Directeur des Ponts & Chaussées de France , mourut à Paris le 17. de ce mois , âgée de 72. ans.

Le 25. Dame Benigne Marguerite Bossuet , Epouse de M. Louis-Antoine de la Roche , Marquis de Rambures , Mestre de Camp du Regiment de Navarre , Infanterie , mourut à Paris , âgée de 26. ans.

T A B L E.

Pieces Fugitives. <i>Elegie</i> ,	2133
Lettres sur les Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres , &c.	2141
Plainte de Médor , sur le Massacre des Chiens , &c.	2156
Lettre sur une Question proposée ,	2161
Epitre familiere , en vers en on & en ere ,	2171
Troisième Lettre sur les Seigneurs de Coucy ,	2177
A M. le Chevalier de S. Hubert , Epitre en Vers ,	2186

Dissertation Critique sur la Tragedie de Tiri- date ,	2188
Bouquet à Mlle D ***	2212
Lettre & figure sur une Epée singuliere ,	2213
Epitaphe & Eloge funebre , &c.	2214
Réponse du P. C. à M. ***	2221
Logogryphe arithmetique sur les nombres ,	2223
Explication des Logogryphes & Enigmes ,	2227
Enigmes nouvelles ,	2231
Logogryphe ,	2233
Nouvelles Litteraires des Beaux Arts , &c.	2234
Instruction generale sur le Canal de Picardie ,	2236
Histoire du Cardinal de Tournon ,	2237
Histoire de l'Académie des Sciences , Souf- cription.	2239
La Boucle de cheveux enlevée , &c.	2242
Oeuvres Diverses de M. de la Fontaine , &c.	2246
Calculs d'Usages pour les Comptables , &c.	2255
Voyage aux Isles Maderes, des Barbades ,	2261
Les Actes de Rymur , par SouSCRIPTION ,	2264
Nouveau Poëme Anglois de M. Pope, &c.	2265
Morts Illustres, de M. de la Monnoye, &c.	2269
Chanson notée & Couplets ,	2279
Speclacles, Tragedie de Médée , &c.	2281
L'Ecole des Bourgeois , Comedie Nouvelle , <i>Extrait</i> ,	2284
Le Singe , Jouëur de Gobelers , Fable de la même Piece ,	2293
L'Ecole des Muses , <i>Balet</i> , &c.	2295
Nouvelles du Temps. De la Chine , de Tur- quie , de Russie ,	2299
De Pologne , d'Allemagne , d'Italie , d'Espa- gne & d'Angleterre ,	2302
France, Nouvelles de la Cour de Paris, &c.	2312
En-	

Envoyez de Tunis arrivez à Fontainebleau ,	2318
Prieres solennelles pour le Roy & la Reine ,	2320
&c.	2322
Voyage de la Reine à Paris ,	2324
Harangue du Cardinal de Noailles ,	2326
Harangue de l' Abbé de sainte Geneviève ,	2329
Mandement du Recteur de l' Université ,	2330
Remerciement en Vers à la Reine ,	2333
Mandement du Cardinal de Noailles, pour l'ac- ception de la Constitution ,	2337
Arrêt pour le Remboursement des Rentes per- petuelles de l'Hôtel de Ville de Paris ,	2341
Maladie du Roy ,	2342
Morts , Mariages , &c.	

Errata de Septembre.

- P** Age 2072. ligne 26. brisent ; *lisez* , brise.
P. 2093. l. 13. 1616, l. 1716.
P. 2112. l. 31. de Canon , l. des Canons,
P. 2120. l. 8. arrêtées , l. arrêtez.

Fautes à corriger dans ce Livre.

- P** Age 2222. ligne 19. Leibris , *lisez* , Leibnis.
P. 2251. l. 2. Vers oublié ,

Devers la Somme on est en assurance.

- P. 2254. l. 10 est , l. &c.
P. 2263. l. 7. ouvertures , l. avantures.
Ibid. l. 15. de l. du.

La Chanson notée regarde la page

2270

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

NOVEMBRE. 1728.



A PARIS,

{ GUILLAUME CAVELIER, m^{re}

S. Jacques, au Lys d'Or.

{ LA VEUVE PISSOT, Quay de Conty,

à la descente du Pont-Neuf, au coin
de la rue de Nevers, à la Croix d'Or.

{ JEAN DE NULLY, au Palais,

à l'Ecu de France & à la Palme.

M. DCC. XXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



A V I S.

L'ADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoisse, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très - instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non - seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X X . S O L S .



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

NOVEMBRE. 1728.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

A LA REINE,

*Remerciment des Pensionnaires du College
de Louis le Grand.*



Ux pieds du Thrône où regne la
Vertu,

Par le respect, notre amour com-
battu,

N'auroit osé presenter son hommage ;

Mais vos bontez, par un illustre gage,

A ij Ont

2346 MERCURE DE FRANCE.

Ont, grande Reine, à vos humbles Sujets,
Auprès de vous, facilité l'accès.

Bientôt peut-être une faveur passée,
Seroit encor par une autre effacée :

Au plutôt donc : allez, allez, mes Vers,
La publier au bout de l'Univers,
D'un tel bienfait éternisez la gloire ;
En traits naïfs, j'en veux tracer l'Histoire.

Sire Apollon, Lundy * de grand matin,
Du Mont Pindus, pour le Pays Latin,
Partit en poste, à neuf heures précises
Il arriva pour tenir ses Assises.

Il se croyoit attendu dans ces lieux, ..
Mais quel objet se presente à ses yeux ?
Il ne voit point, selon l'antique usage,
Dans le silence une Jeunesse sage,
Les yeux baissés & les livres en main,
Aller en ordre & suivre le chemin,
Par où chacun, selon sa destinée,
Deux fois le jour doit marcher chaque année,
Tout au rebours, il voit ces jeunes gens,

** Jour que se devoit faire l'ouverture des
Classes.*

Yra

Vrais Papillons , alertes & fringants ,
 Courir , sauter , voler par fourmilliere ,
 Comme Oisillons fortis de la Volliere ;
 Bref , on eût dit , à les voir dans la Cour ,
 Que des congez c'étoit le premier jour.
 Bon , dit Phébus , voyant un tel desordre ,
 Je sçai des gens qui toujours prêts à mordre ,
 Contre ces lieux pleins d'un malin vouloir ,
 De cet abus , pourront se prévaloir ;
 Et rebattant leur complainte ordinaire ,
 Sur ces congez feront maint Commentaire...
 Rassurez-vous , un ordre * solennel ,
 Lui dit quelqu'un , un ordre sans appel ,
 Nous a donné de la part de la Reine ,
 Encor répi pendant une semaine ,
 L'ordre est précis... quoi, vous doutez du fait
 Voyez , lisez & jugés du bienfait.
 Sa pieté l'attire en cette Ville ,
 Nous l'allons voir , dans ce paisible azile :
 Si ce beau jour eût terminé nos jeux ,
 J'en tirerois des présages fâcheux.

**Lettre écrite la veille au P. Principal de
 la part de la Reine , pour donner huit jours de
 congé.*

A iij Pour

2348 MERCURE DE FRANCE

Pour signaler votre reconnoissance ,
Dit Apollon , tandis qu'elle s'avance ,
Venez , Enfants , & songez par vos cris ,
De ses faveurs à publier le prix .
Mieux sans étude un tendre cœur s'exprime ,
Etudier ! vraiment seroit un crime ,
Un crime , hélas ! de leze-Majesté ;
Belles leçons qu'avec avidité
Sçût écouter la jeunesse folâtre :
Dès que Phebus , sur un Amphitheatre ,
En un clin d'œil, des petits & des grands ,
En simetrie eût distingué les rangs ,
L'argent semé d'une main libérale ,
Annonce enfin la Majesté Royale.
Près de ces murs , chéris du grand Louis ,
Elle paroît à nos yeux éblouis ;
Mais sa bonté , sa modestie aimable ,
Nous laissent voir un regard favorable ;
Bientôt nos cris poussez jusques aux Cieux ,
Furent payez d'un souris gracieux ;
Fut-ce un effet , Phebus , de ta présence ,
Ou dans la Reine un trait de complaisance ?
Par un prodige on vit , on vit alors

Ces

NOVEMBRE. 1718. 2349

Ces cris puissants , ainsi que les accords ,
Du fameux Chantre admiré dans la Thrace ,
Faire arrêter devant notre Parnasse
Un Char traîné par huit coursiers fougueux ,
On vit encore une Reine à nos vœux
Prêter l'oreille & prescrire l'usage ,
Des huit beaux jours qu'on doit à son passage
Phébus témoin de ces rares faveurs ,
Depuis ce jour , réveille nos Rimeurs
Dès le matin , pour échauffer leur veine ,
Il ouvre à tous la source d'Hypocrène ;
Mais vers les Cieux leurs vœux & leurs sou-
pirs ,
Mieux employez au gré de vos desirs ,
Ne tendent plus qu'à demander ensemble ,
Pour vous , pour eux , un Fils qui vous res-
semble.

P. de Desseslepont, Jesuite.



A iij REa



REFLEXIONS sur un Imprimé intitulé, Souscription des Livres de Plain-Chant, selon le nouveau Systême de Chant, inventé par M.... Prêtre du Diocèse de Genève, en continuation des Remarques qui ont été publiées sur le même Systême, dans le Mercure du mois de Février dernier, page 217.

IL est naturel que ceux qui inventent un nouveau Systême, le fassent valoir de leur mieux. Je n'ai aucun dessein de m'opposer aux Souscriptions qui viennent d'être proposées au Public pour avoir des Livres notez, selon la Methode de M. de Mos. Mais je persiste à dire que je ne crois pas que ce Systême doive faire fortune. Je ne suis prié ni par les Marchands de Papier, ni par ceux de Parchemin, non plus que par les Imprimeurs de Chant, de m'élever contre cette nouvelle maniere de noter, qui va leur enlever bien de la pratique, si elle réussit. Ce qui me fait parler, n'est que la persuasion où je suis de l'insuffisance de ce Systême pour apprendre facilement le Chant, & pour y rendre sûr & imperturbable sans grande peine. Je me souviens assez du Traité des
Re-

Relations qu'on enseigne en Philosophie , pour sentir que le Chant étant une Relation de sons montans & descendans , ce qui représente le mieux le rapport mutuel de ces sons en tant que montans & descendans , est le meilleur signe qu'on puisse en donner pour la pratique. M. de Mos pose dans la quatrième page de son Programme , six ou sept principes dont on ne disconvient aucunement ; mais de ces sept principes il n'y a que le dernier qu'on puisse accorder à son Système. Je le lui ai déjà passé , lorsque j'ai dit que son Système rend les Livres de Chant plus commodes à porter. J'ai déclaré & je le déclare encore , que sa méthode revient à un pur abrégé de Notes indicatives du Chant , ou à un simple mémorial de ce qu'on veut chanter. Ce n'est point du Chant représenté sur le papier, autant que les sons peuvent être dépeints; ce n'est point du Chant en tant qu'il est un assemblage de sons , dont les uns sont hauts , & les autres sont bas : il met tout d'un même niveau ; ce qui fait que les signes qu'il employe sont obscurs , enveloppez , impliquez , renfermant trop de choses qui devroient être développées , & les renfermant d'une manière que leur Relation mutuelle n'est pas sensible comme elle devroit l'être ;

A. v pour

2352 MERCURE DE FRANCE:

pour épargner la contention d'esprit, & soulager l'imagination. Il oblige l'esprit à une double operation: il faut songer que ce signe signifie telle note; & après cette premiere attention, il en faut encore une seconde, qui est la plus applicante, sçavoir, que telle note est éloignée de tant de celle qu'on vient de dire, & de tant de celle qu'on va dire, & il y faut songer sans le voir clairement; au lieu que dans le Systême d'Aretin on n'a pas besoin de tant de réflexions; les distances sont sensibles, les intervalles sautent aux yeux, on voit sans application l'éloignement des degrez, le haut & le bas qu'il faut parcourir se présentent d'eux-mêmes à la vuë, il ne faut ni grande méditation, ni très longue habitude pour s'y faire.

Il est donc facile de retorquer contre le Systême de M. de Mos, les six principes qu'il pose, & de faire voir que c'est à celui d'Aretin que ces principes sont applicables & non au sien. Ces six principes peuvent être réduits à deux; celui qu'il pose pour troisième dit tout, & le sixième en est une conséquence necessaire. Le Chant est une suite d'élevations & d'abaissemens de la voix humaine par certaines distances, qu'on appelle tons ou semitons selon les occurrences. J'ajouterai que le mélange ou la continuité de
ces

ces tons & de ces semitons forme ce qu'on appelle les tierces, les quartes, les quintes, soit par degrez conjoints, soit par degrez disjoints. Ces tierces, quartes & quintes, sont des sauts que l'on fait ou en touchant les degrez, ou en passant par-dessus sans les toucher. Il est visible que c'est-là le Tableau naturel d'une échelle. Cependant M. de Mos veut que dans la suite on se passe de cette méthode si expressive, & qu'on puisse apprendre solidement le Chant sans qu'on s'en figure les progrès, comme les degrez d'une échelle, tantôt égaux, tantôt inégaux, tantôt consecutifs, & tantôt par intervalles disjoints. Je ne puis m'empêcher de comparer ses prétentions à celle d'un homme qui soutiendrait que c'est dans une plaine qu'il est plus facile d'apprendre à monter & descendre à un homme qui n'auroit jamais monté ni descendu, qu'il ne le feroit dans un endroit où il y auroit des degrez visibles & sensibles. Comme il faut que les pieds du corps aient de quoi s'appuyer pour monter ou descendre veritablement, il faut de même pour plus grande facilité, dans la communication de la science du Chant, que l'imagination ait quelque chose qui la fixe & qui l'arrête dans le genre d'étude qu'on lui impose. J'avoüe que s'il n'étoit quel-

A vj tion

2354 MERCURE DE FRANCE.

tion que d'apprendre le Chant par cœur ; il ne faudroit en ce cas aucun **Système**. Mais M. de Mos prétend que son **Système** fait retenir le Chant par règles & par principes , & non de memoire seulement. Pour moi qui crois l'avoir appris par règles dans ma jeunesse , je me souviens qu'on me disoit tantôt de monter , tantôt de descendre , selon que le papier representoit les notes sur les degrez de l'échelle , & qu'on me rendoit très-sensible la difference de ces intervalles , par la situation de la clef : au lieu que si l'on ne m'avoit fait voir que les signes de M. de Mos , on n'auroit jamais eu sujet de me dire de monter ou de descendre , & je ne sçai quelle idée je me serois formé des intervalles qui font la difference des sons. Telle est la situation de ceux qui apprennent le Chant selon le nouveau **Système**. Dès-là que les progrès de la voix leur sont indiquez par des signes si éloignez , il est impossible non seulement qu'ils se forment une juste idée de la nature du Chant , mais même qu'ils en apprennent aisément aucune pièce. Il est constant que le plus grand nombre ne peut devenir habile que dans la prononciation du nom de chaque note , ce qui n'est qu'un foible avancement. D'autres , si l'on veut , qui auront de l'oreille & un
peu

NOVEMBRE. 1728. 2355

peu de mémoire, non seulement nommeront la note, mais encore feront sentir la distance d'un son à un autre son. Alors comme c'est par un pur effet de leur mémoire & de leur facilité à retenir les choses, cela ne peut pas faire une règle générale. Il y a des Oiseaux à qui l'on en apprendroit presque autant sans leur présenter aucun Système. Ce sont souvent des échos qui répètent ce qu'on a chanté, & qui le répéteront plusieurs fois; mais qui resteront dans le silence tant qu'on ne recommencera point. Il faut pour le commun des génies quelque chose de mieux fondé, quelque chose qui fasse dans l'ame une impression moins forcée que celle qu'on voudroit faire produire par des signes étrangers & très-éloignez, quelque chose, en un mot, qui puisse représenter à l'esprit par le canal des yeux, une image naturelle de la distance des degrez d'elevation & d'abaissement: & c'est ce qu'il est si facile de représenter sur le papier. Car enfin, quoique le papier soit comme un terrain plat & uni, on convient que le tenant pour y lire, il y a un haut & un bas: le haut est destiné pour les sons élevez, & le bas pour les sons abaissez. Cela tombe sous les sens des gens les plus grossiers. On forme sur ce papier une échelle; on dresse le papier; voilà

voilà l'échelle levée. Il y a du haut , du bas , & du milieu. Les sons sont caractérisés par chaque échelon. Rien de plus frappant , rien de plus sensible. Il n'est pas besoin que je dise à mon écolier de monter lorsqu'il voit un escalier devant lui ; il connoît naturellement qu'il n'est fait que pour cela.

Le Systême de M. de Mos , loin d'être naturel , paroît donc contrevenir aux idées les plus simples & les plus faciles. Des signes tirant à droite , à gauche , à l'Orient ou à l'Occident , au Midy ou au Septentrion (c'est ainsi que je crois devoir désigner les quatre coins de son Livre) ne sont pas dans une disposition naturellement propre à désigner des élévations & des abaissemens de voix. C'est faire violence aux choses que d'y attacher ces significations.

Les signes, dira-t'on , sont arbitraires. Je distingue. Ils sont arbitraires pour ceux qui savent déjà ce qu'on veut signifier ; mais non pas pour des jeunes gens qu'on veut former dans une science , à moins qu'on ne veuille leur imprimer de fausses idées par ces signes mal choisis. Je chanterai bien dans un Livre de M. de Mos , parce que l'échelle d'Arétin m'a fixé & me fixe habituellement dans la connoissance de la distance relative des progrès

de

NOVEMBRE. 1728. 2357

de voix : ces signes inventez par M. de Mos ne font que me rappeler le nom des notes dont je ſçai l'intervalle de l'une à l'autre par l'attention que j'ai à l'échelle d'Arétin. Mais j'en appelle à l'expérience , pour ce qui eſt de ceux qu'on forme au Plain-Chant, & à plus forte raiſon pour ceux à qui on enſeigne la Muſique , elle doit nous convaincre ſi ceux qui chantent dans un Livre noté de ſa façon , ont appris auſſi aiſément & auſſi promptement qu'ils auroient fait ſelon l'ancien Syſtème , & s'ils chantent avec la même aſſurance que ceux qui ſont formez en même-temps à la méthode de l'échelle d'Arétin. Quoique M. de Mos ſe ſoit vanté déjà pluſieurs fois que l'expérience eſt pour lui , j'interprete qu'il n'a voulu dire par-là autre choſe , ſinon qu'il a trouvé des ſujets qui ont été ſuſceptibles de la nouvelle maniere dont il figure le Chant , & qui chantent, en eſſet , l'ayant ſous les yeux ; mais je ſerois bien curieux d'en faire la comparaiſon avec ces jeunes enfans de ſept à huit ans qu'on élève dans les Pfalletes des Cathedrales de France , & qui ſouvent à neuf & dix ans chantent à Livre ouvert , je ne diſ pas du ſimple Plain-Chant , mais de la Muſique la plus difficile , du contrepoint ou accompagnement du Plain-Chant , & cela
avec

2358 MERCURE DE FRANCE.

avec une volubilité inconcevable. Qu'on prenne deux enfans de six à sept ans qui paroissent avoir d'égales dispositions, qu'on les fasse commencer la Gamme le même jour, suivant chacun des deux Systèmes, & qu'on les cultive également, on verra qui sera celui qui avancera le plus vite : je suis persuadé que l'un ira à pas de géant, tandis que l'autre restera fort en arriere.

Je pose donc pour certain que ceux qui trouvent de la difficulté à apprendre le Chant selon le Systême d'Arétin, ne pourront jamais l'apprendre qu'avec beaucoup plus de difficulté selon le Systême de M. de Mos, & que s'ils retiennent quelques pièces de Chant à l'exterieur selon cette méthode, c'est plutôt la mémoire qui aura agi en eux que le jugement : auquel cas on leur en livre autant du côté du Systême ancien. C'est ainsi que la plus grande partie du peuple chante les Chants d'Eglise par mémoire ou par routine, & il n'y a que trop d'Ecclesiastiques à qui il est impossible de se soumettre à d'autres règles. Je suis aussi très-convaincu que les mêmes personnes qui oublient ce qu'ils sçavoient, faute d'exercice, dans le Systême d'Arétin, l'oublieront encore plus aisément dans le nouveau Systême, & le reprendront avec plus

NOVEMBRE. 1728. 2359

plus de difficulté. Ce qui fait que de trois cent Ecclesiastiques , comme dit M. de Mos , à peine s'en voit-il deux ou trois qui sçachent le Chant parfaitement , ne vient pas de la méthode d'Arétin , mais de la mauvaise disposition ou des organes ou de la volonté. Dans ces trois cens j'en trouverai bien un tiers ou la moitié qui auront la voix défectueuse , un autre tiers au moins qui ne se soucie pas de cette science, quel que soit le Systême selon lequel on l'enseigne. Les uns la méprisent comme basse & servile , d'autres ne veulent point se gêner en aucune manière pour l'acquérir : & si cela est véritable , quant aux Ecclesiastiques , cela l'est , à plus forte raison , à l'égard des Laïques , & surtout de ceux de la campagne ; non qu'ils méprisent cette science , ce n'est point de ce côté-là , mais parce qu'ils n'ont personne pour les y former , ou parce qu'en certains lieux ils craignent de se fatiguer par l'application d'esprit qui ne leur est point si familière. Il leur faudroit bien redoubler cette application , & au-delà pour pouvoir se servir dans la pratique des Livres de M. de Mos. Il est vrai que par le bon marché il rend les Livres de Chant communs : en cela il fait comme un homme qui proposeroit une nouvelle Machine fort simple , laquelle renfermeroit

en

2360 MERCURE DE FRANCE

en elle, selon lui, tout ce qui seroit propre à cultiver la terre. En ce cas, chacun pourroit s'en munir plus aisément, vû la modicité du prix; mais après tout ce seroit un instrument qui resteroit presque inutile, ne se trouvant presque aucune main qui sçût l'employer avec la dextérité & l'agilité requises.

On donnera dans un autre Mercure la suite de ces Réflexions.



O R P H E' E ,

C A N T A T E .

P Ar cet horrible précipice ;
Qui conduit jusqu'aux sombres bords ;
Orphée , à qui la Parque enlevoit Eurydice ,
Alloit la chercher chez les Morts.

Ah Dieux ! quelle extravagance ,
Chercher sa femme si loin !

Qu'il est de Maris en France :
Qui dans pareille occurrence

Ne

NOVEMBRE. 1728. 236

Ne prendroient pas tant de soin !

Ah Dieux ! &c.



Notre Heros s'avance. Aux accords de sa
Lyre,

Déjà du tenebreux Empire,

Tous les chemins lui sont ouverts :

Le sujet du voyage étonne les Enfers.

Il voit auprès de lui courir toutes les Ombres ;

Mais occupé de son malheur ,

Au Dieu de ces demeures sombres

Il adresse ces mots dictés par sa douleur :

Quand la Mort inexorable

A frappé ses derniers coups ,

Rendre une femme à son époux ;

Si le Ciel ne le peut , l'Enfer en est capable.

La mienne a subi la loi

De la Parque impitoyable.

Dieu puissant, rendez-la moi,

Ou je suis inconsolable,

Quand la mort, &c.



A ces mots , Pluton attendri ,
Rend Eurydice à son mari.

Mais de peur de la perdre encore :
Garde - toi , lui dit-il , de détourner les
yeux

Sur l'objet que ton cœur adore ,
Avant que de jouir de la clarté des Cieux.
Il part ; & le chagrin s'emparant de son
ame' ,

Le triste époux se mord les doigts
D'avoir trop écouté sa flamme ,
Et d'être marié pour la seconde fois.
Par bonheur le remede étoit en sa puissance,
D'un regard dépendoit son sort :
Il jette sur sa femme un œil d'impatience ,
Et sa femme retombe au pouvoir de la mort.

Profitez de votre avantage ,
Maris , qui sortez d'esclavage ,
Quand votre femme prend le chemin des
Enfers ;

Jouissez de votre veuvage ,
Et ne songez pas davantage
A rentrer dans de nouveaux fers.
Profitez , &c.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

*MEMOIRES pour servir à l'Histoire
des Hommes Illustres , &c. Lettre
écrite sur ce sujet par M.*

Vous voulez , Monsieur , que je vous rende compte des *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres , avec un Catalogue raisonné de leurs Ouvrages* , imprimez à Paris chez Briasson , rue S. Jacques, à la Science , en plusieurs vol. in 8. 1727. & 1728. Il faut vous satisfaire. Il s'agira, dans cette Lettre, du second Volume. Il ne paroît pas que l'Auteur ait fait aucun changement ni dans le stile , ni dans l'ordre qu'il a gardé dans le premier , que vous connoissez déjà. Voici les Auteurs dont il a trouvé à propos de parler dans celui-ci , rangez selon la premiere des trois Tables qui sont à la fin.

BENOIST AVERANI.
HENRY BASNACE DE
BAUVAL.
MICH. ANT. BAU-
DRAND.
JACQUES BERNOULLI.
SILVIO BOCCONI.

JACQ. BENIGNE BOS-
SUET.
DOMINIQ. BOUHOURS.
J. ANT. CAMPANI.
GATIEN SANDRA DE
COURTILZ.
JEAN DEZ.

SCIPION

2364 MERCURE DE FRANCE.

SCIPION DU PLEIX.	JEAN PASSEART.
ANDRE' FELIBIEN.	CHARLES PATIN.
CHARLES FEVRET.	PAUL PELISSON.
THOMAS FIENUS.	LOUIS ELLIES DU PIN.
JACQUES GOUSSET	JEAN LA PLACETTE.
JEAN GEORGE GRÆ- VIUS.	LUC ROTGANS.
JACQ GRONOVIVS.	THIERRY RUINART.
CHRISYIAN GRY- PHIUS.	PH. JACQ SACHS DE LEWCNHEIM.
GODEFROY GUILL. DE	CESAR VICHARD DE S. REAL.
LEIBNITZ.	HIACINTHE SERRONI.
GRIGORIO LETI.	EZECHIEZ SPANHEIM.
NICOLAS MALLE- BRANCHE.	CHARLES SPON.
JULES MASCARON.	J. L. LE CERF DE LA VIEUVILLE.
JEAN MILTON.	JEROME VIGNIER.
DANIEL GEORGE MOMOF.	JEAN CHRISTOPHE WAGENSEYL.
PIERRE LE NAIN.	JEAN RODOLPHE WESTEIN.
DANIEL PAPEBROCK.	

Avant que de vous donner un échantillon des éloges contenus dans ce Volume , j'observerai , avec la permission de l'Auteur , que quelques articles manquent d'une certaine exactitude , ce qui sera aisé à rectifier dans la suite : par exemple , dans celui de M. du Pin il nous annonce une seconde Edition de la *Nouvelle Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques* , sans parler du lieu, du tems &c. où s'est faite la première ; cela n'est pas d'un Historien exact des Ouvrages des Scavans. La vie de Jean Laurent le Cerf

NOVEMBRE 1728. 2365

Cerf de la Vieuville de Freneuse est tirée, comme l'Auteur le marque à la fin du Mercure de France, Avril 1726. mais d'une maniere qui la rend peu reconnoissable, par des retranchemens & des omissions qui ne paroissent guères à propos. Dans l'Article du P. Papebrock, il rapporte la grande Dispute qui s'éleva entre ce Jesuite & l'Ordre des Carmes, ce qui n'interesse point la Litterature, & paroît aussi surnumeraire, que ce qui regarde M. le Cerf de la Vieuville est defectueux.

L'estime que vous avez toujours eu pour le P. Bouhours, m'engage d'insérer ici le morceau, qui le concerne dans ces Mémoires.

DOMINIQUE BOUHOURS nâquit à Paris l'an mil six cent vingt-huit d'une bonne Famille. Dès sa premiere jeunesse il cultiva avec soin les dispositions heureuses qu'il avoit pour la pieté & pour les Belles-Lettres, & se fit Jesuite à seize ans.

Après son Noviciat & ses Etudes de Philosophie, il enseigna les Humanités au Collège de Paris, où il les avoit étudiées; mais les fréquens maux de tête qui lui prirent dès-lors. & auxquels il fut sujet toute sa vie, obligerent les Supérieurs d'interrrompre le cours de sa Regence

gence après quatre années d'exercices. Ils le firent étudier en Théologie , où il soutint deux Actes publics la quatrième année ; après quoi on l'envoya à Tours enseigner la Rétorique. Il fit là plusieurs Pièces Latines qui commencerent à lui donner un nom. Il s'appliqua particulièrement à la Langue Françoisé , & la cultiva avec d'autant plus de soin , qu'il satisfaisoit en cela à une des obligations des Jesuites , qui par leur Institut sont non-seulement tenus d'enseigner la Grammaire Latine , mais encore de cultiver la Langue du Païs où ils vivent , pour bien former à la Traduction des Auteurs les enfans qu'ils instruisent. Le P. Bouhours s'acquitta si bien de ce devoir , qu'il devint un des plus Illustres Grammairiens de son tems , ainsi que le montrent ses Livres , qui ont toute la pureté & la délicatesse du stile qu'on peut demander dans des Ouvrages bien écrits.

Ce Pere fut ensuite appliqué à l'éducation des deux jeunes Princes de Longueville. Il se comporta si bien dans cet employ , que Madame la Duchesse de Longueville ne pût lui refuser son estime , & que M. le Duc de Longueville l'honora toujours de sa confiance. Le Comte de S. Paul , celui des deux freres , qui connût mieux le mérite du Pere Bouhours ,

NOVEMBRE. 1728. 2367

hours , ne cessa jamais de lui donner les marques les plus effectives de sa reconnaissance & de sa tendresse.

La Cour ayant demandé deux Jesuites pour Dunkerque , afin d'y aider les Officiers du Roi à rendre les habitans un peu plus François qu'ils ne paroissent être alors , le P. Bouhours fut choisi pour ce sujet. Comme il aimoit l'Etude , il sut trouver au milieu des fonctions de Missionnaire qu'il faisoit auprès de la Garnison & des Catholiques refugiez d'Angleterre , du tems pour composer.

Lorsqu'il étoit dans cette Ville , M. Colbert souhaitta de lui quelques éclaircissements sur le veritable état de cette Ville Maritime , & il trouva les réponses du Pere si pleines de sens , qu'il le demanda à ses Superieurs pour lui confier le soin du jeune Marquis de Seignelay , son fils.

Depuis son retour à Paris il composa plusieurs Ouvrages où l'on voit régner par tout le discernement , l'agrément , & la pureté du langage. Peut-être jamais homme n'a sçu menager les momens mieux que lui. Les fréquens accès de mal de tête qui l'attaquoient , ne lui laissoient que des intervalles de santé , & souvent des intervalles bien courts. Dès qu'il cessoit de souffrir , il se remettoit au travail , & il n'y avoit guères que la

B dou-

2358 MERCURE DE FRANCE.

douleur qui pût le lui faire interrompre; c'étoit même un grand surcroît de mal pour lui, de se voir alors incapable de s'appliquer à l'Étude. Il est mort au Collège de LOUIS LE GRAND le 27. May 1702. en sa 75. année.

La nature avoit peint sur son visage les qualitez de son ame. Il avoit l'air doux & agréable, & la phisionomie spirituelle, & personne n'étoit plus affable, plus obligeant, plus égal, & plus ouvert que lui.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Relation de la mort d'Henry II. Duc de Longueville, Paris, 1663. in 4^e.* M. de Longueville donna, surtout pendant les dernières années de sa vie, de grandes marques de confiance au P. Bouhours, l'ayant voulu avoir auprès de lui dans sa Retraite de la Henfe, & mourir entre ses bras. La Relation que ce Pere donna de sa mort, fut son premier Ouvrage, & qui confirma la bonne opinion qu'on avoit déjà de sa plume.

2. *Les Entretiens d'Ariste & d'Eugene, Paris, 1671. in 4. & in-12. Les mêmes à Amsterdam, 1682. in-12.* On rapporte dans ce Catalogue le jugement que porte de ces Entretiens M. Barbier d'Au.

NOVEMBRE. 1728. 2369

d'Aucourt dans ses sentimens de *Cléante*, mais ce jugement paroît venir d'un Auteur peu équitable & peu prévenu en faveur du P. Bouhours.

3. *Lettre à un Seigneur de la Cour*, contre M^{rs} de Port Royal.

4. *Lettre à M^{rs} de Port Royal*, contre ce qu'ils ont écrit à M. l'Archevêque d'Ambrun.

5. *La Vérité de la Religion Chrétienne*, Traduite de l'Italien du Marquis de Pianesse, Paris, 1672. in-12.

6. *Doutes sur la Langue Française*, proposez à M^{rs} de l'Académie Française, par un Gentilhomme de Province, Paris 1675. in-12.

7. *Remarques nouvelles sur la Langue Française*, Paris 1675. in 4. & 1676. in-12.

8. *Suite des Remarques nouvelles sur la Langue Française*, Paris 1692. in-12. Le P. Bouhours pousse dans cet Ouvrage les choses jusqu'à la dernière exactitude, & il y entre, comme il le dit lui-même, dans la plus fine Métaphysique de la Grammaire, &c.

9. *Histoire de Pierre d'Aubusson*, Grand-Maître de Rhodes, Paris 1676. in 4. & 1677. in-12.

10. *La Vie de S. Ignace*, Fondateur
Bij de

2370 MERCURE DE FRANCE.

*de la Compagnie de Jesus , Paris , 1679.
in 4.*

11. *La Vie de S. François Xaxier , de
la Compagnie de Jesus , Apôtre des Indes
& du Japon , Paris 1682. in 4.*

12. *La maniere de bien penser dans les
Ouvrages d'esprit. Dialogue entre Eudoxe
& Philante , Paris 1687. in 4. & 1688.
in-12. à Amsterd. 1688. in-12.*

13. *Lettre à une Dame de Province
sur les Dialogues d'Eudoxe & de Philan-
te , &c. Paris 1688. in-12.*

15. *Lettre à une Dame de Province sur
les Dialogues d'Eudoxe & de Philante ,
Paris 1688. in-12.*

16. *Pensées ingénieuses des Anciens &
des Modernes , Paris 1689. 12. Amst.
1692. 12.*

17. *Pensées ingénieuses des Peres de
l'Eglise , Paris 1700. 12.*

16. *Le Nouveau Testament de Notre
Seigneur Jesus-Christ , traduit en Fran-
çois selon la Vulgate , Paris 2. vol. 1697.
1703. Le P. le Tellier , en qualité de
Theologien , & le P. Besnier comme
versé dans les Langues Orientales , ont
aussi travaillé à cette Traduction , selon
notre Auteur.*

J'omets , Monsieur , quelque'autres
moindres Ouvrages du P. Bouhours, com-
me-

NOVEMBRE. 1728. 237
me la Vie de Laurence de Bellefons, &c.
morte en 1683. *Des Opuscules sur divers*
sujets, des Pensées Chrétiennes pour tous
les jours du mois. Paris, in-12. *L'Eloge*
d'Olivier Patru, &c. Les Principaux Ar-
ticles de ce Catalogue sont accompagnés
de quelques Notes de l'Auteur des Mé-
moires ; mais tout le monde ne convien-
dra pas de la justesse de sa Critique. Je
fuis, Monsieur, &c.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

PROLOGUE récité à la Tragédie de
Polieucte, représentée le 7. Octobre
par les Grandes Pensionnaires de la
Communauté des Dames de la Provi-
dence du Faubourg S. Marceau.

L A F O R.

Fille du Ciel, c'est moi dont la douce puis-
sance,
De l'Univers entier éclairant l'ignorance,
Tient la raison captive, & fixe en un mo-
ment,
Du Mortel curieux le vain raisonnement.
Fai fait mille Heros, jadis pour ma deffence
Expira sous ces murs l'Apôtre de la France,
Dans, dont les vertus éclatent à mes yeux,

B iij. Dans

2372 MERCURE DE FRANCE.

Dans le sage * Viellard qui préside en ces lieux.

Que les temps sont changés ! je descends
sur la terre ,

De Reine que j'y étois, je suis presque étrangère ,

Et je retrouve à peine aux pieds de mes Autels,
Quelques Adorateurs parmi tant de Mortels.

Azile fortuné , que l'innocence habite,

Pardonnés ce reproche au transport qui m'agite ,

Et vous qui dès l'enfance avez brûlé pour moi ,

Cœurs formés par mes soins , reconnoissez
LA FOY.

Tout vous annonce ici mon souverain Empire ,

Rendez graces au Dieu qui sçût vous y conduire ;

Ce Dieu seul doit regner sur les cœurs des humains ;

Vous ne pouviés passer en de plus dignes mains.

Depôt chéri , pour vous je vais verser des larmes ;

* M. Leger , Abbé de Bellocane , Chanoine de la Sainte Chapelle , & Supérieur de cette Communauté.

NOVEMBRE. 1728. 2373

Monde , perfide maître , auteur de mes al-
larmes ,

En vain j'aurai donné l'exemple des vertus ,

Si mes celestes dons par toi sont combattus.

Vous ne m'entendrez point , innocente jeu-
nesse ,

Condamner de vos jeux la pieuse allegresse.

J'en accepte l'hommage ; ils sont chers à mes
yeux ,

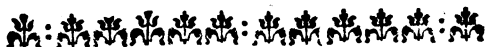
Ils m'honorent assez pour m'être précieux.

Polieucte n'est point un Heros ordinaire ,

Des folles passions esclave volontaire ,

C'est un Heros Chrétien , ô vous qui m'é-
coutés ,

Admirés-le du moins si vous ne l'imités.



*MANDEMENT de M. l'Evêque de
Marseille , portant ordre de faire des
Prieres publiques pour demander à
Dieu de rendre à la Mer son an-
cienne fertilité.*

UU nouveau genre de calamité , dit
M. l'Evêque de Marseille , inconnu
juiqu'à présent , & qui nous est particulier ,
B iiij vient ,

2374 MERCURE DE FRANCE:

vient , mes très-chers Freres , se joindre à tous les autres fléaux dont le Seigneur se sert depuis si long-tems , bien moins pour accabler les méchans sous le poids de sa justice , que pour les inviter à se convertir à lui , & pour leur faire ensuite ressentir les effets de son infinie miséricorde , &c. Pour comble de maux , la Mer elle-même , dans le sein de laquelle un si grand nombre de pauvres familles avoient de tous les tems accoutumé de trouver tant de ressource , la Mer enfin par une affreuse sterilité dont il n'y eut jamais d'exemple , fait aujourd'hui la désolation d'une infinité de personnes qu'elle faisoit subsister par la pêche , & cause la ruine presque totale d'une grande Paroisse de cette Ville , &c. Hamillions-nous donc , mes très-chers Freres , sous la main toute-puissante du Seigneur qui nous frappe , &c. & vous surtout qui gagnez votre vie , & celle de vos enfans dans les travaux pénibles , & les périls inséparables de la pêche , ayez recours à celui à qui les Vents & la Mer obéissent , adressez-vous avec confiance à J. C. Notre Sauveur , qui pendant qu'il étoit sur la terre , aima les personnes de votre profession , les choisit , les préfera , conversa familièrement avec eux , & opéra tant de miracles en leur faveur. Bien loin de
vous

NOVEMBRE. 1728. 237

vous décourager pour avoir travaillé en vain , non pendant toute une nuit seulement , mais pour avoir passé les mois entiers sans rien prendre , malgré des soins & des travaux continuels ; à l'exemple de l'Apôtre S. Pierre, votre Patron , pleins de foi & de confiance en la parole de notre divin Maître , jetez vos filets en son nom , & si vous êtes fideles observateurs de la sainte loy , espérez de sa bonté une pêche toujours abondante.

A ces causes , sensiblement touchés des maux qui affligent une Paroisse que nous cherissons particulièrement , & ayant égard aux pieuses instances des *Prudhommes* * & des Pêcheurs de cette Ville , nous avons ordonné , & ordonnons , que pour obtenir de Dieu , qu'il rende à la Mer son ancienne fertilité , l'on fasse des Prières de quarante heures avec Exposition du Très-Saint Sacrement , Dimanche prochain 8. de ce mois , & les deux jours suivans , dans l'Eglise de la Paroisse de S. Laurent , & comme les saintes Communautés de cette Ville , qui sont toujours maigre , sont principalement intéressées dans cette occasion extraordinaire , & que nous avons lieu de croire que leurs prières seront agréables à Dieu , nous

* *Les Prud'hommes sont les Chefs & les Juges du Corps des Pêcheurs.*

B. V. avons

2376 MERCURE DE FRANCE.

avons ordonné & ordonnons que ces mêmes Prières de quarante heures, avec exposition du Très-Saint Sacrement, soient faites le Mercredi 11. de ce mois, & les deux jours suivans dans les Eglises des P. P. Dominicains & des Minimes, & dans celles de l'Abbaye de S. Sauveur, des Religieuses de sainte Claire, & des Capucines, &c. Donnée à Marseille le 1. Août 1728. *Signé, HENRY, Evêque de Marseille.*

JUGEMENT de M. de Senecé, sur la querelle de Drenx & de Champagne.

UN jeune & nouveau Conseiller,
Qui ne chercheroit qu'à briller;
Sur votre exposé * de Septembre,
Vous sangleroit un Jugement:
Pour moi, qui suis de la Grand'Chambre,
Je procède plus lentement.

Par l'âge, non par le mérite,
De la Grand'Chambre, suis-je bien:

* *Mercur de Septembre 1728.*

Mais

Mais tout cela ne sert à rien :
 Venons au fait, je vous invite,
 A plaider plus civilement ,
 Et comme bon Israélite ,
 Vous propose un ajustement ,
 Du ton du rieur Démocrite.

Un jour le Loup & le Renard ,
 Plaidoient pour certain fait d'injure :
 Le Singe , habile créature ,
 Fut Commissaire en cette part.
 L'Avocat aiguïsa sa plume ;
 D'abord se déborda un volume ;
 Accusations , contredits ,
 Salvations , & reparties ;
 Que fit le Singe , à votre avis ?
 Il condamna les deux Parties.

Messieurs de Champagne & de Dreux ,
 En paroles plus mesurées ,
 Traitez-vous sagement tous deux ;
 On void toujours que Chien hargneux ,
 A les oreilles déchirées.

Vos *Moutons* , & votre *Chemin* ,

B vj

Sont

2378 MERCURE DE FRANCE.

Sont de trop dans votre querelle ;
Disputés d'un air plus humain ,
Car la Muse est une Pucelle ,
Qui redoute les coups de main.

Gens de Lettres ont la manie ;
De se pousser à bout portant
Certains traits , dont l'ignominie
Retombe sur le contestant.
De cette fierté de langage ,
S'ils s'étoient quelquefois privés ,
Scaliger , Perraut , ou Ménage ,
Se feroient beaucoup mieux trouvés.

Quand à force de Syllogismes ,
Deux Hibernois fort échauffés ,
Au travers de cent Barbarismes ,
Se traitent d'ignorants fieffés ;
L'Auditeur , qui rit du désordre ,
En mâtons qui veulent se mordre ,
S'empresse de les agacer ;
Et jugeant leur sortise égale ,
De la pointe Grammaticale ,
Il les excite à se percer.

Ce

Ce n'est pas d'un pareil reproche
 Que je prétends vous noircir ,
 Et si ma comparaison cloche ,
 Il est juste de l'adoucir.
 Ecoutez donc , Dreux & Champagne ;
 Ou, si l'on veut, Champagne & Dreux ,
 Ce que la Muse , ma Compagne ,
 Juge convenir à tous deux.

En premier lieu , toute Druïde ,
 Est Dame qu'on doit respecter ;
 Nos vieux Gaulois , sans contester ,
 Tenoient un jugement solide :
 Qu'il leur avoit plû de dicter..
 Ainsi , terminant cette guerre ,
 Faites voir , braves Champenois ,
 Non à coups de plume , ains de verre ,
 Que vous êtes de francs Gaulois.

Francs Gaulois , j'entends par ce terme ,
 Que vous êtes d'honnêtes gens ,
 Dont le cœur est loyal & ferme ,
 Et qui n'êtes point outrageants ;
 Que vous n'employés point la ruse ,

Mais

Mais un procédé franc & net ,
 Et qu'à grand tort on vous accuse ,
 D'avoir tête près du bonnet.

Pour vous , qui des sages Druïdes ,
 Êtes les fameux rejettons ,
 Aux Champenois , hommes candides ,
 Ne reprochez plus leurs *Montons* ;
 Respectez la troupe d'Elite ,
 Des beaux esprits que l'on vous cite ;
 Les attaquer ! il y fait chaud :
 Sur tout si l'on void à leur tête
 Le miroir de l'Amour honnête ,
 Ce très-galant Comte THIBAUD.

C'est de lui que vint à la France ,
 Cet Art amusant de rimer ,
 Dont l'ingenieuse cadence ,
 Nous sçait si doucement charmer :
 C'est lui , dont la délicatesse ,
 Du respect avec la tendresse ,
 Sçeut menager l'assortiment ,
 Et qui fit la premiere Planche ,

Pour

NOVEMBRE. 1728. 2381

Pour déclarer adroitement
Son amour à la Reine * BLANCHE.

Croyez-moi, braves Combattans,
Au fourreau remettez l'épée,
De vos discordes trop long-temps,
Notre Scene fût occupée :
Sans plus vouloir approfondir,
Circonstance, ni dépendance,
Plantez-moi là pour reverdir
Votre avide soif de vengeance.

Sans éplucher à qui le tort
Doit demeurer de la querelle,
Ni qui la commença d'abord,
Ni qui chanta la ritornelle,
Embrassez-vous de bon accord ;
Le jeu ne vaut pas la chandelle ;
Sur tout, n'insultés plus un Mort
Aussi fameux vers l'Hipocréne,
Que l'est l'illustre la Fontaine.

Mais en leur inspirant la paix,

* *Blanche de Castille*, &c.

Crains-tu

2382 MERCURE DE FRANCE.

Crains-tu point , Muse Moutonniere ,

Qu'on te serve de l'un des mets

De la farce du cher Moliere ?

Une femme avec son mari.

Estoit sur le point de se battre ;

Un Voisin , au charivari ,

Accourt aux coups , les veut rabbattre

Et tous deux tournez contre lui ,

Chargent son dos de leur ennui.

DE SÉNTCE.

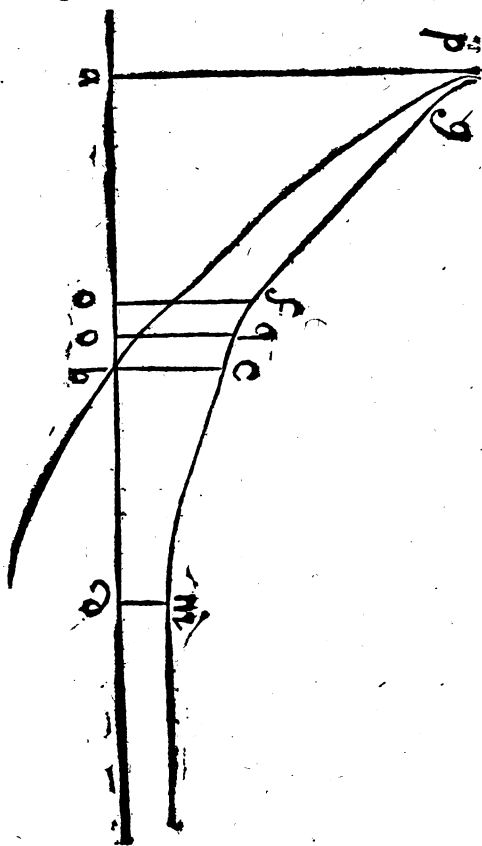


*SOLUTION d'un Problème proposé
dans le Mercure de France du mois de
Juin 1728. en ces termes :*

SI l'on prend tous les nombres fractionnaires naturels à l'infini , c'est-à-dire , ceux dont le Numerateur est l'unité , & dont tous les Dénominateurs sont tous les nombres naturels successivement 1. 2. 3. 4. 5. &c. Ces fractions en un mot $\frac{1}{1}$. $\frac{1}{2}$. $\frac{1}{3}$. $\frac{1}{4}$. $\frac{1}{5}$. Il est démontré que la somme des alternatifs pairs est égale à la somme des alternatifs impairs , c'est-à-dire , que $\frac{1}{2}$. $\frac{1}{4}$. $\frac{1}{6}$. $\frac{1}{8}$, &c. sont la même somme que $\frac{1}{1}$. $\frac{1}{3}$. $\frac{1}{5}$. $\frac{1}{7}$, &c. Rien n'est plus facile , au reste , que la démonstration de cela ; car si on divise la somme entière par 2. on aura la suite des pairs , laquelle est par conséquent la moitié de toute la suite dont les impairs sont par conséquent l'autre moitié. Or

NOVEMBRE. 1728. 2383

il n'est pas moins démontré que si de tous les impairs on ôte tous les pairs, le reste ne sera pas zero; puisqu'au contraire, selon Mercator, adopté par tous les Géometres de ce siècle, cette suite $1 - \frac{1}{2} + \frac{1}{3} - \frac{1}{4}$ est la valeur d'un quadrilatere hyperbolique.



2384 MERCURE DE FRANCE.

Pour expliquer la raison de ce Paradoxe apparent, il est à propos de tracer ici la figure d'une hyperbole $m c g$ entre ses Asymptotes $a b d$ & $a p$, ou je suppose $a b$ & $b d = 1$. & les abscisses $= x$ en sorte néanmoins que leur origine soit au point b . ob & oo en seront les différentielles $= dx$, se suppose encor l'ordonnée bc connue $= 1$. On aura donc par la nature de la courbe f ou $og = \frac{1}{1-x}$, laquelle multipliée par dx donnera la valeur des petits quadrilateres oi , oc , &c. dont la somme forme tout l'espace $p a b c = S \frac{rdx}{1-x}$. S signifie, Somme. Il est à présent connu des communs Géomètres, que pour convertir cette fraction en une suite infinie de quantités en progression géométrique, il n'y a qu'à diviser continuellement le Numerateur par le Dénominateur, cette division se peut continuer à l'infini, attendu que le dividende qui n'a qu'un membre, ne pourra jamais être épuisé sans résidu par le diviseur qui en contient deux, mais ce résidu ira sans cesse en diminuant. x . étant moindre que l'unité, & s'évanouira à la fin, telle est donc l'expression de cette suite.

$$rdx + rx^2dx + rx^3dx + rx^4dx, \&c.$$

dont l'integral donne $rx + \frac{1}{2}rx^2 + \frac{1}{3}rx^3 + \frac{1}{4}rx^4, \&c.$

desquels la somme exprime la valeur de l'espace entier, mais parce qu'au point, a , x devient $= 1$. il est clair que cette somme en ce point sera $\frac{1}{1} + \frac{1}{2} + \frac{1}{3} + \frac{1}{4}, \&c.$ égale à tout l'espace interminé $p a b c$. Pour avoir maintenant la valeur du quadrilatere hyperbolique $cb d m$, il est visible que l'expression des petits Quadrilateres qui le composent sera $\frac{rdx}{1+x}$ que l'on convertira comme ci-devant en une suite que l'operation indique, $= \frac{rx}{1+x} =$

NOVEMBRE. 1728. 2385

$2 \times 2 + 1 \times 3 - 1 \times 4$, &c. qui ne differe de la précédente que par les signes alternatifs $+$ & $-$, & parce qu'au point d, $x = 1$ la somme de cette suite sera $\frac{1}{1} - \frac{1}{2} + \frac{1}{3} - \frac{1}{4}$, &c. égale au Quadrilatere hyperbolique $c b d m$, ce qui démontre clairement le raisonnement de Mercator cité par l'Anonime, en supposant $r = 1$. Maintenant, si l'on veut avoir la somme & la difference de ces deux espaces, $p a b c$ & $c b d m$, il n'y aura qu'à ranger les suites ci-dessus trouvées comme ci-après, supposant toujours $b d$ & $b a = 1$ faisant donc l'espace entier $p a b c = q$ & l'espace $c b d m = m$ Si l'on nomme p . chaque terme des lieux pairs de la suite qui exprime la valeur de l'espace q . & chacun des termes des lieux impairs N . on doit avoir par le raisonnement de l'Anonime $\sum p + \sum n = 2 \sum p$. On aura donc, faisant l'addition & la soustraction de ces sommes l'espace $p a b c = q = \frac{1}{1} + \frac{1}{2} + \frac{1}{3} + \frac{1}{4}$, &c. l'espace $c b d m = m = \frac{1}{1} - \frac{1}{2} + \frac{1}{3} - \frac{1}{4}$, &c. & par leur addition $q + m = \frac{2r}{1} + 0 + \frac{2r}{3} + 0$, &c. & par la soustraction $q - m = 0 + \frac{2r}{2} + 0 + \frac{2r}{4}$, &c. donc cette derniere somme étant selon l'Anonime $= 2 \sum p$ doit être aussi $= \sum p + \sum n$. Mais on voit ici bien clairement que quoique cette derniere suite soit semblable à la premiere, composée des termes pairs & impairs, elle ne peut néanmoins lui être égale, car il faudroit pour cela qu'elles eussent chacune un pareil nombre de termes égaux & correspondants, cependant la derniere ne contient ici que la moitié de ceux de la premiere, l'autre moitié de ceux de l'inferieure étant des zero de nulle valeur, c'est pour cela que la somme de ses termes, quoique tous multipliés par 2. devient

2386 MERCURE DE FRANCE.

déviert $\frac{1}{2} q - m$. au lieu que la somme des termes de la première suite est $\frac{1}{2} q$; d'où il suit que la somme des termes pairs n'est pas réellement égale à celle des impairs, puisqu'au contraire celle des pairs est à celle des impairs comme $q - m$ est à $q + m$.

Il faut néanmoins convenir que dans la suite infinie $\frac{1}{1} + \frac{1}{2} + \frac{1}{3} + \frac{1}{4}$, &c. laquelle forme une progression harmonique, dont la somme est infinie ; il faut, dis-je, convenir que la somme des termes pairs est égale à celle des impairs ; car puisque la somme de la suite entière exprime l'espace infini $cbap$. les sommes des pairs & des impairs dont elle est composée, doivent aussi être chacune infinie, puisqu'elles sont aussi l'une & l'autre en progression harmonique, dont on sçait d'ailleurs que la somme est infinie ; donc la somme des pairs étant infinie, il faut que celle des impairs qui naturellement seroit plus grande, ne diffère de celle des pairs dans une étendue infinie que d'une quantité si petite, que l'on doit la regarder comme nulle par rapport à un infini, laquelle par conséquent, ne détruit point la raison d'égalité qui doit être entre deux grandeurs également infinies, mais il n'en est pas de même dans la suite $\frac{1}{1} - \frac{1}{2} + \frac{1}{3} - \frac{1}{4}$, &c. laquelle ne forme plus une progression harmonique ; car en n'y laissant que des termes affirmatifs, elle est effectivement telle $\frac{1}{2} + \frac{1}{12} + \frac{1}{30} + \frac{1}{56}$, &c. aussi n'exprime-t-elle que l'espace $bcdm$, qui n'est pas réellement infini, mais seulement indéfini, c'est-à-dire, inexprimable par aucun nombre, étant égal à un rectangle formé sur un logarithme fini, multiplié par l'unité, par conséquent dans cette suite les termes pairs n'étant pas dans une pro-

progression harmonique, leur somme ne sera pas infinie & ne pourra pas égaler celle des impairs, laquelle naturellement est plus grande, comme nous l'avons démontré ci-dessus: ce qui d'ailleurs est bien évident, puisque chaque terme des lieux impairs est toujours plus grand que celui qui le suit dans les lieux pairs: le calcul prouvera tout ceci avec encore plus d'évidence, ainsi que nous allons le faire voir.

Quelquefois le premier terme significatif & l'exposant d'une progression arithmétique pour avoir la somme de la progression, il n'y a qu'à ajouter le premier terme au dernier, les multiplier ensuite par la somme des termes, & diviser le tout par 2. Mais pour avoir la somme des termes, il faut soustraire le premier du dernier & diviser le résidu par l'exposant de la progression à quoi on joindra l'unité. Soit donc le premier terme $= a$, le dernier $= x$ & l'exposant de la progression $= m$. La somme de cette progression sera $= a m - \frac{a^2}{2m} + m x + x x$. Prenons à présent la progression des nombres naturels dont le premier terme est l'unité: m & a seront chacune $= 1$ conséquemment la somme de la progression sera $x x + x$. Mais la somme de la suite

des termes impairs dans laquelle $m = 2$ sera $x x + 2 x + 1$ & la somme de celle des

pairs où m & x sont $= 2$ sera $x x + 4 x$

mais lorsque ces suites sont infinies, le dernier terme x devenant infini ou ∞ . la somme de ces suites infinies sera pour la suite entière des pairs & des impairs $= \infty 2 + \infty$. &

la somme des pairs sera $= \infty 2 + 4 \infty$

2383 MERCURE DE FRANCE.

mais celle des impairs sera $\infty^2 + 2 \infty +$

où l'on doit remarquer que le dernier terme étant une quantité finie est nul par rapport à ∞ ou l'infinie qui la précède, & de plus que 2∞ doit encor être regardée comme nulle à l'égard de ∞^2 qui la précède, attendu que ∞^2 exprime l'infiniment grand d'un infiniment grand, & qu'ainsi ce dernier terme ∞ est ici comme nul, ne pouvant augmenter une grandeur qui est déjà infiniment grande, d'où il suit que la somme infinie des pairs & impairs pris ensemble sera ∞^2 & celle des

pairs & impairs prise séparément égales chacune à ∞^2 . Ces deux dernières seront donc

entr'elles dans un rapport d'égalité, & la première en sera le double, si vous soustraïsez maintenant la somme infinie des impairs de celle des pairs en prenant leur valeur complexe; vous aurez pour résidu 1 qui en sera la différence, laquelle devant être regardée comme zero par rapport à ∞^2 ne détruit

point la raison d'égalité qui doit être entre deux grandeurs également infinies, & d'un genre supérieur au sien, c'est encore par la même raison qu'une quantité finie doit être regardée comme un infini par rapport à une quantité infiniment petite, telle que dx , & que dx , elle-même est infinie par rapport à dx^2 laquelle n'est que l'infiniment petit d'une quantité infiniment petite: il est facile au reste, d'appliquer ce principe à la question présente, car puisque nous avons vu ci devant que la somme de la suite infinie $\frac{1}{1} + \frac{1}{2} + \frac{1}{3} + \frac{1}{4}$, &c, que j'ai nommé q , est égale à l'espace infini $spba$,

NOVEMBRE. 1728. 2389

epba, & que celle de la suite infinie,
 $\frac{1}{1} - \frac{1}{2} + \frac{1}{3} - \frac{1}{4}$, &c. que j'ai nommé m. est
 égale au trapèze fini bcdm, il est visible que
 cette dernière somme est infiniment petite par
 rapport à l'autre qui est réellement infinie,
 nous pouvons donc supposer $q = \infty$, &
 $m = \infty$. mais parce que nous avons trouvé
 ci-devant la somme des termes impairs de la
 1^{re} suite $= q + m$ & celle des pairs $=$
 $q - m$, celle des impairs fera $\infty + \infty$ &
 celle des pairs $= \infty - \infty$, c'est-à-dire,

qu'elles seront entr'elles dans un rapport d'é-
 galité, leur dernier terme étant nul par rap-
 port au précédent, & de plus qu'elles seront
 chacune dans le rapport d'un à deux avec
 celle des pairs & impairs pris ensemble, que
 si l'on soustrait la somme des pairs de celle
 des impairs, on trouvera ∞ pour difference,
 laquelle n'étant qu'un infini d'un ordre infé-
 rieur, ne détruit point la raison d'égalité en-
 tre deux infinis d'un ordre supérieur, tel que
 $\infty + 2$, quoique ∞ puisse être un infiniment
 grand par rapport à un autre infini d'un degré
 plus bas, ce qui est parfaitement conforme à
 ce qui a été enseigné ci-dessus.

A ces exemples j'en ajouterai un 3^e qui pa-
 roît encore plus singulier. Car soit la suite
 $\frac{r}{p} - \frac{r}{p} + \frac{r}{p} - \frac{r}{p}$, &c. ou chaque terme des
 lieux impairs est détruit par le suivant qui lui
 est égal, on n'en doit point néanmoins con-
 clure, que la somme de cette suite soit zéro,
 ce qui paroît tenir du Paradoxe; car soit la
 fraction $r + q$ dont on veuille exprimer la
 valeur par une suite, elle sera selon la règle

2390 MERCURE DE FRANCE.

$\frac{r}{p} - \frac{rq}{p^2} + \frac{rq^2}{p^3} - \frac{rq^3}{p^4}, \&c.$ & si nous supposons
 $q = p$, elle deviendra la même suite que
 dessus $\frac{r}{p} - \frac{r}{p} + \frac{r}{p} - \frac{r}{p}, \&c.$ dont la somme
 n'est pas zero, mais $2p$, ce qui paroît étran-
 ge, puisque tous ses termes le détruisent si le
 dernier est negatif, ou deviennent $= \frac{r}{p}$ s'il est
 affirmatif. La raison de ce Paradoxe est que dans
 la division continuë de r par $p + p$, au moyen de
 laquelle cette suite a été formée, le résidu de cette
 division ne va pas en diminuant, mais il demeure
 toujours le même $= \frac{r}{2p}$ d'où il suit que
 quoique cette division soit poussée à l'in-
 fini, on aura toujours au bout la même
 fraction $\frac{r}{2p}$ pour quotient, avec encore tous
 les termes de la suite, qui se détruisant mu-
 tuellement, il ne restera que la seule fraction
 $\frac{r}{2p}$ affectée du signe $+$ ou $-$ selon celui du der-
 nier terme de la suite; le calcul prouvera ceci
 avec encore plus d'évidence: car soit la suite
 $\frac{r}{p} + \frac{r}{p} q^2 + \frac{r}{p} q^4 + \frac{r}{p} q^6, \&c.$ dans laquel-
 le p & q sont des quantités prises à volonté,
 il est clair que faisant $p = q$ cette suite fera
 $\frac{r}{p} + \frac{r}{p} + \frac{r}{p} + \frac{r}{p}, \&c.$ maintenant la suite des
 termes impairs de la précédente sera $\frac{r}{p} + \frac{r}{p} q$
 $+ \frac{r}{p} q^3 + \frac{r}{p} q^5, \&c.$ & la suite de cette som-
 me infinie qui forme une progression géome-
 trique décroissante sera $\frac{rr}{pp} - qq$, de même la
 suite infinie des termes en lieux pairs formant
 encore une semblable progression sera $\frac{rq}{pp} qq$,
 mais en soustraisant cette somme de la préce-
 dente en aura pour résidu $\frac{r}{p} + q$ & supposant
 $p = q$ elle fera $\frac{r}{2p}$, en effet la fraction $\frac{r}{2p} + q$
 transformée en serie sera $\frac{r}{2p} - \frac{rq}{p^2} + \frac{rq}{p^3} - \frac{rq}{p^4}$

rq , &c. laquelle en faisant $p = q$ devient
 $\frac{r}{p} - \frac{r}{p} + \frac{r}{p} - \frac{r}{p}$, &c. dont la somme est
 égale à celle des termes impairs moins celle
 des pairs. Donc la somme des impairs moins
 celle des pairs fera $= \frac{r}{2p}$, & non à zero. Si
 vous joignez la somme des pairs à celle des
 impairs, vous aurez $\frac{rp+rq}{pp-qq}$ & divisant par
 $p+q$ il restera, $p = q$, ce qui fait voir que
 prenant $p = q$, cette somme est $= \frac{r}{0}$ ou infi-
 nie, on aura donc $sn + sp = \infty$. & parce
 que $sn + sp$ sont égales à $rp + rq$, qui
 sont chacune infinie lorsque $\frac{pp-qq}{p+q}$, on
 aura $\infty = \infty + \infty$, d'où il suit que la som-
 me entière des pairs & des impairs est double
 de celle des impairs, & que par conséquent
 celle des pairs est encore égale à celle des im-
 pairs, d'autant qu'elles sont toutes deux égales
 à un infini de même degré, ce qui semble con-
 trarier ce que nous venons de dire ci-devant ;
 mais tout ceci se conciliera si l'on prend garde
 que ces deux infinis ne different entr'eux que
 d'une quantité finie $= \frac{r}{2p}$, laquelle n'étant
 qu'un zero, c'est-à-dire, moindre que toute
 quantité donnée, par rapport à un espace infi-
 niment grand, ne détruit point la raison d'é-
 galité qui doit être entre deux quantités infi-
 niment grandes. C'est ainsi que dans la Gé-
 metrie des infinis on doit supposer différentes
 classes d'infinis pour concilier les contrariétés
 apparentes qui se rencontrent souvent dans le
 calcul infinitésimal. Tout cela se peut aisé-
 ment concevoir si l'on fait attention qu'il en
 est de ces différents ordres d'infinis comme
 des différentes grandeurs que considère la

C Géomé

2392 MERCURE DE FRANCE.

Géometrie : car, par exemple, le point est un infiniment petit par rapport à la ligne qui n'est que l'assemblage d'une infinité de points, & la ligne n'est qu'un infiniment petit à l'égard de la surface composée d'une infinité de lignes, & la surface elle-même est un autre infiniment petit par rapport au solide qui n'est que l'union d'une infinité de surfaces, & rien n'empêche que l'on ne puisse concevoir par la pensée une infinité d'autres infinis successivement supérieurs d'un degré au solide.

Qu'il me soit permis à mon tour de proposer ce Problème.

Soit une suite infinie de quantités ou nombres en progression géométrique, mais dont tous les termes soient affectés du signe moins par exemple, — 1 — 4 — 16 — 256 — 2024, &c. On demande la valeur de leur somme exprimée en quantité finie & positive, ce qui est très-possible, de quoi l'on demande en même-temps la démonstration.

L. M. D. B.

A Grenoble, le 28. Septembre 1728.

REPONSE du P. C. à M. L. M. D. B.
au sujet de sa Solution du Paradoxe
Géométrique.

MONSIEUR,

Ayant reçu hier 6. d'Octobre votre So-
lution

NOVEMBRE. 1728. 2393

lution que M. de la Roque me fit l'honneur de me communiquer en Manuscrit telle que vous la lui aviez adressée, je fus d'abord tenté de ne la pas lire, parce qu'elle étoit anonime. Cependant la curiosité m'ayant fait jeter les yeux sur la figure qui l'accompagne, & ayant rencontré le Problème que vous y proposés, j'en fus frappé; & jugeant par le seul énoncé que la Solution venoit de bonne main, je ne pus me défendre de la lire. Je la trouvai conforme à celle que j'ai donnée dans le Mercure de Septembre qui vient de paroître, fort sçavante, fort géométrique, mais un peu longue & embarrassée. Enfin, je conçûs une telle estime pour l'Auteur, que, quoiqu'anonime, j'ai pris la plume aujourd'hui pour vous répondre, en vous priant de ne plus cacher votre nom, & pour le moins de ne me priver pas de la connoissance d'une personne à qui je ne crois pas pouvoir donner de plus grande marque de mon estime singulière que la réponse que je vous fais ici en public; car outre mon aversion pour répondre à des écrits anonimes, je ne voulois pas me donner pour un homme prêt à répondre à toutes les questions qu'on pourroit me faire, & à résoudre tous les Problèmes qu'on pourroit me proposer. Je n'en ai ni le loisir ni

C ij les

2394 MERCURE DE FRANCE.
les autres facultés. Souvent les plus petites bagatelles peuvent embarrasser les plus habiles, & il y a long-tems qu'on est convenu parmi les Sçavans de ne point proposer des Problèmes en Public à tel ou à tel en particulier. J'avois proposé mon Paradoxe à tout le monde; encore même n'étoit-il pas anonyme, comme vous le dites, tout le monde sçachant bien que les deux Lettres P. C. me désignent suffisamment.

Maintenant, pour venir à votre Problème, je dois vous dire qu'il m'a d'autant plus frappé, qu'il m'avoit été proposé la veille par M. le Comte D. C. jeune Seigneur, dont les rares talens & en particulier la grande capacité géométrique fait l'admiration de tout Paris, & déjà même des Provinces. Quand je dis qu'il me l'avoit proposé, je ne veux pas dire qu'il me demandât à quoi est égale la serie
— 1 — 4 — 16, &c. car il le sçavoit déjà, & nous en avons fort raisonné depuis quatre mois. Mais il me proposoit une grande difficulté qui se rencontre ici, & que je vous proposerai aussi comme la résolution complete du Problème que vous m'adressés. Car je comprends bien que vous m'entendrés, & je ne me soucie pas que d'autres que vous, m'entendent, voulant laisser le champ libre à tous ceux
qui

qui se sentiront le courage de tenter cette résolution. Pour rendre la mienne generale , je substitué la serie $— x^0 — x^2 — x^2 — x^3 — x^4$, &c. analytique , à votre serie numerique $— 1 — 4 — 16 — 64$, &c. qui y est renfermée ; & je dis que $— x^0 — x^1 — x^2$, &c. $\equiv \frac{1}{2} + \frac{1}{x^2} + \frac{1}{x^3} + \frac{1}{x^4}$, &c. Ce qui m'a toujours parû infiniment Paradoxe. Mais ce seroit bien pis si je disois que $— 1 — 4 — 16 — 64$, &c. $\equiv \frac{1}{3}$. C'est pourtant là que conduit une legere façon de calcul qui ne vous est pas apparemment inconnuë , & dont le célèbre *M. Nevuton* est Auteur. J'attends beaucoup de vos lumieres pour démêler un je ne sçais quoi qui couvre un beau principe de calcul d'un grand nuage.

Au reste , M. je dois vous dire que vous démontrés fort bien le Paradoxe , mais que vous n'en donnés pas l'*à priori* , qui étoit pourtant la seule chose que j'avois demandée aux Sçavans , puisque j'en avois d'abord donné une démonstration suffisante. Cet *à priori* n'a guere été donné jusqu'ici. Je l'ai pourtant assez indiqué lorsque j'ai distingué l'*égalité géométrique* de l'*égalité arithmétique*. Car les deux series sont géométriquement égales & arithmétiquement inégales, comme vous pou-

2396 MERCURE DE FRANCE.

vés le voir dans ma Réponse à M. de Fontenelle , inserée dans le Mercure du mois d'Août , & dans une autre Réponse à deux anonimes , inserée dans le Mercure de Septembre. Je suis avec beaucoup d'estime , &c.

A Paris , ce 7. d'Octobre 1728.



STANCES ,

A Mademoiselle l'Heritier.

Spirituelle l'Heritier ,
Sçavante à jouër de la Lyre
Du Dieu couronné de Laurier ,
Qui dans tous vos chants vous inspire ;
Il est bien vrai qu'en fait de Vers
Les Juges éclairés sont rares ,
Ignorants , suffisants , bizarres ,
La plûpart jugent de travers.



Sur cet art épineux , sublime ,
Qui plaît par la douceur des sons ,
Nés de l'harmonieuse rime ,

Tel

Tel auroit besoin de leçons ,
 Qui sur la rime & la cefure
 Prononce d'un ton décisif ,
 Rend un Arrest définitif
 Sur la cadence & la mefure.



Un bel efprit qui ne fçait pas
 Les Elemens de la Grammaire ,
 Ofé faire le Vaugelas
 Sans pouvoir & fans caractere ;
 Blâme un mot comme impropre , ou vieux ,
 Faute d'en connoître l'ufage ,
 Sur le ffile & le beau langage ,
 Se donnant un air précieux.



L'un fans goût , fans délicateffe ,
 Et du feul burlefque enchanté ,
 Sent peu d'une élégante Pièce ,
 La charmante naïveté :
 Une folle enflure de ffile
 Pour un autre eft du merveilleux ,
 Des Vers ampoulés , orgueilleux ,
 Chés lui trouvent un sûr azile.

C iij

Tel ,

Tel , qui pour voir le vrai, le beau ,
 N'a que perçante vûë ,
 Qui pour de l'or prend l'oripeau ,
 Et fait une lourde bevûë ;
 Au milieu des obscurités
 De son insuffisance extrême,
 Croit découvrir de tout Poëme ,
 Et les défauts , & les beautés.



C'est ainsi qu'un frivole ouvrage ,
 De pointes fades herissé ,
 De faux brillants vain assemblage ,
 Où tout se trouve déplacé :
 Souvent à la Cour , à la Ville ,
 Aidé d'aveugles protecteurs ,
 Y sçait des fots admirateurs
 Saisir le suffrage servile.



Que quelque Midas élevé
 A quelque dignité brillante ,
 Et tenant le haut du pavé ,
 Soutienne une œuvre languissante :
 Le Pan sous cet heureux appui ,

Sur

Sur l'Apollon a la victoire ,
Et jouit un temps de la gloire ,
De voir qu'on n'applaudit qu'à lui.

Bouchet , Chanoine de Sens.

*****:*****:*****

*LETTRE de M. l'Abbé D. L. S. au
sujet du Livre intitulé la Religion des
Gaulois , &c.*

JE croyois , Monsieur , être dispensé
de vous rendre compte d'un Livre que
je m'étois proposé de vous envoyer ; mais
comme vous ne voulez plus acquérir de
Livres sans avoir auparavant une idée de
ce qu'ils contiennent , & que vous ne
vous pressez pas de revenir à Paris , je ne
differe point , pour suivre vos intentions ,
de vous parler de celui dont je viens d'a-
chever la lecture , & qui merite votre at-
tention à toute sorte d'égards : en voici
le titre : *La Religion des Gaulois , tirée des
plus pures sources de l'Antiquité.* Par le
R. P. D. Religieux Benedictin , de la Con-
gregation de S. Maur , Ouvrage enrichi
de Figures en taille-douce , 2. vol. in-4.
*A Paris , chez Saugrain , fils , Quai des
Augustins 1728.*

Cv L'Au-

L'Auteur , après avoir exposé au commencement de sa Préface , l'occasion qui lui fit entreprendre cet Ouvrage , & la difficulté d'y réussir , dit que pour juger sainement de la nature de son travail , il faut se souvenir qu'il n'y a proprement que César , Diodore de Sicile , Mela , Strabon & Pline le Naturaliste , qui aient donné quelque legere notion de la Religion des Gaulois ; qu'ils l'ont même fait d'une maniere si vague & d'un stile si concis , que tous les endroits de ces Auteurs liez ensemble ne rempliroient pas trois ou quatre pages , & que ces trois ou quatre pages , à les reduire à leur juste valeur , reviendroient à la moitié , soit que les Auteurs se soient copiez les uns les autres , ou qu'ils n'aient fait tous que marquer les mêmes choses.

Il n'y avoit , ajoute-t-il , que deux moyens de suppléer au défaut des Auteurs , consulter les Gaulois mêmes , & parcourir tous les Ecrits des Grecs & des Romains. La premiere voye étoit la seule assurée , mais elle étoit fermée , parce que les Gaulois s'étoient fait une loi de ne rien écrire sur leur Religion , tant pour en dérober la connoissance aux autres Peuples , que par le mépris qu'ils faisoient d'eux , &c.

Il restoit à feuilleter les Auteurs : l'entreprise

treprise étoit aussi grande & d'une aussi longue haleine qu'elle étoit sèche, ennuyeuse, souvent sans fruit ; car il ne s'agissoit de rien moins que d'aller chercher le nom d'un Dieu Gaulois, un sacrifice, une cérémonie, un trait de morale, une coutume, une réflexion qu'un Ecrivain auroit jetté peut-être dans ses Ouvrages, au hazard de ne rien trouver, ou de passer faute d'attention le seul endroit dont on pouvoit faire usage, d'assembler, de coudre, pour ainsi dire, tous ces endroits répandus dans tant d'Ecrits differens, d'assortir, de rapprocher toutes ces parties si diverses, si éloignées, & d'en former un tout qui se rapportat à un seul & unique objet. Ce dessein n'étoit encore entré dans l'esprit de personne ; ce qui faisoit le plus de peine, c'est la contradiction manifeste où sont tombés les Auteurs qu'il s'agissoit de mettre en œuvre ; ils demeuroient d'accord que la Religion des Gaulois étoit différente de toutes les autres Religions : cependant cette Religion qu'ils s'attachoient à caractériser ainsi, ils la confondoient avec celle des Grecs & des Romains. Les Modernes se sont, pour ainsi dire, étourdis sur cette contradiction.

On peut réduire à deux classes les Modernes dont on parle : les uns n'ont écrit

C vj de

de la Religion de nos Peres que par occasion , les autres ont entrepris d'en parler à fond , ceux-là sont en grand nombre : au contraire ceux-ci sont si rares , qu'à l'exception de Schetius on ne connoît personne qui merite d'être cité. Ce qui est certain , c'est que les uns & les autres ont travesti les Dieux Gaulois en Dieux des Grecs & des Romains.

Par là il n'y a personne , dit l'Auteur , qui ne voye que ce qui sur toute autre matiere auroit été de quelque secours , me nuisoit , au lieu de me servir , m'arrêtoit & m'engageoit à un examen & à des discussions qui emportoient bien du tems ; &c. ce qui me consolait , ajoute-t-il , c'est que mon embarras tournoit au profit du Lecteur , puisqu'il avoit pour fin un travail tout neuf. Les règles qu'on a suivies sont qu'en laissant les ruisseaux , on a remonté jusqu'aux sources , & parce que les sources n'étoient point abondantes , on a étudié sérieusement l'Histoire des Peuples auxquels celle des Gaulois étoit liée. Enfin dans le dessein d'avancer toujours , on s'est jetté indifferemment sur tous les Auteurs Anciens , Sacrez & Profanes , on a parcouru tous les Monumens d'Antiquitez Gauloises , qui sont venus jusqu'à nous : on a consulté même jusqu'à la Langue de notre Armorique que
l'on

l'on sçait être le plus pur & le plus précieux reste de la Langue de nos Ancêtres. C'est avec ces secours que l'on a entrepris de faire des Systèmes, &c.

Quoique notre Auteur ne se propose principalement que de représenter la Religion des Gaulois, & que le titre de son Livre ne promette rien au delà, il a aussi travaillé pour les anciens Germains, pour les anciens Bretons, pour les Celtiberes, & pour les Peuples de cette partie de l'Italie, que les Anciens appellent Cisalpine; bien plus, tout son premier Livre avec une partie des autres renferme la Religion de tous les Peuples du Nord. Ces Peuples s'étendoient depuis le Rhin jusqu'au Danube, & du Danube jusqu'au Pont Euxin, au Boristhene, & aux Palus Méotides. Le nombre en étoit prodigieux, tous ces Peuples avoient une même origine, ils n'avoient d'abord fait qu'un même Peuple; cela est connu des Sçavans.

Comme la Religion des Gaulois contient la meilleure & la plus saine partie de leur Histoire, on a employé dans cet Ouvrage quantité de passages, qui avoient été négligés, ou qui étoient échappés aux Recherches de nos Historiens. Il faut cependant avouer que le peu d'attention qu'on a eu jusques vers le milieu
du

du dernier siècle , de recueillir avec soin les Antiques de toute espece , à mesure que la découverte s'en faisoit , a fait un grand tort à notre Histoire , on ne peut exprimer jusqu'où vont les pertes qu'elle a faites par l'ignorance , le peu de goût , l'avarice , le zele même peu éclairé des personnes entre les mains desquelles ces Monumens tomboient ; il est vrai que ce tems est changé , mais on n'oseroit s'assurer qu'on puisse jamais réparer toutes les pertes faites dans les siècles précédens ; surquoi notre Historien souhaitteroit que les Gouverneurs & les Intendans de Provinces voulussent bien s'intéresser à la conservation des Monumens qu'on découvre de tems en tems en différens endroits du Royaume , en ordonnant d'abord qu'ils soyent fidelement dessinez , & ensuite communiqués à l'Académie Royale des Inscriptions & des Belles-Lettres. Le fruit qu'on retireroit de l'Assemblée de tous ces Monumens seroit , dit-il , d'un prix infini.

On trouvera dans cet Ouvrage le sens naturel & littéral de plusieurs passages de l'Ecriture , des Peres & des Conciles , que l'on chercheroit ailleurs peut-être inutilement , ce qui ne doit pas donner une petite idée de la sagacité , & de l'érudition de l'Auteur.

Il est impossible, dit-il, de bien entendre l'Ecriture sans posséder les Lettres humaines : l'Ecriture est tout ensemble le plus ancien & le plus important de tous les Livres : la petitesse du volume n'empêche point qu'il ne renferme l'origine de toutes choses : elle empêche seulement que toutes les choses qu'il renferme n'y soient expliquées ; & par malheur ce Livre est, pour ainsi dire, seul & isolé. On ignore souvent la force & la valeur des termes & du tour des expressions ; il a été écrit sur les lieux mêmes, d'où toutes les Nations sont sorties, pour se répandre dans toutes les parties de la terre habitable. Chaque Nation a donc emporté d'abord les mêmes Coûtumes & les mêmes façons de parler ; il est vrai qu'à mesure qu'elles s'éloignoient, ces Coûtumes & ces façons de parler s'alteroient, s'affoiblissoient. Mais ces alterations & ces affoiblissements n'alterent jamais jusqu'à une entière extinction, ni à un changement, surtout dans les pays où les peuples avoient pour maxime de n'avoir que peu ou point de commerce au dehors. Il est donc d'une extrême conséquence d'étudier & de recueillir les moindres traces qui se sont conservées dans chaque Nation, & de les rapporter aux endroits de l'Ecriture qui y répondent,

dent , & auxquels ils servent en quelque façon de lumière & de flambeau.

La Préface est suivie d'un Discours sur les mœurs & les Coûtures des Gaulois. Ce morceau est intéressant ; l'Auteur y fait voir que les Gaulois étoient une Nation venue de l'Asie , par le Nord , où ils séjournèrent long-tems , & où plusieurs restes de la forme de leur Gouvernement se voyent encore.

La Nation entiere étoit composée au moins de cent Peuples differens qui formoient chacun son Canton , tous les Cantons se réunissoient pour se gouverner par des loix generales & fondamentales qui concouroient au bien de tout le Corps.

Chaque Canton avoit sa Capitale , son Senat , son Roi ou son *Vergobret*. Le Senat étoit composé de Druïdes , des Nobles , & des simples Gaulois. Les Druïdes avoient la préseance sur tous les autres Corps , & ils étoient universellement l'ame de toutes les affaires. Les suffrages étoient libres & égaux , & celui du dernier des Gaulois avoit autant de poids que celui du plus grand Seigneur. Les Charges & les Dignités n'étoient point héréditaires ; & il n'y avoit que les Nobles qui en pussent être revêtus. A la faveur des

em-

emplois les Nobles avoient ordinairement toute l'autorité.

Les femmes avoient eu part d'abord au gouvernement ; mais dans la suite elles furent releguées dans leur menage. Les enfans ne paroiffoient point devant leur pere que quand ils avoient atteint l'âge de porter les armes.

Il n'étoit prefque jamais permis au Roi ni au *Vergobret* de sortir hors des limites de leurs Cantons, tandis qu'ils étoient en Charge : & en tout tems le peuple ne fe confervoit pas moins d'autorité fur eux qu'ils en avoient eux-mêmes sur le peuple.

La paffion dominante des Gaulois étoit l'amour de la liberté , cet amour naiffoit & mouroit avec eux : il étoit le motif de tous leurs mouvemens , & il ne pouvoit être comparé qu'avec le defir dont ils brûloient de foumettre & de réduire les Nations Etrangères : auffi jamais Nation n'eut les inclinations plus martiales , mais leur valeur n'étoit ni foutenuë ni modérée par la difcipline.

Pour toutes armes ils n'avoient que l'arc , la flèche , le bouclier , l'épée & une lance , & ces armes étoient fort mauvaises : ils combattoient fousvent nuds ; ordinairement ils n'étoient couverts que la moitié du corps : & ils voloient à l'en-
nemi

nemi en dansant , en chantant , & en poussant des cris horribles , qui répandoient au loin la terreur.

Jamais peuple ne fit un accueil plus obligeant aux Etrangers que les Gaulois , sans les connoître ils alloient au devant d'eux , & les invitoient , & ce n'étoit qu'après les avoir regalés qu'ils leur demandoient leur nom , leur pais , & la cause de leur voyage : leurs repas consistoient en des laitages , & en diverses sortes de viande , surtout du Porc frais & salé. Leur boisson ordinaire consistoit en biere : au reste on peut juger de leur frugalité & de leur sobriété par l'amende à laquelle étoient soumis tous ceux dont l'embonpoint passoit une certaine mesure.

La condition des femmes étoit très-douce , puisque les Gaulois en les épousant mettoient en commun avec elles autant de bien qu'elles en apportotent , & ce bien avec tout l'accroissement appartenoit de droit à celui des deux qui survivoit à l'autre.

Les Belges Septentrionaux n'avoient point de Ville , tous les autres Cantons en avoient : les Nobles n'habitoient guères que les champs , ils se faisoient raser seulement les joues , nourrissant le reste de leur barbe , au lieu que le commun des Gaulois se rasoient entierement. Tous
les

les Gaulois avoient naturellement le teint blanc dont ils relevoient l'éclat avec de la craye du Pays. Ils étoient communément blonds , mais ils faisoient roussir leurs cheveux avec un fer chaud. On passe de-là aux Habits & aux Orneemens qu'on y joignoit.

L'esprit des Gaulois étoit vif , net , subtil & propre à toutes les Siences , & tandis que le gros de la Nation se picquoit également de faire de grands progrès dans l'Eloquence & dans l'Art Militaire , les Druides en particulier possedoient le fin de toutes les Sciences , les cultivoient avec soin & ne négligoient rien pour les porter à leur perfection.

Après ce Discours Préliminaire , suit le premier Livre qui traite de la Religion des Gaulois en general , de son antiquité , de ses Temples , de ses Autels , de ses Victimes , de ses Prêtres & Prêtresses , de ses ceremonies , de l'origine des Victimes humaines , des Instrumens des Sacrifices , de quelques Symboles particuliers , &c. C'est un grand détail dans lequel je ne puis entrer ici que sobrement.

Les Gaulois avoient une grande idée des Dieux , ils croyoient ne devoir pas moins les honorer par le silence , le respect & l'admiration , que par les Sacrifices ; ils ne trouvoient rien dans les Créatures ,
pas

2410 MERCURE DE FRANCE.

pas même dans l'homme , qui eût quelque proportion ou ressemblance avec eux : aussi ils n'avoient ni Statuë ni Peinture pour les représenter. On ne parle là-dessus que d'après Tacite. Tous les Auteurs anciens , tant Grecs que Romains , semblent avoir conspiré ensemble pour décrier les Gaulois & les faire passer pour le peuple le plus superstitieux de tout le monde Payen ; il faut cependant avouër que les Gascons l'emportoient à cet égard sur tous les autres Gaulois , jusques-là que leur superstition étoit passée en proverbe : *Lampride dit d'Alexandre que ce Prince étoit plus superstitieux que les Gascons mêmes.*

La plus curieuse de toutes ces superstitions est celle que les maris pratiquoient quand ils soupçonnoient la fidélité de leurs femmes ; ils les obligeoient d'exposer elles-mêmes les enfans qu'elles mettoient au monde au courant des eaux du Rhin ; s'ils couloient à fond , la femme étoit tenuë pour infidelle & perdoit la vie ; si au contraire ils étoient portez sur l'eau & alloient se rendre entre les bras de leur mere , qui les attendoit à une certaine distance , le mari effaçoit tous ses soupçons & rendoit à son épouse sa tendresse.

Une autre superstition aussi curieuse , c'est qu'ils consacroient tout l'or & tout l'argent

l'argent dans des Temples, & qu'ils n'en conservoient point dans leurs maisons, & c'est cette consécration qui est l'origine des fameux Trésors qui sont si celebres dans l'Histoire, sous le nom d'*Or de Toulonse*, car le Lac où les Gaulois jettoient cet or, étoit un Temple à leur égard.

Les Gaulois n'offroient au commencement en Sacrifice que des Victimes humaines, ils avoient plusieurs manieres de les sacrifier, tantôt ils faisoient faire de grandes Statuës d'osier ou de foin, qu'on remplissoit d'hommes, surtout de malfaiteurs, & ils y mettoient le feu. Tantôt ils les perçoient à coups de fleches, tantôt enfin ils les attachoient en croix.

Pour être garantis de la peste, quand ils en étoient menacez ou attaquez, les Marseillois prenoient un Pauvre qui se presentoit volontairement & le nourrissoient un an entier aussi délicatement que splendidement. Après ce terme on le revêtoit d'Ornemens sacrez, on l'ornoit de vervaines & on le promenoit en cet état par toute la Ville; tout le monde le chargeoit alors de maledictions & prioit que tous les maux dont on étoit menacé retombassent sur lui: après quoi ce Pauvre étoit précipité du haut d'un Rocher: c'étoit, dit notre Auteur, une imitation de la ceremonie du Bouc Emissaire des Hébreux,

2412 MERCURE DE FRANCE.

breux, que les Grecs & les Romains observoient aussi en leur maniere.

Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que les Gascons croioient que les ames de ceux qui étoient ainsi immolez, étoient déifiées & qu'elles avoient rang parmi les Dieux. L'Auteur cherche à cette occasion l'origine des victimes humaines ; il prouve d'abord que toutes les Nations, sans aucune exception, ont été souillées de cette abomination qui révolte la Nature, & il s'élève contre les Romains qui vouloient faire un crime aux Gaulois d'une pratique qu'ils observoient eux-mêmes & qui duroit encore parmi eux au troisième siècle, selon le témoignage de Tertullien, de Lactance & de Minutius Felix. Saturne est, selon lui, l'Auteur des Victimes humaines, & Saturne n'est réellement qu'Abraham, fondé sur deux passages, l'un de Sanchoniat, & l'autre de Porphyre, qui parlent de Saturne, mais qui, dit-il, caractérisent en lui Abraham, toute sa famille, &c. Sur quoi il assure que le Sacrifice que le S. Patriarche voulut faire de son fils, est le modele de tous les Sacrifices où l'on immoloit des Victimes humaines.

Un des caractères distinctifs de la Religion des Gaulois, étoit d'être sans Temple, ce qui est prouvé fort au long par
noire

notre Ecrivain, qui employe un Chapitre entier à parler des lieux qui servoient de Temple aux Gaulois; c'étoit d'abord les Montagnes & Elevations, les Bois, toutes sortes d'amas d'eaux, comme Fleuve, Riviere, Lac, Marais, &c. ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on voit que ces lieux étoient nonseulement les Temples, mais encore les Dieux mêmes des Gaulois. On fait voir de plus que les Temples favoris de ces Peuples étoient les Lacs; il y en avoit principalement un dans le Gevaudan qui s'appelloit *Helanus*, aux bords duquel les Païsans se rendoient tous les ans: ils y jettoient, les uns des habits de lin & de drap, des Toisons entieres, les autres des fromages, de la cire, des pains, &c. chacun selon sa faculté, ce qui étoit suivi de Sacrifices. On faisoit conduire en ce lieu des charettes chargées de provisions pour trois jours entiers qu'on y passoit à faire bonne chere. Le quatrième jour, quand tout le monde étoit sur le point de s'en retourner, il ne manquoit jamais de s'élever un furieux orage mêlé de Tonnerre & d'Eclairs, à la lueur desquels on voyoit tomber tant d'eau & de pierres, qu'on desespéroit de sa vie & de son retour.

On voit dans le Chapitre suivant, que pour complaire ou pour obéir aux Romains, les Gaulois bâtirent enfin des
 Temples

2414 MERCURE DE FRANCE.

Temples & en quantité ; parmi le grand nombre il y en avoit qui étoient d'un goût admirable ; tel étoit celui de Clermont en Auvergne , qui s'appelloit *Vasso*, le mur de trente pieds d'épaisseur , étoit revêtu au dehors de pierre de taille , le dedans n'étoit composé que de petites pierres , & par-dessus il étoit incrusté de marbre avec des compartimens de Mosaïque. Tout le pavé étoit de marbre & le toit couvert de plomb. En general les Temples Gaulois étoient grands & vastes , ils avoient tous un nom qui exprimoit ce qu'ils avoient de remarquable ; tels étoient *Vernemetis* , au territoire de Bourdeaux , qui signifie *Grand Temple* ; *Offarnodorum* , dans le Montjou , qui signifie *Porte de Fer* , & plusieurs autres semblables.

Ce n'est pas sur les Temples qui sont venus jusqu'à nous qu'il faut juger de la grandeur que nous sçavons que les Gaulois leur donnoient , puisque tous ceux qu'on voit à present , à quelques-uns près , sont assez petits. Depuis peu on en a découvert plusieurs d'une structure singulière & de forme octogone ; on en compte jusqu'à huit de cette sorte , sçavoir , un à Montmorillon en Poitou , un à Courseul en Bretagne , un à Cequi , dans le Diocèse de S. Brieux , un au Fauxbourg
d'Air

d'Aigurande en Berri, un dans un Fauxbourg de Limoges, un au Bourg de Verillac dans la Marche, un au Faubourg de Selletin, Ville de la même Province; enfin un à Dombes.

Les huit faces de ces Temples combinées avec des Divinitez Gauloises qui se trouvent par huit en quelques endroits, a fait soupçonner à un Sçavant quelque mystere de la Théologie des Gaulois; mais l'Auteur fait voir que ce soupçon est sans aucun fondement. Il donne ensuite le Plan, le profil & la coupe de deux Temples considerables; le premier est celui de Montmorillon: ce Bâtiment est octogone & double; car il y a Edifice dessus & dessous, celui de-dessus prend son jour par une ouverture de 4. toises de longueur qui est au milieu de la voute. Celui de dessous étoit le lieu où les Prêtres & les Ministres se retiroient. Par le moyen d'une saillie, on avoit pratiqué un escalier dans l'épaisseur du mur pour monter d'un Temple à l'autre; vis-à-vis de cette saillie est la porte du Temple, au côté de laquelle il y a une Porte souterraine qui sert d'entrée à un chemin aussi souterrain, large de plus d'une toise, & long d'environ cent, qui conduit à la Riviere; sur la porte du Temple de dessus il y a huit figures.

D Le

2416 MERCURE DE FRANCE.

Le second Temple, dont l'Auteur nous donne le Plan & la Description dans le 18. Chapitre, est à Toulouse; il a été changé en une Eglise, connue aujourd'hui sous le nom de la *Daurade*. Grégoire de Tours. parle de cette Eglise. Ce Temple dans son origine n'avoit ni la forme ni l'étendue de l'Eglise de la *Daurade*, telle qu'elle est à présent; ce qui formoit ce Temple y sert à présent de Sanctuaire, & ce Sanctuaire, avec ce qui a été abbattu pour faire la Nef de l'Eglise, formoit un Décagone complet. Je veux, Monsieur, vous laisser le plaisir de voir la Description entière de ce Temple dans le Livre même, qui en contient aussi le Plan, c'est un des plus curieux morceaux de tout l'Ouvrage.

Ce bel Edifice étoit couvert d'une Coupe, dont la partie qui couvroit tout l'Hémicycle, qui subsiste encore, a duré jusqu'en 1703. qu'on l'a détruite, parce qu'on s'aperçut que son poids énorme faisoit surplomber le mur de tous côtes; car la voute ayant plus de douze pieds de diamètre, travailloit beaucoup, se crevassoit & menaçoit d'une prochaine ruine. On trouva dans cette démolition une ouverture d'environ cinq pieds en tous sens, dont on n'avoit nulle connoissance, parce qu'on avoit eu la précaution d'en boucher les

les deux extremités ; c'étoit pour recevoir le jour , ainsi qu'on le voit au Pantheon de Rome & aux autres Temples Gaulois.

On finit sur cet article en disant , que c'est de ce Temple si vanté qu'on doit entendre les paroles qu'Eumenius adressa à l'Empereur Constantin , lorsque félicitant ce Prince sur ce qu'il s'étoit saisi à Marseille de Maximin Hercule son beau-pere , qui l'avoit lâchement trahi , avoit débauché ses Troupes & repris la Pourpre pour la troisième fois , & lui dit qu'il alla exprès rendre grâce du succès de cette expedition au plus beau Temple d'Apolon qui fût dans le monde.

Des Temples , l'Auteur passe aux Ministres qui les servoient ; il trouve qu'il y en avoit de différentes classes , lesquels approchoient plus ou moins , & comme par degrez , du Sacerdoce : ceux qui composoient ces classes étoient *les Bardes , les Cubages , les Vates , les Semnothées , les Samothées , les Saronides & les Druides*.

Les Druides étoient les premiers de tous : Pline dérive leur nom du Grec *Αϋρος* , qui signifie un Chêne ; mais l'Auteur se préoccupe toutes les étimologies grecques , et , dit-il , sans apparence que les Gaulois , au mépris de leur Langue , aient été puiser chez les Grecs , sans sçavoir le Grec , les noms qu'ils devoient donner aux

Dij choses;

choses; ainsi il aime mieux dériver le mot Druide du Celtique *Deru*, qui signifie aussi un Chêne. Le fondement de cette origine est que les Druides se faisoient une Religion particuliere d'habiter dans les bois de Chêne.

Un autre nom que portoient les Druides, & qui n'avoit point encore été connu avant notre Auteur, c'est *Senani*; il se trouve en inscription sur une face des Monumens qui ont été trouvez en 1711, dans l'Eglise Cathedrale de Paris. L'Auteur observe qu'il y avoit des Druides dans les Gaules qui s'appelloient *Senae*, & une secte de Gymnosophistes, qui portoient le nom de *Semnes*, que tous ces mots avoient la même origine & qu'ils signifioient *venerable*, *respectable*, *ancien*, d'où nous avons, dit-il, formé les mots de Seigneur, de Seigneurie, &c.

Le genre de vie que menoient les Druides & les Sciences qu'ils professoient, les ont toujours fait passer pour de grands Philosophes. Polyhistor, Diogene de Laërce, Origene, les SS. Clement & Cyrille d'Alexandrie & plusieurs autres Ecrivains, les font aller de pair avec les Mages de Perse, les Caldéens de Babylone & d'Assirie, les Gymnosophistes & les Brachmanes des Indes, c'est-à-dire, avec tout ce qu'il y a eu de plus celebre dans l'Antiquité, & ils les don-
nent

hient tous ensemble pour les Peres, les Auteurs & les modeles de la Philosophie des Grecs, sur tout de celle de Pytagore, qu'ils soutiennent être venu dans les Gaules pour se rendre leur Disciple.

Ces Philosophes étoient les premiers qui composoient la République des Gaulois : tout plioit sous eux ; ils formoient un Corps distribué dans toutes les Provinces des Gaules, où ils avoient des Colleges & des établissemens pour instruire la jeunesse, principalement la plus qualifiée, qui souvent embrassoit leur Profession. Entre les Privileges singuliers dont ils étoient en possession, le principal étoit le pouvoir de créer tous les ans dans chaque Cité celui qui devoit la gouverner avec l'autorité & quelquefois avec le nom de Roy, sur lequel ils conservoient encore un si grand pouvoir, qu'il ne pouvoit rien faire sans eux, pas même assembler son Conseil ; en sorte qu'à vrai dire, c'étoient les Druides qui regnoient, & que les Rois étoient leurs Ministres, ou, pour ainsi-dire, leurs vassaux.

Les Druides n'avoient pas toujours été en possession de juger les differends qui survenoient entre les Particuliers, ni de regler despotiquement les interets de la Nation : les Gaulois avoient d'abord deféré ces honneurs à leurs femmes. On

D iij- ignore

ignore le temps de ce changement ; on ſçait ſeulement que c'étoit pour ſ'être bien trouvé d'avoir ſuivi l'avis des Druides dans le feu d'une grande guerre civile. Les femmes jouiſſoient encore de ces honneurs & distribuient la Juſtice , lorsqu'Annibal paſſa les Alpes pour aller porter la guerre en Italie & aſſieger Rome ; car un des articles de l'Alliance conclue entre ces Gaulois & le grand General , étoit que ſi un Gaulois avoit lieu de ſe plaindre de quelque Carthaginois, le Gaulois porteroit ſa plainte devant les Magiſtrats ou le General que le Sénat de Carthage auroit établi en Eſpagne ; & lorsqu'un Gaulois feroit tort à quelque Carthaginois , la cauſe ſeroit portée au Tribunal des femmes Gauloiſes.

Ce Tribunal ſ'anéantit , on ne voit pas bien à quelle occaſion , & il n'y eut de toutes les femmes Gauloiſes qui le compoſoient , que les ſeules Druidesſes qui conſervaffent quelque intendance ou adminiſtration , encore regardoit-elle la Religion. Ces Druidesſes étoient de trois ſortes ; les unes gardoient toujours la virginité ; d'autres , quoique mariées , étoient obligées aux loix de la continence , & à demeurer toujours dans les Temples qu'elles deſſervoient , hors une ſeule fois qu'elles alloient voir leurs époux pour en
avoir

avoir des enfans ; enfin la troisiéme sorte de Druidesses ne se séparoit point de leurs maris , elles regloient leur famille , élevoient leurs enfans , & travailloient aux choses qui étoient propres à leur condition & à leur sexe. Toutes ces sortes de Druidesses étoient partagées en deux classes , dans la premiere étoient les Prêtresses ; celles qui n'étoient que Ministres , formoient la seconde. Au reste , les unes comme les autres , avoient acquis une si grande réputation de prédire l'avenir , qu'on venoit des pays éloignez pour les consulter.

En cet endroit l'Auteur donne plusieurs figures de Druides & de Druidesses , & il fait la description de plusieurs autres figures qu'il n'a pas pû voir ; tout ce qu'il dit là-dessus est curieux & recherché. Il observe sur tout que les Druides portoient une Clef comme les Docteurs de la Loi des Juifs , pour marquer qu'ils avoient seuls la clef des Sciences , c'est-à-dire , qu'ils étoient seuls en état de donner l'intelligence de la Doctrine qu'ils débitoient. La figure de cette Clef est singuliere , elle ressemble à une Croix ; les Clefs Laconiques & à l'Egyptienne avoient en effet cette forme. Les Antiquaires avoient bien remarqué des Clefs sur plusieurs antiques , mais ils n'avoient encore rien avancé sur

D iijj ce

ce symbole. Le voilà enfin bien reconnu, graces à notre Auteur.

Je m'arrête ici, Monsieur, pour ménager votre attention sur un Ouvrage dont je ne sçaurois trop louer le Plan & l'exécution. Je suis, &c.



LA CEINTURE DE VENUS, FABLE ALLEGORIQUE,

*A M^{rs} * * *.*

LE jeune Amour voulut faire ressource,
Mais logeant, comme on dit, le diable dans
sa bourse,

Il fallut travailler d'esprit.

Il vole sa mere, & lui prit,

Entre tous les Bijoux qui sont sur sa Toilette,
Le plus simple, il est vrai, mais le plus précieux

Pour le triomphe de ses yeux.

Quand la ressource seroit faite,

Il devoit le remettre. Or c'étoit le tissu,

D'où son aimable Mere empruntoit tous ses
charmes

Pour enchaîner le Dieu des Armes :

La

La main dut lui trembler , mais le Dieu résolu ,

A tout événement fit le coup. O jeunesse !

Il n'est rien pour toi de sacré.

Qui croira qu'il va mettre en presse ,

La Ceinture de la Déesse ?

Fait étrange , inouï , cependant averé !

Pour sortir plus vite d'affaire ,

Ce Dieu d'un vol léger se rend à l'Opera ,

Croyant que pour le moins il y brocantera

Une nipe si nécessaire

A toute Actrice qui veut plaire.

C'étoit pour lors Roland qu'on repetoit :

C * * * au fond du Théâtre ,

Parmi la Cohorte folâtre ,

Des jeunes Danseurs , s'exerçoit ,

Passoit un entrechats , enfin les étonnoit.

Elle apperçût pourtant derrière une coulisse ,

Le Galant qui lui sourioit ,

Et du coin de l'œil la lorgnoit :

Elle n'étoit plus si novice ,

Qu'elle ne reconnût le Dieu ,

D v Son

2424 MERCURE DE FRANCE.

Son Image à ses yeux fut bientôt retracée,
Car ils s'étoient vus depuis peu.

Elle aborde l'Amour, n'est point embarrassée :

Ce Dieu lui dit : ma chere Enfant,
Voudrois-tu me garder ceci pour un instant,
Et me prêter, en attendant, ta bourse :
Au moins n'égare pas ce bijou ; c'est la source
De toute grace & de tout agrément.

L'aimable C*** avoit heureusement

Tout son petit trésor sur elle.

L'Amour s'en contenta, prit congé de la
Belle,

Courut au jeu, tint le cornet :

Sur une tope generale ,

Il ne fort de l'Urne fatale ,

Qu'un hazard bas , il est débanqué net.

Le Dieu desesperé, fulmine , gronde , jure ,

Tout discours qu'emporte le vent ;

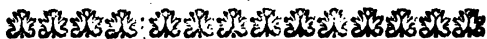
Tellement qu'en cette aventure ,

Le jeune Amour perdit l'argent ,

C*** garda la Ceinture.

M. le Cœur.

On



ON nous a sçû bon gré de ce que nous avons mis dans le Mercure du mois passé, du Mandement de M. le Recteur de l'Université. Les Connoisseurs y ont trouvé ce qui fait le mérite particulier de ces sortes de Pieces ; sçavoir, une expression simple, mais pure & élégante ; dans ce Mandement on a aussi renfermé en un court espace plusieurs faits qui avoient rapport au Voyage de la Reine. C'est pour cela & pour satisfaire la curiosité des Dames & des autres personnes à qui la Langue Latine n'est pas familiere, que nous nous croyons obligez de le donner aussi en François.

*TRADUCTION du Mandement de
M. le Recteur de l'Université, à l'oc-
casion du Voyage de la REINE à Paris.*

NOUS, Loüis Benet, Recteur de l'Université, à tous les Docteurs, Maîtres & Etudiants : Salut. La Ville Capitale desiroit depuis long-temps de voir l'Epouse de son Roy. La pieté de cette auguste Princesse nous a enfin procuré ce bonheur. Relevée heureusement de ses secondes couches, & rétablie de la maladie dont elles ont été suivies, elle consacre le premier usage de sa santé à la reconnoissance envers le Tout-Puissant, unique Auteur de

D vj ce

ce double bienfait. Elle vient en l'Eglise de N. Dame, implorer l'intercession de la Vierge, sous la protection de laquelle le Roy, la Famille Royale & toute la France se sont mis par un vœu solennel; elle va ensuite implorer l'intercession de l'Illustre Patrone de cette Ville, & honore de son passage les anciennes Collines de notre Parnasse.

Elevée dès ses tendres années dans le goût de la plus solide dévotion, elle a voulu s'acquitter de ce devoir public de Religion, avec pitié plutôt qu'avec éclat. Ce n'est point ici l'Entrée d'une Reine qui vient pour la première fois montrer la splendeur & la Majesté du Thrône. La pudeur, la chasteté, la modestie, la libéralité, toutes les Vertus marchent autour d'elle & lui forment un cortège plus aimable & plus éclatant que la Garde la plus nombreuse.

Tandis qu'un Peuple innombrable s'efforce à marquer sa joye, conviendrait-il que l'Université, la Fille aînée de nos Rois, retint la sienne en elle-même, ou n'en fit paroître qu'une médiocre. Nous voulons donc que ce Peuple naissant qui est confié à nos soins, prenne part à l'allégresse commune, que cette Jeunesse pleine de reconnoissance pour le bienfait de l'instruction gratuite, monument illustre de la libéralité & de la justice du Roi, presque encore enfant, s'empresse de faire des vœux pour ce grand Prince & pour son auguste Epouse, afin que celui qui seul *dispense de la naissance des hommes*, benisse de plus en plus cet auguste Mariage, & qu'en nous accordant un Dauphin, il daigne enfin combler les douces esperances, que les gages redoublez d'une heureuse fécondité, ont fait concevoir à toute la France. N'envions donc point à cette nombreuse

N O V E M B R E. 1728. 2427

breuse jeunesse le plaisir de repaître ses yeux d'un si charmant spectacle. Qu'elle employe à satisfaire sa louable curiosité le jour qui est destiné à l'ouverture solennelle de nos Écolés; & afin qu'elle puisse goûter à loisir toute la douceur d'un jour si fortuné, après que le Mardi 5^e de ce mois, on aura célébré à l'ordinaire, la Messe du S. Esprit, & prononcé dans les Colleges les Discours qui ont coutume de se faire le premier jour de la Rentrée, nous ordonnons que le reste de la semaine soit ajouté aux Vacances, & qu'on ne recommence les Etudes publiques que le Lundy suivant. Donné au College de Laon, lieu de notre demeure, le second jour d'Octobre 1728.

La Reine avoit fait écrire au Recteur pour demander huit jours de congé en faveur des Écoliers; mais comme le Mandement étoit déjà imprimé & affiché lorsqu'il reçut la Lettre du Secrétaire des Commandemens de Sa Majesté, on n'a pû profiter de cette circonstance pour en faire mention dans le Mandement.



*EXPLICATION des trois Enigmes
& des deux Logogryphes du mois de Septembre 1728. Sur l'Air de Joconde.*

O N trouve bien plus aisément.

Pépin dans une Orange,

Que l'on ne trouve un *Diamant*

Sur les Rives du Gange;

Heu-

Heureux est le *Caméleon* ,
 Que sa Nature est fine ,
 En vivant de l'air , se dit-on ,
 Il brave la *Famine*.

Gueroult.

*EXPLICATION de la premiere , de la
 seconde Enigme & du Logogryphe du
 Mercure d'Octobre. Par M. d'Orvil-
 liers , de Vernon.*

DEchiffrons cette Enigme en posant d'a-
 bord un,
 Plus un sept , plus un deux , & plus un huit
 derriere :
 Mais quel est le vrai mot ? se récriera quelqu'un ;
 Je m'en vais le mettre en lumiere ;
 Calculez , vous verrez que tout cela produit ,
 Quoi ? L'an mille sept cent vingt-huit.



Adieu , charmante Celimene ,
 En partant , jugez de ma peine ,
 Je viens dans ce moment embrasser vos ge-
 noux ,
 Je vous laisse mon cœur pour ne songer qu'à
 vous ,

Man-

N O V E M B R E . 1 7 2 8 . 2 4 2 9

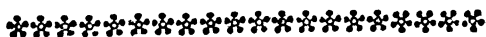
Maudiffans mille fois ma malheureuse étoile ,
Qui malgré mon amour me fait mettre à la
Voile.



Ma foi le Logogryphe en effet m'effarouche ,
Car plus j'y rêve , moins j'y touche ,
Que voit-on dans les grands chemins ,
Aussi bien que dans les Jardins ?

L'on y trouve Poires & Pommes :
Mais qu'entend-on ici par diverses couleurs ?

Est-ce *Epine* , qui produit fleurs ?
J'y suis . . . ou je veux bien être maudit des
hommes ,
Car les extremittez qu'ici vous retranchez ,
Font voir *Pin*. A present que vous plaît-il ?
Cherchez.



P R E M I E R E E N I G M E .

J E suis de plus d'une matiere ,
Souvent de plus d'une couleur ,
Et fais de plus d'une maniere ,
Ressembler le pouvoir de mon interieur.

On le redoute quelquefois ,

Mais

2430 MERCURE DE FRANCE.

Mais plus souvent encore on aime ma puiffance ;

Cependant pour ma récompense ,
On se paffe de moi pendant plus de fix mois.

Je produis un enfant hardi , fier & fans foi ,
Qui me dévoreroit moi-même ,
Tant fon injustice eft extrême ,
S'il pouvoit fe faifir de moi.

DEUXIEME ENIGME.

JE n'ai pour toute parure ,
Qu'un habit ou gris ou bleu ,
Et je change de figure
Quand je paffe par le feu.
On me donne mille coups ,
Et puis après on me ferre ;
Lorsque je fuis en pouffiere ,
Je m'échappe par des trous.
On m'ajuste , l'on m'apprête ;
Je fuis de fort bon alloi ;
Pour faire une grande fête ,
Il faut recourir à moi.

LOZ

NOVEMBRE. 1728. 243^E

LOGOGRAPHIE.

ON me connoît par tout & souvent on me
nomme.

Je fers d'amusement à l'homme ,
Mais quoiqu'à bien des gens je donne du
plaisir ,

Aux enfans cependant dès leur tendre jeunesse,
Je fais pousser plus d'un soupir ,
Et je deviens pour eux un sujet de tristesse.



Retirez moi le cœur ,
Me voilà d'Apollon les charmes, les délices ;
Avec moi, des Bergers, ce Dieu domra les
vices ,
Je suis un Instrument d'une grande douceur.



Coupez ma tête, enfin l'exécution faite,
De la brutalité je deviens le portrait.
Mon esprit, ma raison, loin de moi font re-
traite.
J'en ai déjà trop dit, je me tais, c'en est fait.

F. F. R. D. F. de Roëen.

NOU-



NOUVELLES LITTERAIRES DES BEAUX ARTS, &c.

RÉFLEXIONS sur le I. & le II. des Commentaires de Polibe, faits par M. de Folard, & sur son Livre de la nouvelle Découverte, avec des Reflexions Militaires & Historiques. *A Paris, chez Et. Ganeau, rue S. Jacques, 1728. in 12.*

LE PARFAIT NOTAIRE APOSTOLIQUE & Procureur des Officialitez; contenant les Regles & les Formules de toutes sortes d'Actes Ecclesiastiques, qui sont passez, tant par les Notaires, que les Secretaires des Prélats & Superieurs Ecclesiastiques, par les Curez & Vicaires, &c. Par M. J. L. Brunet, Avocat au Parlement. *A Paris, rue S. Jacques, chez Cl. Robustel, 1728. 2. vol. in 4.*

PRATIQUE DU SACREMENT DE PENITENCE, ou Méthode pour l'administrer utilement. Par feu M. Louis Herbert, Prêtre, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne. Nouvelle Edition, revûe & augmentée par l'Auteur. *A Paris,*

NOVEMBRE. 1728. 2433
Paris, rue de la Harpe, chez Esp. Billiot,
1728. in 8.

ELEVATIONS A JESUS-CHRIST,
sur la Vie & ses Myfteres, par *Thomas*
à *Kempis*. Traduction Françoisè, avec
une Poësie Chrétienne sur quelques idées
du même Auteur, dédiées à la Reine.
A Paris, Quay de Gêvres, chez P. Prault,
1728.

LA VRAIE MANIERE de contribuer
à la réunion de l'Eglise Anglicane à l'E-
glise Catholique, ou Examen de diffé-
rens endroits de deux Livres; l'un intitulé,
Dissertation sur la validité des Ordina-
tions Angloises, &c. & l'autre, *Deffense*
de la Dissertation sur la validité des Or-
dinations des Anglois. Par *M. François*
Vivant, Prêtre, Docteur, Chanoine,
Chancelier, Vicaire General de Paris. *A*
Paris, rue de la Harpe, chez P. Simon,
1728. in 4. de 403. pages, sans l'A-
vertissement & les Tables.

OEUVRES DIVERSES de M. de la
Fontaine, de l'Académie Françoisè. Tome
second. *A Paris, Quay de Conty, chez*
la veuve Pissot, 1729.

Nous avons déjà parlé du 1^{er} Volume
de ce Recueil; nous ne dirons rien du
troi-

troisième, parce qu'il n'y a aucune Pièce qui n'ait déjà paru. Les morceaux qu'on pourroit extraire de ce second Volume, & qui n'ont pas encore vû le jour, soutiennent dignement la haute réputation de l'Auteur ; mais ils sont si longs, que nous nous bornerons à ces deux Lettres. La première à Madame la Duchesse de Bouillon, & l'autre à M^{lle} de Champmeslé, fameuse Comedienne du Théâtre François.

Je ne sçai, Madame, qu'écrire à V. A. qui soit digne d'elle & qui puisse la réjouir. Il m'a semblé que la Poësie s'acquitteroit mieux de ce devoir que la simple Prose. Il m'a encore paru qu'il vous falloit donner un nom du Parnasse. Je croi vous avoir déjà donné celui d'Olimpe, en des occasions de pareille nature. Ne pourroit-on pas mettre en chant ces paroles ?

Qu'Olimpe a de beautez, de graces & de charmes !

Elle sçait enchanter les esprits & les yeux.

Mortels, aimez-la tous ; mais ce n'est qu'à des Dieux

Qu'est réservé l'honneur de lui rendre les armes.

Ce que je vais ajoûter n'est pas moins
vrai,

vrai, & m'a été confirmé, par des correspondances que j'ai toujours eu à Paphos, à Cythere & à Amathonte. Je me doutai bien que cela seroit & m'en étois déjà apperçû la dernière fois que j'eus l'honneur de vous voir.

La mere des Amours & la Reine des Graces,
C'est Boüillon; & Venus lui cede ces emplois.

Tout ce Peuple, à l'envi, s'empresse sur vos
traces,

Plus nombreux qu'il n'étoit, & tout fier de
vos loix.

Vous fites dire dès l'année passée à M.
de la Haye, qu'il eût soin que je ne m'en-
nuyasse point à Château-Thierry. Il est
fort aisé à M. de la Haye, de satisfaire à
cet ordre, car outre qu'il a beaucoup
d'esprit,

Peut-on s'ennuyer en des lieux,

Honorez par les pas, éclairez par les yeux

D'une aimable & vive Princesse.

A pied blanc & mignon, à brune & longue
tresse,

Nez trouffé, c'est un charme encor, selon mon
sens;

C'en est même un des plus puissans.

Pour moi, le tems d'aimer est passé, je l'avoüe,
Et

Et je mérite qu'on me loüe
 De ce libre & sincere aveu ,
 Dont pourtant le Public se fouciera très-peu.
 Que j'aime ou n'aime pas , c'est pour lui même chose.

Mais s'il arrive que mon cœur
 Retourne à l'avenir dans sa premiere erreur ,
 Nez aquilins & longs, n'en seront point la cause.

A Château-Thierry , Juin 1671.

*LETTRE écrite de la Campagne, en 1678.
 a M^{re} de Champmeslé.*

COMME vous êtes la meilleure amie du monde , aussi bien que la plus agréable , & que vous prenez beaucoup de part à ce qui regarde vos amis , il est à propos de vous mander ce que font ceux qui ne vous ont pas suivi. Ils boivent depuis le matin jusqu'au soir, de l'eau, du vin, de la limonade , &c. rafraîchissemens legers à qui est privé de vous voir. La chaleur & votre absence, nous jettent tous en d'insupportables langueurs. Quant à vous , M^{lle} , je n'ai pas besoin que l'on me mande ce que vous faites. Je le vois d'ici. Vous plaisez depuis le matin jusqu'au soir & accumulez cœurs sur cœurs. Tout sera bien

bien-tôt au Roi de France & à M^l^{rs} de Champmellé. Mais que font vos Courtisans ? car pour ceux du Roi, je ne m'en mets pas autrement en peine. Charmez-vous l'ennuy, le malheur au jeu, toutes les autres disgraces de M. de la Fare ? Et M. de Tonnerre rapporte-il toujours au logis quelque petit gain ? Il ne sçauroit plus en faire de grands après l'acquisition de vos bonnes graces. Tout le reste n'est qu'un surcroît de peu d'importance, & quiconque vous a gagnée, ne se doit que médiocrement réjouir de toutes les autres fortunes. Mandez-moi s'il n'a point entièrement oublié le plus fidele de ses serviteurs, & si vous croyez qu'à son retour il continuera de m'honorer de ses niches & de ses brocards.

VERITABLE CALENDRIER CHRONOLOGIQUE ET HISTORIQUE, contenant la connoissance des temps pour l'année 1729, changé, corrigé & augmenté; ensemble un Journal Historique de la France, les Foires & Marchez, un détail de certaines Cerémonies curieuses qui se passent tous les ans à la Cour & à la Ville, les vacances des Cours, quelques pensées diverses.

Les Naissances & Morts des Rois, Reines & Princes & Princesses de l'Europe, de la fondation de leurs Monarchies, & le nombre des Rois, la datte des Mariages, le nom des Ambassadeurs, & plusieurs autres varietez, Tables, Tarifs, &c. *Dédié à MONSIEUR LE DUC*

DUC D'ORLEANS, Premier Prince du Sang.
*A Paris, chez H. S. P. Giffey, rue de la vieille
 Bouclerie, au bas du Pont S. Michel, à l'Arbre
 de Jessé.*

On peut dire que ce petit Ouvrage interesse veritablement le Lecteur, puisque ceux qui ont quelque connoissance de l'Histoire, y retrouvent avec plaisir quantité de faits qu'ils peuvent avoir lûs ; ces matieres qui interessent toutes les Nations, qui sont tous les jours le sujet des conversations, occasionnent aussi des disputes sur lesquelles le moins instruit de l'Histoire peut décider dans le moment, par le moyen de ce Calendrier, fait exprès *in 24.* pour être plus portatif. De quel secours n'est il pas aussi ? pour instruire la jeunesse facilement de plusieurs evenemens considerables qui se trouvent répandus dans une multitude de gros volumes. D'ailleurs comme il n'est point de connoissances plus importantes que celle des dates des evenemens ; un Ouvrage qui les réunit & les rapproche les uns des autres, malgré les differentes espaces de temps qui se trouvent entre eux, ne peut qu'être d'un grand secours, c'est ce qu'on trouve dans ce Calendrier Chronologique, indépendamment de la variété d'autres matieres qu'il contient & des Naissances & Morts des Princes & Princesses qu'on y a inserés tout de suite & dans un nouvel ordre plus commode & plus curieux qu'auparavant, ceux qui ne connoissent ce Calendrier que de réputation, remarqueront qu'il ne faut pas le confondre avec une multitude d'autres, puisque celui-ci est le plus ample en fait d'Histoire ; enfin le prix très-moderique, qu'on ne change point, malgré les augmentations & corrections que l'on y fait annuellement, en facilitent l'emplette, & l'on peut

NOVEMBRE. 1728. 2439

peut croire que cet avantage a un peu contribué à l'enlèvement précipité des Editions précédentes ; d'ailleurs la part que le Public a prise à cet Ouvrage dès sa naissance , étant le premier mobile du succès , l'Auteur nous a prié d'inviter de nouveau le Public à continuer de faire part de ses lumieres & bons avis pour perfectionner cet Ouvrage , & le remplir avec exactitude , en adressant ses *Memoires au sieur Gyssay* , Imprimeur de l'Ouvrage , pour remettre à l'*Auteur du Calendrier Chronologique* , & en affranchissant le port.

Les Exemplaires seront parafez à l'ordinaire par l'Auteur.

Chaubert , Quai des Augustins , débite une quatrième édition de l'*Histoire de la Ligue faite à Cambrai , entre Jules II. Pape , Maximilien I. Empereur , Louis XII. Roi de France , Ferdinand V. Roi d'Arragon , & tous les Princes d'Italie , contre la République de Venise.* 1728. 2. vol. in 12.

On vend chez plusieurs Libraires à Paris un Livre intitulé : *Faëtum pour le sieur de la Jonchere* , Ingenieur , contre les Etats Generaux de Bourgogne & les Examineurs nommés à la verification d'un Canal proposé en cette Province pour la communication des deux Mers & de toutes les parties du Royaume. Volume in-8°. divisé en trois parties.

E

2440 MERCURE DE FRANCE.

DE L'EDUCATION d'un jeune Seigneur. *A Paris, chez Etienne, rue S. Jacques, 1728. in-12. de 371. pages.*

L'Auteur de ce Livre fut chargé il y a plus de vingt-cinq ans de l'éducation d'un jeune Seigneur de la Cour. L'Ayeul de ce Seigneur exigea du Précepteur un précis méthodique des principes & des règles qu'il se proposoit de suivre dans tout le cours de l'éducation de son petit-fils. L'Auteur ne peut se refuser à une demande si juste ; & ce Seigneur, aussi distingué à la Cour & à la Ville par l'étendue de son génie, que par sa piété, fut si content de ce projet, qu'il souhaita qu'on le suivît de point en point.

Le Précepteur ne trouva aucune difficulté dans l'exécution, & il eut la consolation de voir dès les premières années de l'éducation, le fruit de ses travaux.

Plusieurs personnes du premier rang furent curieuses de sçavoir du Précepteur quel tems & quelle méthode il employoit pour un avancement si prompt. Il leur en rendit compte volontiers, & elles en furent si satisfaites, qu'elles voulurent avoir des copies de cet Ecrit, pour l'éducation de leurs enfans.

Ces Copies s'étant insensiblement multipliées, l'Auteur s'est enfin déterminé à revoir & à retoucher son Original, & à le donner au Public,

NOVEMBRE. 1728. 2441

Il se trouve à la fin de ce Livre le *Portrait de M. le Comte de *** à Madame la Marquise de ****. Quoique ce Portrait ne soit point de la main de l'Auteur, il est peint d'après nature, écrit avec délicatesse, & sert de preuve que la bonne éducation est ce qui distingue & relève les hommes.

Le même Etienne vient de donner au Public le quatrième Volume de *la manière d'enseigner & d'étudier les Belles-Lettres par rapport à l'esprit & au cœur*. Par M. Rollin, &c. pages 709. Les trois premiers volumes déjà très-connus du Public, ont fait desirer avec empressement celui-ci. Il termine le plan que M. Rollin s'étoit proposé. Cet Auteur y traite 1°. les deux derniers morceaux de l'Histoire Romaine, c'est-à-dire, l'Etat florissant & la décadence de cet Empire. 2°. La Fable & les Antiquitez. 3°. La Philosophie. 4°. Le Gouvernement intérieur des Classes & des Colleges. Il seroit difficile de donner dans un Extrait le détail des beautés que renferment ces quatre parties.

Etienne Ganeau, & Jacques Etienne Libraires de Paris, & les Freres Bruyset, Libraires de Lion, réimpriment actuellement

E ij le

2442 MERCURE DE FRANCE.

Dictionnaire Oeconomique de M. Chomel en deux Volumes *in-folio*. Cette nouvelle Edition sera augmentée de près d'un tiers & presque entièrement refondue ; on a supprimé les Articles repetez sous differens titres , reserré ceux qui étoient diffus ; reformé ceux qui n'étoient pas justes ou assez intelligibles & remis dans l'ordre alphabétique ceux qui n'y étoient pas.

Le nouveau Traité d'Architecture de M. de Nativelle , sera délivré aux Souscripteurs dans le courant du mois de Décembre prochain , chez Grégoire Dupuy , rue S. Jacques.

Le sieur Courbois vient de faire graver la quatrième Edition de sa Cantate de *Dom Quichotte* , avec des corrections convenables dans les paroles & dans la Musique. Ceux qui voudront avoir cette dernière Edition la trouveront chez l'Auteur , Place du Palais Royal , du côté de la rue Fromenteau , chez Boivin, à la Règle d'or , rue S. Honoré, & chez le Clerc , rue du Roulle.

COURS ABREGÉ DE PHILOSOPHIE, première Partie, qui traite de la Philosophie en general , & de la Logique. Par G,

NOVEMBRE. 1728. 2443

G. L. LE SAGE. A Genève, chez les Heritiers Caille, 1728. brochure in-12. de 47. pages, sans l'Epitre & la Préface.

Nous donnâmes dans le mois d'Août de l'année dernière, l'Extrait d'une Brochure, intitulée : *Pensées hazardées sur les Etudes, &c.* Voici la suite de cet Ouvrage.

L'Auteur le dédie au PRINCE HEREDITAIRE DE BRANDEBOURG, &c. & fait toujours paroître une modeste défiance sur le succès de son petit Cours de Philosophie.

Dans sa Préface, en supposant être le premier qui ait publié à Genève un Cours de Philosophie, il dit qu'on pourroit avec quelque raison l'appeller *la Philosophie Genevoise*. Ce droit de Bourgeoisie lui convient particulièrement, puisque l'Auteur est fils, & mari d'une Citoyenne.

Cet Ouvrage pourra être de quelque usage aux jeunes gens, en leur inspirant de faire attention aux principales vérités, & de lire les Livres qui les traitent plus au long. On ne fera pas fâché de se rafraîchir la memoire, sur des matieres étudiées autrefois.

M. le Sage, pour n'être pas accusé de singularité, en s'éloignant des sentimens communs, a la précaution de rapporter

E iij les

2444 MERCURE DE FRANCE.

les autorités des Auteurs dont il a suivi les idées ; il propose par tout des exemples tirés de toutes les parties de la Philosophie , & des Mathématiques ; il donne aux moins habiles un recueil de pensées , d'autorités , de faits , & d'expériences ; en un mot , une idée historique de la nouvelle Philosophie.

Cet Auteur critique les prétendus abus des manieres ordinaires d'enseigner , plutôt pour faire connoître le véritable but des Etudes , qu'à dessein de décrier les Méthodes publiques , ou de faire de la peine à quelques Particuliers.

Pour juger de la Philosophie de M. le Sage , voici comme il définit la Philosophie. Art. 1. Un Philosophe est un » homme sage , qui tâche d'acquiescer des » idées justes de tout , pour éviter les » fausses démarches dans lesquelles les » hommes sont tous les jours entraînés , » à cause de leur ignorance. L'Auteur continuant sur ce ton , nous dit que la sagesse est un effet du désir qu'on a de connoître la vérité.

Le Philosophe ne craint pas de s'attirer du mépris en se communiquant.

Laisant l'air mystérieux aux Charlatans , il est toujours prêt de faire part de ses lumieres aux autres.

Le

Le Sage communique sans peine toutes ses découvertes.

Il souhaite qu'elles servent plus aux progrès des Sciences , qu'à la propre gloire.

Il ne croit pas que toutes les vérités soient d'égale importance , il y en a pour lesquelles il auroit honte de s'être échauffé.

Il n'y a que la fausse Philosophie , qui fasse d'un homme un hibou.

Le Sage se délivre du cruel esclavage de la mauvaise honte.

Il juge des choses indépendamment de l'autorité & de la coutume.

Il est toujours fidele observateur des loix établies où il se trouve.

On peut être grand Naturaliste, & mauvais Philosophe.

Un vieux Courtisan , heureux , & ignorant , n'est pas Philosophe.

Celui , qui aux dépens de son bonheur étudie la Philosophie , n'est pas Philosophe.

L'homme pauvre par choix , & content de sa condition , est Philosophe.

Préferer la pauvreté aux richesses , n'est pas Philosophie.

Le Philosophe est tranquille dans tous les Etats.

Il connoît mieux le prix des richesses , que le riche, celui de la Philosophie.

246 MERCURE DE FRANCE.

La nature & l'art font les grands Philosophes.

On appelle mal-à-propos bon Philosophe , un Ecolier Peroquet qui s'est tiré avec honneur d'une dispute publique.

Un Philosophe s'élevant jusqu'aux principes , ne considère ni l'autorité ni le goût. Esope est un Philosophe , & Phédre un Auteur.

Un Sçavant suppose & croit , pendant que le Philosophe doute.

Un Geometre décrie les Livres de Poësie , & un Sçavant ceux de Mathématique , le Philosophe les conserve tous pour l'instruction , ou le divertissement.

La Philosophie est utile dans tous les siècles , & dans tous les Païs.

Après avoir parlé de la Philosophie en general , il parle de la Logique aussi en general ; mais nous n'entreprendrons pas de le suivre pas à pas dans cette Partie , elle nous porteroit hors de nos bornes ordinaires : voici cependant un endroit que nous ne sçaurions omettre.

L'article de la Méthode , & celui de la Méthode des Etudes , est aussi curieux qu'utile dans cet Ouvrage ; car tout le sçavoir du monde devient presque inutile sans la bonne méthode de s'en servir & d'en faire part aux autres.

Il semble qu'avant *Descartes* , les Anciens

ciens n'avoient point fait attention à la Méthode. Il y a peu de Génies capables de faire une découverte par la voye du raisonnement.

La Méthode *Analitique* ou d'invention , nous fournit les moyens de découvrir toutes les verités , fondées sur quelque principe connu. Il est vrai qu'un bon esprit doit premierement travailler à se rendre capable d'attention , & cela n'est pas peu de chose.

Nous devons d'abord avoir une idée distincte de l'état de la question , ne raisonner que sur des principes évidens , & exprimer la question de la maniere la plus simple.

La *Synthese* ou la Méthode de *composition* & de *doctrine* n'iroit pas fort loin , sans le secours de la Méthode *Analitique*. On a beau parler des idées universelles , il en faut toujours revenir aux idées particulieres. M. le Sage en est si persuadé , qu'il conclut que la Méthode *Synthetique* n'est bonne que dans les cours abrégés , dans lesquels on ne prouve rien , ce que l'on ne doit pas cependant retorquer contre l'Abregé de l'Auteur Gênois.

Un Lecteur intelligent s'apercevra bien que le *Cours Abregé de Philosophie* de M. le Sage , suppose qu'on soit déjà un peu Philosophe , ou capable de juger

E v fai-

2448 MERCURE DE FRANCE.

fainement des pensées hardies , ou hazardées , qui ont quelquefois l'air de Paradoxe , & qui demandent d'être un peu plus développées ; c'est pourquoi on pourroit en faire un sujet de conversation littéraire , pour former l'esprit & le jugement des Ecoliers qui sortent de Rétorique , ou de Philosophie , ainsi que nous l'avons déjà dit , en finissant l'Extrait des Pensées hazardées , & en conseillant au bon Maître de présider à la lecture.

OEUVRES CHOISIES DE MARTIAL , traduites , ou imitées , en Vers , par divers Auteurs , comme Marot , Bussi-Rabutin , &c. *A la Haye , chez Henry Schurléer.*

Les Westeins & Smith , Libraires à Amsterdam , ont commencé un nouveau Journal , intitulé : *Bibliothèque raisonnée des Ouvrages des Sçavans de l'Europe* , in-8. Ils ne donneront un Volume tous les trois mois. Le premier Tome pour les mois de Juillet , Août & Septembre , 1728. paroît.

Les mêmes Libraires débitent , *Tablettes de tous les Ministres Publics des Cours Souveraines de l'Europe , avec leurs Titres , Noms , Fonctions & Adresses.*

NOVEMBRE, 1728. 2449
ses, avec une introduction à la connoissance
des Cours. in-12.

M. Maittaire, propose à Londres par
souscription une nouvelle Edition des fa-
meuses Inscriptions conservées à Oxford,
& connues sous le nom de *Marbres d'Arundel*, du nom de Thomas Howard,
Comte d'Arundel, qui au commence-
ment du dernier siècle fit chercher ces
précieux Monumens de l'Antiquité en
Asie, en Grèce & en Italie, & les fit
transporter en Angleterre. Son petit-fils,
Henry Comte d'Arundel, en fit depuis
présent à l'Université d'Oxford. *Selden*
& quelques autres joignirent à ces Mar-
bres, ceux qu'ils avoient acquis en leur
particulier, & M. Homphroy Prideaux,
publia toutes ces Inscriptions *in-folio*,
avec un Commentaire & des Notes, à
Oxford, en 1676. sous le titre de *Marmora Oxoniensia*, &c.

Dans cette nouvelle Edition qui con-
tiendra au moins cent feuilles *in-folio*, &
dont on ne tirera que 300. Exemplaires,
on imprimera d'abord à part en gros ca-
racteres le Texte Original des Inscryp-
tions. Les Grecques les premiers, & les
Latins ensuite. Les Bas-reliefs seront des-
sinés & gravés de nouveau.

Le Texte Grec qui explique en caractères

E vj. res.

res communs , le Texte des Inscriptions qui est en lettres majuscules ou onciales , sera accompagné de la Version Latine , corrigée en differens endroits. On y trouvera toutes les Notes de Selden , du Docteur Prideaux , & des autres Commentateurs ; mais elles y seront séparées les unes des autres. M. Maittaire y ajoutera ses Remarques , & un *Index* qui manque à l'Edition de 1676.

Le prix de la Souscription est de deux Guinées & demie en feuilles , ce qui fait à peu près 54. liv. de notre monnoye aujourd'hui ; on doit payer une Guinée & demie en souscrivant , & le reste quand l'Ouvrage sera achevé. Les Souscriptions se reçoivent à Londres , chez l'Editeur & chez W. Bowyer , Libraire.

Le sieur Bernard , Libraire à Amsterdam , nous a envoyé deux Programmes imprimés , concernant deux Ouvrages qu'il imprime par Souscriptions. Le premier Programme concerne les deux Volumes qui restent à fournir des six sur les *Cérimonies & Coutumes Religieuses de tous les Peuples , &c.* & on avertit que les Souscriptions ne seront valables que pendant l'année 1729.

Le second Programme regarde le second Tome de l'*Histoire naturelle des Insectes*

NOVEMBRE. 1728. 2451

sectes de l'Amerique , particulièrement de Surinam , représentée en figures dessinées au Naturel , & expliquées par Marie Sibille de Meriaan , en Latin & en François. On s'engage à délivrer cet Ouvrage au Public avant le 31. Decembre 1729. Le Plan de ces deux differens Ouvrages, & les conditions pour les acquérir, se trouve chez les principaux Libraires , tant du Pays qu'Etrangers ; ce qui nous dispense d'entrer ici dans un plus grand détail.

Le Pere Sarrabat , de la Compagnie de Jesus , qui avoit déjà remporté l'année passée le Prix fondé par M. le Duc de la Force , à Bordeaux , vient encore de le remporter cette année. Le Sujet proposé étoit la cause de la salure de la Mer. Le fond de son Systême est que tous les sels dont les eaux de la Mer sont impregnées , viennent originairement de la terre , soit de celle que nous habitons , soit de celle qui leur sert de bassin ; de sorte que l'eau la plus dépurée de sels doit devenir salée & amere , autant qu'elles le sont dès-lors qu'elle sera forcée de faire un long séjour sur la terre.

EX.

*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Suisse
le 13. Juillet 1788. contenant quel-
ques nouvelles de Littérature.*

J'Ai profité du loisir de la campagne pour traduire une excellente Dissertation du Marquis Maffei, sur laquelle j'ai fait quelques Notes. L'Auteur y donne la préférence aux Inscriptions sur les Médailles, contre le sentiment presque universel. Il allégué de fortes preuves contre M. Spanheim, qui dans son Livre *de l'utilité des Médailles* soutient le sentiment opposé. La seconde partie de cette Pièce roule sur le Plan d'une Galerie d'Inscriptions qui s'établit à Verone, pour conserver avec autant de soin ces utiles Monumens que les bijoux qu'on tient dans les Cabinets.

Cette Pièce paroîtra, je m'assure, curieuse, & j'y ferai entrer les Types de trois Médailles, qui n'ont jamais été connues des Antiquaires, & par lesquelles M. Maffei prouve dans d'autres Ouvrages que j'ai de lui, que Rome étoit de beaucoup antérieure à Romulus, suivant en cela le sentiment d'Antiochus de Siracuse, si fort estimé par Denis d'Halicarnasse, qui faisoit Rome plus ancienne que la Guerre de Troye. Vous sçavez peut-être, Monsieur,

NOVEMBRE. 1728. 2455

seur , que les anciens Romains étoient fort divisés là-dessus , & que Caton , qui suivoit en cela la Chronologie d'Eratostène , fixoit l'Epoque de la Restauration de Rome à la même année qu'on a dans la suite choisie pour l'Epoque de sa Fondation. Plutarque , Pline , Polybe , & bien d'autres fortifient cette idée par des inductions ou des faits tirés de leurs Ouvrages. Les Médailles en question doivent appuyer par leurs symboles & par leur antiquité ce système , en rapportant l'origine de Rome aux Pélasgiens & aux Arcadiens , Peuples plus anciens que toute la Grèce , puisque c'est les Hellenistes qui leur ont succédé dans la Thessalie , & l'Hellepont. Je parlerai , je l'avoue , un langage qui semblera bien extraordinaire , mais qui sera curieux & peut-être convaincant. Cette Pièce sera inserée dans quelque Volume de la Bibliothèque Italique.

J'y placerai aussi en son lieu une Traduction Françoisse de la plus belle des Inscriptions Grecques d'Oxford. Pour faire juger de l'abondance & de la beauté de ce Monument , je ne la donnerai pas sans l'autre , comme a fait M. Bianchini qui les a remplies par les conjectures savantes qu'il a adoptées , mais le pur Marbre auquel chacun est libre de suppléer.

Enfin,

2454 MERCURE DE FRANCE.

Entin , la matiere ne manquera pas , & même la plus riche & la plus choisie , & il sera permis de dire à cet égard : *Materia superabit opus.*

J'ai encore fait à la priere d'un ami un Essay de Traduction du Caton Anglois , ou *Cattos Latters*. Ce sont des discours politiques sur la liberté & le gouvernement arbitraire d'une vehemence & d'une vivacité à ne pouvoir presque, être renduë , pleins d'une réflexion profonde & d'une Litterature exquise. Cet Ouvrage en 4. vol *in-12.* est de Mylord Moleworth. Le peu qui en avoit été traduit a été au même moment enlevé , &c.

EXTRAIT d'une Lettre de M. Du-
bois , Docteur en Medecine , au sujet
d'un Ouvrage intitulé : *Bibliothèque
des Medecins.*

JE voudrois être en état de vous donner des nouvelles de M. Adam , & de sa *Bibliothèque des Medecins*. Mais je n'en ai point entendu parler depuis le 18. Août 1727. qu'il m'écrivit de Lyon qu'il étoit sur le point de passer le Lac Lemman pour faire quelque séjour à Genève. Pour ce qui est de sa *Bibliothèque* , &c. dont je croyois vous avoir parlé , je vais vous marquer quel étoit son dessein ,
tel

NOVEMBRE. 1728. 2455

tel qu'il me l'a communiqué, & dont j'ai vu une bonne partie de l'exécution.

Vous sçavez d'abord, qu'il a entrepris deux Ouvrages sous le titre de *Bibliothèque*. Le premier n'est que la continuation de Van-der-Linden, de *Scriptis Medicorum*. Il prétend le donner sans rien changer de l'ordre, & de l'arrangement; mais il a fait des changemens, ou plutôt des augmentations, si considérables à Mercklin, qu'il avoit dessein d'intituler cet Ouvrage *Mercklinius intercalatus*.

La seconde *Bibliothèque*, ou le second Ouvrage qu'il veut donner sous ce titre, regarde les Medecins de France. Il donne dans celui-ci, que j'ai encore vu, la vie de chaque Medecin, avec un Catalogue raisonné, & un Extrait de ses Ouvrages. Quand il partit de Paris, il étoit prêt de faire imprimer les *Eloges des Femmes sçavantes*, & une ample Dissertation sur les *Vœux*, sous le titre de ANAΘHMATO λογία sive de *Pensilibus in templis*.

OUVERTURE DU COLLEGE ROYAL.

LEs Professeurs du College Royal de France, fondé à Paris par le Roi François I. ont repris leurs exercices, & commencé leur année Académique le
Lundy

2456 MERCURE DE FRANCE.

Lundy 15. Novembre. Voici les noms des Professeurs qui remplissent actuellement les Chaires de ce fameux College.

Pour la Langue Hébraïque ,
M^{rs} Sallier , & Henry.

Pour la Langue Grecque ,
M. Capperonnier.

Pour les Mathématiques ,
M^{rs} Chevalier , & Pothenôt.

Pour la Philosophie.
M^{rs} Terrasson , & Privat de Molieres.

Pour l'Eloquence Latine ,
M. Rollin.

*Pour la Medecine , la Chirurgie , la
Pharmacie & la Botanique.*

M^{rs} Préaux , Andry , Geoffroy , &
Burette.

Pour la Langue Arabe ,
M^{rs} de Fiennes & Fourmont.

Pour le Droit Canon ,
M^{rs} Capon , & le Merre.

Pour la Langue Syriaque ,
M. l'Abbé Fourmont.

Comme ce Professeur est actuellement absent , M. son frere, Professeur en Arabe , s'est chargé dans le Programme de satisfaire le Public en sa place.

On nous écrit de Constantinople du 15.
Août dernier , qu'on continuoît à y im-
primer

NOVEMBRE. 1728. 2457

primer des Livres Turcs & Arabes ; il n'y en a point encore eu en d'autres Langues : Mehemet-Effendi , le même qui a été Ambassadeur à la Cour de France , fait la dépense. On travaille presentement à traduire quelques Livres Arabes en Langue Turque : quatre principaux Docteurs de la Loy , sont chargés de cette Traduction. L'Imprimeur , ou Chef de l'Imprimerie , est un Juif appelé Jonas , originaire de Pologne : le Mufti & le Gr. Viz. ont approuvé cette Imprimerie , & le Gr. S. a donné un *Katacherif* , ou ordre suprême pour la favoriser & protéger. Les mêmes Lettres ajoutent que ce qu'a écrit sur ce sujet le Gazetier d'Hollande , suivi par celui de Vienne , n'est pas vrai.

On mande de Venise que Jean Albert Tumermani doit avoir achevé d'imprimer le Traité du Marquis Scipion Maffei sur l'Amphithéâtre de Verone , intitulé : *De gli Anfiteatri , è singolarmente de Veronese , libri due. in-8. Verone.* Outre les Recherches historiques , par rapport aux Amphithéâtres des Anciens , & particulièrement à celui de Verone , l'Auteur examine encore de quelle manière étoient bâtis ces Edifices publics , & s'attache surtout à leur structure intérieure , qu'on n'a pas.

2458 MERCURE DE FRANCE.
pas assez bien connuë jusqu'à present.
On assure que cet Ouvrage donne de
grandes lumieres sur cette matiere en par-
ticulier, & sur l'Architecture ancienne
en general.

Le Prince Chigi a vendu pour 34000.
écus d'Antiques, Statuës, Bas-reliefs,
&c. à l'Agent du Roi de Pologne, & le
Cardinal Alexandre Albani pour 30000.

DESSEINS à vendre, chez le fleur
Thomassin, Dessinateur & Graveur du
Roi, rue S. Jacques, chez M. Salva,
Apoticaire, dessinez d'après les premiers
Peintres & Sculpteurs d'Italie, de Fran-
ce, &c.

De Raphael d'Urbain, grand Dessin de
la Transfiguration.

Id. 54. Dessins des principaux Sujets
de l'Ancien Testament, d'après les Pein-
tures du Vatican.

Id. Deux Dessins de la Galerie du Pa-
lais Chigi, la Dispute des Dieux, & le
Festin des Dieux.

Id. 10. Dessins des Angles, peints
dans le même Palais, représentant Pan-
dore, &c.

De Jules Romain. 2. Dessins. Le Pere
Silene à un Banquet, Venus & Mars.

De

NOVEMBRE. 1728. 2459

De Guidoreni, une Vierge.

De Carle Marat, Apollon & Daphné,
grand Dessain. Le Tableau est à Ver-
sailles.

Id. La Visitation de la Vierge.

Du Dominicain, le Martyre de Saint
André.

De Frederic Baroche, Christ qu'on met
au Tombeau.

De le Brun, Priere au Jardin des Oli-
ves, le Tableau est à Versailles.

De Bartolet, S. Bruno.

D'Annibal Carrache, 15. Dessains des
Métamorphoses, grands & moyens,
peints dans la Gallerie du Palais Farnese.

Id. Quatre Vertus de la même Gal-
lerie.

Idem. 12. Dessains de l'Histoire de
Troye, dont les Tableaux se voyent dans
une Gallerie à Bologne.

De l'Algardi, S. André, sculpté en
Marbre, à S. Pierre de Rome.

Du Poussin, la Peste. Le Tableau est à
Versailles.

Id. Le Ravissement de S. Paul.

La Femme Adultere.

Id. S. Jean qui bâtit les Juifs dans le
Jourdain.

De Girardon, Sculpteur, grand Des-
sein d'un Crucifix de plus de trois pieds
de haut,

2450 MERCURE DE FRANCE.

Id. Quatre Crucifix , dessinez d'un pied de haut. *De Girardon , Mercier & Gaspard* , trois Dessesins.

Dessesins representant les Bains d'Apollon , & les Chevaux du Soleil , en Marbre , dans le Parc de Versailles.

De M^r Coypel & Boullongne , deux Dessesins Allégoriques.

De Philippe Champagne , grand Dessein de S. Benoît.

82. Dessesins des Statuës Antiques & Modernes , de la hauteur d'un pied , d'après les Figures qui sont dans le Parc & les Appartemens de Versailles.

Dessesins de 190. Figures , Termes , Vases , &c. exécutez en Marbre & Bronze , & placez dans les mêmes lieux.

Recueil de plus de 200. Dessesins de differens Sujets , par differens Peintres François.

56. Portraits des Princes de l'Europe , dessinez d'après leurs Médailles.

Grands Portraits , de Louis XIV , de Monseigneur le Dauphin , de Monsieur le Duc de Bourgogne. Deux Portraits de Louis XV. Le Portrait du Roi d'Espagne , du Prince de Conti , sept differens Portraits dessinez , de differens Seigneurs.

Le Vendredy 12. de ce mois , l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-

NOVEMBRE. 1728. 2461

Lettres , reprit ses Séances par une Assemblée publique , suivant l'usage. M. de Boze, Secrétaire perpetuel , lût les Eloges de M. le Cardinal Gualterio , de M. de la Neuville , & de M. l'Abbé Fraguier. Ils furent extrêmement applaudis , & l'on y admira également la sagesse & l'élégance du stile , & l'art avec lequel M. de Boze avoit mis en œuvre tous les traits qui pouvoient concourir à former les caracteres des trois Académiciens. Entre la lecture de l'Eloge de M. le Cardinal Gualterio , & des deux autres. M. Hardion lût une Dissertation , où il examine s'il y a eû deux *Zoïles*, Censeurs d'Homere. Son objet est d'établir , contre l'opinion des Critiques Modernes , qu'il y en a eu deux , l'un qui vivoit du tems de Platon , l'autre du tems de Ptolomée Philadelphie. Outre les preuves que lui fournissent les Recherches Historiques , il en tire de nouvelles de la difference , ou plutôt de l'incompatibilité qu'il fait appercevoir entre le caractere du premier , & celui du second Zoïle. L'un étoit un Orateur célèbre , & un Critique sage & judicieux. L'autre , un Ecrivain sans jugement , sans génie , & sans goût.

M. l'Abbé de Canaye , termina la Séance par une Dissertation sur *l'Aréopage* , où il expose dans un nouveau jour , &
avec

2462 MERCURE DE FRANCE.

avec beaucoup d'ordre & de netteté ; tout ce qui regarde l'institution , les fonctions & la décadence de ce fameux Tribunal.

Le Samedi 13. l'Académie Royale des Sciences tint son Assemblée publique. M. de Fontenelle ouvrit la Séance par la lecture de l'éloge du Maréchal Duc de Tallard. M. Morand lût ensuite un Mémoire d'Anatomie , sur les parties de la Civette , qui produisent le Musc ; M. Dufay lut après cela un Mémoire de Physique sur plusieurs nouvelles Experiences de l'Aimant. M. de Réaumur termina la Séance par la lecture de la seconde partie de son Mémoire sur le Ver , appelé Taïgne ; il en avoit lû la premiere partie dans l'Assemblée publique de Pâques dernier. Nous donnerons dans le prochain Mercure des Extraits de ces Mémoires , avec le plus de circonstances que nous pourrons , persuadez du plaisir que ces matieres ont toujours fait à nos Lecteurs. .

Une dispute qui s'est élevée en Province sur une maniere de chanter , usitée dans les Eglises Cathedrales , qu'on appelle *le Chant sur le Livre* , nous engage de proposer au Public les questions suivantes. On demande 1°. si ce Chant est une es-
pece

NOVEMBRE. 1728. 2463
 pièce de Musique ou une espèce de Plain-
 Chant. 2°. Quelle Antiquité peut avoir
 cette sorte de Chant, & depuis quand on
 l'appelle le Chant sur le Livre.

SUITE des Logogrifes Arithmétiques.

EN cherchant l'explication de la suite des
 Logogrifes Arithmétiques, on a dû trou-
 ver 41. *France.* 42. *Felicité.* 43. *Dauphin.*
 44. *Lyon.* 45. *Bon.* 46. *Dan.* 47. le même que
 18. . . . 48. *Juillet.* Ces 48. Logogrifes Arit-
 métiques répondent à la suite naturelle des
 nombres 1. 2. 3. &c. de l'*a, b, c*, donné dans
 les Mercurés des mois de May, Juin, &c.

Les Logogrifes arithmetiques suivants 49.
 50. &c. répondent à la Table des sons, ou aux
 nombres de l'*a, b, c*, donné dans le mois de
 Septembre, & en cherchant leurs explications,
 on a pu trouver 49. *Caffé.* 50. *Plum.* 51. *Or-
 mo.* 52. *Aiguille.* 53. *Poulet.* 54. *Eve.* 55. *Août.*
 56. *Oualhe.* 57. *Bourbon.* 58. *Orleans.* 59. *Con-
 dé.* 60. *Conty.* 61. *Versailles.* 62. *Oût.* 63. *Maï-
 son.* 64. *Lancette.* 65. *Monkal.*

Pour faire voir qu'il y a long-tems qu'on
 s'est amusé à déchiffrer des Logogrifes arith-
 metiques, & que cette sorte d'Enigme n'est
 pas nouvelle, on peut renvoyer le Lecteur à
 Heliodore, qui au 9^e Liv. de son Histoire
 Ethiopique, dit que *Neilos* qu'on appelle le
 Nil, signifie l'an par l'addition des lettres
 nombrées. N. E. I. L. O. S. } 365. jours.
 50. 5. 10. 30. 70. 200.

Le mot *Belenos* Soleil, produit la même
 F somme

2464 MERCURE DE FRANCE.

somme B. E. L. E. N. O. S. } 365. jours;
2. 8. 30. 5. 50. 70. 200. }

Ces deux Logogrifes se prouvent par la simple addition.

Voici une autre Enigme , ou un Logogrife arithmétique sur l'alphabet Grec.

*Sunt elementa novem mihi , sum tetra syllabus
autem ,*

Percipe me, prima tres syllaba efficiuntur ,

Ex binis omnes elementis , cetera restant

In reliquis , quorum sunt non vocalia quinque.

Totius numeri sunt bis hecatontades octo.

Et ter res decades : cum binis : si scieris me.

Non te qua potior sapientia dia latebit.

On trouve aussi une Enigme de cette espece dans l'Apocalipse, ch. 13. v. 18. *Numerus enim hominis est : & numerus ejus sexcenti sexaginta sex.*

Bien des Sçavans ont inutilement tenté la solution de ce dernier Problème , l'honneur en étoit réservé à notre siecle , & au fameux Steganographe , dont l'art est de beaucoup supérieur à celui de Tritheme , Cardan , Kircher , Schot , & quantité d'autres.

Plusieurs personnes ayant trouvé que l'on donnoit trop de Logogrifes arithmétiques, on se contentera d'en donner seulement un ou deux par mois : voici le

66. Logogriphe arithmétique de trois nombres, ou de trois sons, selon la Table donnée dans le mois de Septembre.

La R q. du 1^{er} égale le double du 2^d.

Le carré du 2^d... plus la R. égale la $\frac{1}{2}$ du 3^e plus 1.

Le carré du 1^{er} égale 238. plus deux fois le Q. du 3^e.

N^a On peut remarquer selon la Table des sons, que dans le mot *Caméléon* du Logogriphe du Mercure de Septembre, on y confond les sons des N^a 21. 25. & 26. ou des trois e, sçavoir de l'é fermé, de l'è ouvert & de l'e muet, dans les mots *Léon*, *Noël*, & *ame*; si cette licence s'introduit, on pourra également employer les lettres foibles pour les fortes, & peu à peu trouver un mot, où il n'est pas du tout, * ainsi qu'on l'a déjà fait observer dans le Mercure du même mois de Septembre.

On est encore surpris de voir entrer dans les Logogrifes des Poètes, l'art de combiner les lettres, ou des Anagrammes; cette route est trop aisée, trop féconde, ou trop variée, puisqu'un seul mot en peut fournir plus de cinquante, en combinant simplement les lettres; la beauté de ces sortes de Logogrifes, roule plutôt sur les différentes idées des Syllabes d'un petit mot, que sur celles des combinaisons des lettres, prises à discretion dans un mot fort long.

S'il étoit encore permis de confondre l'usage

* Comme si dans les mots chèvre, bien, Arvisenet, on vouloit trouver ceux de je fré, en-vi, jura tenes, &c.

246 : MERCURE DE FRANCE.

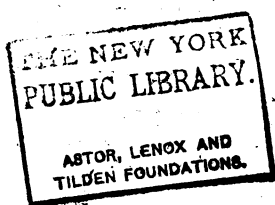
de l'i & de l'u voyelles , avec celui de l'j & de l'v consonnes , on n'auroit pas manqué de donner le Logogriphe sur le mot *Lieure* avec l'Extrait de lettre inséré dans le Mercure de Juillet , p. 1612 ; mais en donnant des principes aux autres , il faut bannir l'usage vicieux de pareilles licences , & viser toujours à la perfection des moindres choses.

Briart , qui demeure dans la Cour Abbayiale de S. Germain des Prez , vis-à-vis le Bailliage , fait depuis peu une Essence de Savon à la Bergamotte , & autres odeurs douces , dont on se sert au lieu de Savonnettes. Une cuillerée à café , pleine de cette liqueur , suffit , étant mise dans le bassin , la battre ou fouetter un peu avec la main , produit sur le champ une grosse mousse blanche , beaucoup plus propre à ramollir le poil que les meilleures Savonnettes. Cette Essence rend la peau unie. Les Dames s'en servent pour se laver le visage , les bras & les mains. Il y en a de deux prix , à cinq sols & à huit sols l'once.

Il fait aussi des bons Cuirs à repasser les Razoirs , avec lesquels il ne faut point de pierre à repasser. Ils sont très utiles pour ceux qui se rament eux-mêmes. Il les vend depuis 40. s. jusqu'à 8. liv.

Pour qu'on n'y soit pas trompé , les bouteilles sont cachetées de son adresse & de sa Marque.

Le sieur Julien , Apoticaire , fait & vend la bonne pâte de Guimauve , molle & suc de Réglisse blanc , qui sont très bons pour guérir les maladies de poitrine , toutes sortes de toux , rhumes , les inflammations & maux de gorge ; il ne la vend que 3. liv. la livre. Le
sieur



THE NEW
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

NOVEMBRE 1728. 2467

Seur Julien demeure à Paris , rue de la Ver-
terie , proche la rue des Billettes.



A I R.

LA triste Philosophie ,
Tier tyran de nos desirs ,
Débite que dans la vie
Il n'est point de vrais plaisirs :
Son autorité m'entraîne ,
Je la crois aveuglement :
Mais je vois bien qu'elle ment
Quand je suis près de Climene.

D. V.



S P E C T A C L E S.

LE 19. Octobre, l'Académie Royale
de Musique , representa pour la pre-
miere fois *Tafis & Zélie* , Tragédie.
Cette Pièce fut reçüe avec beaucoup d'ap-
plaudissement. Les paroles sont de M. de
la Serre , & la Musique de M^{re} Rebel &
Francœur : en voici l'Extrait.

F iij Le

2468 MERCURE DE FRANCE.

Le Théâtre représente un lieu désert ,
aride & plein de Rochers ; deux Génies
dont l'un est mal-faisant , & l'autre bien-
faisant , font l'action du Prologue. Le
Génie malfaisant fait entendre à sa suite
le dessein qui les assemble tous par ces
Vers :

Un puissant ennemi trop long-tems nous sur-
monte.

Quoi ? rendra-t-il toujours ces climats for-
tunés ?

A le voir triompher ; & nous couverts de
honte ,

Le sort , l'injuste sort nous a-t-il condamnez ,

La paix sur un trophée élevé par la gloire ,

Veira-t'elle toujours nos efforts impuissants ?

Quelle douleur pour nous ! l'orgueilleuse
victoire ,

A ses pieds brûle de l'encens , &c.

Ravageons cette heureuse terre ;

Faisons regner par tout le trouble & la ter-
reur ,

Que les éclairs , que le Tonnerre ,

Annoncent la noire fureur ,

Que nous portons dans notre cœur.

Ces cinq Vers forment un beau chœur.

Le

NOVEMBRE. 1728. 2469

Le Génie bien-faisant vient troubler cette
Fête barbare , & fait connoître le dessein
qui l'amene , en cette manière :

C'est vainement que l'on conspire

Contre l'éclat de cet Empire :

Il est au-dessus des revers :

Le Destin veut qu'il dure autant que l'Uni-
vers :

Vous qui voulez que tout gémissé ,

Perfides ennemis de l'ordre & de la paix ,

Votre propre fureur fera votre supplice ;

Fuyez de ces lieux pour jamais.

Les ennemis de la paix s'abîment ; à la
Fête barbare succède une Fête gracieuse.
Le Prologue finit par un Chœur dont les
Connoisseurs font grand cas.

A C T E I.

Le Théâtre représente un lieu orné
pour une Fête publique. Zélie , Prin-
cesse Thessalienne , commence la Pièce ,
& fait connoître la situation de son cœur
dans ce Monologue.

Amour , que de plaisirs tu répands dans mon
ame !

F iiii] Que

Que ton Empire a pour moi de douceur ?
 J'aime Tarsis , je regne dans son cœur ;
 Rien ne peut éteindre sa flamme.
 Elle résiste à ma feinte rigueur :
 Amour , &c.

A peine a-t-elle senti ce mouvement de joye & de securité , qu'elle témoigne sa crainte. Arelise , Princesse descendue des anciens Rois de Theffalie , aime Tarsis ; Zelig craint que Tarsis rebuté de son insensibilité prétendue , ne tourne ses vœux du côté de sa Rivale ; Tarsis arrive , elle veut penetrer dans son cœur.

La cruauté que Zelig affecte envers Tarsis en le conviant à aimer Arelise , le porte au désespoir , il lui dit :

Douter de mon amour extrême ,
 C'est me condamner à mourir.

Zelig ne peut tenir contre ce désespoir ; elle lui déclare qu'elle l'aime. Cette Scene finit par un *duo* , qui a paru fort beau.

L'Amour a rempli mon attente ,
 Non , je ne demande plus rien ,
 Une flamme vive & constante ,

Est

NOVEMBRE. 1728. 247

Est pour moi le suprême bien :

L'Amour a rempli , &c.

Tarsis a déjà annoncé à Zélie que les Thessaliens ont choisi Alpide pour leur Roi , en reconnaissance de la victoire qu'il a remportée sur les Arcadiens qui les avoient outragés. Zélie a fait connoître dans la même Scene , que Tarsis est du sang de Pénée , & que par sa naissance il avoit des droits incontestables au Trône de Thessalie.

Alpide vient se faire couronner par ses nouveaux Sujets ; cette proclamation fait le divertissement du premier Acte. La Fête étant finie , Alpide , après avoir fait un compliment à Arélie sur les droits qu'elle avoit au Trône , comme étant descendue des Rois de Thessalie , déclare que l'Amour l'oblige à placer Zélie sur le Trône ; il ordonne aux Peuples d'applaudir à son choix ; mais il ne reçoit pour tout applaudissement que des éclats de Tonnerre ; les Thessaliens en sont effrayés ; il les rassure autant qu'il peut , & les exhorte à mettre dans leurs intérêts Pénée , Dieu Protecteur de la Thessalie.

FIN ACTE

ACTE II.

*Le Théâtre représente les bords délicieux
du Fleuve Penée.*

Arelise se flatte de l'espérance de regner sur le cœur de Tarsis, par le choix qu'Alpide vient de déclarer. Cette espérance est bientôt combattue, par la crainte qu'elle a que Zélie ne préfère son Amant au Thrône. Cette Princesse fait connoître ce dernier sentiment par ces Vers.

Quoi ? Zélie infidelle ! ah ! quelle est mon erreur ?

D'un nœud rempli d'appas, quelle ame se dégage ?

Vous mourez en naissant, espoir trop séducteur :

Quand on aime Tarsis, peut-on être volage ?

L'approche de son Amant & de sa Rivale l'oblige à se retirer. Tarsis s'abandonne à la frayeur ; il craint que l'ambition ne l'emporte sur l'Amour dans le cœur de Zélie ; sa tendre Amante ; pour la rassurer, lui promet de s'unir à lui par des nœuds éternels dans le Temple de Daphné ; elle lui ordonne d'aller tout préparer

NOVEMBRE. 1728. 2473

parer pour cet Hymen. Tarsis ayant obéi à ses ordres , elle se livre au plaisir d'être bientôt unie à son Amant. Alpide vient troubler cette joye.

Dans la quatrième Scene , Alpide aborde Zélie , & lui parle ainsi.

Devrois-je vous chercher encore ?

Vos rigueurs sont le prix du feu qui me dévore ;

Mais si vous dédaignez l'hommage de mon cœur ,

Daignez au moins partager ma grandeur ,

Et que l'ambition , ou la reconnoissance ,
Au défaut de l'Amour parlent en ma faveur.

Le Tyran la trouvant inflexible , lui fait entendre qu'il n'ignore pas qu'elle aime Tarsis ; elle trouve sa flamme trop belle pour la désavouer ; le reste de cette Scene est emporté de part & d'autre , la Scene finit par ce *duo*.

Brise à jamais ,

La chaîne qui t'engage :

N'écoute plus un Amour qui m'outrage ,

La haine va lancer ses plus funestes traits.

Fvj H

*Il ordonne à ses Gardes d'exécuter un ordre
qu'il leur a donné.*

Alpide s'abandonne à sa fureur ; les
Thessaliens viennent célébrer la Fête où
il les a invitez à la fin de l'Acte préce-
dent ; il dit que ce n'est qu'à regret qu'il
se résout à assister à cette Fête , il le fait
connoître par ces Vers.

Les habitans de ce rivage ,
Viennent rendre à Penée un éclatant hom-
mage ,
Faut-il que malgré moi je me joigne à leurs
vœux , &c.

Une habitante des rives du Penée , la
D^{lle} Mignier , chante alternativement
avec le Chœur.

Regne en nos jeux tendre Amour ,
Que les plaisirs suivent tes traces :
Viens embellir ce séjour ;
Mene avec toi les Ris , les Graces.

A ton pouvoir séduisant & flatteur ,
Tout cede la victoire ,
Et le moment de notre bonheur
Est celui de ta gloire.

Cette

NOVEMBRE. 1728 247

Cette Fête qu'on a trouvée très-brillante, est troublée par le Dieu à qui elle est adressée ; Penée sort du fond des flots, & parle ainsi aux Theffaliens.

Peuple ingrat, Peuple téméraire,
Qui sans me consulter, osez changer de loix,

Cessez des jeux qui ne peuvent me plaire ;
Un nouvel attentat redouble ma colere :
Des Dieux, de la vertu, je dois venger les droits.

Si dans ce jour une victime,
Aux Autels de Daphné, ne s'immole pour vous,
J'inonderai ces lieux complices de ce crime :
Tremblez ; son seul trépas peut calmer mon courroux.

Cet Oracle est suivi d'une nouvelle qu'Arelise vient annoncer à Alpide ; voici ce que cette vertueuse Princesse lui dit :

Zelie enlevée à mes yeux,
Par ses cris implore les Dieux ;
Ses cruels ravisseurs l'éloignent du rivage :
Tarsis accourt, & son courage

Lui

2476 MERCURE DE FRANCE.

Lui fait braver les flots & les vents furieux ;

Mais hélas ! l'Onde mugissante,

Engloutit à la fois & l'Amant & l'Amante.

Les Peuples ne doutant point que ce ne soit là le crime qui vient d'irriter Pénée, pressent Alpide d'appaiser ce Dieu par le sang du coupable.

ACTE III.

Le Théâtre représente une masse de Rochers , d'où l'on voit sortir un Torrent qui se précipite par plus d'une route. Cette Décoration a paru très-bien imaginée & d'un grand goût. La double cascade , & l'autre de la Sybille , font un spectacle aussi charmant que pittoresque. On y reconnoît la main & le génie du sieur Servandoni. La Scene de cet Acte se passe dans un Désert où l'on voit plusieurs Rochers ; tout le Théâtre en paroît rempli , ils sont disposés d'une manière bizarre, qui imite parfaitement la nature , & répond au sujet. On voit parmi ces Rochers un Torrent se précipiter de vingt pieds de haut , qui se disperse dans plusieurs endroits , & qui est composé de plusieurs roues garnies de gaze , imitant l'eau parfaitement. A l'opposé du Torrent

rent il paroît un antre , dont l'ouverture est très-élevée , & qui par la Perspective offre un éloignement considerable. Dans une partie de l'antre il se fait une ouverture par laquelle on apperçoit un grand Lointain de Païsage , favorisé par la lumière éclatante portée par le Sujet , ce qui fait un coup d'œil surprenant ; & on voit sortir par là la Sybille & toute sa suite , qui est très nombreuse , & qui fait un très bel effet.

Tarsis, sauvé par le secours de Penée, dont il a l'honneur de descendre , pleure la mort de Zélie. Arelise vient pour consulter la Sybille Delphique sur le sort de ce malheureux Prince; elle est agréablement surprise de le trouver en vie. Tarsis lui expose de quelle maniere il a été sauvé , dans le temps qu'il ne desiroit que la mort ; voici comme il s'explique :

Une main invisible , une barbare main ,

S'est opposée à mon dessein ,

Et malgré moi m'a conservé la vie ,

Lorsqu'à Zélie elle est ravie.

Arelise lui conseille de consulter Arthenis , c'est le nom de la Sybille , Arthenis sort avec sa suite du creux d'un Rocher qui s'entr'ouvre. Elle chante alternat-

2478 **MERCURE DE FRANCE.**
ternativement avec le Chœur un Caneva
qui a fait beaucoup de plaisir : le voici.

C'est en vain qu'aux tendres cœurs,

L'Amour promet mille douceurs ;

Plaisirs trompeurs ,

Vous faites verser trop de pleurs ;

Un instant rend tout aimable ;

Ce bonheur paroît durable :

Mais le même instant détruit

Le mensonge qui séduit ,

Et les regrets sont le seul fruit

D'un bien frivole qui s'enfuit.

Cette Fête qui a été généralement applaudie., finit par l'enthousiasme , & par l'Oracle de la Sybille : en voici la dernière partie.

Dieu de Delos , par ta puissance ,

J'entrevois le sort des Mortels :

Le crime poursuit l'innocence ;

L'innocence gémit jusqu'au pied des Autels ;

Ciel ! quel spectacle en Thessalie ;

Les pleurs & l'allégresse y régneront tour à tour :

Victime du plus tendre Amour ,

Tarsis :

Tarfis , court au trépas , tu trouveras Zélie.

La Sybille se retire ; Tarfis veut se
tuer conformément au sens de l'Oracle
mal entendu. Arelise lui arrache l'épée ;
elle lui marque le tendre intérêt qu'elle
prend dans son sort , par une déclaration
des plus touchantes & des mieux mena-
gées ; nos Lecteurs ne seront pas fâchez
de la trouver ici.

Non , non ; malgré les Dieux , je dois te se-
courir.

Tes malheurs sans les miens , & l'ardeur qui
t'enflamme. . .

Que dis-je ? à quels transports me laissai-je
emporter ?

Cachons du moins un feu que je n'ai pu
dompter.

Vains projets ! tu frémis.. & tu lis dans mon
ame ;

Mais ne t'alarme point ; ne crains pas que ma
flamme

Demande aucun retour à ton cœur affligé ;

Pour toi , sans le vouloir , le mien fut engagé ;

Et tu brûlois déjà pour l'heureuse Zélie :

J'ai dévoré mes pleurs , sans oser soupirer ;

Et je n'ose encore espérer ;

Quand Zélie a perdu la vie.

Tarfis

2480 MERCURE DE FRANCE.

Tarsis quitte Arelise , pour s'abandonner à son désespoir. Arelise le suit.

ACTE IV. & V.

Nous ne disons qu'un mot de ces deux Actes , dont le dernier doit être changé ; Arelise s'emporte contre Alpide , qui veut faire périr Tarsis , quoi qu'il ne soit nullement coupable de la mort de Zélie , elle a sur ce sujet une Scene très vive avec ce Tyran ; la Scene finit par un beau *duo* , dont voici les Vers ;

Lance tes traits dans mon cœur ;

Vien , fureur ;

Punis qui m'offense ;

Appelle à ton secours la terrible vengeance.

Un calme apparent donne lieu à la Fête de ce quatrième Acte. Elle est composée d'une troupe de Bergers & de Bergères de Tempé ; l'Acte finit par ces quatre Vers qu'Alpide adresse aux Bergers.

Il est tems qu'au Temple on se rende ;

Connoissons le Mortel qui s'y doit immoler ;

Joignons une nouvelle offrande

Au sang qui va couler.

Zélie 2

NOVEMBRE. 1728. 248

Zelie, *vêtue en Prêtresse de Daphné*, commence le dernier Acte ; elle témoigne le regret qu'elle a de survivre à Tarsis qu'elle croit mort. Elle déclare son sort à une Daphnide ; & après lui avoir dit de quelle maniere elle a été enlevée, elle parle de son naufrage en ces termes :

.... Pour finir mes allarmes ,

La Mort faisoit l'objet de tous mes vœux ;
Je n'osois l'esperer , quand les vents furieux
De ce flatteur espoir font renaître les charmes
Tout perit , & l'instant qui va finir mes jours

Est l'unique instant que j'implore ;

Mais les Dieux ennemis , par un fatal secours ,

A de nouveaux malheurs me réservoient encore.

Alpide vient pour assister au sacrifice qui doit appaiser la colere de Penée ; sa surprise & son amour éclatent à la vûe de Zelie ; elle le menace de la vengeance des Dieux ; on amene la victime ; Zelie prête à frapper reconnoît Tarsis. A cette chere vûe le fer sacré lui tombe de la main ; ce tendre Amant s'obstine à vouloir être immolé pour le salut de sa Patrie. Penée sort du fond des flots , & dé-

déclare qu'il n'accepte ni le Prêtre ni la victime ; il ajoute que celui qui doit être immolé est présent , & qu'il sera écrasé de la foudre s'il ose résister aux ordres des Dieux ; Alpide se tue lui-même , pour disputer aux Dieux la gloire d'ordonner de son sort. Cette catastrophe n'a pas rempli , à ce qui nous a paru , l'idée que le Public s'en étoit faite.

Au reste , tout cet Opera est parfaitement bien exécuté , tant par les Acteurs chantants , que par les Acteurs dansants , & le Ballet en est admirable.

On a refait le nouveau cinquième Acte dont nous avons parlé , & qui a été donné le 11. de ce mois. En voici la disposition.

Dans la première Scene , Zélie vêtue en Prêtresse , vient avec une troupe de Prêtresses de Daphné ; elle les congédie en leur disant d'aller tout préparer pour le sacrifice , & d'amener la victime qu'elle doit immoler , puisque le sort est tombé sur elle. Zélie fait connoître dans un Monologue le regret qu'elle a de survivre à son cher Tarsis. Alpide vient ; il paroît étonné de voir Zélie ; il continue à lui parler d'amour, toute Prêtresse qu'elle est ; Zélie le menace de la vengeance des Dieux. On amène la victime ; Zélie prête à frapper reconnoît Tarsis ; le fer sacré

NOVEMBRE. 1728. 2483

eré lui tombe de la main ; après quelques tendres plaintes entre l'Amant & l'Amante, le Tonnerre gronde. Penée sort du sein des flots, &c. Tout le reste se passe comme dans le premier Plan, avec cette difference, qu'après la mort d'Alpide, Penée nomme Tarsis Roi des Theffaliens, & ordonne la Fête qui finit la Piece.

Le 21. Octobre, les Comediens François donnerent la premiere representation des *Fils Ingrats*, Comedie en Vers & en cinq Actes. Cette Piece est de M. Piron. Les applaudissemens qu'on a donnez à son premier Ouvrage sur un Théâtre où l'on ne peut souffrir le médiocre, doit vent lui faire esperer qu'il ira loin dans la nouvelle carriere où il vient d'entrer. La premiere representation de la Comedie ne réunit pas tous les suffrages ; on convint pourtant de la bonté du premier, second & cinquième Acte ; il s'attacha avec succès à rectifier les autres en retranchant les endroits qui avoient été censurés ; desorte qu'on voit tous les jours la Piece avec plus de plaisir, par rapport aux traits dont elle est remplie & aux sentimens & à la bonne morale qui y regnent partout. Le Public en attend sans doute un Extrait de nous ; le voici.

AC.

ACTE I

Geronte, Avocat, père des trois Ingrats, ouvre la Scene avec son fils. Il déplore la mort d'Argante son ami & son bienfaicteur. Cet ami a une fille nommée *Angelique*, sans bi un naufrage a tout enlevé à son p à qui ce malheur a coûté la vie. *Geronte* fait entendre à son frere qu'il avoit d'abord formé le dessein de l'épouser, mais que la reflexion avoit détruit un desir qui lui étoit autant inspiré par l'amour pour la fille, que par la reconnoissance pour le pere; que son âge & son peu de fortune ne lui permettant pas d'offrir sa main à *Angelique*, il s'étoit enfin déterminé à la donner pour épouse à celui de ses enfans qui lui paroîtroit le plus capable de la rendre heureuse. Son frere lui dit qu'aucun de ses enfans ne voudra recevoir son present, & lui reproche la foiblesse qu'il a pour des ingrats à qui il a donné tout son bien, qu'ils n'ont pas mérité. *Geronte* soutient que ses enfans l'aiment véritablement, & qu'il espere bientôt l'en convaincre lui-même par l'empressement qu'ils auront tous trois à vouloir épouser *Angelique*. *Pasquin*, son valet, arrive; il lui demande pourquoi il a été si long-tems

à faire la commission dont il l'avoit chargé; Pasquin s'excuse sur l'odeur d'un festin qui se prépare pour Messieurs ses enfans, laquelle, à ce qu'il dit, l'a clouée auprès de sa cuisinière. Il lui dit qu'il a fait entendre ses intentions à Angelique & qu'elle se rendra bientôt à ses ordres. Angelique vient, Geronte lui fait part de la résolution qu'il a prise de devenir son Beau-Pere, pour s'acquitter en partie des obligations qu'il avoit à feu son pere; il lui donne le choix de l'un de ses enfans; Angelique lui répond avec beaucoup de docilité, qu'elle n'attend ce choix que de sa main. Le frere de Geronte prévoyant le refus de ses neveux, lui conseille, pour ne pas commettre Angelique, de leur laisser ignorer qu'elle est la fille d'Argante, d'autant plus que la proposition d'hymen se doit faire devant elle. Geronte approuve une précaution si sensée & se retire pour aller chez ses fils. La précaution que l'oncle a prise, fait douter Angelique de quelque chose; elle demande quel est le caractère de ces trois fils de Geronte; Pasquin le fait en peu de mots; le voici :

Le Financier habile,

Est un vrai Financier, un Arabe, en un mot;

Le Capitaine un fat, & l'Auditeur un sot.

C,

2436 MERCURE DE FRANCE.

Ce portrait n'est guere propre à prévenir Angelique en faveur d'aucun des trois. *Nerine*, sa Confidente, vient lui apprendre qu'ils sont tous trois amoureux d'elle, & la remercie des trois diamans que ses appas lui ont valu. Angelique la blâme de les avoir acceptez ; *Nerine* n'en fait que rire, & dit à sa Maîtresse, que s'étant apperçûe qu'ils étoient tous trois d'une humeur très-intéressée ; elle leur a fait entendre qu'elle étoit très-riche, & d'ailleurs d'une naissance illustre ; voici comme elle s'explique :

J'ai payé d'impudence, & vous faisant Comtesse,

J'ai d'un front Provençal vanté votre noblesse.

A la fin de cet Acte, *Pasquin* & *Nerine* conspirent contre les trois Ingrats ; ils n'apprennent point aux Spectateurs de quelle maniere ils s'y prendront pour les faire donner dans les pièges qu'ils leur tendront ; mais leur projet est renfermé dans ce Vers que *Nerine* dit à *Pasquin* :

Je jouerai leur amour, & toi leur avarice.

A C T E II.

Dans la premiere Scene, *Pasquin* témoigne quelque remords de s'être don

NOVEMBRE. 1728. 2487

né à Nérine pour fils de Procureur, quoiqu'il ne le soit que du Fermier de la maison des champs de Geronte ; dans la seconde, il demande au frere de son Maître, s'il trouveroit mauvais qu'on fit joüer quelque stratagême pour convaincre Geronte de l'ingratitude de ses enfans ; l'oncle de ces ingrats approuve l'artifice, & s'offre d'y contribuer. Géronte vient, il paroît chagrin, son frere lui dit qu'il présume bien que ses enfans ne l'ont pas renvoyé trop content. Géronte lui répond brusquement qu'il ne les a pas trouvez chez eux, qu'il se doute pourtant que le Financier & l'Officier sont à dîner chez leur frere l'*Auditeur*. Il ordonne à Pasquin de leur aller dire de sa part de le venir trouver sur le champ. La conversation que les deux freres ont déjà eüe ensemble se renouvelle ; le pere se croit toujours aimé de ses enfans, & l'oncle ne cesse de les traiter d'ingrats, sur quoi Géronte lui dit ;

Tel à qui ma conduite inspire du mépris,

Pour en plus faire encor, n'a besoin que d'un
fils.

Ils donnent l'un & l'autre de très-bonnes raisons pour appuyer, l'un sa confiance, l'autre sa défiance ; en voici une

G de

2433 MERCURE DE FRANCE.

de Geronte, au sujet des peres qui ne donnent rien à leurs enfans :

Qu'arrive-t-il de-là ? plus de mal qu'on ne pense :

Nos fils impatients se ruinent d'ayance,^{10^e}
Et des Juifs obligeans, leur font à notre insçu,
Devorer l'héritage avant qu'il soit échû.

Sur le reproche que l'oncle fait au pere de s'être imprudemment dépouillé de tous ses biens en faveur de ses enfans, le pere lui répond qu'il le feroit encore s'il avoit à le faire, & que pour lui il en a assez d'une petite Maison des Champs qu'il s'est réservée, fondé sur cette maxime :

A peu d'ambition, suffit peu de richesse,
Et j'en l'aïsse l'usage à l'aimable jeunesse :
De l'or & de l'argent, source de tous plaisirs ,
La jouïssance est dûë à l'âge des desirs.

Pasquin vient annoncer à Geronte que ses fils viendront , mais que ce ne sera qu'après avoir pris le Caffé , ce qui donne lieu à son frere de persister dans son premier sentiment sur le compte de ses neveux. Grégoire, pere de Pasquin, arrive, en contrefaisant le triste ; il annonce à Geronte que le feu du Ciel est tombé sur sa maison des Champs, & l'a réduite en cendre

NOVEMBRE. 1728. 2489

cendre avec les Bestiaux & toute la ferme. Géronte frappé de cet accident, met toute son espérance en l'amour qu'il croit que ses enfans ont pour lui ; Angelique vient, il la prie de le suivre pour le consoler dans un malheur qu'il vient d'apprendre. Grégoire demande à Pasquin s'il n'a pas bien jouï son rôle : à merveille, lui dit Pasquin. Nerine vient pour apprendre à Pasquin ce qu'elle a fait de son côté ; elle le prie de faire retirer ce Manant ; cela embarrasse Pasquin, d'autant plus que Grégoire l'appelle son fils. Nerine commence à se douter que Pasquin lui en a imposé quand il s'est dit fils d'un riche Procureur ; Pasquin lui fait entendre que ce nom de fils n'est qu'un terme d'amitié. Nerine lui apprend en présence de Grégoire, dont elle ne croit pas devoir se défier, que les trois freres l'ont chargée, chacun en particulier, & à l'inscû les uns des autres, d'un Biller pour leur prétenduë Comtesse ; elle se propose d'en faire un usage que l'on apprendra dans les Actes suivans.

ACTE III.

Pasquin & Nerine se rendent compte des pieges qu'ils dressent à *Damis*, à *Valere*, & à *Erasme* ; ce sont les noms des

G ij trois

2490 MERCURE DE FRANCE.

trois Fils Ingats. Nerine apprend Pasquin que pour faire croire à chacun d'eux qu'il est préféré, elle va donner le billet d'Erasme à Valere, celui de Valere à Damis, & celui de Damis à Erasme, pour persuader à chacun des trois en particulier qu'Angelique lui sacrifie son Rival. Cela doit être accompagné d'une Lettre prétendue de la fausse Comtesse, par laquelle ils se croiront tous trois favorisez d'un rendez vous. Nerine voyant venir Grégoire, se retire pour aller exécuter sa fourberie.

La Scene qui se passe entre Grégoire & Pasquin, est interrompue par l'arrivée des trois freres. Pasquin les voyant venir, dit à son pere de feindre de la colere contre lui. La feinte est exécutée & réussit à merveille. Pour engager les trois freres à se fier à Pasquin, il leur dit que son pere se défie de lui, parce qu'il le croit dans leurs interêts, & pour se venger de cette défiance, il ajoute qu'il croit que leur pere est plus riche qu'il ne paroît, qu'il l'a entendu parler tout bas à son pere d'une heureuse arrivée de quelques Vaisseaux chargez. Les trois fils de Géronte se persuadent d'abord que c'est de l'or qui va pleuvoir dans leurs coffres. Pasquin les confirme dans cette croyance, & les quitte en leur promettant une fidélité

delité à toute épreuve. Ils font le partage du nouvel héritage , qu'ils supposent devoir monter à cent mille écus. Damis , comme l'aîné , en prend cinquante mille pour lui ; & Valere s'approprie la seconde moitié , de sorte que rien ne reste à Eraste. Ils vont tous trois faire un tour de jardin pour résoudre toutes choses avant que de voir leur pere qui les a mandez. Géronte vient avec Angelique qu'il veut rendre témoin de l'empressement que ses enfans témoigneront à l'acquitter avec Argante , en donnant la main à sa fille ; Angelique reste par defference. Les trois fils viennent , ils témoignent beaucoup de tendresse à leur pere par rapport aux nouveaux biens qu'ils en attendent ; le début de Géronte les entretient dans leur erreur , il leur déclare qu'il les assemble pour leur faire un present ; Eraste , dans la juste défiance qu'il a de la probité de ses freres , lui dit brusquement :

101 Vous ferez donc les parts.

Géronte leur dit que ce present ne regarde que l'un d'entre eux ; il ne leur parle qu'en passant de l'incendie de la maison des Champs. Vous n'avez donc plus rien , mon pere ? lui dit Valere. J'ay mes fils , lui répondit Géronte.

G iij Il

Il n'attend pas leur réponse & leur offre la main d'Angelique ; ils se la renvoyent de l'un à l'autre. Erasme , que ses deux freres pressent d'épouser Angelique , répond :

Mais voyez leurs procedez infames ,

Ils prenoient les écus & me laissent les femmes.

Il ajoute qu'il aime une Divinité à laquelle il veut être fidele & se retire. Géronte se console facilement de son refus , parceque c'est celui de ses enfans qu'il croit le moins digne d'Angelique ; il l'offre à Damis , qui lui déclare qu'il ne sçauroit l'accepter sans se faire un tort considerable par rapport à sa fortune ; & que dans la crainte qu'il a de quelque recherche , il a besoin de s'allier à des gens de condition qui le protegeront ; après ce refus il se retire. Valere s'excuse sur sa passion pour le jeu qui pourroit lui faire perdre en un jour tout ce qu'il a , & rendre Angelique malheureuse. Il ajoute qu'un des meilleurs partis de France se jette à sa tête , & qu'il seroit insensé s'il le refusoit. Géronte se rappelant le peu d'empressement qu'ils ont témoigné tous trois à réparer la perte qu'il vient de faire , n'attend pas que ce dernier le quitte comme ses deux freres ,
il

NOVEMBRE. 1728. 249

il le chasse lui-même de sa présence, en lui disant :

Sortez , vous me faites horreur.

Son frere qui arrive , & à qui il raconte ce qui vient de se passer entre ses enfans & lui, se réconcilie avec lui, & lui jure de ne le point abandonner & même de prendre soin du sort d'Angelique.

A C T E I V.

Erasme , celui des trois freres qui est Auditeur , se trouve le premier au faux rendez-vous que Nerine a donné à tous les trois par une Lettre circulaire fabriquée de sa main : il débute par ces Vers :

En attendant l'instant le plus doux de ma vie ,
Tendre Amour, en ces lieux soupire une Elegie ;

Charmante Amarillis , dont l'éclat sans pareil,
Me paroît comparable à l'éclat du Soleil.

Ton cher Myrtil t'attend sur l'herbete & la mousse :

Doux moment, moment doux, que ta douceur est douce !

Moment délicieux , s'il en fut jamais un ,
Hâte-toi ... maugrébleu du maudit importun.

Ses deux freres viennent coup sur coup.

G iiij Cha-

Chacun des trois se croyant en bonne fortune, veut écarter les deux autres; l'Officier se moquant de l'Auditeur qui se croit aimé de la Comtesse, lui montre son Billet qu'on lui a sacrifié. Le Financier venge l'Auditeur, en montrant à l'Officier le sien, dont on lui a fait un pareil sacrifice, & l'Auditeur achève la ronde en remettant entre les mains du Financier le troisième Billet qui n'a pas été mieux traité. Ce coup de Théâtre fait un plaisir infini dans l'exécution. Nerine qui les a trompez tous trois, & que l'Auditeur veut plaider comme voleuse & faussaire, arrive après; ils la saisissent en lui demandant raison de sa fourberie. Elle convient qu'elle est un peu friponne, mais qu'ils méritoient encore pis. Elle leur chante des injures, & s'échappe de leurs mains. Ils délibèrent entre eux sur ce qu'ils doivent faire, ils persistent à rechercher la Comtesse, & chacun d'eux se flatte de l'emporter sur ses Rivaux. La Comtesse survient à propos, à la faveur d'une nouvelle ruse de la façon de Nerine. Ils lui font leur déclaration d'amour; elle les traite comme des indignes & leur dit enfin que s'ils veulent recouvrer son estime, ils doivent commencer par expier leur ingratitude envers leur pere, qui est accablé de misere pour les avoir
en-

enrichis. A peine la Comtesse les a-t-elle quittez, que Pasquin vient pour surcroît leur apprendre que leur pere ne fait que rire avec le sien du refus qu'ils lui ont fait, d'où il conclut que c'est un piège qu'il leur a tendu pour voir s'ils étoient dignes des nouveaux avantages qu'il étoit prêt à leur faire; il ajoute que l'or roule chez Géronte, & qu'il vient de remettre une grosse somme à Grégoire pour en disposer à leur inscû; il s'offre à leur faire voir les sacs d'or & d'argent, en faisant monter par un escalier dérobé jusqu'à la chambre où Grégoire va s'ériger en nouveau Banquier. La chose est executée comme Pasquin l'a dit; Grégoire l'appelle, les trois freres sortent pour rentrer par l'escalier dérobé. Grégoire & Pasquin viennent avec une main pleine de sacs, dont il n'y en a qu'un qui soit rempli d'or. Tout cela est étalé sur une table; les trois fils ingrats dévorent cette proie des yeux. Grégoire en comptant son argent leur lâche des traits: en voici un:

Ils ont un cœur de fer, j'aurois un cœur de bronze:

Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze.

Les trois duppes ayant vû le prétendu magot, se retirent & Grégoire aussi. Il

G v est

2496 MERCURE DE FRANCE.

est bon de sçavoir pour l'intelligence de l'Acte suivant , que les trois fils , pour regagner les bonnes graces de leur pere , forment tous trois le dessein d'épouser cette même Angelique , dont ils ont refusé la main.

A C T E V.

Ce dernier Acte a paru le plus beau , & surtout le plus interessant de la Piece. C'est Angelique qui le commence avec Nerine. Cette Confidente paroît surprise de la profonde tristesse de sa chere Maîtresse , dans le temps qu'elle vient d'apprendre que les biens d'Argante , son pere , qu'on croyoit perdus , sont arrivez à bon port avec profit très-considerable. Cette nouvelle est de la façon du frere de Géronte , on auroit souhaité qu'elle fût vraie. Quoiqu'il en soit , Angelique rappelle tendrement la mort de son pere , dont sa tendresse pour elle a été la malheureuse cause ; elle n'a aucune sensibilité pour des biens dont elle doit jouir sans lui ; elle réfléchit encore sur l'extreme indigence de Géronte , qui a pris tant de part à son malheur , & finit cette Scene par le dessein de partager avec un si tendre ami , les biens que la fortune vient de lui rendre.

Avant que de regler les principaux incidents

évidens de la Piece, l'Auteur dénouë ceux qui leur sont subordonnez. Tel est le mensonge que Pasquin a fait à Nerine, en se faisant fils d'un Procureur; il est convaincu d'imposture, il reconnoît sa faute & sa Maîtresse & son pere lui pardonne en faveur de son repentir. Revenons à l'action principale.

Les trois fils ingrats ont remis chacun une somme très-considerable entre les mains de leur oncle, pour obtenir le pardon de leur pere qu'ils croient plus opulent qu'il n'a jamais été. Gêronte vient avec Angelique, & refuse genereusement les secours qu'elle lui offre, pour le dédommager des biens qu'il a prodiguez à des enfans ingrats. Ils viennent faire une tentative auprès de leur pere, soutenus en apparence de l'intercession de leur oncle; ils disputent à qui épousera Angelique. Gêronte qui voit bien qu'ils ont appris le changement de sa fortune, leur dit avec indignation que c'est devant cette Angelique qu'ils parlent, il leur apprend pour la premiere fois qu'il l'aime, & que cependant il a bien voulu leur sacrifier cet amour qui ne pouvoit la rendre heureuse. Il prie Angelique de lui pardonner cet aveu, d'abandonner des lieux qui ne sont pas dignes de la posseder; il dit en parlant de ses enfans :

G vj Je

Je ne suis plus leur pere.

Angelique lui répond en lui presentant sa main :

Vous le redeviendrez quand je serai leur mere.

Cette catastrophe a paru très-touchante. L'oncle fait entendre aux trois ingrats confondus , qu'ils ne doivent plus compter sur l'argent & les Billets qu'ils lui ont remis entre les mains sans en exiger de reconnaissance. Une juste frayeur est peinte sur leur visage ; mais Gêronte en agit plus genereusement qu'ils ne méritent & finit la Piece par ces Vers :

Je veux pourtant encor disposer enb on pere,
De ce que vous avez déposé chez mon frere ;
Ce que je vous enleve en cet heureux moment
Suffit & par delà , pour votre châtiment.

La coutume où nous sommes de faire part à nos Lecteurs des divers jugemens qu'on a portez sur les Ouvrages dont nous faisons l'Extrait , nous engage à ajouter que la Comedie des Fils Ingrats a paru très-bien versifiée. Le titre de la Piece a été generalement attaqué ; l'in-gratitude des enfans , a-t-on dit , se fait
veri-

veritablement connoître aux Spectateurs, mais elle ne paroît point aux yeux du pere, & c'est pourtant le pere qu'il s'agit d'en convaincre pour le guérir de la trop grande prévention qu'il a pour d'indignes fils, le refus d'une épouse sans biens & sans naissance, n'étant pas une preuve d'ingratitude : voilà ce que disent ceux à qui le titre ne plaît pas ; voici ce que répondent ceux qui le deffendent. Le silence, disent-ils, des trois fils, quand ils apprennent l'incendie de la maison des Champs est un refus formel. Supposé que leur pere ait senti leur ingratitude annoncée par ce froid silence, il n'a pas dû la laisser pousser plus loin en presence d'Angelique. Les Censeurs reviennent à la charge, & disent aux Apologistes, que si Géronte avoit jugé du refus par le silence, il n'auroit pas dû leur faire la proposition du mariage, sur tout en presence d'Angelique, à qui il falloit épargner la honte d'un refus. Cette seconde objection oblige les Deffenseurs du titre contesté, à dire que Géronte ne s'est rappelée ce silence qui tient lieu de refus, qu'après que ses enfans ont refusé la main qu'il leur offroit. De toutes ces contestations il a résulté que la Piece devoit être intitulée, *les Fils interessez*, ou *l'Ecole des Peres*. L'Auteur lui avoit déjà donné ce

dernier

2500 MERCURE DE FRANCE.

dernier titre : on ignore les raisons qui lui ont fait changer de sentiment. On convient que le fond de la Piece pourroit être mieux , mais l'Auteur a suppléé à ce deffaut par les beautez de détail. Au reste cette Comédie est remplie de mœurs & de sentimens , & il seroit à souhaiter qu'on nous en donnât souvent d'aussi instructives & d'aussi touchantes. Nous demandons grace pour quelques transpositions de Scenes , dont l'ordre peut être échappé à notre mémoire. Au reste cette Piece est excellemment représentée par le plus grand nombre des Acteurs. Les sieurs Quinault & Duchemin pere , y jouent les Rôles du pere & de l'oncle. Les D^{lles} le Couvreur & Quinault , ceux d'Angelique & de Nerine ; les sieurs du Breüil , du Fresne & d'Angeville , des trois Fils , & les sieurs de la Torilliere & Armand , Pasquin & Grégoire.

La Comedie nouvelle de M. de Boissy , paroîtra dans les premiers jours du mois prochain , sous le titre de *l'Impertinent malgré lui*.

Le 11. de ce mois , Fête de S. Martin , il y eut à l'Opera le Bal public qu'on donne tous les ans à pareil jour , qui continuë tous les Dimanches jusqu'aux Avents ,
&

NOVEMBRE. 1728. 2501

Se. qu'on reprend ordinairement à la Fête des Rois.

Le 9. on reprit le Ballet des *Amours de Protee*, pour être donné les Mardis.

Voici un article, qui, quoique triste, regarde les Spectacles.

Marie le Rochois, Pensionnaire de l'Académie Royale de Musique, & qui en qualité de premiere Actrice, a fait si long-temps les délices de la Cour & de Paris, mourut le 8. de ce mois, âgée d'environ 70. ans.

Elle étoit née d'une bonne famille de la Ville de Caën. Etant demeurée orpheline dès son bas âge, elle fut élevée par un de ses oncles, qui prit un grand soin de son éducation ; mais ayant eu le malheur de le perdre peu de temps après, la médiocrité de sa fortune & la grande voix qu'elle avoit reçue de la Nature, la déterminèrent à accepter les propositions qui lui furent faites en 1678. d'entrer à l'Académie Royale de Musique.

A peine parut-elle sur le Théâtre, qu'elle effaça les premieres Actrices qui l'avoient précédée. Jamais personne n'a possédé à un plus haut degré de perfection, le bon goût du Chant & de la belle déclamation. Elle a fait avec un succès prodigieux les premiers Rôles de tous les Opera

2502 MERCURE DE FRANCE.

Opera du celebre Lully , Pere de la Musique Françoisé , & depuis sa mort , plusieurs Opera modernes ont dû à cette grande Actrice une partie de leur réussite. On se souvient toujours de la façon noble & touchante dont elle jouïoit le Rôle d'Armide. Elle enlevoit & attendrissoit jusqu'à faire répandre des larmes, à une foule de Spectateurs , qui ne cessoient de l'admirer.

La douceur de ses mœurs égaloit de si rares dons de la Nature. Elle ne connoissoit point le sot orgueil qui enivre si souvent les gens à talens , quand ils sont dénués des qualitez du cœur & de l'esprit , qui seules peuvent les préserver de ce défaut. Elle donnoit des conseils aux Actrices qui avoient confiance à son goût , sans jamais se laisser aller à la basse jalousie d'envier les applaudissemens que méritoient celles qui ont brillé depuis sa retraite. Elle étoit tendre amie , une probité exacte , beaucoup de franchise , & le plus pur desintéressement , formoient son caractère & lui ont attiré l'estime constante de tous ceux qui sentent le prix des bonnes mœurs & des grands talens.

Elle a joint à ces qualitez morales , une patience très chrétienne dans les longues souffrances qui ont précédé sa mort. Elle fut enterrée le 10. Octobre dans l'Eglise
de

N O V E M B R E. 1728. 253
de S. Eustache, la Paroisse. L'Académie
Royale de Musique en corps, assista à
son Convoi & à ses Obseques, & lui ren-
dit ces tristes devoirs avec des regrets qui
font l'éloge de cette illustre deffunte. Elle
avoit quitté le Théâtre en 1698. Le feu
Roi l'avoit gratifiée d'une pension de
1500. livres sur l'Opera.

Les Vers qu'on va lire, avoient été faits
& adressez à la Demoiselle qui donne lieu
à cet article, elle y est très-bien caractérisée.

Aux sons de votre voix, l'ame la plus
stupide,

Des transports les plus vifs se sentoît agiter,

Le Spectateur toujours avide,

Au gré de vos accens se laissoit transporter,

Et les tendres fureurs d'*Arabonne* & d'*Ar-
mide*,

Sans vous auroient moins eu l'art de nous en-
chanter :

Mais vous sçavez plus que chanter ;

Quand vous parlez, la sagesse vous guide,

Rochois, & pour vous écouter,

On voudroit pouvoir arrêter

Du tems impetueux la course trop rapide.

Toujours délicate & solide,

Votre feu semble s'augmenter ;

Et

Et lorsque votre esprit décide ,
 On ne peut rien vous contester :
 Pour moi , vous me faites douter
 Que vous fussiez plus admirable ,
 Quand tout Paris charmé de vos accens,
 Vous donnoit le grand nom d'Actrice inimi-
 table ;
 Que lorsque dans le cours d'un entretien ai-
 mable ,
 Vous faites éclatter l'esprit & le bon sens,
 Mais d'une louange vulgaire ,
 Ne craignez point le fade encens ;
 Des éloges embarrassans ,
 N'auroient pas le don de vous plaire ,
 Et loin de vouloir vous gêner
 Par une vaine flatterie ,
 Rochois , à vous questionner ,
 Je borne ma galanterie.
 Vile des Dieux , dites-moi , je vous prie ,
 Peut-on soi-même se donner
 Ce goût exquis , ce pathétique ,
 Dont l'inconcevable pouvoir ,
 Pénètre un cœur , sçait l'émouvoir ?
 Qu'est-ce , en un mot , que la Musique ?
Simple

NOVEMBRE. 1728. 2503

Simple effet d'un heureux hazard ?

Present de la Nature ? ou triomphe de l'Art ?

Est-elle libre, ou dépendante ?

Comment avec tant de douceur ,

Toujours vive, toujours charmante ,

Sçait-elle triompher du cœur ?

Quel est cet attrait simpatique ?

Ce son attendrissant ? ce murmure flatteur ?

Ce doux je ne sçai quoi qui réveille, qui pique,

Que suit le trouble & la langueur ,

Et qu'on sent mieux qu'on ne l'explique ?

Mais j'en découvre les ressorts :

Le charme de la voix & l'effet du génie ,

Les plus touchans, les plus tendres accords

D'une délicate harmonie ,

Ne doivent leur impression ,

Qu'au sentiment , & qu'à la passion ;

Il faut sentir ce que l'on chante ,

Pour donner de l'émotion,

Une Actrice froide, indolente,

M'inspire de l'aversion ,

Et celle-là pour moi seule est intéressante ,

Qui joint à l'émulation

Des

2506 MERCURE DE FRANCE.

Des mœurs, de l'ame ,de l'entente ,
Et dont la noble ambition ,
Est de plaire au Public, de passer son attente ,
Et de tendre toujours à la perfection.
Jé veux que docile , attentive .
Elle mette tout à profit ,
Et que sentée autant que vive ,
Son jeu dépende moins de l'art que de l'esprit
Qu'elle m'enchaîne & me captive .
Qu'elle me contraigne à l'aimer .
Qu'elle sçache se transformer
En tout ce qu'elle représente ,
Qu'elle sache peindre , animer .
Frapper , saisir mon cœur , l'attendrir , l'en
flâmer,
Et par une action touchante ,
S'efforce plus à me charmer ;
Que par une voix éclatante:
Je blâme donc , & ne puis trop blâmer
Celle qui négligeant l'instinct & la nature ,
N'oseroit s'affranchir du joug de la mesure.
Le goût & la vivacité
L'emportent pour le caractère
Sur une froide propreté.

Chanté

NOVEMBRE. 1728. 2507

Chanter mal quelquefois est un moïen de plaire.

Loin ces gens dont l'humeur austere,

Veut que le chant soit toujours concerté.

Parlez au cœur plus qu'à l'oreille,

Acteurs, si vous voulez me causer du transport;

La régularité m'endort,

Un écart heureux me réveille,

Je cherche à m'attendrir, & non pas à juger.

Quand on me plaît, on me contente,

Je veux sentir & partager

La douleur, le plaisir, la crainte & le danger

De celle ou de celui qui chante.

Mais insensiblement je me laisse engager

A donner des conseils sur un Art que j'ignore

En pais inconnus c'est vouloir voyager;

Je ferai mieux : il en est temps encore,

De m'arrêter au Port & de me dégager

D'une entreprise où je m'égare,

Lorsque l'on ne sçait pas nâger,

On doit craindre le sort d'Icare.

Nous avons dit dans le Mercure de
Mars 1725. page 614, & dans celui
de Decembre 1727. 2. vol. page 2941.
qu'elle

2508 MERCURE DE FRANCE.

quelles étoient la disposition & la décoration de la Salle du Concert du Château des Thuilleries. Elle est présentement totalement changée. Au lieu de six rangs de Gradins qui s'élevoient extrêmement , dont les appuis étoient d'une hauteur incommode , & qui n'occupent qu'un des côtez & une partie du fond de cette Salle , on a fait regner tout autour avec symétrie trois rangs de Gradins d'une portion d'octogone regulier. On a construit dans deux côtez de cet Octogone , au-dessus des Gradins , deux Tribunes qui couvrent deux angles de cette Salle , & dont les arcades servent à lier les ornemens qui surmontent ces Gradins.

La Perspective qui ne remplissoit que l'étendue de l'orchestre est présentement accompagnée de morceaux d'Architecture qui remplissent quarrément les deux autres angles de la Salle , & viennent se joindre aux deux extrémités des Gradins.

On a pratiqué six escaliers qui distribuent commodement à tous les Gradins , que des Consoles partagent en divisions de quatre & cinq places.

On monte aux deux Tribunes par deux escaliers extérieurs à la décoration de la Salle , & de ces mêmes Tribunes , dans les appuis desquels on a fait deux portes ,

ON

On peut descendre dans toutes les parties des Gradins , pour éviter la difficulté de traverser le Parquet lorsqu'il est rempli , & qu'on est arrivé trop tard.

On a observé de construire solidement sur de forts rouleaux toute la partie des Gradins qui occupe le passage des Appartemens , afin de les rendre mobiles , & de dégager entierement ce passage en cas de besoin.

La porte de cette espece d'Amphitéatre se trouve à présent placée dans le milieu , & en présente d'un coup d'œil toute la disposition , dont le Public a paru très-content.

Dans un des panneaux à gauche qui décorent cette Salle , on a mis cette Inscription :

Sic Davidis aula sonabat.

Tous les rapports qu'elle renferme ont paru justes & sensibles.

Le premier de ce mois, Fête de la Toussaint , le Concert Spirituel recommença dans cette Salle ; on y joüa plusieurs Pièces de symphonies choisies , & très bien executées ; on chanta après le Motet *Benedixisti , Domine* , de M. Couperin , Organiste du Roi. Les S^{rs} le Clerc & Blavet jouèrent séparément des Concerto sur le Violon & la Flute , qui furent

2510 MERCURE DE FRANCE:

furent très-goutés. Le Concert fut terminé (à cause de la veille des Morts) par le *De profundis* de feu M. de la Lande.

Le 3. on donna le divertissement de la *Chasse du Cerf*, mis en Musique par M. Morin, dans laquelle la D^{lle} Antier & le sieur Tribou, chanterent quelques récits qui firent beaucoup de plaisir. La D^{lle} le Maure chanta ensuite avec beaucoup de justesse la Cantate du *Printems*, mise en Musique par M. Burette. Le *Magnus Dominus*, Motet de M. de la Lande, termina le Concert.

Le 8. on chanta l'*Union de la Musique Italienne & François*, Divertissement mis en Musique par M. Battistin. La D^{lle} Antier chanta la Cantate d'*Alphée & Arethuse*, de M. Clerambaut, & on finit par le Motet *Notus in Judæa*, dans lequel les D^{lles} Antier & le Maure, & le sieur Tribou, chanterent avec beaucoup d'applaudissement.

Le 10. & le 15. on chanta les *Amours de Silene*, divertissement bachique de M. Mouret, qui fut fort goûté & applaudi, de même que les récits que chanterent la D^{lle} Antier & le sieur Chassé. La D^{lle} le Maure chanta la Cantate d'*Orphée* avec de grands applaudissemens, &
on

NOVEMBRE. 1728. 251
on finit par le Motet, *Quare fremue-*
runt, &c.

Le 17. on donna le même Divertisse-
ment, qui fut chanté le 8. avec la mê-
me Cantate & le même Motet. Les sieurs
le Clerc & Guignon jouèrent deux *Con-*
certo séparément qui charmerent tout le
monde, & la D^{lle} le Maure chanta seule
un morceau d'un Divertissement de M. de
Blamont, qui fut très-gouté & ap-
plaudi.

Le 22. une nouvelle Cantate intitulée :
le Berger fidele, fut chantée par la D^{lle} le
Maure, elle est de la composition du
sieur Rameau. Les sieurs le Clerc &
Guignon s'attirèrent des nouveaux ap-
plaudissemens dans le *Concerto* qu'ils
jouèrent, & on finit par le Motet *Ma-*
gnus Dominus de feu M. de la Lande.



NOUVELLES DU TEMPS.

*LETTRE écrite de Constantinople le 15.
Août 1728. sur les Affaires de Per-*
se, &c.

Vous m'ordonnez, Monsieur, de conti-
nuer de vous faire part des nouvelles les
plus remarquables de ce Pays-ci ; si elles sem-
blent

blent n'intéresser guères les affaires d'Europe, elles y influent indirectement, & peuvent avoir des conséquences importantes.

Depuis ma dernière * Lettre du 29. Juillet dernier, la principale négociation qui est sur le tapis, roule sur les affaires de Perse. Vous sçavez que dans le tems que M. le Marquis de Bonnac étoit Ambassadeur en cette Cour, la France a été Médiatrice d'un Traité conclu entre l'Empire Ottoman & la Moscovie; Traité fait pour soutenir la justice, c'est-à-dire, pour chasser du Trône de Perse l'Usurpateur, & pour y faire remonter le Prince Thamas, qui depuis la perte d'Ispaham s'étoit retiré dans la Province de Mazandran; & aussi pour régler les limites des Conquêtes faites ou à faire dans la Perse par ces deux Puissances.

Ce Traité n'a pas eu lieu, les Russes n'ayant donné aucun secours aux Turcs, comme ils l'avoient promis, étant d'ailleurs arrivé des difficultez au sujet des limites. Les Turcs de leur côté poursuivirent leurs conquêtes depuis la Georgie jusqu'à Hamadan, & firent enfin la paix avec Acheraf-Kan, trouvant plusieurs prétextes pour rompre leur engagement avec les Moscovites. Ces deux Nations se reprochent réciproquement d'avoir manqué à la parole donnée, mais tout cela n'opère rien dans le fond.

Cependant le Prince Thamas fit sçavoir, il y a quelque-tems, à la Porte & au Czar, qu'il étoit en état de repousser & de combattre Acheraf son ennemi, les priant en même-tems de ne prendre aucun parti dans cette

* Cette Lettre est imprimée dans le *Mercur* de Septembre page 2096.

querelle, & de garder une exacte neutralité. promettant aussi de les laisser jouir paisiblement des Provinces conquises en Perse. Ce Prince sortit en effet peu de tems après du Mazandran avec une puissante Armée, mais sa premiere operation fut d'aller attaquer Ali, Pacha de Tauris, qui se deffendit vigoureusement avec le peu de Troupes qu'il avoit, & fut enfin entierement défait.

Depuis ce tems-là, la Porte a résolu de faire passer en Perse avec son Armée, le Seïaskier Achmet, Pacha de Babilone, pour secourir en cas de besoin Acheraf-Kan contre le Pr. Thamas; & d'envoyer en même-tems deux Ambassadeurs à ces Princes, l'un à Acheraf pour se lier plus étroitement avec lui, l'autre au Pr. Thamas pour lui demander raison de son hostilité.

D'un autre côté, le Résident de Moscovie fait ici de vives representations pour obtenir l'exécution & la confirmation du Traité fait par la Médiation de la France, Traité que les Turcs reprochent aux Moscovites d'avoir eux-mêmes violé, s'étant tenus dans l'inaction pendant que les premiers étoient livrez à des Guerres continuelles, qui leur ont coûté bien du sang & des sommes immenses. Les choses en cet état, on voit que ces deux Puissances soutiennent aujourd'hui deux partis differens; les Russes voudroient rétablir le Pr. Thamas, leur Allié, sur le Trône de Perse; les Turcs souhaitent d'y conserver Acheraf, leur Confederé, & leur Confrere de Religion.

Vous voyez, Monsieur, par ces dispositions, que jamais Etat ne s'est trouvé comme la Perse se trouve aujourd'hui, accablé de tant de calamitez; déchirée par des Guerres

Hij 12-

intestines, opprèssée par des Tirans, envahie par tous ceux qui la confinent : le Pr. Thamas à la tête d'une Armée, aspire à la Couronne de ses Ancêtres, le Pr. Ismael, son cadet, prétend être préféré, comme plus capable du Gouvernement. Acheraf travaille à se maintenir dans son usurpation, les Turcs & les Russes veulent conserver leurs Conquêtes, plusieurs Gouverneurs de Provinces se sont soulevés, & travaillent à la faveur des troubles à se rendre indépendans. Enfin, la Perse est un exemple à toutes les Monarchies, que les plus grands Empires sont sujets à être renversés en peu de tems, quand leurs Maîtres, abandonnant les bonnes maximes, se livrent au luxe, à la débauche, à l'oisiveté, à l'injustice & à la cruauté, comme ont fait les derniers Rois de Perse.

Cependant j'ai bien de la peine à croire que l'ancienne domination ne reprenne tôt ou tard le dessus en Perse; les Persans sont des peuples difficiles à contenir dans l'obéissance à un pouvoir étranger, fiers & superbes, haïssant toutes les autres Nations, attachés à leur Secte d'Ali avec le dernier entêtement, enfin adorant leurs Rois légitimes comme des Divinitez. Il est d'ailleurs très-difficile, tant aux Turcs qu'aux Moscovites, de faire le transport des Troupes & des munitions nécessaires, y ayant, surtout du côté des premiers, des pays immenses à traverser, & des incommoditez affreuses à surmonter; de sorte que de cent Soldats Turcs, à peine peut-il en arriver 20. en Perse.

Ainsi, Monsieur, vous voyez que j'ai lieu de penser autrement que ne fait le nouvel Historien de la dernière Révolution de Perse, imprimée à Paris, dont je n'ai pas encore ou

NOVEMBRE. 1728. 2519

Le tems de faire la lecture entiere ; vous voyez ,
au moins , que ce qu'il dit à la fin de sa pre-
miere Préface , à l'égard du Pr. Thamas , *qui ,
depuis la conclusion de la paix entre les Turcs
& les Aghuans , ne donne plus , selon lui ,
aucun signe de vie ; est tout-à-fait contraire à
la verité. On ne peut pas donner un plus grand
signe de vie que d'assembler une puissante Ar-
mée , de livrer une Bataille , & de la gagner .
Comme a fait le Prince Thamas peu de tems
après cette Paix. On ne peut donc pas dire
si affirmativement que dans la situation pré-
sente des Affaires , les droits si bien fondez
de ce Prince , lui sont plus onereux qu'ils ne
peuvent lui être utiles , comme le pense & le
dit cet Historien.*

Les affaires de Tartarie tendent à la tran-
quillité ; le fameux Sultan Deli , qui suivi
de 200. mille hommes , sembloit menacer
toute la terre , & qui se croyant au-dessus de
Genghiskan & de Tamerlan , se promettoit
de porter la terreur jusqu'à Rome , s'est à la
fin humilié , & traite actuellement avec la
Porte pour se soumettre à l'Empire Ottoman
aux meilleures conditions qu'il pourra obte-
nir. Cet Empire est aujourd'hui très-floris-
sant , les grandes richesses que l'Econome du
G. S. avoit amassées depuis 25. ans , ont aug-
menté considerablement par la nouvelle dé-
couverte qui a été faite depuis trois ans de
Mines d'or & d'argent du côté d'Erzerum. On
dit qu'elles sont si riches , qu'elles égalent
celles du Potosi. Le G. Vizir se gouverne tou-
jours avec une grande moderation , & son
Ministere doit naturellement servir de règle à
ses Successeurs. Je suis , Monsieur , &c.

On a appris que la maladie contagieuse avoit

H iij re.

2516 MERCURE DE FRANCE.

recommencé à Constantinople , & qu'elle y faisoit de grands ravages , mais qu'on jouissoit d'une parfaite santé dans presque toutes les Isles de l'Archipel.

On mande de cette Capitale de la fin du mois de Septembre dernier , qu'il y avoit plus d'un mois que le G. S. n'étoit pas sorti du Serail , où S. H. étoit retenuë par une maladie de langueur , qui la met hors d'état de s'appliquer aux affaires. On assure cependant que ce Prince est beaucoup mieux depuis l'arrivée d'un Medecin du Caire , mandé par le Gr. Vizir.

Un Courier dépêché de Tauris , a apporté au Gr. Viz. la nouvelle de l'arrivée d'un Ambassadeur du Pr. Thamas , fils du Roi de Perse detroné , qui est chargé de pleins pouvoirs , pour traiter d'un accommodement avec les Ministres du Gr. S. Le bruit a couru depuis à Constantinople , que ce Prince avoit déjà fait plusieurs Conquêtes , & que son Armée étoit beaucoup plus nombreuse que celle du Roi de Perse. On a aussi fait courir le bruit qu'Aly, Pacha de Tauris , avoit mis en déroute l'Armée de Schah-Ismael , nouveau prétendant à la Couronne de Perse , qui paroissoit se disposer à entreprendre le siège de cette Ville.

Les bruits répandus d'une nouvelle victoire remportée par le Pr. Thamas n'ont pas été confirmés , & les dernieres Lettres d'Ispaham ne marquent point l'arrivée de ce Prince dans la Perse , & ne font nulle mention des puissans secours qu'on publioit qu'il avoit obtenus du Grand Mogol.

Russie

RUSSIE.

LA Princesse Menzikoff a envoyé à Moscou un Gentilhomme chargé d'un Placet que S. M. Cz. n'a pas voulu recevoir, mais elle a fait sçavoir à cette Dame qu'elle lui permettoit de se promener avec ses enfans dans les Jardins du Château d'Oranienboom, & même de chasser deux fois la semaine dans les environs; qu'outre les revenus de cette Seigneurie dont on lui faisoit la jouissance, on lui feroit toucher encore cent Roubles par semaine, à condition cependant de ne pas s'éloigner, de crainte qu'on ne la soupçonnât de vouloir s'échapper pour aller joindre son époux dans le lieu de son exil. Cette grace accordée avoit donné lieu à quelques bruits sur ce qui regarde le Pr. Menzikoff, mais ils ont été détruits par les nouveaux ordres donnez au Gouverneur de Tobolskoy de faire garder ce prisonnier d'Etat plus étroitement que jamais.

Le Czar a ordonné que la Maison de la Princesse Elizabeth seroit augmentée de toutes les personnes qui étoient auprès de la feuë Duchesse d'Holstein, sa sœur, & qu'elle jouiroit des mêmes appointemens, &c.

On n'a point reçu la confirmation de la défaite de l'Armée du Sultan Acheraf par les Troupes du Prince Thamas, dont on avoit eu les premiers avis. D'autres Lettres de la Frontiere de Perse, portent que ce Sultan avoit fait promettre au Prince Gallitzin d'envoyer incessamment à Chamacki deux Députez chargés de pleins-pouvoirs pour conclure un Traité de paix avec S. M. Cz. sur quoi on a envoyé M. Soltikoff, Ajudant General, à Der-

H iij bent,

bent, avec des instructions & les pouvoirs nécessaires.

On a publié à Petersbourg une Déclaration qui permet aux Etrangers de prendre intérêt dans le Commerce qu'on a dessein d'établir avec la Chine & la Perse. Ils jouiront des mêmes Privileges que les Sujets du Czar, & ne payeront que les droits accoutumés.

Le bruit court que le Comte de Wratislaw, Ambassadeur Extraordinaire de l'Empereur, a réussi dans ses négociations, & qu'on a signé depuis peu à Moscou un Traité par lequel le Czar est convenu de tenir un corps de 20000. hommes, prêt à marcher pour le service de l'Empereur, toutes les fois qu'il en aura besoin : on ajoute que par ce même Traité, les Marchandises des Pays Héritaires de S. M. I. ne pourront jamais être interdites du Commerce sous quelque prétexte que ce puisse être, & qu'elles seront exposées en vente dans les principales Villes de Moscovie, sans payer aucuns droits.

Le Roi de Pologne a envoyé au Czar le Cordon de l'Ordre de l'Aigle blanc; le Comte de Wratislaw, Ambassadeur de l'Empereur à Moscou, ayant été nommé par S. M. Pol. pour revêtir S. M. Cz. de cet ordre, ce Ministre se rendit au Palais le 17. du mois dernier pour s'acquitter de cette Commission. Après la cérémonie qui fut faite avec beaucoup de magnificence, M. le Fort, Envoyé du Roi de Pologne, remit au Czar un Cordon du même Ordre, pour en revêtir le Prince Jwan Dolhorucki, son Grand-Chambellan. Ensuite S. M. Cz. se rendit dans la Salle des Festins, où il y eut un repas magnifique auquel l'Ambassadeur de l'Empereur, & l'Envoyé de Pologne furent invitez. On tira 15. coups

NOVEMBRE. 1728. 2519

Coups de Canon à chaque santé qui fut bûe de S. M. Cz. & de S. M. Polonoise, neuf coups à la prospérité de l'Ordre de l'Aigle blanc, & quinze autres coups à la continuation de la bonne intelligence des Puissances dont on avoit bû les santez.

Le Contre-Amiral Breda arriva de Kiel à Peterbourg le 26. Octobre avec une Frégate, à bord de laquelle étoit le corps de la feuë Duchesse d'Holstein, qu'on mit le lendemain en dépôt dans l'Eglise de la Trinité, la cérémonie des obseques ne devant se faire qu'au retour du Czar.

Il est arrivé des Fonderies d'Olonitz plusieurs Bâtimens chargez de diverses munitions de Guerre, qui ont été mises dans l'Arcenal de Peterbourg, où il y a presentement 3000. Canons de fer, 1300. de Bronze, plusieurs Mortiers & une grande quantité de Bombes & de Boulets.

ALLEMAGNE.

LE 20. & le 21 du mois dernier, L. M. F. accompagnées des Archi-Duchesses, du Cardinal, Archevêque de Vienne, & des Seigneurs & Dames de la Cour, en grands manteaux & Mantes de deuil, assisterent dans l'Eglise Aulique des Augustins Déchauffez, aux Vigiles des Morts, & au Service Solennel qui y fut célébré pour le repos de l'ame de la Reine de Sardaigne, & auquel l'Evêque de Vefprin officia pontificalement.

Le bruit court que l'Empereur a résolu de former une maison pour le Prince Héritaire de Lorraine, sur le pied de celles des Princes puînés de la Maison d'Autriche.

Le Comte Louis-Thomas-Raimond d'Har-

H v 22ch,

2520 **MERCURE DE FRANCE.**
rach, Grand Ecuyer Héritaire de la Haute
& Basse Autriche, partit de Vienne le 8. de
ce mois pour aller prendre possession de la Vi-
ce-Royauté de Naples.

ITALIE.

ON apprend de Naples qu'on y a célébré
la naissance de l'Empereur avec beaucoup
de magnificence. Le 2. du mois dernier, au
matin, on y chanta le *Te Deum* à plusieurs
Chœurs de Musique, l'après-midy on éleva
dans la Place du Palais une Décoration qui re-
présentoit *les Géans foudroyez*. Il sortoit une
Cascade du sommet de la Montagne, & des
Fontaines de vin des quatre côtez. Le soir,
cette Décoration fut abandonnée au peuple,
auquel le Viceroy fit distribuer du pain & des
viandes cuites.

Les Cardinaux chargés des affaires du Roi
de France, de l'Empereur, & du Roi d'Es-
pagne à Rome, eurent au commencement du
mois dernier une longue Conférence avec le
Cardinal Lercari, Secrétaire d'Etat, auquel
ils firent part des instances qu'ils étoient char-
gés de faire pour procurer la dignité de Car-
dinal aux Nonces qui sont à Paris, à Vienne,
& à Madrid.

Le 16. du mois dernier, on commença à
Venise, par ordre du Senat, des Prières pu-
bliques dans l'Eglise de S. Marc, pour deman-
der à Dieu la cessation de la pluye, qui a fait
déborder les Rivières de terre ferme, ce qui a
causé des dommages très considérables dans
les Campagnes. On a fait fermer pour quel-
ques jours les trois Théâtres sur lesquels on
représentoit des Pièces nouvelles pour le di-
vertissement des Nobles, & des autres habi-
tans

rans qui n'ont pû aller cette année à leurs maisons de Campagne.

Le 9. du mois dernier, le Cardinal Ottoboni fit répéter sur le Théâtre de son Palais le premier Acte d'un nouvel Opera, en présence du Prince Pamphile, du Duc d'Aquasparta, de la Duchesse de Fiano & de plusieurs autres personnes de distinction. Les Cardinaux Caraffa & Coscia, ont fait venir un célèbre Musicien de Naples pour composer le premier Opera qu'on représentera le Carnaval prochain sur le Théâtre d'Alibert. Les Propriétaires des Théâtres de Venise ont pris des engagements avec deux des plus célèbres Musiciens de Florence, auxquels ils ont promis de payer 1100. Louis d'or à la fin du Carnaval, outre les frais de leur voyage.

On mande de Milan du 14. Octobre, qu'on avoit arrêté les Comtes de Visconti, Landriotti, Gonsaloniere & Pedrezino qui s'étoient battus en duel deux contre deux, que ces deux premiers avoient été conduits à la Citadelle, & les deux autres au Château de Pavie, & qu'on instruisoit leur Procès.

Les Lettres de Gênes portent que la République avoit nommé quatre Nobles & quatre Dames pour accompagner en son nom le Prince Héritaire de Modene, & la Princesse son épouse, pendant le séjour qu'ils doivent faire à Gênes, où l'on croit qu'ils passeront l'hiver.

Le 18. Octobre on arrêta à Rome par ordre du Pape, une Religieuse Espagnole de Saragosse qui s'étoit sauvée de son Convent; mais cette Religieuse ayant déclaré qu'elle avoit été contrainte de faire ses vœux, le Pape l'en a relevée, & lui a permis de se marier.

Et vj Le

2522 MERCURE DE FRANCE.

Le Pape a fait présent au Cardinal Coscia d'une Aiguïere d'or du poids de six marcs , & d'une Soucoupe de même métal. S. S. fait faire actuellement une Pendule de Cabinet qu'elle a dessein de lui donner , & elle l'a chargé des deux Doüanes de Rome.

On mande de Naples que sur la fin du mois dernier , le Tonnerre étoit tombé sur le Palais du Prince de Caserte , & qu'il y avoit tué six personnes & blessé quatre autres.

Le 2. du mois dernier , on publia à Messine un Edit de l'Empereur pour la franchise du Port de cette Ville.

On écrit de Turin que malgré les sollicitations de la Cour de Rome , le Roi de Sardaigne avoit résolu de garder à son service deux Régimens Protestans qu'on souhaitoit qu'il congédiât.

P O R T U G A L.

LE Roi a permis à M. Bichi , ci-devant Nonce du Pape en Portugal , de sortir de ses États , & de se rendre à Madrid pour y conferer avec M. Aldobrandini , Nonce de S. S. mais S. S. a fait défendre en même tems à tous les Gouverneurs de ses Places Frontières , de laisser passer aucun Etranger qu'on pût soupçonner d'être chargé de quelque négociation de la part du S. Siege. Cependant le bruit court que les differends du Roi avec le S. Siege seront accommodez dans peu ; que M. Bichi retournera à Rome pour y faire la soumission qu'on exige de lui , & que M. Fierao , son Successeur , prendra incessamment le caractère public de Nonce à Lisbonne.

Le Commandant de la Balandre , *la sainte Anne* , revenue à Lisbonne depuis peu de la
Baye

NOVEMBRE 1728. 2523

Baye de tous les Saints, a rapporté qu'il étoit arrivé dans cette Baye un Vaisseau de guerre des Indes Orientales, par le Capitaine duquel on avoit appris que Dom Jean Suldanha de Gama, Viceroy de Goa, vivoit en très-bonne intelligence avec les Rois voisins des établissemens Portugais; que le Roi de Par, dont les Etats sont situés sur la Côte de l'Étiopie Orientale, s'étoit volontairement soumis à payer un tribut à S. M. Portugaise; que les Arabes, cy-devant Alliez du Souverain de Mascate, continuoient de lui être rebelles, & que dans cette guerre civile on comptoit qu'il avoit déjà péri plus de 300. mille personnes.

ESPAGNE.

ON apprend de Cadix, qu'on en devoit faire partir 2000. Matelots pour la Corogne, & qu'il y avoit à S. Andero trois Vaisseaux de guerre & deux Fregates, prêts à mettre à la voile. Ces Lettres ajoutent que l'Escadre du Roy, équipée depuis peu à Cadix, étoit composée de 18. Vaisseaux de ligne, & qu'elle en devoit partir pour se joindre à celle qu'on équipe à la Corogne. On a levé depuis peu en Catalogne 1500 Matelots pour le service des nouveaux Vaisseaux qui ont été construits dans les differens Ports d'Espagne.

On apprend par les Lettres de sainte Croix en Barbarie, que Muley-Hamet-Debi & Muley-Abdemelec, s'étoient livré une bataille, dans laquelle le premier étoit demeuré vainqueur; que la suite de cette victoire avoit été la réduction de Miquenez, dont toute la Garnison & les Habitans avoient été passés au fil de l'épée, malgré la Capitulation; que le Favori de Muley-Abdemelec, qui avoit le plus

COR.

524 MERCURE DE FRANCE.

contribué à le faire proclamer Roi il y a environ six mois , avoit été attaché à une Croix , & son corps coupé par morceaux avec toute la cruauté imaginable ; que les Noirs , auteurs de cette dernière révolution , favorable à Mulley Hamet-Debi , étoient allez assiéger Fez , où le frere de ce Prince s'étoit retiré après sa déroute ; qu'ils avoient menacé les Habitans de ne leur faire aucun quartier s'il ne le livroient , & qu'on ne doutoit point que cette Ville n'eût été prise d'assaut.

GRANDE BRETAGNE.

M^R Joseph Como , Agent du Duc de Parme , qui avoit eu ordre de sortir du Royaume , à cause des avis reçus que ce Prince avoit fait rendre au Chevalier de S George des honneurs qui pouvoient déplaire au Roi , est revenu depuis peu à Londres , où il continuera de prendre soin des affaires du Duc de Parme , parce que ce Prince a déclaré par une Lettre écrite pour sa justification , qu'il n'avoit fait traiter le Chevalier de S. Georges que comme un proche parent invité à se trouver à la cérémonie de ses Nôces.

On a reçu avis d'Exeter, que le Duc de Ripperda y étoit arrivé le 15. du mois dernier , & il en étoit parti le surlendemain pour Londres , où il arriva le 23. Il a pris son logement chez le Capitaine Hen , dans la rue de Buri Piccadilli. Il n'a à sa suite que la femme Espagnole qui lui a facilité son évasion , un Soldat Espagnol Invalide & un Domestique Hollandois : le Roi a défendu à tous les Ministres d'avoir aucune communication avec lui.

On a appris par les derniers Vaisseaux revenus de la Jamaïque , que les Gallions d'Espagne

NOVEMBRE. 1728. 2529

gne étoient arrivés à Porto-Bello, pour y charger les matieres d'or, & d'argent qu'on y a mises en dépôt, & qu'ils en devoient partir incessamment pour retourner à Cadix avec les Vaisseaux de guerre qu'on leur a envoyez pour leur servir d'escorte.

M. Price, celebre Architecte, a présenté aux Commissaires pour la construction d'un Pont sur la Tamise, un modèle de Pont de pierre de treize Arches, avec un Plan pour l'exécuter, & on a résolu dans la dernière Assemblée des Commissaires établis pour la construction de ce Pont, d'accorder une indemnité de 9000. livres sterlins, une indemnité payée à la Duchesse Douairiere de Marlborough, à l'Evêque de Londres & aux autres Propriétaires du Bac entre Fulham & Putney..

L'envoyé de la Regence de Tripoli est allé voir au Palais de Somerset, la nouvelle Machine de Musique appelée *le Théâtre des Muses*, qui est faite depuis peu & qui passe pour la plus belle & la plus singuliere Machine qu'on ait vûe jusqu'à present en Europe.

Les trois personnes qui doivent servir de témoins à la prochaine Session du Parlement contre le Duc de Wharthon, accusé de haute trahison, ont été transférées de chez les Messagers d'Etat, qui les avoient à leur garde, dans la Prison de Gate-house.

Le 27. du mois dernier, le Maire, les Aldermans & les principaux habitans d'Yarmouth, dans le Comté de Norfolk, se rendirent à Windsor, & presenterent au Roi, selon la coutume annuelle, conformément à la Charte de cette Communauté, un grand pâté de Haran & deux autres aux Secretaires d'Etat.

On a scellé depuis peu une Commission du Roi, qui permet aux Commissaires de l'Ambassade

rauté de faire saisir tous les Vaisseaux d'Océ-
tende qui malgré la suspension de l'octroi
accordé par l'Empereur, iront furtivement
trafiquer dans les Indes Orientales.

HOLLANDE, PAYS-BAS.

ON a appris que le 4. de ce mois, l'Electeur
de Cologne avoit été élu Evêque & Prin-
ce d'Osabrug.

On apprend de Bruxelles, que l'Archi-Du-
chesse assista à la premiere representation de
l'Opera Italien de *Lucius Papirius*, qui fut
donné *gratis* à l'occasion de la Fête de S. Char-
les, dont l'Empereur porte le nom : toute la
Ville fut illuminée, on fit plusieurs décharges
d'Artileries, &c.



MARIAGES, NAISSANCES

Des Pays étrangers.

ON a appris de Francfort, que le Land-
grave de Hesse Hombourg, avoit épousé
le 25. du mois dernier, la Princesse de Nassau-
Sarbruck.

Le 6. Octobre, le Duc Ferdinand de Ba-
viere, tint à Munich sur les Fonts de Baptême,
au nom du Roi de France, le Prince dont l'E-
lectrice est accouchée, qui fut nommé Joseph-
Antoine-François de Paule-Georges-Bennon-
Marie.

Le 14. au matin, la Princesse Altieri accou-
cha à Rome d'une fille qui fut baptisée le len-
demain dans l'Eglise de sainte Marie, & tenue
sur les Fonts par le Cardinal Alexandre Al-
bani, au nom du Card Camerlingue son frere.

IN-

INCENDIES.

Sur la fin du mois dernier, le feu prit au Village de Hellendal dans le Comté de Schleiden, qui appartient au Comté de la Marck, Lieutenant General des Armées du Roi de France, & Chevalier de ses Ordres. Malgré les secours qu'on y apporta, l'Eglise & 125. maisons furent réduites en cendres, ainsi que le charbon, les grains & les autres provisions des habitans.

Le 17. du mois dernier, la petite Ville d'Alendorf, dans le Landgraviat de Hesse-Darmstadt, fut réduite en cendres en trois heures de temps, n'y ayant eu que 22. maisons de sauvées.

On apprend de Genève, qu'il y eut le mois passé un grand incendie à Megere dans la Tarentaise, qui consuma, outre 110 maisons, la grande Eglise, la Maison des Jesuites & le beau College que le General de S. Amour y avoit fait bâtir.

Le 4. de ce mois, le feu prit en trois differens endroits de Vienne, mais il n'eut aucune suite; la Maison des Chevaliers de l'Ordre Teutonique fut seulement un peu endommagée.

On écrit de Venise, que le 17. du mois dernier au soir, le feu prit dans un Bourg de Terre-ferme, voisin de cette Capitale, où il consuma huit maisons & quelques granges. Sur la fin du même mois, le feu prit à la Boutique d'un Tonnelier; & s'étant communiqué aux maisons voisines, il y en eut sept ou huit de brûlées. L'incendie auroit été beaucoup plus considerable, sans les secours qu'on y apporta par ordre

2528 MERCURE DE FRANCE.

des Officiers de l'Arcenal, qui craignoient que le feu ne s'y communiquât.

Le 20 du mois dernier, vers les huit heures du soir, le feu prit à Copenhague, à une petite maison voisine de la Porte de l'Ouest; le vent qui étoit violent ce jour-là & la difficulté qu'on a de trouver de l'eau dans ce quartier de la Ville, furent cause que le feu se communiqua très-vîte à toutes les autres maisons de la ruë. Il fut porté ensuite, soit par le vent, soit par des gens mal intentionnez, dans la ruë Neuve, le Marché d'Amacker, la ruë de Coopmacker, celles des Soyes & de Gotter & dans le Jardin de Rossembourg. L'Eglise Allemande, celles de sainte Marie & du S. Esprit, l'Eglise Ronde, celle des Réformez, la Maison des Orphelins, l'Hôtel de Ville, l'Université, les Maisons des Professeurs, les deux Palais de la Comtesse de Reventlau & plusieurs autres Maisons de Particuliers, dont on n'a pas encore un état bien exact, ont été consumées par les flammes pendant les deux jours & trois nuits qu'a duré cet incendie, qui a détruit plus des deux tiers de la Ville. Le dommage qui monte à quatre millions d'écus, auroit été encore plus considérable, sans les sages mesures que le Roi & le Prince Royal prirent pour la distribution des secours. S. M. & le Prince son fils, qui ont été près de 50. heures à cheval pour donner leurs ordres dans les differens quartiers, s'appercevant que les Pompes de la Ville n'étoient pas assez nombreuses, & que dès le second jour, les Charpentiers & autres Ouvriers étoient hors d'état de travailler, firent venir les Pompes de tous les Vaisseaux de Guerre & le nombre des Matelots nécessaires pour la continuation des secours. Les Comtes de Laurwig & de Sponeck se succederent pour

Pour commander les Travailleurs dans la For-
 tresse , pendant que les Comtes d'Holstein &
 de Revenlau , commandoient ceux de la Ville,
 sous les ordres du Roi & du Prince Royal.
 Enfin dans le temps qu'on croyoit que le feu
 étoit éteint , ou du moins hors d'état de faire
 de nouveaux progrès , un coup de vent rallu-
 ma les matériaux & la flamme sortit dans quel-
 ques endroits avec presque autant de vivacité
 que les deux jours & les trois nuits précédentes : l'alarme fut générale , mais elle ne dura
 pas long temps , car ce nouvel embrasement
 n'eut aucune suite funeste & il ne fit que con-
 summer le reste des debris dont on ne pouvoit
 esperer aucune utilité. La misere des habitans
 dont les maisons ont été brulées , seroit in-
 exprimable , si le Roi ne leur donnoit tous les
 jours des preuves de sa tendresse : S. M. a sup-
 primé tous les impots qu'on levoit sur le bled ,
 la viande & les boissons : elle a ordonné aux
 Inspecteurs des Magazins Royaux , de fournir
 des vivres à tous ceux qui viendront en de-
 mander : tous les Gouverneurs des Provinces
 voisines ont ordre d'en faire voiturer incessam-
 ment , & S. M. va tous les jours sur les Ram-
 parts faire distribuer de l'argent , du pain , de
 la biere & des hardes à tous les pauvres ha-
 bitans , qui n'ayant aucune ressource , se sont
 retirez sous des Cabanes qu'ils ont bâties avec
 les debris de leurs maisons.

Il est impossible de sçavoir au juste le nombre
 de ceux qui ont péri dans cet incendie , mais
 il ne s'est sauvé aucun des pauvres retirez dans
 l'Hôpital des vieilles gens , & la plupart de ceux
 des autres Hôpitaux ont été écrasés sous les
 ruines des maisons brulées. 60. Brasseries , au-
 tant de Boulangeries & les Magazins des plus
 riches Marchands ont été consumés par les
 flammes.

flammes. On regrette extremement la belle Bibliotheque de M. Worms, Evêque de Copenhague.

La Maison du Resident de la République d'Hollande, le Magasin de la Compagnie des Indes & le Château n'ont point été endommagés. Comme dès la première nuit le feu prit presque en même temps en quatre quartiers différens de la Ville assez éloignés, on a lieu de soupçonner que des mal intentionnés sont auteurs de ce désastre, & pour commencer à éclaircir ce doute, on a fait arrêter à Elsenour 17. personnes suspectes qui paroissent se disposer à passer dans les Pays Etrangers.

Le Roi a envoyé ordre aux Gouverneurs des Places de Norvegie, de se servir de tous les Vaisseaux qui sont dans les Ports de ce Royaume, pour le transport des bois de charpente nécessaires pour rebâtir Copenhague, dont les maisons de 67. rues ont été entièrement consumées. On assure que S. M. fera fournir ce bois *gratis* à tous les habitans qui sont sans ressource, & qu'elle accordera des délais pour le payement à ceux qui ont sauvé une partie de leurs effets. La Reine a fait distribuer des aumônes considérables aux premiers qui ont obtenu pour leur logement une partie des Cazernes, dont on a fait sortir la Garnison qui passera l'hiver dans la Citadelle, & on a publié qu'on fournira des voitures *gratis* à ceux qui voudront se retirer ailleurs.

Le Roi a fait donner 600. écus à chacun des Ecclesiastiques dont les maisons ont été brûlées & 40. sols par semaine à chacun des cent Etudiens qui étoient élevez & entretenus aux dépens de S. M. dans l'Université. On employe actuellement 300. Soldats de la Garnison à nettoyer les rues, & leurs Officiers sont chargés

NOVEMBRE. 1728. 253

gez d'empêcher qu'ils ne détournent rien des effets qui pourront être trouvez sous les ruines. La Ville sera rebâtie suivant un nouveau plan qui a été présenté au Roi ; mais on n'en commencera la construction que lorsque les Commissaires nommez par S. M. auront dressé leur Procès Verbal de reconnoissance des Places qui appartiennent aux Propriétaires des maisons brûlées , afin qu'on puisse distribuer à chacun d'eux un terrain proportionné à celui dont il étoit propriétaire. L'Abbé Goffet, Aumônier du dernier Ambassadeur de France en cette Cour , qui depuis le départ de ce Ministre , occupe seul son Hôtel , a retiré chez lui 50 familles Françoises , tant Catholiques que Protestantes , dont les maisons ont été consumées par les flammes , & on se louë fort ici de tous les soins qu'il s'est donné pendant l'incendie , & dont le Roi lui a fait témoigner sa reconnoissance. S. M. a ordonné que la Communauté Allemande feroit dorénavant le Service Divin dans l'Eglise de S. Nicolas ; mais elle n'a encore indiqué aucune Eglise aux Réformez.

Le Roi a permis à 3. ou 400 familles ruinées par l'incendie , de se retirer à la campagne , où elle a promis de leur faire fournir tout ce qui sera nécessaire pour leur subsistance & leur entretien. On a déjà donné à chacun de ceux qui sont partis , une mesure de bled , une mesure de sel & deux Risdales en argent. La Reine , le Prince Royal , la Princesse son épouse , le Prince Charles & la Princesse Sophie Hedwige , employent en aumônes ce que les Tresoriers Generaux sont obligez de leur payer par mois pour leurs menus plaisirs. On a publié la Liste des maisons qui ont été consumées ou qu'on a été obligé

2532 MERCURE DE FRANCE.

obligé d'abattre pour prévenir la communication des flammes dans le reste de la Ville ; on en compte 3709. sans les Eglises.



F R A N C E ,

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

LE 28. du mois dernier & les deux jours suivans , la Reine assista au Salut dans la Chapelle du Château de Fontainebleau , où le S. Sacrement étoit exposé pour les Prieres de Quarante-Heures.

Le 31. veille de la Fête de tous les Saints , la Reine , accompagnée du Duc d'Orleans , de Mademoiselle de Charolois , de Mademoiselle de Clermont & des Dames de sa Cour , entendit dans la même Chapelle les Premières Vêpres chantées par la Musique , auxquelles l'Evêque d'Aler officia pontificalement. Le lendemain , S. M. entendit la grande Messe , célébrée pontificalement par le même Prélat. Et l'après-midi , la Reine , accompagnée du Duc d'Orleans , de Mademoiselle de Charolois , de Mademoiselle de Clermont & de la Comtesse de Toulouse , entendit le Sermon de l'Abbé de Ciceri , Prédicateur ordinaire de la Reine. S. M. assista ensuite aux Vêpres , où le même Prélat officia.

Le 2. de ce mois , la Reine alla au Monastere des Religieuses de Moret , où S. M. entendit la Messe & communia par les mains de l'Abbé de S. Aulaire , son Aumônier en quartier.

M.

NOVEMBRE. 1728. 2533

M. Blondel de Jouvencour, qui est arrivé de son Intendance de la Martinique, doit aller à Marseille pour y exercer celle d'Intendant des Galeres.

M. de Launay, Receveur General de la Generalité de Paris, a été nommé Trésorier General de l'Extraordinaire des Guerres.

La Maison & Societé de Sorbonne, a député au Cardinal de Noailles, pour lui faire compliment sur l'acceptation de la Constitution, M. Lullier, Curé de S. Louis en l'Isle, portoit la parole. Le General des Benedictins & le Prieur de l'Abbaye S. Germain des Prez, ont aussi été faire compliment sur le même sujet à son Eminence, ainsi que les Superieurs des trois Maisons des Jesuites, &c.

Le 10 Novembre, les Envoyez de la Regence de Tunis, partirent de Paris pour s'en retourner en Affrique.

M. de Rochefois, Chanoine & grand Vicar de d'Alais, a été nommé Curé de S. Germain le Vieux, par la Faculté de Droit.

Le 18 de ce mois, le Roy partit de Fontainebleau, & arriva au Château de Petit-Bourg, chez le Duc d'Antin. La Reine étoit dans le Carosse du Roy, avec les principales Dames de Sa Maison. Leurs Majestez virent tirer le soir un tres-beau feu d'artifice.

- Le Roy n'a point chassé à Petitbourg; il a joué chez la Reine au Lansquenet; & le matin & le soir il a mangé à son petit couvert seul. La Reine mangeoit avec les Princesses & les Dames à une table de douze couverts, servie à dîné & à soupé par les Officiers du Roy.

Le Duc d'Antin tenoit deux Tables, matin & soir, magnifiquement servies, dans l'Orangerie

Le Roy partit le 20 de Petitbourg, accompagné

2334 MERCURE DE FRANCE.

pagné de plusieurs Seigneurs dans son Carrosse, & arriva à Versailles à trois heures du soir. La Reine, accompagnée de ses Dames, arriva peu de temps après.

Le 25, le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aydes, la Cour des Monnoyes & le Corps de Ville, eurent audience du Roy, & firent à S.M. leurs complimens de condoléance sur la mort de la Reine de Sardaigne. Les Chefs des Compagnies porterent la parole & exprimerent en même-temps leur joye du parfait rétablissement de la santé de S. M. Les mêmes Compagnies eurent l'honneur de présenter leurs respects à la Reine, qu'ils complimenterent sur le même sujet. Elles furent admises à ces deux Audiences avec les ceremonies accoustumées, étant présentées à leurs M M. par le Comte de Maurepas, Secretaire d'Etat, & conduites par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Ceremonies, & par M Desgranges, Maître des Ceremonies.

L'appartement du Roy à Versailles est tendu de violet, à cause du deuil de la Reine de Sardaigne. S. M ne couche point dans la Chambre ordinaire, mais dans son Cabinet. Sa santé est parfaitement rétablie. Elle a déjà chassé plusieurs fois le Cerf depuis son retour.

Le Mardy 23, les Comédiens François représenterent devant le Roy & la Reine, la Tragedie de *Medée*, qui fut tres-bien executée, & beaucoup applaudie, & pour petite Comedie, *le Mari retrouvé*.

Le 25, les *Fils ingrats*, qui eurent autant de succès à la Cour qu'à Paris.

La 27. les Comediens Italiens donnerent les *Amans réunis*, & le *Retour de tendresse*; & le 29, les François représenterent la Tragedie du *Comte d'Essex*, & la petite Comedie du *Deuil*.

Le lundi 25 Octobre dernier, M. Durand de Montessus, l'un des Avocats du Roy, prononça à la rentrée du Châtelet, un Discours sur la Gloire, qui merita d'autant mieux d'être applaudi, qu'il avoit eu moins de temps pour le préparer. Nous en allons donner l'Extrait.

L'homme déchu de l'état de gloire pour laquelle il avoit été destiné, ne s'en forma que des idées imparfaites, ou même de fausses idées. Cependant il se passionna pour sa chimère, & son orgueil lui fit choisir des moyens qui l'éloignoient du but qu'il s'étoit proposé.

Il confondit, dit M. de Montessus, » l'appro-
» bation publique & l'estime universelle, avec
» les applaudissemens secrets de son amour
» propre, & par là ce qui devoit être la source
» de des vertus, devint l'origine des crimes.

Il est donc essentiel de distinguer la fausse gloire d'avec la véritable. » L'une est une illusion que le temps & la raison dissipent ;
» l'autre est durable, éternelle, & il n'y a pas
» moins de faux à fuir celle-cy, qu'à rechercher la première. Quel autre, Messieurs ;
continüe M. de Montessus, vous en eût mieux
» tracé les differens caracteres que mon confrere que je remplace aujourd'hui ! Accoutumé à acquérir de la gloire, il en avoit une
» nouvelle occasion ; cette occasion lui est enlevée, & au même tems que je suis affligé de
» sa maladie, je ne sens que trop que je ne puis
» vous dédommager. Je connois ma foiblesse,
» & les bornes étroites du temps ne m'ont pas
» permis d'y suppléer par un long travail.

M. de Montessus s'est proposé de prouver dans
Discours que la gloire est la récompense de

2536 MERCURE DE FRANCE.

la vertu seule, & que la gloire est de tous les états dans une certaine proportion.

Il établit d'abord que dans tous les temps, toutes les nations ont été sensibles à la gloire, & que tous les hommes en particulier n'ont point d'autre objet, soit en bravant les périls au milieu des combats, soit en chantant les Exploits des Heros, soit en se consumant dans le sein de la paix à faire fleurir les Loix. Mais
 „ qu'ils se gardent, *dit ensuite l'Orateur*, „ des
 „ illusions de leur orgueil, qu'ils ne se propo-
 „ sent point la gloire comme le motif de leurs
 „ actions, qu'ils l'attendent plutôt comme la
 „ récompense de leurs vertus, qu'ils fassent
 „ pour la vertu ce qu'ils font pour la gloire.
 „ Voilà ce qui les y conduira sûrement . . .
 „ car la gloire ne s'attache qu'à la vertu ; &
 „ si quelquefois des Princes vicieux l'ont usur-
 „ pée, leur mort l'a fait disparaître comme
 „ une ombre qu'ils s'étoient en vain efforcez
 „ d'arrêter ; au lieu que la gloire des Princes
 „ vertueux, souvent moins louée pendant leur
 „ vie, les suit au delà du trépas, & que le
 „ temps ne sert qu'à lui donner un nouveau
 „ lustre.. Mais la gloire ne s'attachant qu'aux
 „ actions, elle ne préserve pas ceux qui les ont
 „ faites, de la honte que méritent d'autres ac-
 „ tions. C'est ainsi que nous admirons Alexan-
 „ dre qui combattant à la fois & sa haine &
 „ son amour, renvoye à Darius sa femme qu'il
 „ avoit fait prisonniere. Mais nous ne voyons
 „ qu'avec horreur ce même Alexandre l'assas-
 „ sin de son ami, & réduit à chercher dans la
 „ brutalité de ses débauches l'excuse de son
 „ crime. C'est donc la vertu seule qui enleve
 „ les suffrages de tous les hommes & de tous
 „ les siècles ; les temps s'écoulent sans en effa-
 „ cer le souvenir, & la terre en changeant
 d'habi-

NOVEMBRE. 1728. 2537.

« d'habitans voit renouveler ses admirateurs

Après avoir prouvé que la gloire ne s'attache qu'à la vertu dont elle est la récompense, chaque profession ayant des vertus qui lui sont propres, il étoit naturel que *M. de Montesquieu* prouvât que l'on peut dans toute profession, arriver à la gloire. Il en tire la preuve de la différence nécessaire des conditions & des états auxquels nous sommes appelez, & qui sont plus ou moins élevez, mais toujours illustres à leur maniere, quand la vertu nous y distingue. Parcourant ensuite differens états, il montre que la gloire est le partage de ceux qui en remplissent les devoirs. Les Ministres du Seigneur, dit-il, dépositaires de ses miséricordes, doivent annoncer la justice de Dieu, & détourner sa colere par des larmes & des prieres. Si les Rois tirent du sein des Autels, des Sujets pour profiter de leurs Conseils, & leur commettre l'exécution de leurs ordres; que ces Ministres saints portent jusqu'au trône des Rois les plaintes de leurs sujets opprimez. Qu'ils n'oublient jamais que le Dieu qu'ils servent est un Dieu de paix & de miséricorde, qu'il tonne à regret sur les peuples d'Israël, qu'il est le mari des veuves, le pere des orphelins, le protecteur des innocens, qu'il est le vengeur des crimes, & que la grandeur des Rois ne les met point à couvert de sa justice. Mais je m'apperçois, poursuit l'Orateur, qu'au récit de ces devoirs vous reconnoissez l'illustre Cardinal qui les remplit tous. Humble serviteur de son Dieu, sujet fidel de son Roy, la gloire peut-elle consacrer une vertu plus pure. En vain sa modestie écarte ces idées de gloire, son nom celebre dans notre histoire & gravé dans le cœur de tous les François, volera à la poste-

I ij

rité

2538 MERCURE DE FRANCE.

rité la plus reculée, & on le citera à nos d'ennemiens neveux, comme le modèle d'un Cardinal religieux & d'un Ministre accompli.

Puis venant aux Guerriers, il montre que leur gloire est immortelle, si bravant la mort, ils n'exposent point leur vie avec temerité, s'ils dépouillent avec les armes la cruauté qui est presque inséparable des combats, & s'ils prennent pitié de ceux qu'ils ont soumis.

Pour ce qui est des Magistrats qui sont chargés par Etat, de protéger l'innocence contre la force & l'avarice, & de soutenir les droits de la nature & les Privileges de l'humanité; quelle profession, *dit l'Orateur*, demande plus de vertu, & quelle vertu mérite mieux d'être recompensée par la gloire !

Démêler l'artifice & l'erreur, au milieu des détours & des replis de la procédure; annoncer par son affabilité la justice qu'on va rendre, consoler par sa douceur ceux qui s'étoient engagez dans des procès dont les suites ont été fâcheuses, peser dans la même balance le riche & le pauvre, se défendre de la prévention contre l'un, de la pitié pour l'autre, & les soulager tous deux par une prompte expedition. Telles sont, Messieurs, les vertus que vous avez souvent admirées en de grands Magistrats; leurs noms couverts de gloire trouveroient place dans ce discours; s'il étoit besoin de vous citer d'autre exemple, que celui de votre illustre chef; vous rappeler les devoirs du Magistrat, c'est vous entretenir de ses vertus.

Penetré de l'amour de la justice, il consacrer ses soins, ses veilles, ses talens au bonheur & à la tranquillité publique, ses yeux remplis de la même émulation, ont sacrifié leurs vies dans les combats à leur Prince, à leur

leur patrie, & tous par des sentiers différens sont arrivez à la gloire.

Les Procureurs même dans leur état, peuvent regarder la gloire comme leur récompense, dit M. de Montéssus, en finissant son Discours, s'ils travaillent avec zèle pour l'intérêt de la justice, & pour celui de leurs parties, s'ils leur épargnent par leur diligence, les peines & les frais d'une longue poursuite, s'ils suppléent par une exactitude religieuse à leur peu d'expérience, s'ils les détournent sur tout de ces procès malheureux, que l'on entreprend par pique, que l'on soutient par opiniâtreté, & qui interressent insensiblement la fortune des familles, dont ils ne deviennent que trop souvent la ruine.

FESTE de sainte Ursule, célébrée solennellement en l'Eglise de Sorbonne, en presence de M. le Cardinal de Noailles.

Tout le monde sçait que sainte Ursule est la Patrone de la Maison de Sorbonne, & que depuis le XIII^e siecle, cette fête s'y celebre avec grande solemnité; soit que les premiers Docteurs de cette Maison ayent jugé qu'il étoit convenable qu'une société de Vierges, qui ont répandu leur sang pour la conservation de leur foy & de leur pureté, fut patronne d'une Société de Docteurs, qui se sont consacrez pour défendre la pureté & l'intégrité de la Foy catholique; soit, comme disent quelques Auteurs, que les premiers Theologiens de cette Maison étant venus d'Allemagne en France, en ayant apporté le culte de Ste Ursule & de ses Compagnes, qui est fort celebre à Cologne & aux environs, où elles ont souffert le martyre dans le IV^e siecle.

Quoiqu'il en soit, on voit par les titres de la

2540 MERCURE DE FRANCE.

Maison, que la première Eglise de ce Collège, fondé en 1252. par Robert Sorbon, Confesseur de S. Louis, & qui a été détruit quand le Cardinal de Richelieu fit élever ce Temple magnifique qu'on y voit présentement, fut consacrée * & dédiée au jour de la fête de Sainte Ursule, le 21. Octobre 1347

M. le Cardinal de Noailles, Proviseur de Sorbonne, ayant été prié par les anciens Docteurs de cette Maison, d'assister à l'Office le jour de cette Fête. S.E. s'y rendit le matin. Elle fut reçue à la descente de son Carrosse par la Compagnie, qui avoit à sa tête M. Lullier, Sénieur de la Maison, cy-devant Curé de S. Louis en l'Isle.

Après que S. E. se fut un peu arrêtée dans l'appartement de M. l'Abbé le Moine, un des anciens Docteurs de la Maison, elle se rendit à l'Eglise, qui étoit extraordinairement remplie.

La Messe fut célébrée par M. le Sénieur. S.E. y assista en habit de cérémonie, & donna à la fin la bénédiction solennelle. Elle fit l'honneur à ces M^{rs} de dîner avec eux, & parut fort satisfaite de l'accueil respectueux qui lui avoit été fait.

M. le Cardinal ayant donné deux jours après son Mandement pour l'acceptation & la publication de la Bulle *Unigenitus*, M^{rs} de Sorbonne crurent qu'il étoit de leur devoir d'en félici-

** Ce n'est pas le choix, c'est la Providence qui a mis une si sçavante Société sous la protection, non d'un Docteur de l'Eglise, mais d'une Vierge. La Chapelle du lieu où R. Sorbon plaça la Communauté de pauvres Ecoliers, dont il fut fondateur, étoit dédiée à sainte Ursule, Patronne de sainte Ursule. Journal de Trévoux. Février 1706.*

NOVEMBRE. 1728. 2541

ter S.E. & de la remercier de l'honneur qu'elle leur avoit fait le jour de sainte Ursule ; ils lui firent à cette occasion une députation des six plus anciens Docteurs ; le 25 du même mois. M Lulier comme Sénieur , porta la parole & dit :

MONSEIGNEUR ,

La Maison de Sorbonne, ne se presente presque jamais devant V.E. que pour lui rendre de nouvelles actions de grace. La bonté que vous avez eu d'honorer de votre presence la solemnité de notre S^r Patrone , étoit au dessus de notre attente ; & la reconnoissance que nous en avons est au dessus de nos expressions. Jour mémorable, jour fortuné, qui a été comme les prémices & un présage assuré de cette paix que vous venez d'annoncer aux hommes de bonne volonté. Le délai n'en diminué pas le prix, & le desir que nous en avons, en augmente la douceur & l'agrément.

Quelle joye, Monseigneur, pour V. E. de voir tous ceux qui aiment veritablement l'Eglise, se réunir pour y applaudir. Puissiez-vous voir de plus en plus cette paix affermie, cette paix si désirée, long-tems attendue, toujours esperée & accordée, enfin par le Pere des lumieres, l'auteur de tous dons parfaits & de toutes graces excellentes.

Mais puissions nous en recueillir les fruits, & sous la conduite de V. E. n'avoir tous désormais qu'une même foy ; qu'un même cœur & qu'un même esprit. C'est ce qui nous reste à demander à Dieu, mais nous lui demandons encore qu'il augmente vos jours, même aux dépens des nôtres, & qu'il vous fasse attendre tres-long-tems icy bas, cette Couronne de justice qui vous est préparée dans le Ciel.

I iiij

Ce

2542 MERCURE DE FRANCE.

Ce Discours fut reçu avec bonté de S. E. & applaudi par plusieurs Prélats & autres personnes de distinction qui se trouverent à la cérémonie. M. le Cardinal répondit d'une manière obligeante, & dit aux Docteurs qui étoient présens qu'elle comptoit sur la Maison de Sorbonne pour affermir la paix ; sur quoi ces M^{rs} l'assurèrent qu'ils feroient de leur part tout leur possible pour seconder les bonnes intentions de S. E. & ils s'en retournerent très-satisfaits.

Il ne faut pas oublier que le jour de sainte Ursule il y eut, selon la coutume, deux Panegyriques de cette Sainte, par deux Docteurs, l'un en Latin, prononcé le matin dans la grande Salle de la Maison, & l'autre en François, prononcé dans l'Eglise avant Vêpres.

Convalescence du Roy.

Nous avons rendu compte avec assez de précipitation dans le dernier Journal de la maladie du Roi. Nous avons appris depuis que S. M. étant allée à la Chasse le Samedi 23. Octobre comme à son ordinaire, & ayant ordonné qu'on portât sa Cantine, on servit dans le Bois quelque chose à manger, mais le Roi se trouva sans appetit & se sentit même un peu incommodé, avec quelque envie de vomir, mais il n'en voulût rien faire paroître pour ne point allarmer, croyant que ce n'étoit rien. Le lendemain S. M. fut assez tranquille, & alla se promener à la Riviere, Maison de Plaisance du Comte de Toulouze. Le Lundy 25. un bouton parut au front, sur lequel on mit une grosse mouche avec un peu de *Dia-*
chillon, & le Roi ne paroissant point incommodé

NOVEMBRE. 1728. 2543

dé alla à la Chasse comme à l'ordinaire, où S. M. essuya un très-mauvais tems & une si grande pluye, que ses habits étoient percez & ses bottes pleines d'eau, & ce fut quand le Roi changea de linge & d'habit qu'on s'aperçût que S. M. avoit quantité de petits boutons au dos.

Le Mardi 26. le Roi parut mélancolique, & ne sentant aucune autre incommodité, il résolut d'aller à la Chasse comme de coutume, les Equipages furent commandez & les Carrosses dans la Cour du Château; mais le Roi s'étant trouvé mal pendant la Messe, tout fut contremandé.

Nous ne repeterons point ce que nous avons déjà dit sur cette maladie, mais nous ajoûterons que quoique la petite verole de S. M. ait été assez abondante, le Roi n'en sera pas marqué; les circonstances de sa maladie ont été si heureuses, que les Medecins se sont confirmez de plus en plus dans la résolution qu'ils avoient prise de n'avoir recours à aucun remede. Pendant l'éruption & la suppuration, le Roi a dormi neuf à dix heures chaque nuit, & S. M. a toujours conservé une grande tranquillité. La suppuration ayant entièrement fini le premier de ce mois, le poulx qui n'avoit été qu'un peu plus élevé qu'à l'ordinaire, revint ce jour-là dans son état naturel.

L'allarme generale & les vives inquiétudes causées par cette maladie ont peu duré. Le bon état de la santé du Roi a rassuré tout le monde, & a fait naître dans tous les cœurs une joye qu'on ne peut exprimer.

Dans les premiers jours de la maladie, les Grands Officiers ont veillé le Roi : le Grand-Chambellan, le Premier Gentilhomme de la

I V Cham-

2544 MERCURE DE FRANCE:

Chambre, le Grand Maître de la Garderobe, &c. Le Premier Valet de Chambre de Quartier, un des six Garçons de la Chambre, un Officier de la Bouche, & un du Gobelet pour le bouillon, &c.

Le Roi commença à manger en public le 6. Novembre. Ce jour-là S. M. quitta sa Chambre & coucha dans son grand Cabinet.

La Reine n'a point quitté le Roi, qui voulant répondre à l'empressement que toute la Cour avoit de lui rendre ses respects, permit qu'on entra dans sa Chambre dès le 29. du mois dernier, & la bonté de S. M. alla jusqu'à faire dire aux jeunes Seigneurs de sa Cour, qui n'ont point eu la petite verole, de ne point entrer dans son appartement. Le Duc de la Trimouille, Premier Gentilhomme de la Chambre en année, qui se trouve dans le cas, supplia le Roi de permettre de ne le point quitter. Les Princes & Princesses du Sang, les Seigneurs & Dames de la Cour, le Cardinal de Fleury & les Ministres ont vu très-assidûment S. M.

Les Medecins de Paris mandez à Fontainebleau pour la maladie du Roi, sont M.^{rs} du Moulin, Sylva, & Falconet, fils.

S. M. qui est parfaitement rétablie, a été purgée deux fois, le 4. & le 11. Novembre. Le lendemain elle commença à prendre l'air dans les Jardins de Fontainebleau. Le 13. & le 15, elle se promena en Caleche dans la Forêt, & le 17 elle monta à Cheval pour chasser le Chevreuil.

Depuis le commencement de ce mois, presque-tous les jours ont été marquez par des réjouissances generales, ou particulieres au sujet de la convalescence du Roi. Les feux de joye, les illuminations, les fontaines de
vin

NOVEMBRE. 1728. 2545

vin & distribution de pain , les feux d'artifice & décorations ingénieuses , tout a été employé pour célébrer cette heureuse convalescence.

Les Paroisses , les Compagnies , les Communautés , les Confreries , les Colleges , &c. & quantité de personnes de considération voulant donner des preuves de leur zele pour la personne du Roi , ont fait illuminer leurs Hôtels , & tirer des feux d'artifice , fait couler des fontaines de vin , & donné diverses marques de leur joye.

Les Musiciens du Roi ont été des premiers à rendre solennellement graces à Dieu , de l'heureuse convalescence de S. M. Le 7. ils chanterent dans l'Eglise Paroissiale le *Te Deum* & l'*Exaudiat* de la composition de M. Campra , Maître de Musique de la Chapelle , qui étoit pour lors de Service. L'Archevêque de Vienne Officia. La Reine accompagnée du Duc d'Orleans , du Prince de Dombes , du Comte d'Eu , du Comte de Toulouse , y assista avec le Cardinal de Fleury , tous les Ministres & quantité de Seigneurs & de Dames de la Cour. L'Eglise étoit parfaitement illuminée au dedans & au dehors. La Reine y entra au son des Trompettes & des Tymbales. S. M. fut saluée en entrant & en sortant par deux décharges de Boëtes. Tous les habitants de Fontainebleau animez du même zele , marquerent leur joye par des feux de joye , des illuminations , &c.

Le 14. le Roi entendit pour la premiere fois la Messe en public dans la Chapelle du Château. On chanta l'*Exaudiat* , & le soir le Roi & la Reine accompagnez de toute la Cour , assisterent dans la même Chapelle au *Te Deum* Solennel qui y fut chanté par la Musique.

I vj L'Ar-

2546 MERCURE DE FRANCE.

L'Archevêque de Vienne y officia pontificalement , & donna la benediction du S Sacrement. Après le *Te Deum* , le Roi & la Reine passerent dans l'Appartement occupé par le Duc d'Orleans , d'où L. M. virent tirer le feu d'artifice qui-avoit été préparé sur l'Etang , dont les bords étoient illuminés.

Le 15. les Jesuites du College de Louis le Grand , firent chanter un *Te Deum* , & le soir il y eut dans la cour du College un feu d'artifice & une très-belle illumination. Les Colleges d'Arcourt , du Plessis , &c. ont donné de pareilles marques de leur zele pour la guérison du Roi.

*MANDEMENT du Cardinal de Noailles ,
pour ordonner des Prieres en actions de grâces de la guérison du Roi.*

L OUIS-ANTOINE DE NOAILLES , &c. C'est avec les sentimens de la plus vive joye , & de la plus sincere reconnoissance envers Dieu , que nous vous annonçons aujourd'hui , mes très-chers Freres , l'entiere & parfaite guérison du Roi : Dieu qui fait éclater depuis si long-tems les marques visibles de sa protection sur ce grand Royaume , vient de nous en donner une bien précieuse , en conservant une santé si chere à ses Peuples , & si necessaire à toute la France. SA MAJESTÉ est guérie , & Nous avons tout lieu d'esperer qu'elle est délivrée pour toujours d'une maladie dont presque personne n'est exempt , dont les suites sont souvent si funestes , & dont la seule crainte nous causoit des allarmes continuelles.

Notre Monarque plein de sentimens de Religion ,

ligion, qu'une éducation chrétienne lui a inspiré, reconnoît à qui il est redevable de sa guérison, semblable au pieux Ezechias ; le premier usage qu'il veut faire de sa santé, est de bénir & de louer celui qui la lui a rendue, & de faire chanter des Cantiques d'actions de grâces dans la Maison du Seigneur : SA MAJESTÉ convaincuë de l'amour tendre & de l'attachement inviolable de ses Sujets, exige que vous lui en donniez un témoignage selon son cœur, en remerciant pour Elle l'arbitre de la vie & de la mort, celui qui décide souverainement du sort des Princes, comme des autres hommes, qui frappe & qui guérit comme il lui plaît.

Que le Troupeau s'unisse donc à son Pasteur pour assister à la Messe Solennelle que nous célébrerons dans notre Eglise Métropolitaine, & qui sera ensuite célébrée dans toutes les Eglises de notre Diocèse, pour marquer à Dieu toute l'étendue de notre reconnaissance: Encouragez par les grâces de Dieu, & par le bienfait signalé qui vient de nous être accordé, demandons avec confiance que le Seigneur prolonge la vie du Roi, au-delà des années & des plus longs Règnes de ses Peres : Qu'il vive, ce Prince Auguste, pour maintenir dans son Royaume la Foi & le culte de Dieu, qui s'y sont toujours conservés purs depuis la fondation de la Monarchie : qu'il consomme & qu'il perfectionne le grand ouvrage de la paix de l'Eglise, qui est l'objet de son attention, & qu'il a bien voulu nous promettre d'appuyer de son autorité : que la sagesse continuë de présider à ses Conseils, pour entretenir la paix de l'Europe, & pour assurer par l'équité de ses Loix la tranquillité de ses Peuples :
qu'i

2748 MERCURE DE FRANCE.

qu'il leur procure l'abondance & toute sorte de biens : qu'il soit à jamais la ressource du pauvre , & le pere de l'orphelin , & redoublons nos prieres pour obtenir de Dieu un Dauphin , qui puisse remplir toutes nos esperances , & tous les desirs du Roi. A CES CAUSES , &c. Donné à Paris le 5. Novembre 1728.

En conséquence de ce Mandement il fut célébré une Messe Solennelle dans l'Eglise Metropolitaine le Dimanche suivant 7. Novembre , à laquelle le Cardinal de Noailles officia pontificalement , & le Dimanche d'après on célébra aussi des Messes Solennelles à la même intention dans toutes les Eglises de la Ville & Fauxbourgs de Paris.

Le 9. du même mois le R. P. Dom Charles-Louis Conrad , Grand-Prieur de l'Abbaye Royale de S. Germain des Prez , Vicaire General de S. E. M. le Cardinal de Bissey , Abbé Commandataire de cette Abbaye , donna un Mandement sur le même sujet , & en conséquence il fut célébré le 11. une Messe Solennelle dans l'Eglise de S. Germain , à laquelle assisterent plusieurs personnes de distinction , & il y eut un concours extraordinaire de Peuple du district.

Il y eut pareillement une Messe solennellement célébrée le même jour dans l'Eglise de l'Abbaye Sainte Geneviève du Mont , en vertu d'un Mandement du R. Pere Abbé de cette Abbaye.

Les Prevôt des Marchands , & Echevins de la Ville de Paris , voulant donner des marques de leur zele & de leur joye au sujet de l'heureuse convalescence du Roi , & en rendre grace à Dieu , firent chanter le *Te Deum* , suivi de l'*Exaudiat* : & de la Benediction du Saint

NOVEMBRE. 1728. 2549

Saint Sacrement, le Jeudy 11. de ce mois, en l'Eglise de S. Jean, leur Paroisse, laquelle étoit richement décorée & très-bien éclairée.

Tout le Corps de Ville s'assembla en l'Hôtel de Ville, pour se rendre sur les cinq heures en l'Eglise de S. Jean avec cent Archers.

A cinq heures du matin on tira une décharge des Boëtes & du Canon de la Ville, une autre lors du *Te Deum*, & une troisième au retour du *Te Deum*; on fit distribuer à l'Hôtel de Ville du pain au peuple, & on fit couler des fontaines de vin qui étoient dressées dans la Place de Greve.

Sur les 8. heures du soir, on tira encore les Boëtes & le Canon de la Ville, ensuite on alluma un grand feu de buches & de fagots.

Immédiatement après on tira dans la Place cent douzaines de très-belles Fusées volantes, qui partoient dix ou douze ensemble, & qui par leur brillant & la variété de leurs especes, formoient en l'air un effet très-agréable. C'est alors que les transports de joye & les acclamations réitérées de vive le Roi, redoublèrent. Le peuple, dans la plus grande gayeté, bûvoit à la santé du Roi. Les brocs de vin passaient de main en main; l'avidité de la multitude des buveurs, les cruches cassées, les culebutes des hommes & des femmes, leurs différentes attitudes, &c. faisoient un spectacle des plus plaisans & des plus singuliers.

Toute la façade de l'Hôtel de Ville parut illuminée depuis le timbre de l'Orloge jusqu'au rez-de-chaussée d'une manière simple & noble, la Saison n'ayant pas permis d'exposer une plus grande quantité de Lampions.

Le Perron de l'Hôtel étoit éclairé & entouré

ré par de gros falots posez sur les poteaux de la barriere.

Un cours de falots posez sur la corniche des pieds-d'estaux & des colonnes du premier ordre formoit la baze de cette illumination.

Les colonnes du premier ordre étoient ornées de flambeaux de cire blanche ingenieusement placez.

Au dessus de la corniche de la principale Porte, étoit un cours de falots. Le Chiffre du Roi tracé en Lampions, étoit placé au dessus de la figure équestre du Roi Henry IV.

Au devant de la frize du premier ordre, aux deux côtez du Chiffre du Roi, & au-dessus des croisées cintrées, étoient les Chiffres de la Reine, entre deux cœurs pareillement tracez en Lampions.

Sur les ceintres des Arcades de S. Jean & du S. Esprit, étoient deux autres Chiffres du Roi, en Lampions, avec un grand Lustre à consolles, chargé de 40. falots à chacun, lesquels faisoient un très-bel effet. Ce premier ordre d'Architecture étoit terminé par un autre cours de falots, posé sur son entablement. Au dessus on voyoit des flambeaux placez avec cymetrie aux côtez des Niches, dans lesquelles étoient des pyramides de falots, ainsi qu'au dessus de leur frontons.

Sur l'Entablement superieur, & au devant du Cadran, étoient les Armes du Roi, peintes sur une toile transparente de 16. pieds de haut sur 11. de large, éclairé par derriere par un grand nombre de lumieres.

Sur le même Entablement étoit un cours de Falots, & un autre sur l'appui de la Balustrade des Acroteres.

AN

NOVEMBRE. 1728. 2551.

Au devant des deux grandes Lucarnes du comble étoient des flambeaux pour accompagnement aux armes du Roi.

Sur le Faîte du comble étoit un cours de Falots; deux autres étoient placez au pourtour des Corniches du Pied-d'Estal de la Lanterne, laquelle étoit illuminée en son pourtour par un grand nombre de lumieres, & les Portiques designez en illuminations, ce qui faisoit un effet d'autant plus brillant, que cette Lanterne est dorée. Toute l'illumination avoit un très-grand éclat, & formoit un très-beau spectacle à la vue; elle étoit toute en cire, pour la rendre plus brillante, & pour éviter la mauvaise odeur.

Plusieurs Seigneurs & Dames vinrent à l'Hôtel de Ville, voir tirer les Fusées, après lesquelles le Corps de Ville, qui ne s'étoit point séparé, soupa dans la Salle des Gouverneurs, à une table de 50. Couverts splendidement servie, à laquelle la santé du Roi fut buë solennellement.

Indépendamment des marques de joye données à la Ville, les Magistrats du Corps de Ville ordonnerent chez eux des illuminations, des Fontaines de vin & distribution de Pain, avec grand nombre de Fusées volantes.

La façade de l'Hôtel de M. le Président Lambert, Prévôt des Marchands, étoit entièrement illuminée par un grand nombre de Falots, de Lampions & de Flambeaux de cire blanche. La Porte étoit décorée par un grand Chambranle de lumiere, couronné par un Fronton formé par des Falots. Sur le corps avancé au-dessus de la porte, on voyoit les chiffres du Roi & aux côtez ceux de la Reine, entre deux cœurs, le tout tracé avec Lampions, posez pyramidalement, terminoient l'illumination.

De

2552 MERCURE DE FRANCE

De chaque côté de la porte d'entrée , étoient posés deux Lyres sur la retraite du rez-de-chauffée & au devant de chaque Croisée.

Au dessus des Lyres & au devant des Trumeaux , étoient des Flambeaux de cire blanche ingénieusement placez. Ces deux côtez étoient terminez par un cours de Falots , sur l'Entablement , un autre sur les appuis de la Balustrade , & au - dessus deux Etoilles sur des Piedouches , tracez en lumieres.

Cette illumination étoit aussi toute en cire & formoit un Spectacle aussi brillant à voir la nuit , que l'interieur de l'Hôtel est curieux à voir le jour.

Il y avoit des Fontaines de vin pour le Peuple , auquel il fut distribué beaucoup de pain.

Les Echevins , Procureur du Roy , Greffier & Receveur de la Ville , avoient aussi chacun chez eux une illumination particuliere , en Flambeaux de cire blanche , Lampions & Falots de differens Dessesins ingénieux , suivant que les façades de leurs maisons le permettoient ; avec des Fontaines de vin & des Fusées volantes , &c.

Le Duc de Gesvres , Gouverneur de Paris , malgré son indisposition , n'a pas moins marqué son zele & sa joye pour la santé du Roi , par une illumination & des Fontaines de vin , &c.

M. Boulduc , Apoticaire du Corps du Roi , & Ancien Echevin , marqua aussi son zele par une illumination magnifique , faite à ses dépens , par un grand nombre de Fusées qu'il fit tirer & 2. Fontaines de vin. La façade de sa maison , qui a beaucoup d'étendue , étoit illuminée par un grand nombre de Falots & de Lampions , plusieurs Lustres & Girandoles accompagnoient les Armes & Chiffres du Roi

88

NOVEMBRE. 1728. 2553

& de la Reine, les uns tracez en lumieres, les autres peints & rehaussez d'or.

Toutes ces dispositions ont été dirigées par le sieur Beausire le fils, Architecte de la Ville & sur ses Desseins.

Le même jour la façade du Palais Royal parut éclairée en Flambeaux de cire blanche, avec un tres-grand feu devant la principale porte. L'Hôtel de la Princesse de Conty, premiere Douairiere, fut magnifiquement illuminé en dedans & en dehors, avec un grand feu devant la principale porte, & on tira un grand nombre de très-belles Fusées dans le Jardin. Les autres Princes & Princesses ont donné de pareilles marques de joye.

Au Palais du Luxembourg, le Sr Audran, Concierge, s'est servi de la disposition avantageuse de l'Architecture extérieure pour en illuminer toutes les parties principales, ayant placé un grand nombre de terrines sur la Corniche du premier ordre, ainsi que sur la Balustrade de la Terrasse, de-même que sur la Corniche & Balustrade du second ordre, qui forme le beau Pavillon du milieu, & enfin un double rang sur l'Entablement de l'Attique de la Tour ronde du Dôme; ce qui faisoit un effet aussi brillant qu'admirable, surtout aux yeux de ceux qui ont du goût pour la belle Architecture.

Le 9. le Duc de Mortemar, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, donna une grande Fête; outre le feu d'artifice, les deux façades de son Hôtel, rue S. Guillaume, étoient illuminées de 8 à 10000 Lampions, sans compter les terrines. Les Ducs de Gesvres, de la Tremouille & Daumont, aussi Premiers Gentilshommes de la Chambre, ont donné aussi de pareilles Fêtes avec beaucoup d'éclat

&

2554 MERCURE DE FRANCE.

& de magnificence; les Fontaines de vin sur tout étoient une circonstance à laquelle le Peuple, déjà extrêmement porté à la joye par le bon état de la santé de S. M. s'interessoit beaucoup.

Il parut à l'Hôtel de Maurepas, une Pyramide de charpente de 60. pieds de haut, compris son Pié-d'estal, à quatre faces, percé par Arcades, qui donnoient l'entrée à cet Hôtel. & disposée de maniere que l'on pouvoit l'éclairer dans un instant. Elle étoit ingénieusement décorée de lumieres au nombre de plus de 2000. posées de façon qu'elles diminueoient à proportion du corps de la Pyramide pour former une distribution égale dans le nombre, & les plus petites, qui étoient dans le haut, étoient assez fortes pour résister au mauvais temps. On voyoit dans le haut une grande flamme qui terminoit la Pyramide; ce qui attira beaucoup de Spectateurs & de grands applaudissemens.

L'Académie Royale de Musique, voulant aussi marquer sa joye pour la convalescence du Roy, donna l'Opera *gratis* au public. On représenta le Ballet des Amours de Protée. Une foule de peuple y accourut de toutes parts. On a compté jusqu'à seize personnes dans la plupart des Loges qui n'en contiennent ordinairement que huit. Cependant tout ce passa sans désordres ni confusion, par les bons ordres que M. Destouches, Directeur general de l'Académie avoit donné.

Les Comédiens François prirent part à l'allégresse publique, en faisant allumer le 11 de ce mois un grand Feu devant leur Hôtel, dont le Balcon étoit illuminé avec des Terrines; & le Vendredi 19, ils donnerent *gratis* les Comédies de *Pourceaugnac*. & du *Medecin malgré lui*.

lui. Le concours du peuple y fut prodigieux & en tres-grande gayeté. On y a vû jusqu'à vingt personnes dans une Loge, & l'on peut dire que chaque Loge faisoit un tableau grotesque; où il ne manquoit que des Pipes; car le Pain, les Cervelats, les Taffes & les Bouteilles y étoient en grand mouvement. On conçoit aisément combien une telle assemblée avoit l'air, d'une Bachanale, & combien le silence y étoit peu observé. Le Parterre voulant faire taire le Theatre & les Loges, il arrivoit souvent de petites altercations, dans lesquelles les termes de *Sabottes* & de *Manans* n'étoient pas épargnez.

Le 11, les Comédiens Italiens firent faire des Feux de joye & des illuminations aux deux portes de l'Hôtel de Bourgogne, en réjouissance de la convalescence du Roy. Le 15, ils donnerent *gratis* au public, la Comédie de *Melusine*, & *Attendez-moi sous l'orme*, Piece Française. La Salle fut remplie de peuples, de toutes sortes d'Etats & de conditions dès trois heures qu'on commença la Comédie; elle fut finie avant six, le sieur Charpentier chanta sur sa Musette plusieurs Chançons, dont ses refrains étoient de *Vive le Roy*, ce qui fut repeté à différentes reprises par toute la nombreuse assemblée.

Le 12 de ce mois, l'ouverture du Parlement s'étant faite avec les ceremonies accoutumées, par une grande Messe, celebrée dans la Grande Salle du Palais, par l'Evêque Comte de Beauvais, Pair de France, & à laquelle M. Portail, premier President, & les Chambres assisterent, le Parlement fit chanter après la Messe un *Te Deum* solennel, pour rendre graces à Dieu de la convalescence du Roy. M. Portail donna ensuite un tres-grand repas en maigre, servi sur une Table en filet, de cinquante couverts.

2556 MERCURE DE FRANCE.

Le 13 Novembre, le Recteur de l'Université, donna un Mandement pour ordonner une Procession extraordinaire, & des Prières en actions de grâces de la parfaite guérison du Roy. Voici la teneur de ce Mandement.

NOS LUDOVICUS BENET, Rector Universi Studii Parisiensis, omnibus & singulis ejusdem Universitatis Doctoribus, Magistris, Clientibus & Administris: Salutem.

NOVA in dies experitur divina benignitatis argumenta. Convaluit LUDOVICUS ex eâ lue, quam omnes reformidant, pauci effugiunt; qua tot liberis familias, tot uxoribus viros, tot viris uxores orbat; qua aquo passu pauperum tabernas & Regum turres ingreditur: qua imò summis Capitibus funestior esse solet, quàm infimis; qua ipsi Borboniorum Genii non ita pridem aternum flebiles plagas infixit.

Cohorruit ad primum tam feralis morbi nuntium universa Gallia. Deinde etsi latiora protinus vulgabantur, tamen omnia tuta timens certatim ad preces & vota confugit, cum sibi se ac liberis suis precari quisque intelligeret, quâ pro Rege precaretur, cujus in animâ & Gallia salus & Europa totius tranquillitas vertitur. Verùm is, cujus in manu sortes versantur mortalium, qui jam ante aliquot annos fuerum Regem ex imminentis lethi faucibus eripuit, satis habuit hac quoque vice flagellum ostentare ut Rex optimus optimis Civibus ipso commendaretur periculo; adeoque & Principis & Populi mentes velut novo redintegrata charitatis nexu arctius constringerentur. Serpsit per regale corpus tam mansucta, tam innoxia tabes, nihil ut Artis Medica subsidii indiguerit eodem nimirum sanante qui perculserat; ne quicquam intercâ Rex de solita animi serenitate, aut etiam hilaritate remiserit, minùs propè

propè de morbo suo, quàm de aliorum periculo sollicitus. Adstetit diu noctûque ad egrotantis Mariti lectum, vincente muliebre pavorè amore, immemor sui angusta Conjux, & placido vultu, blandis alloquiis, officiosâ sedulitate omnes seu pia Uxoris, seu foris Regina partes implevit. Vivit igitur LUDOVICUS, quo sospite ac vegeto nihil non faustum ac felix ominari licet. Reliquum est ut dignas Deo immortalis pro tanto beneficio grates rependamus, Regis ipsius pietatem amulati, cujus hac prima post receptam valetudinem cura fuit. Quamobrem omnibus Doctôribus ac Magistris mandamus ac præcipimus, ut die Mercurii decimo septimo mensis Novembris horâ ipsâ octavâ adsint apud Mathurinenses, ornati ut decet, inde post brevem orationem ad Ædem Deo sacram sub invocatione S. Eustachii quantâ maximâ fieri poterit celebritate & pompa processuri, ab eaque, decantato post solemne Sacrum Hymno Eucharistico, eodem ordine ac frequentia redituri.

Feriantur Schola toto die Jovis sequenti, die verò sabbati post meridiem. Datum in Ædibus nostris Laudunais die Sabbati 13 Novembris, anno 1728.

En conséquence, l'Université en Corps se rendit le 17, à l'Eglise des Mathurins, d'où après quelques prières elle alla en procession à l'Eglise Paroissiale de S Eustache. On y chanta solennellement le *Te Deum*, après lequel la Procession retourna dans le même ordre. Nous ne donnons là-dessus aucun détail, l'ayant déjà donné d'une pareille cérémonie au mois d'Août 1721.

Le 14 Novembre, l'Archiconfrérie Royale des Chevaliers, Voyageurs & Palmiers du saint Sepulchre de Jerusalem, érigée en l'Eglise des R.R.PP. Cordeliers du Grand Convent de Paris,

fin

2558 MERCURE DE FRANCE.

furent chanter en leur Chapelle, une grande Messe solennelle, & ensuite le *Te Deum*, pour rendre grace à Dieu de l'heureux rétablissement de la santé du Roy.

Le 23, les Payeurs des Rentes firent célébrer dans la même intention, une Messe solennelle, dans l'Eglise des Peres de la Mercy, à la fin de laquelle le *Te Deum* fut chanté par une excellente musique.

Le 20 après midi, les Receveurs Generaux des Finances celebrent la convalescence du Roy par un *Te Deum* solennel, qu'ils firent chanter dans l'Eglise de la Maison Professe des Jésuites, par un excellent chœur de Musique. Le S^r Mouret fut chargé de l'exécution qui fut tres brillante. M. le Contrôleur General des Finances y assista, ainsi que quantité d'autres personnes de consideration.

Cette Eglise qui est tres-vaste, fut décorée & illuminée extraordinairement, de même que le grand Portail, où l'on voyoit quelques membres de l'Architecture, profilez de Lampions; le Chifre du Roy, les Armes de France, avec la Couronne, &c.

L'Hôtel de M. le Contrôleur General, qui est fort proche, fut aussi illuminée d'une manière tres-ingenieuse. Il y eut un grand Feu devant sa porte, quantité de Fusées tirées, &c.

Le 22 de ce mois, les Professeurs du College Royal de France, firent célébrer une Messe solennelle dans l'Eglise de la Commanderie de S. Jean de Latran, en action de graces du parfait rétablissement de la santé du Roy, à laquelle ils assisterent tous avec quantité d'autres Sçavans & de personnes de distinction qui avoient été invitées. Il y eut le soir des Feux & des Illuminations dans les Cours, à la Facade & aux Fenêtres de ce College.

Le

NOVEMBRE. 1728. 2559

Le 29. les Conseillers-Secretaires du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, firent dans la même intention, célébrer une Messe solennelle & chanter un *Té Deum* en Musique, &c. aux Celestins.

XXXXXXXXXXXXX

M O R T S.

M^R Antoine Artus des Chiens de Luzy, Seigneur de Broeze, Nolinier, &c. Conseiller du Roi, Tresorier de France en la Generalité de Paris, y mourut le 16. Octobre, âgé de 71. ans.

François Emanuel de Royé de S. Micault, Brigadier des Armées du Roi, & auparavant Mestre de Camp du Regiment de Bourbon. Cavalerie, mourut le 20 Octobre dans son Château de Micault, près de Châlons sur Saone, âgé d'environ 50. ans.

Le 25 du même mois, Dame Helene Tourtain, épouse de Jean Langlé, 1^{er} cuyer, Secretaire du Roi, &c. âgée de 54. ans.

Elie François de Voyé de Paulmy d'Argenson, Archevêque de Bordeaux, & Abbé de Preuilly & de Relecq, mourut à Bordeaux le 25. du même mois, dans la 75^e année de son âge. Il étoit Doyen de l'Eglise Collegiale de S. Germain l'Auxerrois, lorsqu'au mois d'Avril 1702. le feu Roi le nomma à l'Evêché de Dole. Il fut sacré le 18 Mars de l'année suivante. Au mois de Janvier 1713. il fut nommé à l'Archevêché d'Ambrun, & le 16. Juin 1720. il prêta serment au Roi pour celui de Bordeaux.

Jacques Antoine de S. Simon, Chevalier, Seigneur, Comte de Courtaumer, Seigneur de

K Sainte

2560 MERCURE DE FRANCE.

Sainte Mere Eglise du Pont-les-Bouchons, &c. mourut le 29. du même mois, âgé d'environ 72. ans.

Dame Marie - Louïse de la Grange d'Arquien, Marquise de Bethune, &c. Dame d'atours de la Reine Marie-Therese, mourut à Paris le 11. Novembre, âgée d'environ 94. ans. Elle étoit fille de Henry de la Grange, Marquis d'Arquien, Chevalier des Ordres du Roi, &c. depuis Cardinal, mort à Rome le 24. May 1707. âgé de 97. ans, & de Dame Françoisse de la Châtre. Elle étoit sœur de Marie Casimire, Reine Douairiere de Pologne, morte au Château de Blois le 30. Janvier 1716. âgée de 70. ans.

Cette Dame avoit épousé en 1668. François Gaston, Marquis de Bethune, Chevalier des Ordres du Roi, &c. dont elle étoit veuve depuis le 4 Octobre 1692. Il étoit le quatrième fils d'Hyppolite de Bethune, Comte de Selles, &c. Chevalier des Ordres du Roy, Chevalier d'honneur de la Reine Marie-Therese d'Autriche, & de Dame Anne-Marie de Beauvillier S. Aignan, Dame d'atour de la Reine.

De son mariage avec le Marquis de Bethune sont sortis quatre enfans; sçavoir, Louis, Marquis de Bethune, Mestre de Camp de Cavalerie, tué à la Bataille de Hochstet; Louis-Marie-Victor, Comte de Bethune, Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie de son nom, Brigadier des Armées du Roy, époux en premieres nœces de Dame Henriette de Harcourt-Beuvron, & en secondes nœces de Dame Marie-Françoise Potier de Tresmes, ayant des enfans des deux lits, dont l'aînée âgée de 17 ans, est veuve du Marquis de Grancey, Lieutenant General & Gouverneur de Dunkerque. Marie-Catherine de Bethune, épouse en premieres

mières nôces de Stanislas Casimir, Prince de Radzewitt-Kleski, Grand-Maréchal de Lituanie, neveu du Roy Stanislas; & en secondes nôces de N. Sapieha, petit Maréchal de Lituanie; & Jeanne-Marie de Bethune, épouse de Jean, Comte de Jablonowski, Grand-Enseigne de Pologne, Palatin de Russie.

Le lendemain 12 Novembre, son corps fut porté à l'Eglise de saint Eustache sa Paroisse, d'où il fut transporté dans celle du Monastere des Capucines, où il fut inhumé suivant ses dernieres dispositions. Elle a aussi ordonné que le corps du Marquis de Bethune son époux, mort durant son Ambassade extraordinaire de Suede, & déposé dans l'Eglise des Religieux de la Charité de la Ville de Selles en Berry, sera incessamment transporté, pour être mis dans le même Caveau. Elle a aussi fait plusieurs pieuses dispositions dignes de cet esprit de Religion & de charité, dont elle a été animée pendant sa vie.

Dame Henriette Perompois de Querrouas, épouse de M. Timolion Gouffier, Marquis de Thoy, decedée le 12 Novembre âgée de 69 ans ou environ.

Antoine Dorfanne, Prêtre, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, Chantre & Chanoine, Official & Vicaire-General du Cardinal de Noailles, mourut à Paris le 13 de ce mois, dans la 64 année de son âge. L'Abbé Vivant, Chanoine honoraire de la Metropolitaine, Chancelier de cette Eglise & de l'Université de Paris, a été nommé Chantre & Official: & le Canonikat vacant a été donné à l'Abbé d'Agoût, cy-devant Grand-Vicaire de Bayeux.

Nicolas Doublet, Chevalier, Seigneur de Persan, Conseiller en la Grande-Chambre du

K ij Parle-

2562 MERCURE DE FRANCE.

Parlement, mourut le 15. âgé de 70. ans.

Michel Poncet de la Riviere, Docteur & Doyen de la Maison & Societé de Sorbonne, Abbé des Abbayes de S. Eloy-Fontaine, & N. D. Dubreüil Benoît, Evêque d'Uzès, mourut à Paris le 19. Novembre, âgé d'environ 90 ans. Il étoit le plus ancien des Prélats de France.

Louis Alexandre Croiset, Conseiller d'Honneur au Parlement, ci-devant President de la quatrième Chambre des Enquêtes, décéda le 19. Novembre âgé de 83. ans environ.

Armand Cornuot, Prêtre, Chanoine de l'Eglise de S. Benoît, & Chapelain de l'Eglise de Paris, mourut le 21. âgé de 81. ans.

Elzéar-Placide de Beauvau, Chanoine de l'Eglise Cathédrale d'Angers, mourut à Paris le 21. Novembre âgé de 19. ans.

Claude-Michel le Roy, Chevalier, Seigneur de Colombier, &c. Conseiller du Roi, Maître Ordinaire en sa Chambre des Comptes, épousa le 26. Août D. Charlotte-Mari-Jeanne Payen, fille de Charles-Paul Payen, Chevalier, Seigneur de Roulée de Fercourt, &c. Maître Ordinaire de la Chambre des Comptes, & de Dame Marie-Anne-Elizabeth le Jariel.

EXPLICATION des deux Enigmes & du Logogryphe du Mercure d'Octobre.

DU Mercure les quatre enfans,
Font entre eux tous 1728 ans :

Hors de sa fonction, la chose maniable,

Mais qui placée est peu traitable,

N'est-ce

NOVEMBRE. 1728. 2563

N'est-ce pas une *Voile*? ouy, rien n'est plus certain.:

Si quelqu'un après tout ose me contredire,

Qu'en face il vienne me le dire,

Je loge entre l'*Epine* & la *Pomme de Pin*.

Le cher enfant de M^{me} la M. D. a deviné l'Enigme du mois dernier, dont le mot est une *Voile*. Avec le secours de M. D. C. il a deviné aussi le Logogryphe, dont le mot est *Epine*.

On donnera deux Volumes le mois prochain, pour pouvoir employer les Pièces qui n'ont pû trouver place pendant le cours de la presente année, & qui nous paroissent dignes de la curiosité du Public.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le *Mercure de France* du mois de Novembre, & j'ai crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le 4. Decembre 1728.

HARDION.

TABLE.

T A B L E.

P ieces Fugitives, Remerciment à la Reine ,	2345
Reflexions sur le nouveau Systême de Plain-	2350
Chant, &c.	2360
Orphée, <i>Cantate</i> ,	2363
Memoires pour servir à l'Histoire des Hom-	2373
mes Illustres, &c.	2377
Prologue en Vers, &c.	2383
Mandement de l'Evêque de Marseille, &c.	2392
Jugement de M. de Senecé, sur la querelle,	2396
&c.	2399
Solution d'un Problême proposé dans le Mer-	2422
cure ,	2425
Réponse du P. C. au sujet du Paradoxe, &c.	2427
Stances à Mlle ,	2429
Lettre sur la Religion des Gaulois, &c.	2432
La Ceinture de Venus, <i>Fable</i> ,	2433
Traduction du Mandement du Recteur de l'U-	2437
niversité ,	2440
Explication des Enigmes, &c.	2445
Nouvelles Enigmes & Logogryphe ,	2449
Nouvelles Litteraires, des beaux Arts, &c.	2452
Oeuvres diverses de la Fontaine, &c.	2454
Veritable Calendrier ,	2455
De l'Education d'un jeune Seigneur ,	2458
Suite des Pensées hazardées, &c.	Ou-
Nouvelle Edition des Marbres d'Arondel	
Extrait de Lettres contenant des Nouvelles de	
Litterature ,	
Bibliothèque des Medecins, &c.	
Ouverture du College Royal,	
Dessins Originaux à vendre,	

Ouverture des Académies ,	2460
Suite des Logogryphes Arithmetiques ,	2463
Air noté ,	2467
Spectacles , Tarsis & Zelig , <i>Extrait</i> ,	<i>Ibid.</i>
Les Fils Ingrats , <i>Extrait</i> ,	2483
Mort de M ^{re} Rochois , son caractère en Vers ,	2501
Concert des Thuilleries ,	2507
Nouvelles du Temps ; Lettre de Constantinople ,	2511
De Russie , d'Allemagne , Italie , Portugal ,	
Espagne , Angleterre , &c.	2517
Mariages & Naissances ,	2526
Incendies , &c.	2527
France , Nouvelle de la Cour , &c.	2573
Discours prononcé à la Rentrée du Châtelet ,	2535
Fête de sainte Ursule , célébrée & Harangue ,	
&c.	2538
Convalescence du Roi , & Réjouissances , &c.	2542
Mandement du Cardinal de Noailles ,	2546
Mandement du Recteur , &c.	2556
Morts ,	2559
Explication des Enigmes ,	2562

Fautes à corriger dans ce Livre.

P Age 2448. ligne 20. ne, lisez, en.
P 2485. l. 5. fa, l. la.

L'Air noté doit regarder la page 2467

LISTE DES LIBRAIRES
qui débitent le Mercure dans les
Provinces du Royaume , &c.

A Toulouse, chez la veuve Tene. -
Bordeaux, chez Raymond Labottiere, chez
Charles Labottiere l'aîné, vis-à-vis la Bour-
se, chez Etienne Labottiere, & chez Cha-
pui, fils, au Palais.
Nantes, chez Julien Maillard, & chez du
Verger.
Rennes, chez Vattar.
Blois, chez Masson.
Tours, chez Gripon.
ibid. chez Masson.
Rouën, chez Herault.
Idem, chez la veuve Vaultier.
Châlons-sur-Marne, chez Seneuze
Amiens, chez François, & chez Godard
Arras, chez C. Duchamp.
Orleans, chez Rouzeaux.
Angers, chez Fourreau.
Chartres, chez Fertil, & chez J. Roux.
Dijon, chez la veuve Armil.
Lille, chez Danel.
Versailles, chez Pigeon.
Besançon, chez Charmet.
Saint Germain, chez Doré.
Lyon, à la Poste.
Reims, chez Godard.
A Vitry-le-François, chez Vitalis.
Beauvais, chez De Saint.

SEP 17 1936

